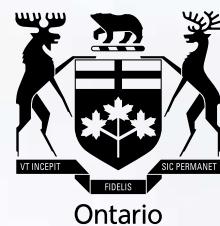


Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021

Bâtir l'Ontario

L'honorable Peter Bethlenfalvy
MINISTRE DES FINANCES



Documents d'information

Pour de plus amples renseignements au sujet de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021 : Bâtir l'Ontario – Documents d'information*, appeler au :

Demandes en français et en anglais : 1 800 337-7222
Téléimprimeur : 1 800 263-7776

Pour obtenir la version électronique du document, visiter notre site Web à :
ontario.ca/exposeautomne

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021
ISSN 1483-5983 (Imprimé)
ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

This document is available in English under the title:
2021 Ontario Economic Outlook and Fiscal Review: Build Ontario, Background Papers

Avant-propos et introduction du ministre

L'Ontario vient de traverser une crise sans précédent. Une crise qui a pesé lourd sur notre système de soins de santé, notre économie, nos familles et nos collectivités.

Cependant, devant ces défis aussi inédits qu'imprévisibles, la population de l'Ontario a fait preuve de compassion et de détermination.

Elle a fait des sacrifices dans sa vie quotidienne pour protéger la capacité de nos hôpitaux et veiller à la sécurité d'autrui.

Elle s'est mobilisée pour soutenir les plus vulnérables.

Elle a manifesté le véritable esprit d'entraide de l'Ontario.

Et lorsque le miracle du vaccin est arrivé, non seulement la population de l'Ontario a retroussé ses manches pour se faire vacciner...

Elle a également prêté main-forte à l'effort de vaccination.

À ce jour, plus de 83 % de la population admissible a reçu les deux doses.

Et grâce à cet incroyable effort d'Équipe Ontario, nous avons commencé à rouvrir la province en toute sécurité et avec succès.

Les restaurants ont rouvert leurs portes à leur clientèle et recommandé à servir des repas à l'intérieur.

Les centres de conditionnement physique, les théâtres, les cinémas, les salons de beauté et les stades sont de nouveau en activité.

Le personnel enseignant ainsi que les élèves ont pu retourner en classe.

Nous devons notre succès à nos héroïques travailleurs de la santé. À nos bénévoles dévoués. À toutes celles et à tous ceux qui ont mis l'épaule à la roue pour lutter contre la COVID-19.

Et sous la direction du premier ministre Ford, notre gouvernement a été présent à chaque étape du processus.

Mettant à disposition toutes les ressources nécessaires pour soutenir leurs efforts contre la COVID-19.

Notre gouvernement maintient son financement de 51 milliards de dollars en guise de soutien pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et promouvoir la reprise économique, comme énoncé dans son document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021*.

Ceci comprend la mise à disposition de 1 milliard de dollars pour un plan de vaccination à l'échelle provinciale qui a permis à l'Ontario d'atteindre l'un des taux de vaccination les plus élevés au monde.

Avant-propos et introduction du ministre

Des investissements de plus de 5 milliards de dollars pour soutenir les hôpitaux, créant ainsi plus de 3 100 nouveaux lits d'hôpitaux supplémentaires depuis le début de la pandémie.

Le soutien à la réouverture et au fonctionnement en toute sécurité de plus de 4 800 écoles grâce à un montant de plus de 1,6 milliard de dollars en ressources de soutien pour faire face à la COVID-19, y compris du financement pour une meilleure ventilation et des mesures d'assainissement améliorées.

Plus de 1,5 milliard de dollars pour protéger nos proches dans les 626 foyers de soins de longue durée de l'Ontario.

Et 3 milliards de dollars d'aide urgente et sans précédent à plus de 110 000 petites entreprises.

Nous en sommes maintenant arrivés au point où nous pourrons lever progressivement, au cours des prochains mois, toutes les mesures de santé publique restantes, en continuant à évaluer les principaux indicateurs de santé publique.

Nous avons accompli des progrès remarquables, mais le travail est loin d'être terminé.

Notre plan : **protéger nos progrès** contre la pandémie.

Ce plan est tourné vers l'avenir. C'est un plan pour **bâtir l'Ontario**.

Protéger nos progrès

Tout au long de la pandémie, notre gouvernement a veillé à ce que nos héros et héroïnes de première ligne des soins de santé disposent des ressources nécessaires pour affronter cette menace.

Et lorsque les vaccins sont arrivés en Ontario, nous avons débloqué plus de 1 milliard de dollars pour déployer un plan de vaccination à l'échelle provinciale, ce qui a permis de faire en sorte que les vaccins soient accessibles dans les cliniques, les pharmacies et les bureaux de santé publique de l'Ontario.

En date du 18 octobre 2021, plus de 10 millions de personnes, soit 83 % de la population admissible, avaient reçu leurs deux doses du vaccin contre la COVID-19.

Il reste cependant du travail à faire. La pandémie a levé le voile sur des années de négligence dans notre système de santé et de soins de longue durée.

Voilà pourquoi notre gouvernement s'emploie à **protéger nos progrès**.

Notre gouvernement a un plan :

- Veiller à ce que les hôpitaux continuent à fournir des soins de haute qualité aux patients en investissant plus de 1,8 milliard de dollars en 2021-2022 pour soutenir 3 100 lits, réduire les arriérés des services de chirurgie et d'imagerie diagnostique et aider les hôpitaux à répondre aux besoins des patients de façon opportune.
- Embaucher et élever le niveau de qualification de plus de 5 000 infirmières autorisées et infirmières auxiliaires autorisées, et embaucher 8 000 préposés aux services de soutien à la personne dans nos hôpitaux et notre système de soins de santé en investissant 342 millions de dollars.
- Embaucher 225 infirmières praticiennes dans le secteur des soins de longue durée en investissant 57,6 millions de dollars, à compter de 2022-2023.
- Élargir les services de soutien en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances en investissant 12,4 millions de dollars sur deux ans pour les travailleurs de la santé et des soins de longue durée, dont le bien-être physique et mental a été éprouvé par leur service en première ligne de la pandémie.
- Accroître les soins à domicile et en milieu communautaire en investissant 548,5 millions de dollars sur trois ans, afin d'aider les patients hospitalisés à poursuivre leur rétablissement et leur réadaptation à la maison, là où ils sont le plus à l'aise.
- Renforcer la capacité d'application de la loi dans les foyers de soins de longue durée, notamment en embauchant 156 inspecteurs supplémentaires pour doubler le nombre d'inspecteurs dans la province d'ici 2022-2023. Cet investissement améliorera la responsabilisation du secteur et contribuera à ce que chaque résident des soins de longue durée puisse bénéficier de la meilleure qualité de vie possible, grâce à la prestation de soins de haute qualité en toute sécurité.



Bâtir l'Ontario

Notre gouvernement jette les bases de la relance économique, de la croissance et de la création d'emplois aux quatre coins de notre province. Pendant trop d'années, les gouvernements précédents ont laissé des projets importants s'embourber dans les méandres de la bureaucratie.

Ils se sont opposés à la construction des autoroutes, des routes et des infrastructures de transport en commun qui contribueront à réduire les embouteillages et permettront à l'Ontario de se remettre en mouvement. Ils n'ont pas fait ce qu'il fallait pour financer Internet haute vitesse.



Pour assurer la prospérité de demain, il faut commencer les travaux aujourd'hui.

Notre gouvernement s'emploie à **bâtir l'Ontario**.

Notre gouvernement a un plan :

- Combattre les embouteillages et permettre à l'Ontario de se remettre en mouvement en investissant dans la construction de la voie de contournement de Bradford, en s'engageant à construire l'autoroute 413 et en faisant de nouveaux investissements dans notre programme de réfection et de renouvellement des routes.
- Investir un milliard de dollars additionnels au cours des cinq prochaines années dans des projets essentiels liés aux routes, aux ponts, à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales dans les collectivités de l'Ontario.
- Travailler avec les Premières Nations et les collectivités du Nord pour construire les routes qui permettront d'exploiter le potentiel économique du Cercle de feu.
- Aider le réseau de la santé à répondre aux demandes croissantes en s'engageant à investir 30,2 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour bâtir l'infrastructure hospitalière et relever les défis de longue date qui nuisent à la prestation des soins aux patients.
- Investir 3,7 milliards de dollars, à compter de 2024-2025, pour aménager 10 000 nouveaux lits de soins de longue durée supplémentaires et réaménager plus de 12 000 lits existants. Cela porterait le total du financement à 6,4 milliards de dollars depuis le printemps 2019 – un investissement historique qui se traduira par plus de 30 000 nouveaux lits en chiffres nets et environ 28 000 places de soins de longue durée modernisées dans la province.
- Poursuivre notre progression rapide dans le plus important projet d'expansion du métro de toute l'histoire de l'Ontario, y compris la ligne Ontario, le prolongement de la ligne de métro vers Scarborough avec l'ajout de trois stations, le prolongement vers l'ouest de la ligne de train léger sur rail Eglinton Crosstown et le prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord.
- Bâtir des communautés dotées d'un accès facile aux transports en commun afin de créer des emplois et des logements plus près des transports en commun, tout en réduisant les embouteillages et le coût de la construction des infrastructures pour les contribuables.

Soutenir les travailleurs

Pendant la pandémie, les travailleurs essentiels ont veillé à ce que les rayons des magasins soient bien approvisionnés, que nos chaînes d'approvisionnement soient solides et que les équipements nécessaires à la survie soient en place pour soutenir notre système de soins de santé.

Cependant, pendant trop longtemps, les travailleurs de notre province ont été tenus pour acquis. Sous les gouvernements précédents, on a vu une abondance d'emplois bien rémunérés du domaine de la fabrication déserter notre province. Le salaire net pour de nombreux travailleurs n'a pas suivi l'augmentation des coûts.

Pendant la pandémie, nous avons pu compter sur les travailleuses et travailleurs de l'Ontario. Maintenant c'est à notre gouvernement de leur prêter soutien. Nous voulons que les travailleuses et travailleurs de l'Ontario puissent améliorer leur sort au lieu de voir leur situation se détériorer.

En augmentant le salaire net, en offrant la possibilité de poursuivre de nouvelles carrières et en créant un environnement propice à la création d'emplois, notre gouvernement s'emploie à **soutenir les travailleurs**.

Notre gouvernement a un plan :

- Augmenter le salaire minimum des travailleuses et des travailleurs de l'Ontario pour s'assurer que leur salaire net leur permet de faire face à la hausse des coûts, tout en soutenant celles et ceux qui ont aidé à faire tourner notre économie tout au long de la pandémie.
- Faire fond sur l'investissement de 288,2 millions de dollars pour cette année, annoncé par l'Ontario dans le budget de 2021, en investissant 90,3 millions de dollars supplémentaires pour améliorer sa Stratégie relative aux métiers spécialisés sur une période de trois ans afin d'encourager davantage de jeunes à poursuivre des carrières enrichissantes dans les métiers.
- Proposer de reconduire le crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation ainsi que le programme Deuxième carrière afin de soutenir les travailleuses et les travailleurs qui possèdent peu d'expérience professionnelle et qui ont besoin de suivre une formation en vue d'obtenir un emploi.
- Investir 40 millions de dollars dans un nouveau volet Innovation et compétitivité dans le secteur de la fabrication de pointe du Programme pour le développement régional afin d'attirer les investissements et de créer des emplois stables et bien rémunérés dans le secteur de la fabrication pour les travailleuses et travailleurs de l'Ontario.
- Aider l'industrie dynamique du tourisme de l'Ontario, ainsi que les travailleuses et travailleurs qui œuvrent dans ce secteur, à se remettre de la pandémie de COVID-19 tout en aidant les familles ontariennes à sortir et à explorer ce que notre province a à offrir, en proposant un crédit d'impôt pour les vacances en Ontario.
- Ramener en Ontario les emplois du secteur de la fabrication, y compris de l'industrie de la fabrication automobile, en réduisant les formalités administratives, en soutenant l'innovation et en tirant parti de la main-d'œuvre hautement qualifiée de l'Ontario.



Avant-propos et introduction du ministre

Notre gouvernement reconnaît que la pandémie n'est pas terminée. C'est pourquoi la protection de nos progrès et de la santé de la population reste notre priorité absolue.

Par ailleurs, c'est grâce à l'esprit d'entraide des gens de cette province que nous avons traversé cette terrible crise et que nous nous tournons vers un avenir plus brillant et plus prospère.

Notre gouvernement s'est doté d'un plan pour bâtir un système de santé et de soins de longue durée capable d'offrir les soins de première qualité que nos proches méritent.

Pour construire les autoroutes, les hôpitaux, les logements et mettre en place un service Internet haute vitesse qui propulseront la croissance économique future.

Pour outiller les travailleurs, les familles, les jeunes et les nouveaux arrivants qui cherchent tous à faire leur place au sein du moteur économique du Canada.

Et pour assurer la gestion prudente et responsable des finances de la province, avec le souci de travailler à une reprise qui soit stimulée par la croissance plutôt que par des hausses d'impôts.

Nous voulons offrir à nos enfants et à nos petits-enfants les mêmes possibilités que celles dont ont profité les générations précédentes.

Notre plan vise à **bâtir l'Ontario** afin d'en faire le meilleur endroit au monde où faire des affaires, travailler et élever sa famille.

Voilà notre engagement envers la population de l'Ontario.

Original signé par

L'honorable Peter Bethlenfalvy

Ministre des Finances

Table des matières

Avant-propos et introduction du ministre

Avant-propos et introduction du ministre	iii
Protéger nos progrès	v
Bâtir l'Ontario.....	vi
Soutenir les travailleurs	vii

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref	4
Perspectives économiques de l'Ontario.....	5
Gérer les finances de l'Ontario de manière responsable.....	6
Plan financier de l'Ontario	8
Perspectives de revenus à moyen terme	9
Perspectives de charges à moyen terme.....	9
Autres hypothèses liées au plan financier.....	9
Scénarios de perspectives économiques.....	10
Emprunts et gestion de la dette	12
Plan d'immobilisations de l'Ontario	15

Chapitre 1 : Bâtir l'Ontario

Section A : Protéger nos progrès

Introduction	21
Protéger la santé de la population	25
La campagne de vaccination d'Équipe Ontario	25
La stratégie ontarienne de dépistage de la COVID-19	26
Soutenir les hôpitaux durant la pandémie	27
Réduire l'arriéré d'interventions chirurgicales et favoriser la reprise des services de chirurgie dans les hôpitaux	28
Augmenter l'effectif du secteur de la santé	29
Elargir les soins à domicile pour l'intervention contre la COVID-19 et la relance	32

Table des matières

Protéger les personnes âgées.....	33
Redresser les soins de longue durée	33
Améliorer la communication des renseignements pour la transition entre les soins de longue durée et les hôpitaux.....	34
Améliorer l'accès aux services dentaires.....	35
Protéger la population.....	35
Faire fond sur les investissements dans la santé mentale et la lutte contre les dépendances.....	35
Offrir un soutien additionnel aux maisons de retraite.....	37
Assurer la sécurité des écoles.....	38
Protéger les populations les plus vulnérables contre la COVID-19.....	39
Soutenir la population grâce au Fonds de secours pour les services sociaux	40
Protéger la population contre le racisme systémique et la haine	40
Enquêter sur les lieux de sépulture des pensionnats autochtones	41
Protéger l'environnement pour les générations futures	41

Section B : Bâtir l'Ontario

Introduction	45
Bâtir pour renforcer les réseaux de transport en commun et les systèmes de transport.....	47
Construire l'autoroute 413	47
Construire le contournement de Bradford.....	48
Construire des autoroutes.....	49
Construire des stations et lignes de métro	50
Mettre en place un réseau de transport en commun à Hamilton.....	52
Financer de nouveaux tramways pour la Commission de transport de Toronto	52
Bâtir des collectivités axées sur les transports en commun	52
Mettre en place un service de train GO bidirectionnel continu	53
Poursuivre le projet d'expansion du système ferroviaire GO de Kitchener.....	54
Extension des services de train GO vers London.....	54
Améliorer les liaisons vers le Nord de l'Ontario	54
Développer le Cercle de feu	55
Promouvoir la prospérité dans le Grand Nord de l'Ontario.....	55
Construire ensemble la route vers le Cercle de feu.....	56

Construire des infrastructures communautaires	57
Aménager de meilleurs lits de soins de longue durée plus rapidement.....	59
Programme pilote d'accélération de la construction.....	61
Bâtir de nouvelles infrastructures hospitalières.....	61
Revitaliser la Place de l'Ontario	64
Bâtir des écoles et créer des places en garderie.....	64
Bâtir plus de logements	65
Élargir l'accès à Internet haute vitesse.....	66
Renforcer nos chaînes d'approvisionnement.....	67
Transformer l'approche du gouvernement en matière de biens immobiliers	68

Section C : Soutenir les travailleurs

Introduction	69
Soutenir les travailleurs	71
Augmenter le salaire minimum	71
Agir contre les courtiers et les trafiquants de main-d'œuvre clandestine	72
Soutenir la main-d'œuvre qualifiée.....	72
Aider les travailleurs à obtenir la formation nécessaire.....	72
Créer des débouchés dans les métiers spécialisés.....	74
Élargir le programme Deuxième carrière	76
Améliorer le Fonds pour le développement des compétences	76
Aider les entrepreneurs immigrants à trouver des occasions d'affaires	77
Groupe de travail de l'Ontario sur les femmes et l'économie	77
Soutenir la croissance économique.....	79
Réduire les coûts des employeurs et soutenir la croissance	79
Soutenir l'entrepreneuriat et la croissance.....	80
Créer un guichet unique pour les entreprises.....	80
Aider les petites entreprises à prendre le virage numérique	80
Soutenir les travailleurs dans les secteurs du tourisme, de l'accueil, de la culture et du sport.....	81
Améliorer la mise en application de la <i>Loi sur le financement des élections</i>	84
Investir dans la recherche et l'innovation	84
Moderniser les services financiers	85
Moderniser les marchés financiers de l'Ontario pour attirer des investissements et créer des emplois.....	85

Table des matières

Collaborer avec la Société ontarienne de gestion des placements	86
Soutenir les agriculteurs	86
Soutenir les travailleurs des secteurs de la fabrication et de l'automobile.....	87
Soutenir les travailleurs dans chaque région	89
Soutenir le Nord de l'Ontario	90
Encourager la croissance économique dans l'Est et le Sud-Ouest de l'Ontario	90
Collaborer avec les partenaires autochtones.....	91
Soutenir la communauté francophone de l'Ontario	91

Chapitre 2 : Résultats économiques et perspectives

Introduction	95
Résultats économiques récents.....	96
Reprise de l'emploi	97
Rebond des principaux indicateurs économiques de l'Ontario	98
Perspectives économiques	99
Contexte économique mondial	102
Détail des perspectives économiques de l'Ontario.....	105
Emploi	106
Revenu et dépenses des ménages	107
Inflation des prix à la consommation	107
Logement	109
Risques pour les perspectives.....	110
Révision des perspectives depuis le budget de 2021.....	111
Scénarios de perspectives économiques	113

Chapitre 3 : Plan financier et perspectives de l'Ontario

Introduction	117
Principaux changements en 2021-2022 depuis la publication du budget de 2021	119
Revenus.....	120
Charges	122
Prudence	126
Plan financier à moyen terme	127
Perspectives de revenus à moyen terme	127
Scénarios relatifs aux perspectives de revenus.....	129
Perspectives des charges à moyen terme	131
Prudence	135
Transparence et risques	136
Détails des finances de l'Ontario	137

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Introduction	151
Programme d'emprunt.....	152
Programme des obligations vertes.....	156
Coût de la dette	157
Échéance de la dette	160
Assurer des niveaux de liquidités adéquats	161
Progrès réalisés quant à la stratégie d'allégement du fardeau de la dette	162

Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Aperçu.....	167
Introduction du crédit d'impôt pour les vacances en Ontario.....	167
Reconduire le crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation	168
Reconduire le crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile.....	169
Lutter contre la criminalité financière et l'évasion fiscale	170
Particulier ayant un contrôle important.....	171
Exigences en matière d'information	171
Stabilité dans les impôts fonciers et compétitivité	172
Améliorer l'exactitude et la stabilité des évaluations foncières	173
Favoriser un climat propice aux affaires	175
Renforcer la gouvernance et la responsabilité de la Société d'évaluation foncière des municipalités	176
Sommaire des mesures	177
Modifications de forme	178
Un plan éclairé par la population	179

Liste des tableaux

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Sommaire des Perspectives économiques de l'Ontario.....	5
Plan financier à moyen terme de l'Ontario — Détails.....	8
Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario	10
Programme d'emprunt 2021-2022 et perspectives à moyen terme.....	13
Dépenses liées à l'infrastructure	17

Chapitre 2 : Résultats économiques et perspectives

Tableau 2.1 Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario	95
Tableau 2.2 Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario	99
Tableau 2.3 Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario	100
Tableau 2.4 Facteurs externes	104
Tableau 2.5 L'économie de l'Ontario, 2020 à 2024.....	105
Tableau 2.6 Incidence des variations soutenues des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel.....	110
Tableau 2.7 Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2021 et le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021</i>	112
Tableau 2.8 Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario.....	113
Tableau 2.9 Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario.....	113

Chapitre 3 : Plan financier et perspectives de l'Ontario

Tableau 3.1	Sommaire financier	118
Tableau 3.2	Résultats financiers en cours d'exercice 2021-2022	119
Tableau 3.3	Principales variations aux prévisions de revenus pour l'exercice 2021-2022	120
Tableau 3.4	Principales variations des charges totales prévues pour l'exercice 2021-2022	122
Tableau 3.5	Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme.....	127
Tableau 3.6	Scénarios de revenus fiscaux pour l'Ontario.....	129
Tableau 3.7	Sommaire des perspectives de charges à moyen terme	131
Tableau 3.8	Fonds de prévoyance extraordinaires et financement d'une durée limitée lié à la COVID-19.....	135
Tableau 3.9	Revenus	137
Tableau 3.10	Total des charges.....	139
Tableau 3.11	Dépenses liées à l'infrastructure	145
Tableau 3.12	Revue de certaines statistiques financières et économiques établies sur dix exercices	146

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Tableau 4.1	Programme d'emprunt pour 2021-2022 et perspectives à moyen terme.....	152
-------------	---	-----

Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Tableau A.1	Sommaire des mesures	177
-------------	----------------------------	-----

Liste des graphiques

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Étendue des perspectives de déficit de l'Ontario	11
Ratio de la dette nette aux revenus	12
Étendue des scénarios des perspectives d'emprunt à long terme	14

Chapitre 1 : Bâtir l'Ontario

Graphique 1.1 Augmenter l'effectif du secteur de la santé.....	29
Graphique 1.2 Une juste part du gouvernement fédéral ou le statu quo.....	43
Graphique 1.3 Exemples de projets d'expansion et de réfection routières.....	49
Graphique 1.4 Développer les transports en commun dans la région du grand Toronto et de Hamilton	51
Graphique 1.5 Exemples de projets d'infrastructure communautaire locale	58
Graphique 1.6 Aménager des lits de soins de longue durée	60
Graphique 1.7 Renforcer le système de santé	63
Graphique 1.8 Soutenir les dépenses de formation des travailleurs.....	73
Graphique 1.9 Soutenir le secteur du tourisme de l'Ontario	82

Chapitre 2 : Résultats économiques et perspectives

Graphique 2.1 La baisse du PIB au T2 de 2021 fait suite aux rebonds des trois trimestres précédents	96
Graphique 2.2 Marché de l'emploi en Ontario	97
Graphique 2.3 Rebond des indicateurs économiques clés.....	98
Graphique 2.4 Croissance accrue du PIB nominal prévue en 2021.....	101
Graphique 2.5 Projections révisées de croissance du PIB pour 2021.....	102
Graphique 2.6 Projections du taux des obligations à 10 ans du gouvernement du Canada.....	103
Graphique 2.7 Haute continue de l'emploi prévue.....	106
Graphique 2.8 Les prévisionnistes du secteur privé prévoient un ralentissement de l'inflation.....	108
Graphique 2.9 Marché de la revente de logements en Ontario.....	109
Graphique 2.10 Comparaison des prévisions du PIB nominal	111
Graphique 2.11 Scénarios de croissance du PIB de l'Ontario	114

Chapitre 3 : Plan financier et perspectives de l'Ontario

Graphique 3.1	Perspectives de déficit du budget de 2021 comparées aux perspectives actuelles	117
Graphique 3.2	Étendue des perspectives de déficit de l'Ontario	130
Graphique 3.3	Croissance des charges de programmes excluant le financement de durée limitée lié à la COVID-19.....	132
Graphique 3.4	Composition des revenus, 2021-2022	143
Graphique 3.5	Composition du total des charges, 2021-2022	144

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Graphique 4.1	Étendue des scénarios des perspectives d'emprunt à long terme.....	153
Graphique 4.2	Emprunts, 2021-2022.....	154
Graphique 4.3	Emprunts en dollars canadiens et en devises	155
Graphique 4.4	Affectation des produits des obligations vertes par catégorie selon le Cadre	156
Graphique 4.5	Émissions d'obligations vertes de l'Ontario	156
Graphique 4.6	Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale	157
Graphique 4.7	Taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario	158
Graphique 4.8	Prévisions des charges liées à l'intérêt sur la dette	159
Graphique 4.9	Échéance moyenne pondérée des emprunts	160
Graphique 4.10	Moyenne de niveaux de liquidités non affectées	161
Graphique 4.11	Ratio de la dette nette au PIB	162
Graphique 4.12	Ratio de la dette nette aux revenus	163
Graphique 4.13	Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus.....	164



Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Les mises à jour financières périodiques pendant la pandémie de COVID-19 témoignent de l'engagement du gouvernement en matière de transparence et de responsabilité

Conformément aux exigences de la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, cette première section de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021* présente, de façon claire et transparente, la situation financière de la province.

L'Ontario a été la première province du Canada à publier un plan financier qui reflétait les répercussions potentielles de la pandémie de COVID-19. Il s'agit de la septième mise à jour financière depuis le début de la pandémie, ce qui souligne l'engagement du gouvernement à fournir des mises à jour régulières sur les finances de l'Ontario, même pendant cette période d'incertitude économique.



Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Protéger la santé de la population est la priorité ultime du gouvernement, et ce, depuis le tout début de la pandémie. Non seulement parce qu'il faut lutter contre la COVID-19 et sauver des vies, mais parce que c'est également la politique économique et financière la plus sensée. Une économie saine ne peut tout simplement pas exister sans une population saine.

Notre gouvernement maintient son financement de 51 milliards de dollars en guise de soutien pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et promouvoir la reprise économique, comme énoncé dans son document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021*.

L'économie de l'Ontario se remet des effets de la pandémie de COVID-19 et est prête à poursuivre sa croissance. Pour 2021-2022, le gouvernement prévoit un déficit de 21,5 milliards de dollars, soit 11,6 milliards de dollars de moins que les perspectives publiées dans le budget de 2021. Cette amélioration témoigne de perspectives de croissance économique plus solides et s'appuie sur les données les plus récentes concernant les contrecoups de la COVID-19 sur les finances de la province. Bien qu'il y ait des raisons d'être optimiste, le gouvernement continue de maintenir une certaine souplesse budgétaire compte tenu de l'incertitude qui persiste. Cette approche réfléchie et responsable est celle que l'Ontario choisit d'adopter tandis qu'il chemine prudemment vers le redressement financier.

À moyen terme, le gouvernement prévoit des déficits de 19,6 milliards de dollars en 2022-2023 et de 12,9 milliards de dollars en 2023-2024, soit une amélioration de 8,1 milliards de dollars et de 7,2 milliards de dollars, respectivement, par rapport aux perspectives présentées dans le budget de 2021. Bien que les niveaux actuels de dépenses gouvernementales soient essentiels pour passer à travers la COVID-19, une planification prudente à long terme contribuera au redressement financier de l'Ontario et préservera la capacité du gouvernement de répondre aux besoins futurs.

En 2021-2022, selon les projections, le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) de l'Ontario devrait être de 43,4 %, soit 5,4 points de pourcentage inférieur au ratio de 48,8 % prévu dans le budget de 2021. De plus, on s'attend à ce que l'Ontario paie 13,0 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2021-2022, ce qui représente une baisse par rapport aux 13,1 milliards de dollars prévus dans le budget de 2021.

Comme c'est le cas pour toutes les prévisions, de nombreux risques sont pris en compte dans l'élaboration du cadre financier de la province. Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021* est déposé alors que la conjoncture économique mondiale demeure très incertaine et que la province n'a aucune prise sur toute une gamme de facteurs qui pourraient continuer d'influer sur les perspectives économiques et financières.

Conscient de l'incertitude que continue de susciter la pandémie mondiale, le gouvernement prévoit actualiser le plan de redressement financier dans le budget de 2022. Compte tenu du degré élevé d'incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a une fois de plus produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années, ceci afin d'offrir à la population une plus grande transparence relativement aux retombées possibles de ces scénarios sur les finances de la province.

Perspectives économiques de l'Ontario

Selon les prévisions, le PIB réel de l'Ontario devrait augmenter de 4,3 % en 2021, de 4,5 % en 2022, de 2,6 % en 2023 et de 2,0 % en 2024. Dans un souci de planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé.

Sommaire des Perspectives économiques de l'Ontario (en pourcentage)

	2020	2021p	2022p	2023p	2024p
Croissance du PIB réel	(5,1)	4,3	4,5	2,6	2,0
Croissance du PIB nominal	(4,6)	9,0	6,6	4,6	4,1
Croissance de l'emploi	(4,8)	4,3	3,3	2,0	1,5
Inflation de l'IPC	0,7	3,1	2,6	2,1	1,9

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Gérer les finances de l'Ontario de manière responsable

Le gouvernement donne à la population de l'Ontario un aperçu transparent des finances de la province. L'approche prudente de l'Ontario en matière de planification financière aide à veiller à ce que toutes les ressources nécessaires soient disponibles dans la lutte contre la COVID-19 tout en reconnaissant que l'avenir demeure incertain.

Le plan du gouvernement est conforme aux principes directeurs de la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, qui orientent la politique financière de l'Ontario.

- **Transparent** : Le gouvernement continue de démontrer son engagement à l'égard de la transparence en publiant sa septième mise à jour financière depuis le début de la pandémie de COVID-19. De plus, pour la quatrième année de suite, la vérificatrice générale de l'Ontario a émis une opinion favorable au sujet des états financiers consolidés de la province.
- **Responsable** : Le gouvernement a adopté une approche mesurée et responsable pour gérer les finances de la province qui est axée sur la croissance économique, plutôt que sur des hausses d'impôts, tout en renforçant les programmes et les services essentiels. De plus, le gouvernement continue à investir dans les progrès de l'Ontario dans sa lutte contre la COVID-19.
- **Souple** : Le plan du gouvernement comporte un niveau de prudence approprié, à savoir un fonds de prévoyance et une réserve visant à garantir que la province dispose de la souplesse financière nécessaire pour s'adapter aux conditions changeantes.
- **Équitable** : Le plan du gouvernement renforce les services publics essentiels, comme les soins de santé, au bénéfice immédiat de la population, et assure leur maintien pour les prochaines générations.
- **Viable** : Le gouvernement s'engage à faire preuve de souplesse pour répondre aux risques continus de la COVID-19 tout en tenant compte de la viabilité à long terme des finances de la province, y compris du fardeau de la dette de la province. Cette démarche se reflète dans la décision prudente qu'il a prise de créer des fonds de prévoyance ciblés pour soutenir les programmes et services essentiels, répondre aux besoins exceptionnels de la population de l'Ontario et favoriser une croissance à long terme.

Maintenir la viabilité financière

L'Ontario est l'une des trois seules provinces dont on estime que la politique financière actuelle est viable à long terme.

Directeur parlementaire du budget
*Rapport sur la viabilité financière de 2021*¹

¹ Bureau du directeur parlementaire du budget, Canada, *Rapport sur la viabilité financière de 2021*, page 3.
<https://www.cbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/RP-2122-010-S-fiscal-sustainability-report-2021--rapport-viabilite-financiere-2021>

Définir des circonstances extraordinaires

La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* exige que le gouvernement définisse les circonstances extraordinaires s'il prévoit afficher un déficit. Dans le contexte de la pandémie mondiale imprévue de COVID-19, le gouvernement établit que l'intervention nécessaire pour protéger la santé de la population et l'économie correspond à la définition de « circonstances extraordinaires » entourant les déficits prévus pour l'exercice en cours et les perspectives à moyen terme. En raison de la pandémie, les gouvernements du monde entier font face à d'importants défis financiers.

Conscient de l'incertitude que continue de susciter la pandémie mondiale, le gouvernement prévoit fournir un plan de redressement et une stratégie d'allégement du fardeau de la dette mis à jour dans le budget de 2022.

Plan financier de l'Ontario

Pour 2021-2022, le gouvernement prévoit un déficit de 21,5 milliards de dollars, soit 11,6 milliards de dollars de moins que les perspectives publiées dans le budget de 2021. À moyen terme, le gouvernement prévoit des déficits de 19,6 milliards de dollars en 2022-2023 et de 12,9 milliards de dollars en 2023-2024, soit une amélioration de 8,1 milliards de dollars et de 7,2 milliards de dollars, respectivement, par rapport aux perspectives présentées dans le budget de 2021.

Plan financier à moyen terme de l'Ontario — Détails

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Perspectives actuelles 2021-2022	Perspectives à moyen terme 2022-2023	Perspectives à moyen terme 2023-2024
Revenus				
Impôt sur le revenu des particuliers	40,3	41,3	42,4	44,0
Taxe de vente	26,6	31,0	33,2	34,9
Impôt sur les sociétés	17,8	17,0	17,3	17,4
Contribution-santé de l'Ontario	4,3	4,5	4,6	4,7
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	6,0	5,8	5,7	5,8
Tous les autres impôts et taxes combinés	15,8	17,3	17,3	17,6
Total — Revenus fiscaux	110,9	116,9	120,5	124,4
Gouvernement du Canada	33,9	29,7	27,7	28,7
Revenus tirés des entreprises publiques	5,0	4,7	5,5	6,6
Autres revenus non fiscaux	15,1	17,3	17,8	18,2
Revenus totaux	164,9	168,6	171,5	178,0
Programmes de base¹				
Secteur de la santé	64,4	69,9	71,6	73,2
Secteur de l'éducation ²	28,4	30,8	31,3	31,5
Secteur de l'enseignement postsecondaire	9,5	10,7	11,0	11,2
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux	17,0	17,8	18,0	18,1
Secteur de la justice	4,7	4,8	4,8	4,8
Autres programmes	26,0	31,5	36,3	36,8
Total des programmes de base	150,0	165,5	173,0	175,6
Financement de durée limitée en raison de la COVID-19	19,1	10,7	3,4	—
Total des programmes	169,0	176,1	176,4	175,6
Intérêt sur la dette	12,3	13,0	13,1	13,8
Dépenses totales	181,3	189,1	189,6	189,5
Excédent/(Déficit) avant la réserve	(16,4)	(20,5)	(18,1)	(11,4)
Réserve	—	1,0	1,5	1,5
Excédent/(Déficit)	(16,4)	(21,5)	(19,6)	(12,9)
Dette nette en pourcentage du PIB	43,9 %	43,4 %	43,5 %	43,6 %
Dette nette en pourcentage des revenus	226,5 %	238,7 %	251,0 %	253,3 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	7,4 %	7,7 %	7,7 %	7,8 %

¹ Dans le budget de 2021, le gouvernement a créé le financement de durée limitée en raison de la COVID-19. Ce financement continue d'être présenté séparément afin de cerner de façon plus transparente la nature temporaire de ces investissements.

² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans la rubrique Autres programmes.

Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives de revenus à moyen terme

Les principaux éléments pris en compte dans les prévisions de revenus sont les suivants :

- perspectives économiques prudentes;
- ententes fédérales-provinciales et formules de financement actuelles;
- plans d'activités des ministères, des entreprises publiques et des organismes de service.

Les détails relatifs à ces perspectives de revenus sont énoncés plus loin dans le présent document. Voir le chapitre 3 : *Plan financier et perspectives de l'Ontario*.

Perspectives de charges à moyen terme

Entre 2021-2022 et 2023-2024, on estime que les charges liées aux programmes de base augmenteront chaque année à un taux moyen de 3,0 % alors que le gouvernement continue d'investir dans les programmes qui servent la population de l'Ontario. Le gouvernement s'est engagé à assurer une forte reprise économique et financière, tout en continuant à investir dans les services publics essentiels.

Par ailleurs, la province continue de faire preuve de souplesse pour protéger la santé de la population, tout en créant des conditions propices à une croissance durable, à l'investissement et à la création d'emplois. Le financement de durée limitée en raison de la COVID-19 devrait être réduit progressivement pendant la période visée par les perspectives, passant de 10,7 milliards de dollars en 2021-2022 à 3,4 milliards de dollars en 2022-2023, avant de disparaître complètement en 2023-2024. Compte tenu de l'imprévisibilité de la pandémie de COVID-19, une partie de ce financement reste accessible pour déployer les ressources là où elles sont le plus nécessaires et soutenir d'autres initiatives de rétablissement.

Voir le chapitre 3 : *Plan financier et perspectives de l'Ontario* pour plus de détails sur les perspectives de charges à moyen terme.

Autres hypothèses liées au plan financier

La réserve est établie à 1,0 milliard de dollars en 2021-2022 et à 1,5 milliard de dollars par année à moyen terme.

En 2021-2022, selon les projections, la dette nette au PIB devrait être de 43,4 %, soit 5,4 points de pourcentage inférieur à la prévision de 48,8 % prévu dans le budget de 2021. Selon les prévisions à moyen terme, le ratio de la dette nette au PIB serait de 43,5 % en 2022-2023 et de 43,6 % en 2023-2024.

Scénarios de perspectives économiques

Bien que les prévisions disponibles du secteur privé relativement aux hypothèses de planification de la croissance économique soient raisonnables et prudentes, il existe un large éventail de facteurs qui pourraient faire en sorte que la croissance économique soit relativement plus forte ou plus faible. Pour plus de détails, voir le chapitre 2 : *Résultats économiques et perspectives*. Afin d'illustrer le degré élevé d'incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a élaboré des scénarios de croissance accélérée et de croissance au ralenti que l'économie pourrait adopter au cours des prochaines années. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur cas ou le pire cas. Ils représentent plutôt des résultats possibles en cette période d'incertitude exacerbée.

Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2021p	2022p	2023p	2024p
Scénario de croissance accélérée	4,9	6,0	2,9	2,3
Projection de planification	4,3	4,5	2,6	2,0
Scénario de croissance au ralenti	4,0	3,2	2,5	1,9

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario et autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

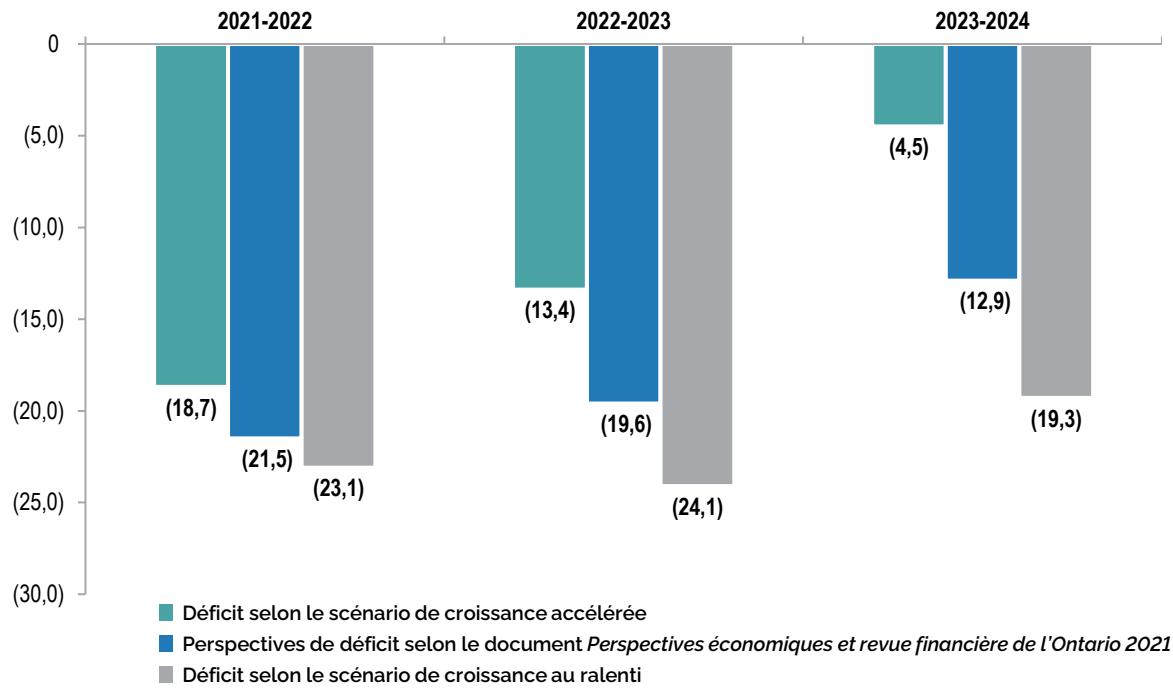
Ces scénarios économiques illustrent un éventail significatif de risques liés à la croissance économique future. Dans la projection de planification et le scénario de croissance au ralenti, le niveau du PIB réel dépasse son niveau d'avant la pandémie du quatrième trimestre de 2019 au premier trimestre de 2022. Dans le scénario de croissance accélérée, le niveau d'avant la pandémie du PIB réel est atteint au quatrième trimestre de 2021. En 2024, le niveau du PIB réel dans le scénario de croissance accélérée est supérieur de 2,6 % à celui des prévisions, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, le niveau du PIB réel est inférieur de 1,7 %.

Pour refléter l'incertitude supplémentaire liée aux perspectives du PIB nominal, des scénarios de croissance accélérée et au ralenti sont présentés pour la croissance du PIB nominal dans le chapitre 2 : *Résultats économiques et perspectives*. Le PIB nominal fournit une mesure générale de la croissance prévue de l'assiette fiscale provinciale. Si l'un des deux autres scénarios se concrétisait, contrairement à la projection de planification, le plan financier de l'Ontario serait également modifié en conséquence.

Selon le scénario de croissance accélérée, les perspectives de déficit pourraient s'améliorer pour atteindre 18,7 milliards de dollars en 2021-2022, 13,4 milliards en 2022-2023 et 4,5 milliards en 2023-2024. Toutefois, selon le scénario de croissance au ralenti, les perspectives de déficit pourraient se détériorer pour atteindre 23,1 milliards de dollars en 2021-2022, 24,1 milliards en 2022-2023 et 19,3 milliards en 2023-2024.

Étendue des perspectives de déficit de l'Ontario

En milliards de dollars



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

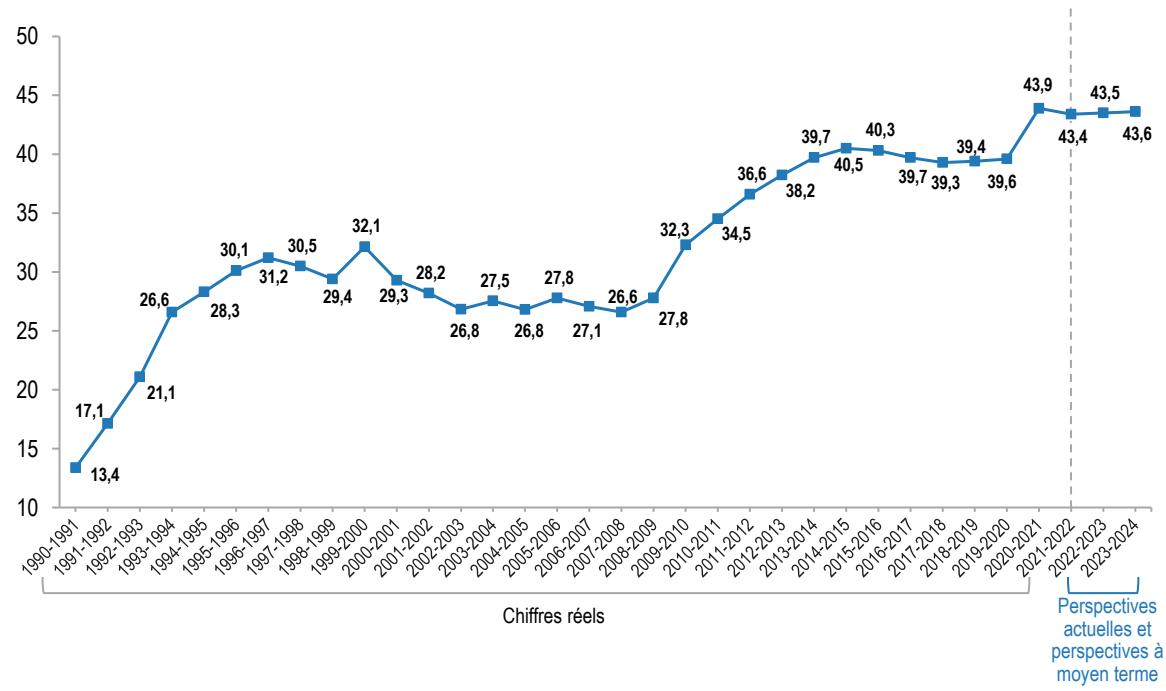
Emprunts et gestion de la dette

Selon les prévisions actuelles, les emprunts à long terme sur les marchés publics pour 2021-2022 de l'Ontario seront de 42,0 milliards de dollars. Il s'agit d'une baisse de 12,7 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2021, en raison de besoins de financement moindres découlant de déficits moins élevés que prévu. Au 19 octobre 2021, la province avait réalisé des emprunts de 28,8 milliards de dollars, soit 69 % du total de son programme d'emprunts à long terme sur les marchés publics pour 2021-2022. L'Ontario devrait payer 13,0 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2021-2022, ce qui représente une baisse par rapport aux 13,1 milliards de dollars prévus dans le budget de 2021.

En 2021-2022, selon les projections, le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario devrait maintenant être de 43,4 %, soit 5,4 points de pourcentage inférieur au ratio de 48,8 % prévu dans le budget de 2021. Cette baisse s'explique par des déficits plus bas que ce qui était prévu et une croissance du PIB nominal plus élevée. Selon les perspectives à moyen terme, on prévoit que le ratio de la dette nette au PIB restera inférieur aux prévisions contenues dans le budget de 2021.

Ratio de la dette nette aux revenus

En pourcentage



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Des déficits et des besoins d'emprunt plus faibles que prévu ont réduit les frais d'intérêt de l'Ontario. L'intérêt sur la dette prévu pour 2021-2022 est de 13,0 milliards de dollars, soit une baisse par rapport aux prévisions du budget de 2021, qui étaient de 13,1 milliards de dollars. L'intérêt sur la dette en 2022-2023 et 2023-2024 devrait s'élever à 13,1 milliards de dollars et à 13,8 milliards de dollars, respectivement, soit 0,5 milliard de dollars et 0,8 milliard de dollars de moins que les prévisions du budget de 2021.

Un changement de 1 point de pourcentage des taux d'intérêt, à la hausse ou à la baisse, par rapport à ce qui est actuellement prévu entraînerait une variation correspondante des frais d'intérêt de l'Ontario d'environ 0,7 milliard de dollars au cours de la première année complète.

Programme d'emprunt 2021-2022 et perspectives à moyen terme (en milliards de dollars)

	Budget de 2021	Variation en cours d'exercice	Perspectives actuelles			Perspectives à moyen terme
			2021-2022	2022-2023	2023-2024	
Déficit/(Excédent)	33,1	(11,6)	21,5	19,6	12,9	
Investissements dans les immobilisations	11,8	0,1	11,9	12,7	12,2	
Redressements sans effet sur la trésorerie	(9,5)	–	(9,5)	(9,5)	(9,5)	
Prêts à Infrastructure Ontario	0,2	(0,0)	0,2	(0,1)	(0,0)	
Autres prêts/investissements nets	1,3	(0,3)	1,0	0,3	(1,0)	
Dette arrivant à échéance/Rachats	25,0	(0,0)	25,0	30,5	31,2	
Total des besoins en matière de financement	61,9	(11,8)	50,1	53,3	45,9	
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(6,0)	4,0	(2,0)	(2,0)	–	
Augmentation/(Diminution) des espèces et des quasi-espèces	4,0	–	4,0	–	–	
Emprunts anticipés en 2020-2021 pour 2021-2022	(5,2)	(10,9)	(16,2)	–	–	
Emprunts anticipés pour 2022-2023	–	6,0	6,0	(6,0)	–	
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	54,7	(12,7)	42,0	45,3	45,9	

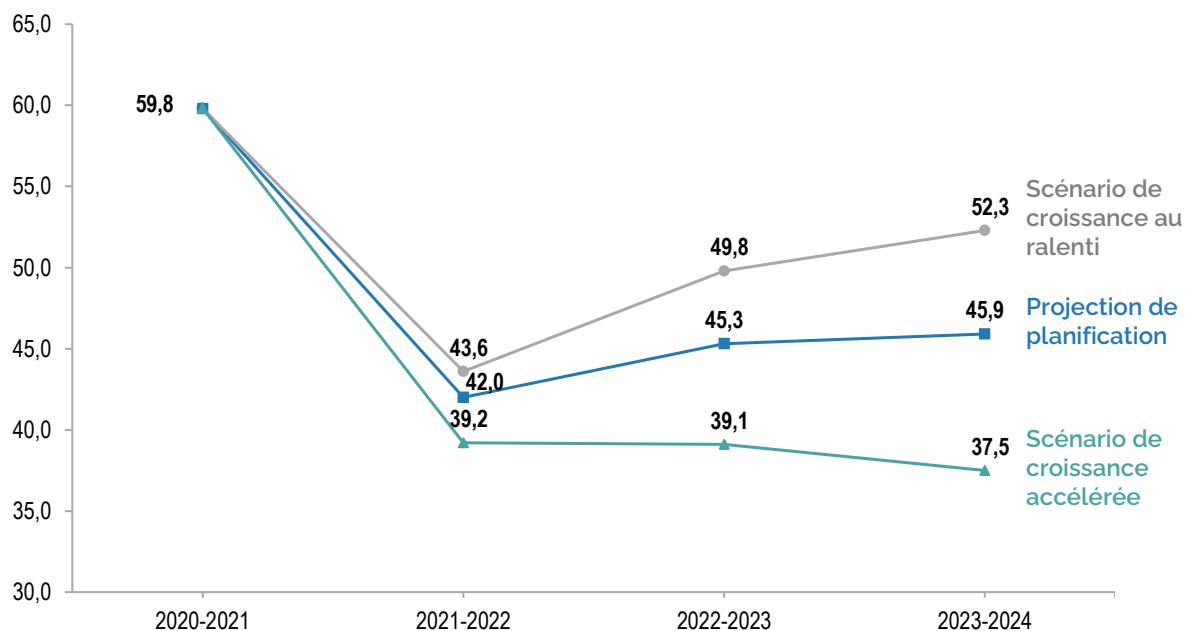
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

Comme il en est fait mention précédemment à la section *Scénarios de perspectives économiques*, si l'un de ces scénarios économiques de rechange se concrétisait, les exigences en matière d'emprunt de l'Ontario pour les trois prochaines années changerait également. Selon le scénario de croissance accélérée, les emprunts à long terme diminueraient de 17,4 milliards de dollars au cours de cette période de trois ans, tandis que selon le scénario de croissance au ralenti, ils augmenteraient de 12,5 milliards de dollars au cours de la même période.

Étendue des scénarios des perspectives d'emprunt à long terme

Total des emprunts à long terme
(en milliards de dollars)



Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

Plan d'immobilisations de l'Ontario

Un élément clé du plan du gouvernement est de bâtir l'avenir de l'Ontario grâce à des investissements dans l'infrastructure, notamment des investissements dans le transport en commun, les autoroutes, les écoles, les hôpitaux, les soins de longue durée et Internet haute vitesse. Les investissements prévus au cours des 10 prochaines années totalisent 148,1 milliards de dollars, une hausse de 2,7 milliards de dollars depuis le budget de 2021, y compris 17,2 milliards en 2021-2022. Ces investissements sont essentiels à la réalisation du plan du gouvernement pour la croissance, l'emploi et la prospérité à long terme en Ontario.

Éléments clés du plan d'immobilisations :

- Comme annoncé dans le budget de 2021, la province continue de soutenir les projets d'infrastructure hospitalière en faisant un investissement sans précédent de 30,2 milliards de dollars pour les 10 prochaines années. Les projets en cours de construction ou à différents stades de planification comprennent ce qui suit :
 - Soutien à la construction d'une nouvelle tour de soins pour accueillir les patients hospitalisés à Etobicoke, et reconstruction complète de l'Hôpital de Mississauga en partenariat avec Trillium Health Partners;
 - Transformation du site et du centre de soins d'urgence existants en un nouvel hôpital pour patients hospitalisés, doté d'un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, au Peel Memorial, en partenariat avec le William Osler Health System. Cela permettra d'y aménager un service d'urgence et de répondre aux besoins liés à la croissance de l'une des collectivités de l'Ontario dont l'expansion est parmi les plus rapides;
 - Augmentation du nombre de lits pour patients hospitalisés et des soins ambulatoires au London Health Sciences Centre et agrandissement de l'unité de greffe de cellules souches en vue de doubler sa capacité actuelle;
 - Adoption d'un plan pour construire un nouvel établissement hospitalier moderne à l'emplacement de l'actuel établissement d'Uxbridge, le Uxbridge Hospital d'Oak Valley Health, afin de remplacer le bâtiment vétuste et ainsi permettre l'agrandissement de cliniques externes spécialisées de même que la création d'un carrefour de santé communautaire avec des services de soins de longue durée;
 - Soutien à la planification continue du regroupement des services de soins actifs au nouvel hôpital de soins actifs de Windsor-Essex, tout en conservant l'actuel emplacement Ouellette pour les services de soins urgents;
 - Planification régionale des rénovations du campus Tayfour de l'Hôtel-Dieu Grace Healthcare de Windsor afin d'élargir l'accès aux services de santé mentale en un seul endroit;
 - Soutien à la construction d'un nouvel hôpital et d'un pavillon à Moosonee, dans le cadre du Campus de soins de santé de l'Autorité sanitaire de la région de Weeneebayko, ainsi que d'un nouveau centre de soins ambulatoires sur l'île de Moose Factory;

- Soutien continu à la construction du nouvel hôpital de South Niagara pour remplacer les installations vieillissantes et fournir des lits supplémentaires pour les patients hospitalisés ainsi que des services d'urgence et des services ambulatoires pour répondre à la croissance de la demande;
- Soutien à la construction d'un nouvel hôpital de remplacement sur le site actuel du West Lincoln Memorial Hospital, afin de disposer d'installations modernes permettant d'élargir les services d'urgence, maternels, chirurgicaux, ambulatoires et autres à Grimsby.
- Construction de quatre nouveaux foyers de soins de longue durée à Mississauga, à Ajax et à Toronto dans le cadre du Programme pilote d'accélération de la construction pour les foyers de longue durée. La construction est en cours sur tous les sites et devrait s'achever au début de 2022. Ces nouveaux foyers de soins de longue durée aideront l'Ontario à respecter son engagement d'aménager 30 000 nouveaux lits de soins de longue durée, en chiffres nets, d'ici 2028.
- Investissement de 1,6 milliard de dollars supplémentaires au cours des six prochaines années pour soutenir les grands projets de remise en état des ponts et l'avancement des projets d'expansion des autoroutes, notamment la voie de contournement de Bradford et l'autoroute 413.
- Investissement de 1 milliard de dollars supplémentaires au cours des cinq prochaines années dans le cadre du Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire (FOIC) pour aider 424 petites collectivités et collectivités rurales et du Nord à construire et à réparer des routes, des ponts et des infrastructures d'eau et d'eaux usées. Ce financement supplémentaire permettra de fournir des services fiables et durables et de soutenir directement la sécurité publique, la création d'emplois et la croissance économique. Combiné aux engagements antérieurs, ce nouveau financement double le Fonds d'infrastructure communautaire de l'Ontario pour le porter à près de 2 milliards de dollars sur cinq ans.
- Comme il en a été question dans le budget de 2021, un investissement provincial de 2,8 milliards de dollars pour l'infrastructure à large bande, afin de fournir à toutes les régions de l'Ontario un accès à un service Internet haute vitesse fiable d'ici la fin de 2025. Cela comprend la contrepartie de la province dans le cadre d'un investissement provincial-fédéral à parts égales pouvant aller jusqu'à 1,2 milliard de dollars pour offrir Internet à haute vitesse à quelque 300 000 foyers et entreprises, par l'intermédiaire du Programme d'amélioration de la connectivité en Ontario (PACO) et du Fonds pour la large bande universelle du gouvernement fédéral.
- Investissement de 21 milliards de dollars, dont environ 14 milliards de dollars en subventions d'immobilisations au cours des 10 prochaines années pour soutenir le renouvellement et l'expansion de l'infrastructure scolaire, y compris de nouvelles écoles à Oshawa et à Pickering et des investissements dans la ventilation afin de s'assurer que les écoles demeurent sécuritaires.
- Plus de 5 milliards de dollars dans le secteur de l'enseignement postsecondaire, y compris plus de 2 milliards de dollars en subventions d'immobilisations de la province, pour aider les collèges et les universités à moderniser leurs installations et à renouveler leur matériel pédagogique et leurs ressources d'apprentissage.
- Poursuite du soutien à la construction de nouvelles installations au Centre Grandview pour enfants à Ajax, au Centre de traitement pour enfants du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario, et au nouveau centre de traitement pour enfants à Chatham Kent, afin de répondre à la demande croissante de services essentiels pour les enfants et les jeunes ayant des besoins particuliers.

Dépenses liées à l'infrastructure¹

(en millions de dollars)

	Perspectives			Total sur 10 ans⁴
	actuelles^{2,3}	Perspectives à moyen terme	2021-2022 2022-2023 2023-2024	
Secteur				
Transport				
Transport en commun	5 642	6 801	6 736	61 622
Routes provinciales	2 673	3 000	2 960	22 943
Autres — transports biens et planification	182	181	196	1 513
Santé				
Hôpitaux	1 619	2 567	2 604	30 223
Autres — santé	304	345	336	3 437
Éducation	3 295	2 773	2 415	21 162
Éducation postsecondaire				
Collèges et autres	893	617	284	4 043
Universités	93	135	122	1 285
Services sociaux	328	152	213	2 379
Justice	991	601	439	3 600
Autres secteurs⁵	2 911	3 253	3 314	17 504
Dépenses totales en infrastructure	18 932	20 426	19 619	169 710
Moins : contributions d'autres partenaires ⁶	1 765	2 684	1 951	21 584
Total⁷	17 167	17 743	17 668	148 126

¹ Comprend les intérêts capitalisés durant la construction, les investissements de tiers dans les hôpitaux, les collèges et les écoles, ainsi que les contributions fédérales et municipales aux investissements dans l'infrastructure appartenant à la province; de même que les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

² Comprend 236 millions de dollars d'intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations.

³ Comprend 11,9 milliards de dollars au titre des investissements de la province dans les immobilisations.

⁴ Le total tient compte des dépenses liées à l'infrastructure prévues pour les exercices 2021-2022 à 2030-2031.

⁵ Comprend l'infrastructure à large bande, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref



Chapitre 1

Bâtir l'Ontario

Section A : Protéger nos progrès

Introduction

La COVID-19 aura été le défi d'une génération. Malgré tout, les Ontariennes et Ontariens se sont unis et ont fait le nécessaire pour protéger les collectivités, les hôpitaux et la population la plus vulnérable. Aujourd'hui, la lumière qui point à l'horizon est porteuse d'espoir.

Dès le début de la pandémie, le gouvernement a pris des mesures extraordinaires pour freiner la propagation de la COVID-19 et a débloqué toutes les ressources possibles pour protéger la population et les emplois. Le 14 décembre 2020, l'Ontario administrait son premier vaccin à Anita Quidangen, préposée aux services de soutien à la personne. Comme tant d'autres sur le front, Anita Quidangen est une véritable héroïne pour l'Ontario. Au plus fort de la pandémie, Anita a enchaîné les quarts de travail dans son foyer de soins de longue durée, présente à toute heure au chevet de résidents frêles et âgés. Elle n'a pas hésité à donner l'exemple en recevant sa première dose du vaccin et des millions de personnes dans la province lui ont emboîté le pas.

Le gouvernement a noué des collaborations sans précédent avec les dirigeants municipaux, les autorités de santé publique, les travailleurs de première ligne du secteur de la santé et le gouvernement fédéral pour atteindre l'un des taux de vaccination les plus élevés du monde. En date du 18 octobre 2021, plus de 10 millions de personnes, soit 83 % de la population admissible, ont reçu les deux doses de leur vaccin contre la COVID-19 et, donc, sont entièrement vaccinées. La vaccination reste l'outil le plus efficace pour ralentir la propagation de la COVID-19 et réduire le risque d'admission à l'hôpital et aux soins intensifs. Il reste encore beaucoup à faire mais, à l'horizon, un espoir se dessine.

Plan pour un déconfinement prudent en Ontario et le contrôle à long terme de la COVID-19

En consultation avec le médecin hygiéniste en chef, le gouvernement de l'Ontario a dévoilé un plan énonçant l'approche que la province adoptera graduellement pour lever les dernières mesures de santé publique et de sécurité au travail d'ici mars 2022. Ce plan sera déployé en fonction de l'évaluation continue des indicateurs de la santé publique et des soins de santé, ainsi qu'à la faveur d'interventions contre la COVID-19 adaptées au contexte local ou régional.

Au cours des six prochains mois, à moins de tendances préoccupantes, l'Ontario lèvera petit à petit toutes les mesures de santé publique et de sécurité au travail encore en vigueur, notamment l'exigence provinciale concernant l'obligation de présenter une preuve de vaccination et de porter un couvre-visage pour entrer dans des lieux publics. Cette approche graduelle sera conditionnée par l'évaluation et la surveillance constantes des indicateurs clés de la santé publique et des soins de santé, comme la détection de nouveaux variants du virus de la COVID-19, la hausse des hospitalisations et du taux d'occupation des unités de soins intensifs, ainsi que l'augmentation rapide de la transmission du virus, afin d'assurer une levée sécuritaire des mesures de santé publique et de sécurité au travail.

Pour gérer la COVID-19 à long terme, les bureaux de santé publique feront des interventions locales et régionales adaptées aux circonstances et aux conditions locales. Les mesures de santé publique pouvant être appliquées à l'échelon local comprendraient, par exemple, le rétablissement des limites de capacité, de la distanciation physique ou de ces deux mesures, la réduction de la taille maximale des rassemblements et l'ajout d'autres lieux à l'intérieur desquels une preuve de vaccination est requise. Des mesures de santé publique seraient instaurées à l'échelle provinciale dans des circonstances exceptionnelles, par exemple si la capacité du système de santé provincial risquait d'être compromise ou si un variant résistant au vaccin contre la COVID-19 était identifié dans la province.

Faits saillants

Protéger la santé de la population

- Pour protéger la population de l'Ontario contre la COVID-19, plus de 22 millions de doses ont été administrées dans le cadre du Plan ontarien de vaccination contre la COVID-19, ce qui a abouti à un taux de vaccination parmi les plus élevés du monde.
- Pour que les hôpitaux continuent à fournir des soins de qualité aux patients, le gouvernement accorde au secteur hospitalier plus de 1,8 milliard de dollars en 2021-2022 afin de permettre l'ajout de 3 100 lits supplémentaires, de réduire l'arriéré d'interventions chirurgicales et de procédures d'imagerie diagnostique et d'aider les hôpitaux à répondre en temps voulu aux besoins des patients et à améliorer l'accès à des soins de qualité.
- Pour renforcer l'effectif des soins de santé et des soins de longue durée, l'Ontario investit 342 millions de dollars à compter de 2021-2022 afin d'ajouter plus de 5 000 infirmières autorisées et infirmières auxiliaires autorisées nouvelles ou s'étant perfectionnées et 8 000 préposés aux services de soutien à la personne. De plus, l'Ontario investit 57,6 millions de dollars à compter de 2022-2023 pour embaucher 225 infirmières praticiennes dans le secteur des soins de longue durée.
- Pour aider les patients hospitalisés à poursuivre leur convalescence et leur réadaptation chez eux, dans le confort de leur foyer, la province investit 548,5 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour élargir les soins à domicile et en milieu communautaire. Ce financement aiderait chaque année jusqu'à 28 000 patients quittant les soins actifs après une intervention chirurgicale et 21 000 patients présentant des affections complexes.

Protéger les personnes âgées

- Pour aider les personnes âgées à continuer de vivre chez elles en toute sécurité, le gouvernement propose de maintenir le crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile en 2022. L'application du crédit à l'année 2022 fournirait une aide estimative de 35 millions de dollars à quelque 32 000 personnes, soit 1 100 \$ en moyenne, pour une prestation maximale de 2 500 \$.
- Pour remédier à des décennies de négligence et aider les personnes en attente d'une place en foyer de soins de longue durée, l'Ontario compte investir 3,7 milliards de dollars supplémentaires à compter de 2024-2025, afin de permettre l'aménagement de 10 000 nouveaux lits de soins de longue durée, en chiffres nets, et la rénovation de 12 000 lits existants. Cela porterait à 6,4 milliards de dollars le montant total consacré à ce secteur depuis le printemps 2019, un investissement sans précédent qui permettra la création de plus de 30 000 nouveaux lits en chiffres nets et la rénovation de quelque 28 000 lits de soins de longue durée dans la province, tout cela pour la dignité et le bon soin des résidents.
- Pour assurer la sécurité des résidents de foyers de soins de longue durée, le gouvernement prévoit 72,3 millions de dollars de plus sur trois ans afin d'accroître la capacité d'application des normes, notamment en doublant le nombre d'inspectrices et d'inspecteurs dans la province d'ici 2022-2023. L'Ontario atteindra ainsi le ratio inspecteur-foyer de soins de longue durée le plus élevé au Canada.

Protéger la population

- Pour assurer la sécurité et la réussite des élèves durant l'année scolaire 2021-2022, le gouvernement fournit des ressources d'une valeur de plus de 1,6 milliard de dollars afin de protéger les écoles contre la COVID-19.
- Pour aider les écoles à rester sécuritaires, l'Ontario a affecté plus de 600 millions de dollars à l'amélioration des systèmes de ventilation et de filtration dans les écoles, notamment en installant plus de 70 000 filtres autonomes à haute efficacité pour les particules de l'air (HEPA) et d'autres appareils de ventilation.
- Pour assurer la sécurité des personnes les plus vulnérables de la province et de celles qui s'en occupent, le gouvernement investit un montant supplémentaire de 8,9 millions de dollars pour soutenir la lutte contre la COVID-19 dans les milieux de soins collectifs, notamment les foyers pour enfants ou adultes ayant une déficience intellectuelle et les refuges. Ce financement contribuera à fournir un soutien tel que de l'équipement de protection individuelle, des mesures de prévention et de contrôle des infections et des filtres HEPA pour améliorer la ventilation.
- Pour aider les municipalités et les partenaires des programmes à l'intention des Autochtones à continuer de fournir des services essentiels, à assurer la sécurité des personnes et à créer des solutions de logement à long terme, le gouvernement s'appuie sur l'investissement de 765 millions de dollars dans le Fonds de secours pour les services sociaux en accordant un montant supplémentaire de 307 millions de dollars en 2021-2022, ce qui porte l'aide totale aux collectivités à plus de 1 milliard de dollars. En Ontario, cela représente l'un des plus grands investissements jamais réalisés dans le logement communautaire.

Protéger la santé de la population

La campagne de vaccination d'Équipe Ontario

Pour vaincre la COVID-19, il faut avant tout amener chaque personne admissible à la vaccination à se faire vacciner dès que possible. C'est pourquoi, dans le cadre du budget de 2021, le gouvernement a réalisé des investissements de plus de 1 milliard de dollars pour appuyer le déploiement du Plan ontarien de vaccination contre la COVID-19.

Au plus fort du processus de déploiement des vaccins contre la COVID-19, les personnes admissibles ont pu prendre rendez-vous dans l'un des 3 150 points de service de la province, dont plus de 2 500 pharmacies et plus de 650 centres de vaccination de masse aménagés dans des cliniques, des hôpitaux, des établissements de soins primaires et des cliniques éphémères ou mobiles.

Les efforts déployés par la population de l'Ontario ont porté leurs fruits. Après avoir administré plus de 22 millions de doses, l'Ontario affiche l'un des taux de vaccination les plus élevés du monde. En date du 18 octobre 2021, plus de 87 % des personnes admissibles âgées de 12 ans et plus (soit plus de 11 millions de personnes) ont reçu une dose du vaccin et plus de 83 % (soit plus de 10 millions de personnes) ont reçu les deux doses et sont donc entièrement vaccinées. Cependant, il reste encore beaucoup à faire.

C'est pourquoi, afin d'atteindre les personnes admissibles qui n'ont pas encore reçu leur première ou leur deuxième dose, la province poursuit sa stratégie Dernier maillon. Cela implique notamment la vaccination à l'auto, des cliniques communautaires éphémères, des journées de clinique de vaccination réservées aux personnes handicapées et à leurs familles, des réunions de conseil municipal en plusieurs langues et des services de traduction. Toutes ces mesures permettent d'atteindre les collectivités et de proposer à la population des façons nouvelles et accessibles de recevoir son vaccin contre la COVID-19.

Pour obtenir plus de renseignements sur le vaccin, communiquer avec l'InfoCentre provincial pour la vaccination au 1 833 943-3900 (ATS pour les personnes malentendantes ou ayant un trouble de la parole : 1 866 797-0007).

Réduire le nombre d'hospitalisations attribuables à la COVID-19 en Ontario

La vaccination reste le meilleur outil pour freiner la propagation de la COVID-19 et ses répercussions sur le système de santé provincial. À la mi-octobre 2021, la vaccination avait déjà réduit de près de 10 fois le risque de contracter la COVID-19, de 20 fois le risque d'admission à l'hôpital et de près de cinq fois le risque d'admission aux soins intensifs.

La stratégie ontarienne de dépistage de la COVID-19

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, l'Ontario a débloqué 3,7 milliards de dollars pour appuyer le dépistage de la COVID-19 et la recherche de contacts, dont 2,3 milliards de dollars dans le cadre du budget de 2021. L'Ontario utilisera tous les outils et toutes les ressources disponibles pour continuer le dépistage, particulièrement dans les secteurs prioritaires.

Élargir l'utilisation des tests de dépistage rapide

Pour maintenir la sécurité des travailleurs et des clients et pour que les entreprises restent ouvertes, le gouvernement continue de proposer des tests antigéniques rapides comme outil de dépistage aux industries essentielles ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises dans le cadre du Programme provincial de dépistage antigénique. À ce jour, plus de 28,1 millions de tests ont été distribués à plus de 30 000 points de service.

Tests de dépistage en régions rurales et éloignées

Pour favoriser un accès équitable aux tests de dépistage en régions rurales et éloignées, l'Ontario utilise un test moléculaire rapide pour accélérer les résultats et détecter très vite les éclosions. Ces tests peuvent être utilisés à des fins de diagnostic et de dépistage. En date d'octobre 2021, on recense plus de 1 000 analyseurs et plus de 468 000 trousse de dépistage déployés vers plus de 300 emplacements, dont 92 points et collectivités des Premières Nations.

Maintenir le réseau de services de prélèvement et de dépistage

L'accessibilité des tests de dépistage de la COVID-19 est un élément crucial de l'intervention du gouvernement contre la COVID-19 et l'Ontario reste le chef de file, au Canada, pour le nombre de tests administrés. Cet effort de dépistage continu permet à la population de l'Ontario d'accéder à un test de dépistage de la COVID-19 dans plus de 420 points de service regroupant des centres d'évaluation, les laboratoires communautaires participants et les pharmacies participantes. Le réseau provincial de services de dépistage a la capacité de traiter plus de 100 000 tests par jour. La forte capacité du réseau a permis à 97 % des personnes ayant subi un test de dépistage de recevoir leur résultat dans un délai de deux jours.

Soutenir les hôpitaux durant la pandémie

La capacité des hôpitaux et des unités de soins intensifs est cruciale pour protéger la santé de la population de l'Ontario et prévenir d'autres confinements. C'est ce qui a motivé la province à créer plus de 3 100 lits supplémentaires, pour que la population de l'Ontario ait accès aux services de santé dont elle a besoin.

Le gouvernement investit un montant supplémentaire de 1,8 milliard de dollars dans les hôpitaux en 2021-2022, ce qui porte à 5,1 milliards de dollars l'investissement total réalisé depuis le début de la pandémie. Ce nouvel investissement réalisé en 2021-2022 comprend :

- un soutien continu pour assurer la capacité des soins aux malades en phase critique dans le système de santé en cas de hausse potentielle des hospitalisations et des admissions aux soins intensifs liées à la COVID-19;
- 778 millions de dollars pour permettre aux hôpitaux de répondre en temps voulu aux besoins des patients et pour améliorer l'accès à des soins de qualité;
- 760 millions de dollars pour aider les hôpitaux à aménager plus de 3 100 lits, soit l'équivalent de six grands hôpitaux communautaires;
- 300 millions de dollars pour réduire l'arriéré d'interventions dans les services de chirurgie et ceux d'imagerie diagnostique.

À mesure que la pandémie de COVID-19 évolue, l'Ontario continue de veiller à ce que son système de santé soit prêt à réagir à n'importe quel scénario afin de préserver la santé et le bien-être de la population.

Réduire l'arriéré d'interventions chirurgicales et favoriser la reprise des services de chirurgie dans les hôpitaux

Comme il était annoncé dans le budget de 2021, l'Ontario investit 300 millions de dollars en 2021-2022 pour appuyer la reprise des services de chirurgie dans les hôpitaux touchés par l'accumulation d'interventions chirurgicales et autres retardées ou reportées en raison de la pandémie de COVID-19. Cela porte à plus de 580 millions de dollars le montant total consacré à la reprise des services de chirurgie dans les hôpitaux depuis le début de la pandémie. Cet investissement supplémentaire qui sera réalisé en 2021-2022 réduira les temps d'attente et améliorera l'accès aux soins en permettant de pratiquer jusqu'à 67 000 interventions chirurgicales et autres et d'offrir jusqu'à 135 000 heures d'imagerie diagnostique supplémentaires.

Dans le cadre de cet investissement, l'Ontario a mis sur pied un Fonds d'innovation pour les soins chirurgicaux en 2021-2022, afin d'appuyer 104 projets qui fourniront aux hôpitaux de l'Ontario la souplesse nécessaire pour pratiquer davantage d'interventions chirurgicales et autres au sein des collectivités qu'ils desservent. Ce financement vise à augmenter la capacité des hôpitaux à éliminer les obstacles locaux particuliers qui gênent le rendement des services de chirurgie dans la province. Les projets comprennent les suivants :

- région du grand Toronto (RGT) : élaborer un nouveau programme de formation en milieu hospitalier pour les infirmières autorisées et les infirmières auxiliaires autorisées souhaitant obtenir leur accréditation pour le travail en salle d'opération;
- région de l'Ouest : mettre à profit un programme existant de formation aux interventions chirurgicales pour former des infirmières autorisées et des infirmières auxiliaires autorisées dans de multiples hôpitaux de la région;
- région de l'Est : acheter de l'équipement pour les salles d'opération, notamment une unité ultrasonique et une table d'opération pour pouvoir pratiquer d'autres interventions;
- région du Nord : coordonner les achats d'équipement chirurgical tel que des unités ultrasoniques pour favoriser une plus grande flexibilité et l'optimisation des services régionaux de chirurgie dans le Nord.

Augmenter l'effectif du secteur de la santé

La contribution du personnel infirmier et des préposés aux services de soutien à la personne de la province a été cruciale dans la lutte contre la COVID-19. Les infirmières et les préposés aux services de soutien à la personne se sont donnés à fond durant la pandémie et l'Ontario leur doit toute sa gratitude et son soutien.

La pandémie a fait des ravages et mis en évidence le besoin de placer davantage de personnel sur la ligne de front des soins de santé.



Cela porte l'Ontario à investir 342 millions de dollars pour renforcer l'effectif infirmier en embauchant plus de 5 000 infirmières autorisées et infirmières auxiliaires autorisées nouvelles ou s'étant perfectionnées et 8 000 préposés aux services de soutien à la personne dans les secteurs critiques du système de santé, par l'entremise d'un éventail de programmes.

Graphique 1.1

Augmenter l'effectif du secteur de la santé



225
infirmières praticiennes
dans le secteur des
soins de longue durée



5 000
infirmières autorisées et infirmières
auxiliaires autorisées nouvelles ou
s'étant perfectionnées



8 000
préposés
aux services de soutien
à la personne

Plus de 13 000

travailleurs nouveaux ou s'étant perfectionnés dans le secteur de la santé

Sources : ministère de la Santé de l'Ontario et ministère des Soins de longue durée de l'Ontario.

Appuyer la spécialisation de 500 infirmières autorisées

Le personnel infirmier spécialisé en soins actifs est une ressource cruciale dans l'intervention contre la COVID-19 et la relance du système de santé. La province propose à 500 infirmières autorisées une formation spécialisée en soins actifs pour appuyer les soins aux malades en phase critique, notamment dans les unités de soins intensifs, les services de chirurgie et les services des urgences.

Cela permettra, d'une part, d'accroître la capacité des unités de soins intensifs et ainsi de mieux lutter contre la quatrième vague de COVID-19 et, d'autre part, de renforcer les services de chirurgie pour absorber l'arriéré d'interventions qui y sévit.

Augmenter la capacité grâce au Programme d'engagement communautaire pour le personnel infirmier

Dans le cadre du Programme d'engagement communautaire pour le personnel infirmier, l'Ontario ajoute 420 infirmières autorisées pour travailler dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée et les organismes de soins à domicile et en milieu communautaire qui en ont le plus besoin dans la province.

Créer des possibilités de perfectionnement grâce au programme de formation relais de WeRPN

L'Ontario ajoute 900 infirmières autorisées et 700 infirmières auxiliaires autorisées dans le cadre du programme de formation relais de WeRPN. Ce programme augmentera la capacité infirmière du secteur des soins à domicile et en milieu communautaire en permettant aux préposées aux services de soutien à la personne de se perfectionner pour devenir infirmières auxiliaires autorisées et aux infirmières auxiliaires autorisées de se perfectionner pour devenir infirmières autorisées.

Augmentation du nombre d'inscriptions aux programmes de formation en soins infirmiers

L'Ontario élargit les programmes d'études universitaires et collégiales en soins infirmiers en acceptant un complément de 1 000 inscriptions aux programmes de formation d'infirmière autorisée et de 1 500 inscriptions aux programmes de formation d'infirmière auxiliaire. Ces personnes devraient obtenir leur diplôme d'ici 2026, ce qui contribuera à soutenir le système de soins de santé et à en assurer la pérennité.

Recruter et former plus de préposés aux services de soutien à la personne

La province recrute davantage de préposés aux services de soutien à la personne pour le secteur des soins de santé. Elle débloque du financement pour en former 8 000 d'ici 2022-2023 et combler la pénurie. De plus, en septembre 2020, le gouvernement a lancé le Programme d'obligation de service pour les préposés aux services de soutien à la personne en versant une aide financière ponctuelle de 10 millions de dollars pour recruter 2 000 préposés aux services de soutien à la personne de plus dans les foyers de soins de longue durée et les organismes de soins à domicile et en milieu communautaire. L'Ontario verse aux préposés aux services de soutien à la personne nouvellement diplômés une aide financière de 5 000 \$ en contrepartie de laquelle ils s'engagent à travailler pendant six mois au service d'un employeur du secteur des soins de longue durée ou du secteur des soins à domicile et en milieu communautaire.

Ces investissements se greffent aux initiatives déjà en place, pour que la population de l'Ontario ait accès à des services de santé de qualité.

Augmenter le soutien à l'éducation pour le personnel infirmier et d'autres fournisseurs de soins de santé

Le programme Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers offre à plus de 600 infirmières nouvellement diplômées un emploi à temps plein temporaire pour favoriser leur transition vers l'emploi à temps plein. D'ici la fin de 2021-2022, un complément de 400 nouvelles infirmières diplômées travaillera en milieu de soins actifs pour appuyer le plan ontarien de reprise des services de chirurgie et assurer la présence du personnel nécessaire dans le secteur des soins de longue durée.

Le Programme élargi d'externat offre aux étudiantes et aux étudiants des possibilités de formation qui leur permettent de travailler en milieu hospitalier en tant que fournisseurs de soins de santé non réglementés tout en continuant leurs études. En 2021-2022, l'Ontario ajoute plus de 7 000 places dans le Programme élargi d'externat pour permettre la participation des étudiantes et des étudiants en sciences infirmières, en inhalothérapie, en médecine, en sciences paramédicales, en ergothérapie et en physiothérapie. Dorénavant, les infirmières formées à l'étranger sont également invitées à participer à ce programme.

L'ajout de ce complément de personnel infirmier, de préposés aux services de soutien à la personne et de fournisseurs de soins de santé créera une capacité dont notre système de santé a grandement besoin et s'inscrit dans l'engagement du gouvernement à fournir les meilleurs soins possibles à la population de l'Ontario.

Embaucher plus d'infirmières praticiennes pour les foyers de soins de longue durée

Dans le cadre du Plan ontarien relatif aux effectifs des foyers de soins de longue durée, l'Ontario améliore la qualité des soins dans le secteur des soins de longue durée. Comme il était annoncé dans le budget de 2021, l'Ontario investit 4,9 milliards de dollars sur quatre ans pour augmenter le nombre d'heures de soins directs à quatre heures par jour par résident de foyer de soins de longue durée et recrute plus de 27 000 nouveaux travailleurs, dont des préposés aux services de soutien à la personne et des infirmières, pour veiller à ce que nos proches reçoivent les soins de la meilleure qualité au Canada.

La province donne suite aux recommandations de la Commission d'enquête sur la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée et rehausse la qualité des soins aux résidents en augmentant les effectifs. L'Ontario investit une somme supplémentaire de 57,6 millions de dollars, à compter de 2022-2023, pour embaucher 225 infirmières praticiennes dans le secteur des soins de longue durée et propose des mesures d'encouragement adaptées pour aider à les maintenir en poste. Les infirmières praticiennes possèdent une formation solide ainsi qu'une vaste expérience et cumulent la connaissance des soins infirmiers spécialisés ainsi qu'une compréhension approfondie de la gestion de la santé, de la promotion de la santé et du traitement des maladies. Ce nouvel investissement de l'Ontario augmentera le nombre d'infirmières praticiennes et aidera à assurer à nos proches des soins sécuritaires et de qualité.

L'augmentation du nombre d'infirmières praticiennes est un élément clé de l'engagement du gouvernement à constituer une main-d'œuvre compétente et à améliorer la qualité des soins et le leadership dans ce secteur, conformément à son Plan relatif aux effectifs des foyers de soins de longue durée.

Élargir les soins à domicile pour l'intervention contre la COVID-19 et la relance

Les soins à domicile et en milieu communautaire servent à garder les gens en bonne santé, chez eux, là où ils veulent vivre, et jouent un rôle important dans la vie de quelque 700 000 familles chaque année. Ils préviennent l'admission inutile à l'hôpital et en foyer de soins de longue durée et abrègent les séjours hospitaliers, ce qui permet de garder les hôpitaux et les foyers de soins de longue durée pour ceux qui en ont le plus besoin.

C'est ce qui porte le gouvernement à investir 548,5 millions de dollars supplémentaires sur trois ans dans le secteur des soins à domicile et en milieu communautaire. Cet investissement élargira les services de soins à domicile, permettra d'embaucher plus de personnel, notamment des préposés aux services de soutien à la personne, et reliera les patients aux services dont ils ont besoin.

Sur une base annuelle, ce financement aiderait approximativement jusqu'à 28 000 patients en convalescence après une intervention chirurgicale et jusqu'à 21 000 patients présentant des affections complexes en leur offrant :

- 739 000 visites d'infirmières;
- 157 000 heures de soins infirmiers;
- 117 000 visites de physiothérapeute, d'ergothérapeute ou d'orthophoniste;
- 2 118 000 heures de services de soutien à la personne;
- 236 000 heures de visites liées à d'autres types de soins à domicile.

Cet investissement permettra aux patients de rentrer chez eux pour leur convalescence après une intervention chirurgicale ou de recevoir des soins à domicile s'ils présentent des affections complexes. De plus, il aidera à faire en sorte que les lits d'hôpital restent à la disposition des personnes qui en ont le plus besoin.

Protéger les personnes âgées

Redresser les soins de longue durée

Pendant des années, les précédents gouvernements ont négligé les soins de longue durée. La pandémie a mis au jour des faiblesses qui ont fragilisé les résidents, leurs familles, les aidants naturels et le personnel. La province redresse les soins de longue durée pour que chaque résident ait la meilleure qualité de vie possible.

Le plan provincial de redressement des soins de longue durée comprend les trois priorités suivantes :

- **Améliorer le personnel et les soins** : en offrant des possibilités de formation à des milliers de nouveaux préposés aux services de soutien à la personne ainsi qu'une aide financière pour embaucher des infirmières, des infirmières praticiennes et des préposés aux services de soutien à la personne.
- **Protéger les résidents en rehaussant la responsabilité, la mise en application des normes et la transparence** : en investissant 72,3 millions de dollars sur trois ans pour améliorer la capacité de mise en application des normes et doubler le nombre d'inspectrices et d'inspecteurs d'ici 2022-2023.
- **Bâtir des foyers modernes, sécuritaires et confortables pour nos aînés** : en réalisant des progrès importants au titre de l'engagement concernant l'aménagement de 30 000 nouveaux lits de soins de longue durée, en chiffres nets, d'ici 2028, ainsi que la rénovation de quelque 28 000 lits existants pour les rendre conformes aux normes actuelles, grâce à un nouvel investissement de 3,7 milliards de dollars qui est prévu à compter de 2024-2025.

Améliorer la qualité et la responsabilité dans les foyers de soins de longue durée

L'Ontario prend les mesures nécessaires et opportunes pour protéger les résidents des foyers de soins de longue durée de la province. Celles-ci comprennent des investissements et des améliorations continues dans la dotation en personnel et la responsabilité, pour aider à offrir à chaque résident la meilleure qualité de vie possible, grâce à des soins sécuritaires et de qualité. Ces mesures permettent de donner suite à certaines recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée en rehaussant la responsabilité, l'application des normes et la transparence publique.

Rehausser la surveillance des foyers de soins de longue durée

La pandémie a mis en évidence des difficultés systémiques de longue date attribuables à des décennies de négligence. Pour éliminer ces difficultés, le gouvernement investit 72,3 millions de dollars sur trois ans pour accroître la capacité d'application des normes, notamment en embauchant 156 inspectrices et inspecteurs supplémentaires d'ici 2022-2023. Cette mesure vient doubler l'effectif provincial et vaudra à l'Ontario le meilleur ratio inspecteur-foyer de soins de longue durée au Canada.

L'ajout de cet effectif viendra redorer la confiance des familles et des résidents, qui verront les foyers de soins de longue durée tenus de rendre des comptes.

Améliorer la communication des renseignements pour la transition entre les soins de longue durée et les hôpitaux

Les données et les renseignements sur la santé dans le secteur des soins de longue durée et le secteur hospitalier ont de tout temps été cloisonnés, d'où des réadmissions coûteuses lorsque des patients sont transférés de l'un à l'autre de ces secteurs.

Le gouvernement investit 22 millions de dollars sur trois ans afin de mettre en œuvre une technologie élaborée en Ontario qui intégrera les renseignements cliniques des hôpitaux et ceux du secteur des soins de longue durée pour simplifier les réadmissions, communiquer les renseignements aux familles et veiller à ce que les personnes âgées vulnérables reçoivent les soins de la meilleure qualité possible. Cette initiative fait suite aux recommandations formulées dans le rapport de la Commission ontarienne d'enquête sur la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée pour assurer un continuum de soins coordonné qui inclut tous les foyers.

Aider les personnes âgées à rester chez elles en toute sécurité

La plupart des personnes âgées préféreraient vieillir chez elles, entourées de leurs souvenirs et de leurs proches. Pour leur accorder cela, le gouvernement a prévu le crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile à titre temporaire pour l'année d'imposition 2021 dans le budget de 2020.

Pour aider les personnes âgées qui pourraient entreprendre de plus importantes rénovations afin de rendre leur domicile plus sécuritaire en vieillissant, ou pour aider celles qui n'ont peut-être pas utilisé le crédit en 2021 (par exemple en raison de préoccupations liées à la pandémie), le gouvernement propose d'étendre ce crédit à l'année d'imposition 2022.

En 2022, la valeur du crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile représenterait 25 % des dépenses admissibles engagées pour la résidence principale d'une personne âgée en Ontario, jusqu'à concurrence de 10 000 \$. Le crédit maximal serait de 2 500 \$ pour l'année.

Les dépenses admissibles comprendraient, par exemple, les rénovations effectuées pour permettre l'occupation d'un rez-de-chaussée ou d'un logement secondaire par un aîné, des barres d'appui et d'autres équipements utiles autour de la toilette, de la baignoire et de la douche, des rampes d'accès pour fauteuils roulants, des monte-escalier et des ascenseurs pour fauteuils roulants, ainsi que des revêtements de sol antidérapants.

L'application du crédit à l'année 2022 fournirait une aide approximative de 35 millions de dollars à quelque 32 000 personnes, soit 1 100 \$ en moyenne, sous forme de prestations pouvant atteindre 2 500 \$ au maximum.

Pour de plus amples renseignements, voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*.

Améliorer l'accès aux services dentaires

Les personnes âgées à faible revenu méritent l'accès à des soins dentaires de qualité. Le Programme de soins dentaires pour les aînés a été annoncé dans le budget de 2019 et est doté d'un financement annuel approximatif de 90 millions de dollars pour fournir des soins dentaires de qualité aux personnes âgées.

Les personnes âgées admissibles ont 65 ans ou plus et touchent un revenu annuel net de 22 200 \$ ou moins, ou un revenu annuel net combiné de 37 100 \$ ou moins dans le cas d'un couple, et n'ont pas de régime de soins dentaires. Ces personnes âgées peuvent accéder aux services dentaires fournis par les bureaux de santé publique, ainsi que par les centres de santé communautaire et les centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones participants.

Outre les obstacles préexistants tels que les contraintes géographiques, la pandémie de COVID-19 a réduit l'accès opportun aux services dentaires pour les personnes âgées, ce qui a prolongé les temps d'attente pour les interventions non urgentes dans certaines régions. Dans le cadre de la prochaine mesure qu'il entend prendre pour élargir ce service, le gouvernement prévoit l'injection de 17 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour offrir un meilleur accès aux services dentaires aux personnes âgées admissibles de l'Ontario. Cet investissement permettra de servir jusqu'à 35 000 aînés admissibles de plus. Un tel financement permettrait d'ouvrir de nouvelles cliniques dentaires et d'en rénover d'autres, et de faire l'acquisition d'autobus supplémentaires pour la prestation de services dentaires mobiles aux personnes âgées inscrites au Programme ontarien de soins dentaires pour les aînés.

Protéger la population

Faire fond sur les investissements dans la santé mentale et la lutte contre les dépendances

La santé mentale, c'est la santé. Les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale méritent l'accès au traitement et aux soins dont elles ont besoin. La COVID-19 a intensifié la nécessité d'offrir des mesures et des services de soutien en santé mentale et s'ajoute aux motifs qui portent le gouvernement à réaliser un investissement historique de 3,8 milliards de dollars sur 10 ans afin que les gens puissent accéder aux soins dont ils ont besoin.

Ainsi qu'il a été démontré clairement durant la pandémie, par exemple, trop de collectivités et de familles ontariennes ont subi de plein fouet les douloureuses répercussions de la dépendance aux opioïdes. Pour pallier ce problème, le gouvernement a consacré 32,7 millions de dollars à des mesures et à des services de soutien ciblés pour lutter contre les dépendances, notamment aux traitements contre la dépendance aux opioïdes. Ce financement aidera à améliorer l'accès à des services de lutte contre les dépendances et à combler le manque criant de mesures de soutien dans la chaîne des soins.

Prenons également, à titre d'exemple, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les enfants d'âge scolaire. C'est ce qui motive la province à consacrer plus de 80 millions de dollars à la santé mentale des élèves durant l'année scolaire 2021-2022. Ce financement permettra l'embauche de plus de 1 000 travailleuses et travailleurs en santé mentale.

Appuyer la santé mentale des travailleuses et des travailleurs de la santé

La pandémie de COVID-19 a eu d'importantes répercussions sur la santé mentale des travailleuses et des travailleurs de la santé de première ligne, qui ont affirmé en majorité que leur santé mentale s'était dégradée depuis le début de la pandémie de COVID-19. Ils ont besoin d'aide, maintenant plus que jamais.

C'est pourquoi le gouvernement investit 12,4 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, pour maintenir l'accès rapide aux services existants et élargis de soutien à la santé mentale et à la lutte contre les dépendances pour les travailleuses et travailleurs de la santé et des soins de longue durée de la province. Les possibilités de traitement comprennent une psychothérapie individuelle et des ateliers offerts par différents partenaires, dont l'Association canadienne pour la santé mentale (division de l'Ontario), l'Ontario Psychological Association et cinq hôpitaux. Ce financement permettra d'offrir des évaluations des besoins, un soutien des pairs en ligne, une formation sur la santé mentale en milieu de travail et des services d'intervention dans certains hôpitaux pour aider le personnel de première ligne dont la santé mentale a été touchée par le stress professionnel subi au travail.

En prenant de telles mesures, le gouvernement suit les recommandations faites dans le rapport de la Commission ontarienne d'enquête sur la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée pour veiller à ce que le personnel des soins de longue durée reçoive le soutien dont il a besoin en matière de santé mentale.

Cet investissement aidera les travailleurs de la santé et des soins de longue durée à continuer de fournir des soins et des services de qualité aux patients ainsi qu'aux résidents de foyers de soins de longue durée.

Appuyer la santé mentale des étudiantes et des étudiants de niveau postsecondaire

La pandémie de COVID-19 a accru les tensions exercées sur les services de santé mentale pour les étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire. S'appuyant sur les investissements records qu'il annonçait dans le budget de 2021 pour lever les difficultés liées à la santé mentale et aux dépendances, le gouvernement investit un montant supplémentaire de 8,7 millions de dollars, soit 27,9 millions de dollars au total, en 2021-2022, pour augmenter les services de soutien à la santé mentale dans les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario. Ce financement répondra au besoin accru des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario et comprend un nouveau volet pour les établissements autochtones, l'Université de l'Ontario français et l'École de médecine du Nord de l'Ontario.

Appuyer la santé mentale et le bien-être des enfants et des jeunes présentant des troubles de l'alimentation

Durant la pandémie de COVID-19, les hôpitaux de l'Ontario ont vu une poussée soudaine des troubles de l'alimentation graves chez les enfants et les jeunes en raison d'un isolement plus profond, de la perturbation de la vie scolaire, de l'exposition aux réseaux sociaux, d'habitudes alimentaires malsaines causées par le stress, ainsi que du manque d'exercice.

C'est ce qui conduit le gouvernement à investir 8,1 millions de dollars, en 2021-2022, pour répondre à une demande accrue de services favorisant la prestation de soins spécialisés aux enfants et aux jeunes présentant des troubles de l'alimentation. De plus, dans le cadre du projet provincial Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances, le budget de 2021 prévoyait 175 millions de dollars, en 2021-2022, pour élargir et améliorer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Cela comprend 11 millions de dollars pour intégrer, dans la chaîne des soins, des services et des mesures de soutien aux personnes présentant des troubles de l'alimentation, notamment des services intensifs, communautaires, de consultations externes et d'intervention rapide.

Offrir un soutien additionnel aux maisons de retraite

Le personnel des maisons de retraite agréées de l'Ontario a travaillé sans relâche pour enrayer la propagation de la COVID-19 et assurer la sécurité de quelque 65 000 résidents qui vivent dans ces établissements.

Pour offrir à ces résidents un milieu de vie sécuritaire et accueillant, l'Ontario a investi plus de 153 millions de dollars depuis le début de la pandémie de COVID-19. Il s'agit, entre autres, d'un financement visant le maintien en poste et le recrutement de personnel, la prévention et le contrôle des infections, ainsi que d'autres mesures d'urgence liées à la COVID-19.

L'Ontario fait fond sur cet investissement et débloque un montant supplémentaire de 11 millions de dollars en 2021-2022 pour aider à maintenir la sécurité des résidents durant la pandémie. Ce montant comprend 8 millions de dollars pour assurer la présence du personnel nécessaire pour servir les résidents des maisons de retraite durant les éclosions de COVID-19 et 3 millions de dollars pour des équipes de soutien sur place et mobiles qui permettront de renforcer la capacité de ces établissements à circonscrire les éclosions.

Assurer la sécurité des écoles

L'Ontario consacre plus de 1,6 milliard de dollars à des ressources, pour cette année scolaire, afin de protéger les élèves et le personnel contre la COVID-19.

Ces investissements comprennent l'octroi d'un montant maximal de 450 millions de dollars pour l'acquisition d'équipement de protection individuelle, ainsi que de fournitures et d'autres articles indispensables, 86 millions de dollars pour des infirmières préposées aux écoles dans les bureaux de santé publique et pour les tests de dépistage, ainsi que 66 millions de dollars pour des protocoles de nettoyage plus rigoureux et d'autres mesures de santé et de sécurité dans les transports scolaires. De plus, la province affecte 59 millions de dollars en aide continue pour l'éducation de l'enfance en difficulté, la santé mentale, le bien-être et l'équité, ainsi qu'un financement supplémentaire de 35 millions de dollars pour la technologie telle que des appareils pour les élèves et une aide à la connectivité pour la technologie de l'apprentissage à distance. Les autres ressources proposées représentent au total 941 millions de dollars, dont un financement pour du personnel temporaire, les opérations scolaires, la reprise et le renouvellement de l'apprentissage, ainsi qu'un accès amélioré aux réserves des conseils scolaires.

L'Ontario a également prévu plus de 600 millions de dollars pour améliorer les systèmes de ventilation et de filtration dans les écoles, dont 450 millions de dollars provenant du volet « infrastructure pour la résilience à la COVID-19 » du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada. Ces investissements ont permis l'installation de plus de 70 000 filtres autonomes HEPA et d'autres appareils de ventilation. Les autres mesures améliorées dans les écoles de l'Ontario comprennent le fonctionnement des systèmes de ventilation pendant de plus longues périodes et l'utilisation de filtres de plus haute qualité.

La province maintient un investissement de 1,4 milliard de dollars durant l'année scolaire 2021-2022 pour l'entretien et le renouvellement des installations scolaires, notamment les fenêtres et les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation. En continuant d'investir dans l'infrastructure scolaire, le gouvernement maintient la sécurité des élèves et du personnel dans les salles de classe de l'Ontario.

Protéger les populations les plus vulnérables contre la COVID-19

Au moment où la province poursuit son intervention contre la pandémie de COVID-19, le gouvernement prend des mesures supplémentaires pour protéger les populations les plus vulnérables de l'Ontario et assurer la sécurité des personnes vivant en milieu collectif, notamment dans les foyers pour adultes ayant une déficience intellectuelle, les refuges, les milieux résidentiels pour enfants, les établissements de justice pour la jeunesse et les établissements offrant des programmes résidentiels pour les Autochtones.

Après des investissements de 131 millions de dollars, le gouvernement de l'Ontario consacre une aide supplémentaire de 8,9 millions de dollars à la lutte contre la COVID-19 dans les milieux de soins collectifs, en 2021-2022, pour assurer la sécurité des personnes les plus vulnérables de la province et de celles qui s'en occupent. Ce financement aidera à fournir un soutien tel que de l'équipement de protection individuelle, des mesures de prévention et de contrôle des infections et des filtres HEPA pour améliorer la ventilation. Ce soutien aidera à réduire la transmission du virus et permettra aux résidents et au personnel d'être mieux protégés contre la COVID-19.

Célébrer l'esprit d'entraide de l'Ontario

Durant la pandémie, on a pu voir l'esprit d'entraide de l'Ontario à l'œuvre. Nous avons eu la chance de voir des gens de tous les horizons se mobiliser afin de soutenir leurs collectivités, ainsi que leurs membres les plus vulnérables. Cet esprit d'entraide est l'une de nos ressources les plus précieuses. C'est pourquoi le gouvernement de l'Ontario investira 1,6 million de dollars sur trois ans pour créer une banque diversifiée de bénévoles compétents qui seront présélectionnés et formés pour intervenir en situation d'urgence. Cette initiative, qui se greffe aux travaux déjà entrepris par les municipalités, les organisations non gouvernementales et les communautés des Premières Nations, offrira aux bénévoles la possibilité d'utiliser leurs talents et leur expérience afin de soutenir leurs concitoyens et de mieux pouvoir prêter main-forte dans les moments difficiles. La province s'efforcera également de cerner les occasions de soutenir le secteur caritatif et d'accroître son impact sur la population.

Soutenir la population grâce au Fonds de secours pour les services sociaux

Le Fonds de secours pour les services sociaux de l'Ontario contribue à protéger la santé et la sécurité des personnes les plus vulnérables de la province durant la pandémie de COVID-19. Depuis 2020-2021, le gouvernement de l'Ontario a fourni une aide de plus de 1 milliard de dollars aux gestionnaires des services municipaux et aux partenaires des programmes à l'intention des Autochtones pour répondre immédiatement à l'augmentation des cas de COVID-19



dans les refuges et assurer la continuité de l'aide indispensable aux ménages vulnérables, notamment les banques alimentaires, les programmes d'aide au loyer, la protection des résidents et du personnel des refuges pour sans-abri et la création de solutions de logement à long terme. En Ontario, cela représente l'un des plus grands investissements jamais réalisés dans le logement communautaire.

Protéger la population contre le racisme systémique et la haine

Pour lutter contre le racisme systémique et la haine, la province octroie près de 10 millions de dollars sur deux ans dans le cadre d'initiatives nouvelles et améliorées. Cet octroi permettra, entre autres, de doubler les investissements dans le Programme de subventions pour la lutte contre le racisme et la haine et de lancer une nouvelle subvention pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones (subvention SERA) qui apportera une aide de 5 millions de dollars aux femmes entrepreneures, aux Autochtones, aux Noirs et à d'autres personnes racisées. Pris ensemble, ces fonds permettront aux Autochtones, aux Noirs et aux autres personnes racisées dans les entreprises, les lieux de travail et les communautés de bénéficier d'un soutien afin de surmonter les obstacles auxquels ils font face et de pouvoir contribuer à l'économie.

Le gouvernement applique une tolérance zéro à l'égard de la haine et de la discrimination de toute sorte et prend des mesures concrètes pour s'attaquer aux causes profondes du racisme et du harcèlement dans les collectivités et les milieux de travail de la province, y compris la fonction publique de l'Ontario.

Comptant plus de 60 000 fonctionnaires, la fonction publique de l'Ontario est l'un des employeurs les plus importants de la province. Alors que la société prend conscience d'injustices commises dans le passé et du racisme systémique, il est important de montrer l'exemple. C'est pourquoi le gouvernement investit 8,8 millions de dollars sur trois ans pour diriger et appuyer les démarches visant à créer un milieu de travail équitable, antiraciste et accessible. La création d'une équipe spéciale axée sur les Noirs et les Autochtones sera l'élément clé de cette initiative.

Enquêter sur les lieux de sépulture des pensionnats autochtones

Partout au Canada, plus de 150 000 enfants autochtones ont été enlevés de force à leur famille et à leur communauté et envoyés dans des pensionnats autochtones entre 1870 et 1996. Il y a eu, au total, 18 pensionnats autochtones en Ontario. Il est important que les Ontariennes et Ontariens continuent à approfondir leur connaissance de l'héritage laissé par les pensionnats autochtones afin de soutenir une véritable réconciliation.

L'Ontario collabore avec les dirigeants autochtones et octroie un montant additionnel de 10 millions à compter de 2021-2022, portant l'investissement total à 20 millions de dollars sur trois ans, pour appuyer la localisation, la protection et la commémoration des lieux de sépulture des pensionnats autochtones dans la province, ainsi que les enquêtes s'y rapportant. De plus, le gouvernement annulera pendant trois ans, à compter de 2021-2022, les frais pour la recherche d'actes de décès et l'obtention de certificats de décès d'enfants autochtones ayant fréquenté ces pensionnats et étendra l'annulation des frais aux survivants des pensionnats et à leur famille qui souhaitent reprendre leur nom traditionnel.

L'Ontario veillera également à ce que les survivants des pensionnats, leur famille et les communautés autochtones aient accès à des mesures de soutien en santé mentale qui sont adaptées à leur culture et tiennent compte des traumatismes qu'ils ont vécus.

Protéger l'environnement pour les générations futures

Ayant en tête le bien-être des générations actuelles et futures, l'Ontario est en mode action afin de protéger l'environnement et de s'attaquer au changement climatique. Un large éventail de mesures est en place pour assurer la santé des collectivités dans la province, tout en soutenant la croissance économique et en protégeant l'air, les terres et les eaux de l'Ontario.

Cela comprend l'aide fournie pour le financement d'initiatives de transport en commun, d'infrastructures résistantes aux conditions météorologiques extrêmes et de projets d'efficacité énergétique et de conservation par le biais des Obligations vertes de l'Ontario. En outre, le gouvernement développe la ceinture de verdure afin de contribuer à atténuer le changement climatique et à renforcer notre résilience face à ce changement, tout en protégeant l'environnement, les eaux souterraines et les ressources agricoles de l'Ontario. De plus, le gouvernement finance en partie les contrats de production d'énergie renouvelable non hydroélectrique, de sorte qu'en 2019, 94 % de l'électricité de l'Ontario était produite à partir de sources sans émission de carbone.

Obtenir le soutien nécessaire pour le secteur des soins de santé

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les pressions qui pesaient déjà sur les systèmes de santé provinciaux et territoriaux, démontrant la nécessité d'un soutien financier accru de la part du gouvernement fédéral. L'Ontario applaudit l'engagement du gouvernement fédéral à travailler avec les provinces et les territoires pour soutenir des priorités comme les soins de longue durée, la santé mentale et la lutte contre les dépendances, ainsi que la mise en place de systèmes de vérification des vaccins. À l'heure actuelle, il est plus important que jamais de solidifier le réseau de la santé.

L'Ontario soutient que c'est par l'entremise du Transfert canadien en matière de santé que le gouvernement fédéral est le mieux en mesure de prêter main-forte aux provinces et aux territoires dans leurs efforts en vue d'améliorer leurs systèmes de santé, y compris les soins de longue durée et les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

En 2021-2022, le gouvernement de l'Ontario prévoit injecter 69,9 milliards de dollars dans le secteur de la santé afin de couvrir les dépenses de base et 5,2 milliards de dollars supplémentaires pour l'intervention sanitaire dédiée à la COVID-19, ce qui correspond à environ 40 % du budget provincial. Le soutien fédéral fourni par le biais du Transfert canadien en matière de santé devrait atteindre 16,7 milliards de dollars en 2021-2022, soit environ 22 % de ces coûts. Lors de l'instauration du régime d'assurance-maladie, les provinces et le gouvernement fédéral partageaient les coûts à parts égales. Il y a lieu de rééquilibrer le financement des soins de santé au Canada et de revenir à cette vision d'origine pour refléter les demandes actuelles. Les effets de la COVID-19 ont mis encore plus en évidence la nécessité pour le gouvernement fédéral d'agir de toute urgence pour alléger les pressions exercées sur le système de santé provincial.

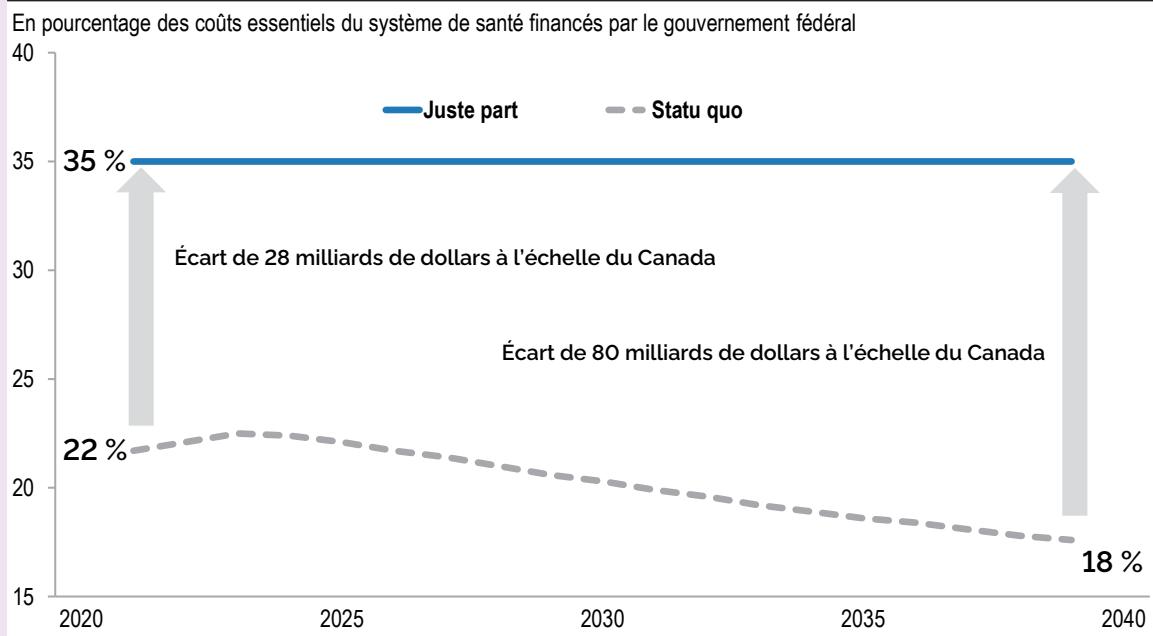
Il est prévu que la part des dépenses totales en santé des provinces et des territoires assumée par le gouvernement fédéral diminuera pour passer de 22 % en 2021-2022 à moins de 18 % d'ici 2040. Si le gouvernement fédéral n'augmente pas sa part du financement de la santé et ne maintient pas cette part avec une indexation annuelle minimale de 5 %, cela entraverait gravement la capacité de l'Ontario à faire face aux pressions exercées sur son système de santé.

Pour remédier à cette iniquité, l'Ontario ainsi que les premiers ministres de l'ensemble des autres provinces et des territoires ont demandé au gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du Conseil de la fédération, d'augmenter immédiatement le Transfert canadien en matière de santé afin de couvrir au moins 35 % des coûts des soins de santé provinciaux et territoriaux. Ce financement permettrait à l'Ontario de continuer à répondre aux besoins cruciaux en santé, notamment dans les hôpitaux, pour les services de médecins, les soins de longue durée, les soins à domicile et en milieu communautaire, la santé mentale et la lutte contre les dépendances, ainsi qu'à réduire les arriérés en chirurgie qui se sont accumulés pendant la pandémie, sans devoir enlever des ressources à d'autres secteurs provinciaux importants.

Graphique 1.2

Une juste part du gouvernement fédéral ou le statu quo

En mars 2021, le Conseil de la fédération a publié un rapport sur l'écart grandissant entre le statu quo du Transfert canadien en matière de santé et une juste part du gouvernement fédéral.



Sources : Estimations des coûts de santé provinciaux et territoriaux et statu quo du Transfert canadien en matière de santé (TCS) issus du rapport des ministres des Finances des provinces et des territoires soumis au Conseil de la fédération et intitulé *Augmenter le Transfert canadien en matière de santé contribuera à rendre la situation financière des provinces et territoires plus viable à long terme* (4 mars 2021); et calculs du ministère des Finances de l'Ontario.

Section B : Bâtir l'Ontario

Introduction

La prospérité de demain repose sur les chantiers qui sont lancés aujourd’hui. Le gouvernement bâtit l’avenir de l’Ontario en mettant en chantier des projets d’autoroutes, d’hôpitaux, de logements et d’Internet haute vitesse dans les collectivités partout dans la province. Voilà comment l’Ontario créera les conditions d’une croissance à long terme.

Le gouvernement bâtit l’Ontario.

Faits saillants

Soutenir le Programme des routes provinciales

- Pour construire des routes et des ponts, étendre et restaurer le réseau routier de l’Ontario, créer des emplois et stimuler la croissance économique, le gouvernement a investi environ 2,6 milliards de dollars dans le Programme des routes provinciales pour 2021-2022, lequel comprend plus de 580 projets de construction, d’expansion et de réfection. Dans le cadre du Programme des routes, le gouvernement a promis du financement pour construire et avancer le projet de contournement de Bradford et celui de l’autoroute 413.

Développer le Cercle de feu

- Travaillant en partenariat avec les collectivités du Nord et les communautés des Premières Nations pour créer des emplois, mettre à profit des minéraux essentiels et favoriser le bien-être économique dans le Nord de l’Ontario, la province s’est engagée à verser près de 1 milliard de dollars afin de soutenir la planification et la construction d’un réseau routier toutes saisons et d’autres projets qui offriront une voie vers la prospérité aux communautés éloignées des Premières Nations vivant dans le Grand Nord. Le gouvernement du Canada doit en faire plus et consentir un investissement équivalent à celui de l’Ontario dans ce projet crucial.

Construire des infrastructures communautaires

- L’Ontario répond au besoin exprimé par les municipalités en doublant son investissement annuel dans le Fonds ontarien pour l’infrastructure communautaire. Cet investissement supplémentaire pluriannuel de 1 milliard de dollars portera le financement total à près de 2 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, ce qui assurera le climat de certitude et la prévisibilité nécessaires pour que 424 collectivités de petite taille, rurales et du Nord puissent construire et réparer des routes, des ponts, ainsi que des infrastructures d’approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.

Aménager plus de lits de soins de longue durée

- Pour remédier à des décennies de négligence et aider les personnes en attente d'une place en foyer de soins de longue durée, l'Ontario prévoit investir 3,7 milliards de dollars supplémentaires, à compter de 2024-2025, afin d'aménager 10 000 lits de plus, en chiffres nets, dans ce secteur et de mettre à niveau plus de 12 000 lits existants pour les rendre conformes aux normes actuelles. L'investissement totaliserait ainsi 6,4 milliards de dollars depuis le printemps 2019 – un investissement record qui entraînera la création de plus de 30 000 nouveaux lits, en chiffres nets, d'ici 2028 et la rénovation d'environ 28 000 lits de soins de longue durée dans l'ensemble de la province afin d'assurer des soins aux résidents dans le respect de leur dignité.

Bâtir des infrastructures hospitalières

- Pour faire face aux pressions à la hausse sur le système de santé, l'Ontario investit 30,2 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour construire, agrandir et améliorer des hôpitaux, un engagement historique pour veiller à ce que les gens reçoivent les soins dont ils ont besoin dans leur collectivité.

Bâtir pour renforcer les réseaux de transport en commun et les systèmes de transport

- Pour réaliser le plus important projet d'expansion de métro de toute l'histoire canadienne, l'Ontario investit dans un plan de 28,5 milliards de dollars, lequel comprend la toute nouvelle ligne Ontario, le prolongement de la ligne de métro vers Scarborough avec l'ajout de trois stations, le prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord pour assurer une liaison avec la région de York et le prolongement vers l'ouest de la ligne de train léger sur rail Eglinton Crosstown.
- Pour avancer le projet de train léger sur rail (TLR) de Hamilton, l'Ontario investit 1,7 milliard de dollars sur un total de 3,4 milliards de dollars afin de soutenir cette initiative prête à être mise en œuvre, ce qui créera des milliers d'emplois.

Bâtir des écoles et créer des places en garderie

- Pour veiller à la réussite à long terme des élèves, le gouvernement investit environ 14 milliards de dollars en subventions d'immobilisations sur 10 ans pour construire plus d'écoles, améliorer celles déjà en place et appuyer des projets liés à l'éducation. Cet investissement comprend 1,4 milliard de dollars pour l'année scolaire 2021-2022 pour financer la réparation et la rénovation des écoles, notamment pour améliorer les systèmes de ventilation.
- Le gouvernement investit jusqu'à 1 milliard de dollars sur cinq ans pour créer jusqu'à 30 000 places dans des services de garde agréés pour les familles et les collectivités dans l'ensemble de la province.

Élargir l'accès à Internet haute vitesse à toute la population

- Pour fournir à toutes les régions de l'Ontario l'accès à un réseau Internet haute vitesse abordable et fiable d'ici la fin de 2025, la province a prévu un investissement historique de près de 4 milliards de dollars sur six ans, ce qui comprend plus de 109 millions de dollars dans Telesat, une entreprise ontarienne. Ces fonds serviront à se doter d'un réseau de satellites sur orbite basse qui permettra d'offrir la large bande haute vitesse aux collectivités mal desservies ou non desservies.

Bâtir pour renforcer les réseaux de transport en commun et les systèmes de transport

Les investissements en infrastructure dans le cadre de projets d'expansion et de réfection routières, ainsi que dans les réseaux de transport en commun, dont de nouvelles stations et lignes de métro, l'expansion du système ferroviaire GO, le train léger sur rail de Hamilton et le service ferroviaire de passagers dans le Nord-Est, remettront l'Ontario sur la bonne voie. Ces projets créeront de bons emplois, veilleront à ce que les collectivités soient mieux reliées par la route et les transports en commun et permettront une forte reprise économique dans chaque région de la province.

La population de l'Ontario a passé trop de temps aux prises avec le trafic, les embouteillages et les retards. La saturation du réseau routier coûte déjà 11 milliards de dollars par année en productivité perdue à la région du grand Toronto (RGT), augmente le coût de la vie et se répercute sur la qualité de vie de tous. Comme la population de la province croît, l'Ontario a besoin de nouvelles infrastructures pour permettre la circulation des personnes et des biens. C'est pourquoi le gouvernement continue de faire de nouveaux investissements dans le réseau de transport provincial. La province injecte 1,6 milliard de dollars de plus, au cours des six prochaines années, pour soutenir de grands projets de réfection de ponts et faire progresser les principaux projets d'agrandissement autoroutier, dont le contournement de Bradford et l'autoroute 413.

Construire l'autoroute 413

La région élargie du Golden Horseshoe, un des endroits affichant la plus forte croissance en Amérique du Nord, devrait attirer un million de nouveaux résidants tous les cinq ans, soit près de 15 millions d'ici 2051. Il est essentiel de répondre aux besoins en matière de transport dans la région élargie du Golden Horseshoe pour que l'économie soit compétitive. Si aucune mesure n'est prise, la croissance démographique prévue surchargerà l'infrastructure en place et fera augmenter le coût de la vie pour les familles.

Au mois d'août 2020, la province a confirmé son choix d'itinéraire pour un nouveau corridor d'autoroute et de transport en commun de la série 400 qui traversera les régions de York, de Peel et de Halton, lequel réduira la congestion routière et facilitera la circulation des personnes et des biens partout dans la province. Le couloir prolongera l'autoroute 400 à l'est jusqu'à l'échangeur des autoroutes 401 et 407 ETR Express Toll Route à l'ouest et comprendra une autoroute de quatre à six voies de la série 400, une infrastructure distincte pour les transports en commun et les stations de passagers, ainsi que des systèmes de transport intelligent et des aires de stationnement pour les camions. La conception préliminaire du choix d'itinéraire pour ce projet essentiel est entamée.

Soutenir les emplois et réduire le temps de navettement

Durant la phase de construction, l'autoroute 413 devrait soutenir jusqu'à 3 500 emplois chaque année tandis que le produit intérieur brut (PIB) réel annuel généré pourrait atteindre 350 millions de dollars. D'ici 2031, on prévoit qu'il y aura plus de 300 000 déplacements de navetteurs par jour dans ce couloir. Ce dernier permettra de réduire jusqu'à 30 minutes le temps de navettement et de procurer des avantages économiques à l'ensemble de la région.

Construire le contournement de Bradford

Comme le comté de Simcoe et la région de York devraient connaître une croissance démographique rapide au cours des 10 à 20 prochaines années, le besoin se fait sentir d'investir dans ce nouveau corridor pour réduire l'engorgement des routes locales dans l'axe est-ouest. C'est ce qui motive la province à s'engager à financer en totalité la construction du contournement de Bradford, une nouvelle autoroute de 16,2 km à quatre voies qui reliera les autoroutes 400 et 404 dans les villes de Bradford West Gwillimbury et East Gwillimbury.

Une mise à jour de l'étude portant sur la conception préliminaire et l'évaluation environnementale du projet est en cours et devrait être achevée d'ici décembre 2022. L'Ontario demeure résolu à veiller à ce que les impacts environnementaux soient évalués et atténués de manière ouverte et transparente, en conformité avec le processus simplifié de planification et d'évaluation. Les appels d'offres ont été lancés et la construction du pont à l'intersection de la route de comté 4 et du futur contournement de Bradford (phase préparatoire) devrait être amorcée à l'automne 2022 et prendre fin d'ici 2024. C'est une étape de plus vers la décongestion de la circulation pour les conducteurs — dont les agriculteurs qui dépendent des autoroutes pour apporter leurs produits dans les marchés.

Soutenir les emplois et réduire le temps de navettement

Le contournement de Bradford devrait soutenir, en moyenne, plus de 700 emplois par année durant sa construction et générer plus de 70 millions de dollars en PIB réel annuel. On prévoit que le temps de déplacement des automobilistes et des camions diminuera de plus de 60 % s'ils empruntent la nouvelle autoroute plutôt que les routes locales, ce qui leur permettra de gagner jusqu'à 35 minutes.

Investir dans l'infrastructure routière

L'Ontario a affecté environ 2,6 milliards de dollars en 2021-2022 à l'élargissement et à la réfection de routes et de ponts provinciaux, ce qui stimulera aussi la croissance économique. La province investit 474 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans afin d'entreprendre de grands et importants projets de réfection de ponts dans le Sud de l'Ontario, notamment :

- la reconstruction du pont d'étagement d'Essa Road sur l'autoroute 400 à Barrie;
 - le remplacement des « ponts dans le secteur Midtown » (pont de la rue Preston, pont de la rue Rochester, pont de la rue Booth, pont de l'avenue Bronson et pont de la rue Percy) sur l'autoroute 417 à Ottawa;
 - le remplacement des ponts de la rivière Grand sur l'autoroute 401 à Cambridge;
 - le remplacement du pont de l'échangeur routier Highbury sur l'autoroute 401, à London.
-

Construire des autoroutes

L'Ontario investit judicieusement dans les autoroutes, les routes et les ponts pour renforcer, restaurer et étendre son réseau routier. Le programme des routes de l'Ontario 2021 comprend de l'information sur plus de 580 projets d'expansion et de réfection qui sont soit en cours, soit à l'étape de la planification.

Graphique 1.3

Exemples de projets d'expansion et de réfection routières

Nord

- Améliorations de la route 17B à **Sault Ste. Marie**, dont 20 km d'asphaltage et des améliorations à l'intersection du chemin Syrette Lake.
- Élargissement de la route 17 de deux à quatre voies, de la **frontière Ontario-Manitoba** au chemin **Rush Bay** (15 km).
- Planification, conception préliminaire et évaluation environnementale en vue du prolongement de la route 652 jusqu'à la route 11 à **Cochrane**.
- Remplacement du pont tournant de Little Current sur la route 6 dans **Northeastern Manitoulin and the Islands**.

Sud-Ouest

- Réfection de l'autoroute 401, sur 4 km, et des ponts aux croisements de la voie ferrée du CN, de Pond Mills et de l'avenue Highbury à **London**.
- Réfection de l'autoroute 401, sur 10 km, de la route 32 dans le comté de Middlesex (chemin Putnam) à l'autoroute 19, et réparations de ponts aux croisements du chemin Putnam, du chemin Pigram et du chemin de fer du Canadien Pacifique près d'**Ingersoll**.
- Planification en prévision des futurs besoins liés au couloir, dont l'élargissement de l'autoroute 40 de deux à quatre voies, du chemin Indian jusqu'au nord de la rue Wellington, sur environ 7 km, la construction du pont ferroviaire du CN et la mise à niveau des feux de circulation aux intersections de la rue Wellington, de la rue Confederation et du chemin Plank dans la région de **Sarnia**.

Est

- Réfection de ponts dans le secteur Midtown de l'autoroute 417, y compris le remplacement rapide des ponts rue Booth, rue Percy, avenue Bronson, rue Rochester et rue Preston à **Ottawa**.
- Réfection de l'autoroute 417 et de ponceaux, sur 13 km, à **Prescott Russell**.
- Améliorations à l'intersection du chemin Calabogie et de la route 17 à **Renfrew**.
- Réfection de l'autoroute 401 sur 23 km, du chemin Carman au chemin Upper Canada, dans les **Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry**.

Centre

- Réfection et élargissement du QEW / Garden City Skyway à **St. Catharines**.
- Construction d'un nouvel échangeur sur la route 6 (Hanlon Expressway) entre la route Wellington 34 et le chemin Maitby pour la nouvelle autoroute à quatre voies de **Hamilton à Guelph** (contournement de Morriston).
- Réfection de l'autoroute 401, à **Toronto**, d'Avenue Road à l'avenue Warden, sur 10,5 km, ce qui comprend la réfection du viaduc à l'échangeur de la rue Leslie.
- Réfection de l'autoroute 401, de l'autoroute 427 à l'avenue Kipling, sur 3,6 km, et réfection des viaducs aux intersections du chemin Martin Grove et de la voie ferrée du CN à **Toronto**.

Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Soutien supplémentaire pour les réseaux de transport en commun municipaux

Un service de transport en commun fiable fait partie d'une base solide pour la croissance future. La province a joué un rôle de premier plan dans les négociations avec le gouvernement fédéral portant sur l'Accord sur la relance sécuritaire (ARS), qui a procuré plus de 7 milliards de dollars en espèces et en nature. À ce jour, la province, en partenariat avec le gouvernement fédéral, a débloqué plus de 2 milliards de dollars pour soutenir les réseaux de transport en commun municipaux qui se remettent de la pandémie de COVID-19. L'Ontario a versé 150 millions de dollars de plus pour s'attaquer à d'autres problèmes liés à la COVID-19 que les municipalités avaient relevés. Le gouvernement continue de soutenir les réseaux de transport en commun municipaux de la province en investissant 345 millions de dollars supplémentaires, en 2021-2022, pour aider les municipalités à surmonter cette période difficile découlant de la diminution du nombre d'usagers et de la baisse d'une année à l'autre des revenus provenant de la taxe sur l'essence. La province continuera à exercer un leadership en travaillant avec ses partenaires municipaux et en demandant au gouvernement fédéral de collaborer pour alléger les graves pressions sur le plan opérationnel.

Construire des stations et lignes de métro

Dans le budget de 2019, la province exposait sa nouvelle vision exceptionnelle des transports en commun pour la RGT. Elle comprend notamment l'audacieux plan de l'Ontario de 28,5 milliards de dollars pour le plus important projet d'expansion du métro de toute l'histoire canadienne : la construction de la toute nouvelle ligne Ontario, le prolongement de la ligne de métro vers Scarborough avec l'ajout de trois stations, le prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord et le prolongement vers l'ouest de la ligne de train léger sur rail Eglinton Crosstown.

Dans les étapes ultérieures du projet de prolongement vers l'ouest de la ligne de train léger sur rail Eglinton Crosstown, la province est aussi résolue à établir une liaison avec une des plus importantes plaques tournantes de l'emploi et de l'économie de la région, l'Aéroport international Lester B. Pearson.

Les projets de métro combinés assureront plus de 16 000 emplois annuellement durant la phase de construction. D'ici 2041, les projets permettront à environ 620 000 usagers d'emprunter le métro quotidiennement et étendront le réseau actuel de 50 %. Quelques récents jalons :

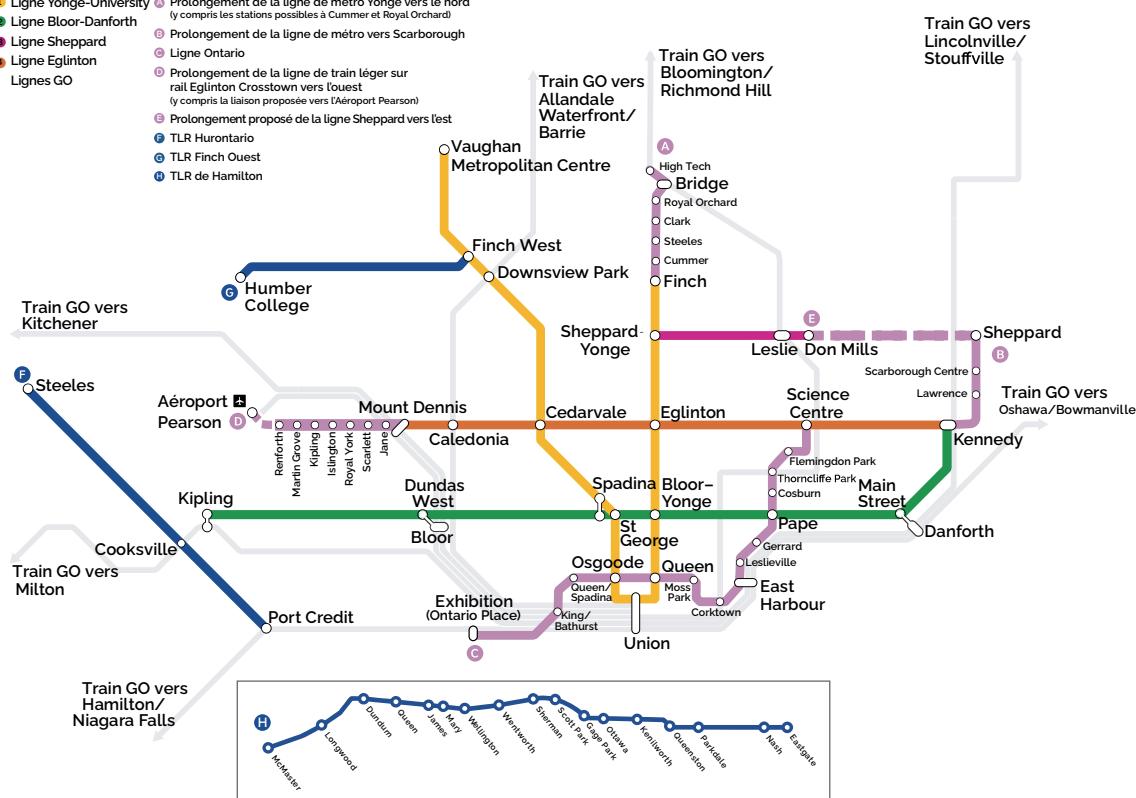
- Les tunneliers destinés au prolongement de la ligne de métro vers Scarborough et de la ligne de train léger sur rail Eglinton Crosstown vers l'ouest devraient arriver au Canada en janvier 2022 et commencer à creuser les tunnels au printemps.
- En mai 2021, la province a accordé les contrats de conception, de construction et de financement des tunnels pour les projets de prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown et de prolongement de la ligne de métro vers Scarborough.
- Au cours de l'année, l'Ontario a officiellement entamé les travaux de prolongement de la ligne de métro vers Scarborough et de la ligne de train léger sur rail Eglinton Crosstown vers l'ouest.
- En juin 2021, la province a invité des entreprises admissibles à déposer des soumissions pour des travaux préliminaires à la station Exhibition, lesquels serviront de base à la construction de la future ligne Ontario ainsi qu'à l'expansion du système ferroviaire GO.

- En juillet 2021, la province a annoncé qu'elle allait de l'avant avec une quatrième station, avenue Clark, dans le cadre du prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord. La station Clark desservira 2 500 navetteurs aux heures de pointe et leur permettra d'effectuer des transferts aisément entre le prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord et la section prévue du réseau express régional VIVA Orange dans la région de York.
- En septembre 2021, l'Ontario a lancé une demande de qualification (DQ) visant la conception et la réalisation des travaux pour les stations, les rails et les systèmes dans le cadre du prolongement de la ligne de métro vers Scarborough. Une présélection des soumissionnaires qualifiés sera annoncée début 2022, après la clôture de la DQ.

Graphique 1.4
Développer les transports en commun dans la région du grand Toronto et de Hamilton

Légende

■ Ligne Yonge-University	● Prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord (y compris les stations possibles à Cummer et Royal Orchard)
■ Ligne Bloor-Danforth	● Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough
■ Ligne Sheppard	● Ligne Ontario
■ Ligne Eglinton	● Prolongement de la ligne de train léger sur rail Eglinton Crosstown vers l'ouest (y compris la liaison proposée vers l'Aéroport Pearson)
■ Lignes GO	● Prolongement proposé de la ligne Sheppard vers l'est
	■ TLR Hurontario
	■ TLR Finch Ouest
	■ TLR de Hamilton



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Mettre en place un réseau de transport en commun à Hamilton

L'Ontario continue de travailler en étroite collaboration avec la ville de Hamilton et le gouvernement fédéral pour faire progresser le projet de TLR de Hamilton — cinquième projet prioritaire de transport en commun de la province. Ce projet prêt à démarrer est une ligne de 14 kilomètres qui reliera l'Université McMaster à Eastgate Square, en passant par le centre-ville de Hamilton.

En mai 2021, l'Ontario a augmenté sa contribution à 1,7 milliard de dollars pour en financer la construction. En septembre 2021, la province a signé un protocole d'entente avec la ville de Hamilton, lequel établissait les rôles et les responsabilités de toutes les parties dans le cadre de la réalisation du projet.

Financer de nouveaux tramways pour la Commission de transport de Toronto

L'Ontario travaille avec des partenaires fédéraux et municipaux afin de financer l'achat de 60 nouveaux tramways pour la Commission de transport de Toronto (CTT). En mai 2021, l'Ontario a annoncé un investissement de 180 millions de dollars, auquel le gouvernement fédéral apportera une contribution équivalente, tandis que la ville de Toronto injectera 208 millions de dollars additionnels dans le projet. Les tramways seront construits à Thunder Bay, ce qui créera de bons emplois dans le secteur manufacturier du Nord de l'Ontario.

Bâtir des collectivités axées sur les transports en commun

Grâce au plan d'aménagement axé sur les transports en commun (ATC), il y aura davantage de logements, d'emplois et de lieux récréatifs à distance de marche des nouvelles stations de métro.

La province a entamé des discussions avec ses partenaires municipaux de la ville de Toronto concernant des aménagements axés sur les transports en commun le long de la nouvelle ligne Ontario, ce qui comprend le carrefour de transport en commun East Harbour et les stations Corktown, Queen-Spadina, King-Bathurst et Exhibition.

En septembre 2021, l'Ontario a proposé deux ATC le long du prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord, aux stations Bridge et High Tech. Les aménagements engloberaient des locaux commerciaux, des bureaux et des commerces de détail qui soutiendraient environ 14 000 nouveaux emplois dans la région et amélioreraient l'offre de logements.

Mettre en place un service de train GO bidirectionnel continu

L'Ontario transforme le réseau ferroviaire GO en un système de transport en commun rapide, moderne, fiable et complètement intégré qui réduira la durée des trajets dans l'ensemble de la province. Exemples d'améliorations sur le réseau ferroviaire GO :



- Le nouveau carrefour de transport en commun de Kipling, qui a été achevé en mai 2021, est venu améliorer les infrastructures destinées aux transports en commun de l'est de Mississauga et de l'ouest de Toronto. Le carrefour offre aux clients un plein accès à la station rénovée qui intègre les services d'autobus MiWay, le métro et les autobus de la CTT, le réseau ferroviaire GO, ainsi que les futurs services d'autobus GO.
- Le prolongement de la voie ferrée de Richmond Hill vers le nord jusqu'à la nouvelle gare GO de Bloomington a été achevé en juin 2021. La nouvelle gare comprend un stationnement rénové, des installations modernes pour les clients et offre plus de liaisons afin de favoriser la croissance future dans la région.
- En août 2021, l'Ontario a commencé à offrir des services de train améliorés aux clients de la ville de Hamilton. La province a mis en place un service de train GO, toutes les heures et tous les jours de la semaine, le long de la ligne Lakeshore Ouest entre la gare GO West Harbour et la gare Union. Grâce au prolongement du service, les navetteurs disposeront d'une gare plus proche et mieux accessible à pied, à vélo et par les transports en commun locaux.

Mise en œuvre du programme SmartTrack

L'Ontario et la ville de Toronto joignent leurs efforts pour mettre en œuvre le programme de stations SmartTrack qui réduira la congestion routière et améliorera l'accès aux transports en commun.

Poursuivre le projet d'expansion du système ferroviaire GO de Kitchener

La province prend des mesures pour améliorer considérablement le service GO entre Toronto et Kitchener. En avril 2021, la province et Metrolinx ont rendu publique l'analyse de rentabilité préliminaire de la conception, qui fait ressortir les avantages du projet de service bidirectionnel offert toute la journée, notamment un service plus fréquent et des durées de trajet raccourcies. La province a également lancé un processus d'approvisionnement visant à améliorer les infrastructures, comme la mise à niveau des voies entre Georgetown et Kitchener qui permettra d'offrir un service de train bidirectionnel fréquent.

Le programme d'expansion du système ferroviaire GO de Kitchener transformera la ligne; elle deviendra un véritable service de transport en commun rapide offrant plus de trajets à chaque station et dans sept municipalités. La ligne Kitchener devrait générer 39 000 emplois grâce à un meilleur service de transport en commun et desservir une population estimée à 54 000 résidents qui se trouveront à distance de marche d'une station offrant un service bidirectionnel continu.

Extension des services de train GO vers London

L'Ontario étend les services de train GO vers le Sud-Ouest de la province pour offrir des trajets en semaine entre London et Toronto. Le prolongement des services de train GO vers London fait partie du plan de transport de la province pour le Sud-Ouest de l'Ontario.

En octobre 2021, Metrolinx a lancé un projet pilote qui offrira des liaisons ferroviaires GO en semaine entre London et la gare Union à Toronto. Le nouveau service s'étendra au-delà de la ligne GO de Kitchener et comprendra des arrêts à St. Marys et à Stratford. La province travaille en étroite collaboration avec VIA Rail et le CN pour élargir le service et étudie les moyens d'améliorer la vitesse et la fréquence des trains de passagers.

Améliorer les liaisons vers le Nord de l'Ontario

La province améliore les services de transport dans le Nord-Est de l'Ontario, ce qui facilitera les déplacements des gens et les rendront plus commodes. En mai 2021, l'Ontario a franchi un pas de plus dans l'atteinte de cet objectif en rendant publique l'analyse de rentabilité initiale pour le service ferroviaire de passagers dans le Nord-Est.

La province, la Commission de transport Ontario Northland (CTON) et Metrolinx vont de l'avant avec une étude de faisabilité portant sur un itinéraire qui fournirait un service de Toronto. Dans le budget de 2021, le gouvernement s'est engagé à verser 5 millions de dollars pour financer l'étude. Au cours de la dernière année, la CTON a effectué des tests sur les voies afin d'évaluer leur état et la charge de travail nécessaire pour les remettre en service. L'itinéraire proposé créerait des débouchés économiques, soutiendrait l'industrie du tourisme et améliorerait l'accès aux soins de santé, à l'éducation ainsi qu'à d'autres services essentiels.

Le gouvernement entend apporter des modifications à la *Loi sur la Commission de transport Ontario Northland* qui amélioreraient et renforcerait davantage la gouvernance, la responsabilité et la supervision de la CTON et de son conseil d'administration. Grâce aux modifications législatives proposées, l'organisme sera mieux placé pour offrir des services de transport dans le Nord de l'Ontario qui assurent des liaisons et favorisent la prospérité économique en permettant l'accès au travail, aux commerces, à l'éducation et aux activités récréatives.

Développer le Cercle de feu

Promouvoir la prospérité dans le Grand Nord de l'Ontario

Le Grand Nord est une vaste région de l'Ontario regroupant environ 24 000 personnes, dont 90 % se déclarent membres des Premières Nations et qui vivent principalement dans des collectivités éloignées, accessibles seulement par avion. D'une beauté exceptionnelle, la région présente aussi un important potentiel économique pour ses collectivités et ses habitants.

La *Loi de 2010 sur le Grand Nord* fournit les plans communautaires d'aménagement du territoire dans le Grand Nord par l'intermédiaire d'un processus de planification conjointe entre les Premières Nations et le gouvernement. Prenant acte des préoccupations exprimées par les Premières Nations et les collectivités du Nord relativement à la *Loi de 2010 sur le Grand Nord*, le gouvernement de l'Ontario propose des modifications qui respecteront les droits ancestraux et issus de traités et créeront le climat de certitude nécessaire pour mettre à profit le potentiel économique de la région d'une façon durable sur le plan environnemental, qui protège la beauté et le riche patrimoine naturel du Nord.

L'Ontario propose des modifications à la *Loi de 2010 sur le Grand Nord* qui respecteraient les plans d'aménagement du territoire actuels et conserveraient les dispositions qui permettent une planification conjointe de l'aménagement du territoire avec les Premières Nations du Grand Nord, tout en modifiant ou en abrogeant les interdictions actuelles sur le développement dans des zones sans plan d'aménagement du territoire approuvé. Les modifications favoriseront la collaboration entre l'Ontario et les Premières Nations dans le Grand Nord et élimineront les obstacles qui entravent le développement économique. L'aménagement de routes toutes saisons pour les communautés des Premières Nations et les occasions d'exploitation minière dans le Cercle de feu sont des exemples de grands projets d'infrastructures durables qui bénéficieraient de ces modifications. Les modifications proposées encourageraient aussi le recours aux connaissances et perspectives traditionnelles en matière de protection et de conservation aux fins de planification de l'aménagement du territoire.

Les modifications proposées à la *Loi de 2010 sur le Grand Nord* permettraient de stabiliser l'environnement, ce qui favoriserait les investissements qui créeront des emplois et entraîneront la prospérité pour les travailleurs dans le Nord de l'Ontario. Ces propositions contribueraient à soutenir l'exploitation de minéraux essentiels recherchés qui sont utilisés dans une variété d'industries et de produits. Par exemple, on peut trouver du cobalt, du lithium, du manganèse, du nickel, du graphite et du cuivre dans les batteries des véhicules électriques à faible émission ainsi que dans les systèmes de stockage d'énergie. En outre, le zinc, les éléments du groupe du platine, les métaux des terres rares, le titane et le nickel sont utilisés dans les technologies et équipements médicaux, notamment dans les implants cardiaques, les appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM), les dispositifs de surveillance et les fibres destinées aux prothèses externes.

Construire ensemble la route vers le Cercle de feu

Le Cercle de feu est un des gisements de minéraux les plus prometteurs de l'histoire de l'Ontario et il jouera un rôle clé pour assurer l'avenir de la fabrication propre en Ontario. Il créera des emplois, mettra à profit des minéraux essentiels et favorisera pendant plusieurs générations la prospérité économique des collectivités du Nord et des communautés des Premières Nations. Un accès routier fiable en toutes saisons est une condition essentielle à l'exploitation du potentiel dans la région qui offrira une voie vers la prospérité aux communautés éloignées des Premières Nations vivant dans le Grand Nord. Des infrastructures cruciales durables, comme des routes toutes saisons et Internet haute vitesse, amélioreront aussi le bien-être des communautés des Premières Nations et des collectivités du Nord, en plus de favoriser l'accès à des services sociaux et de santé, de soutenir la sécurité alimentaire et de diminuer de façon générale le coût de la vie.

Les Premières Nations de Webequie et de Marten Falls mènent des évaluations environnementales individuelles pour les projets de routes toutes saisons proposés afin qu'ils répondent aux besoins de leurs communautés. En octobre 2021, le ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs a approuvé les modalités relatives à l'évaluation environnementale de la route d'accès de la communauté de Marten Falls ainsi que les modalités relatives à l'évaluation environnementale de la route d'approvisionnement de la communauté de Webequie.

La province s'est engagée à verser près de 1 milliard de dollars pour soutenir la planification et la construction du réseau routier toutes saisons et d'autres projets, ce qui comprend des investissements récents dans Internet haute vitesse, la réfection des routes et des mesures de soutien communautaire.

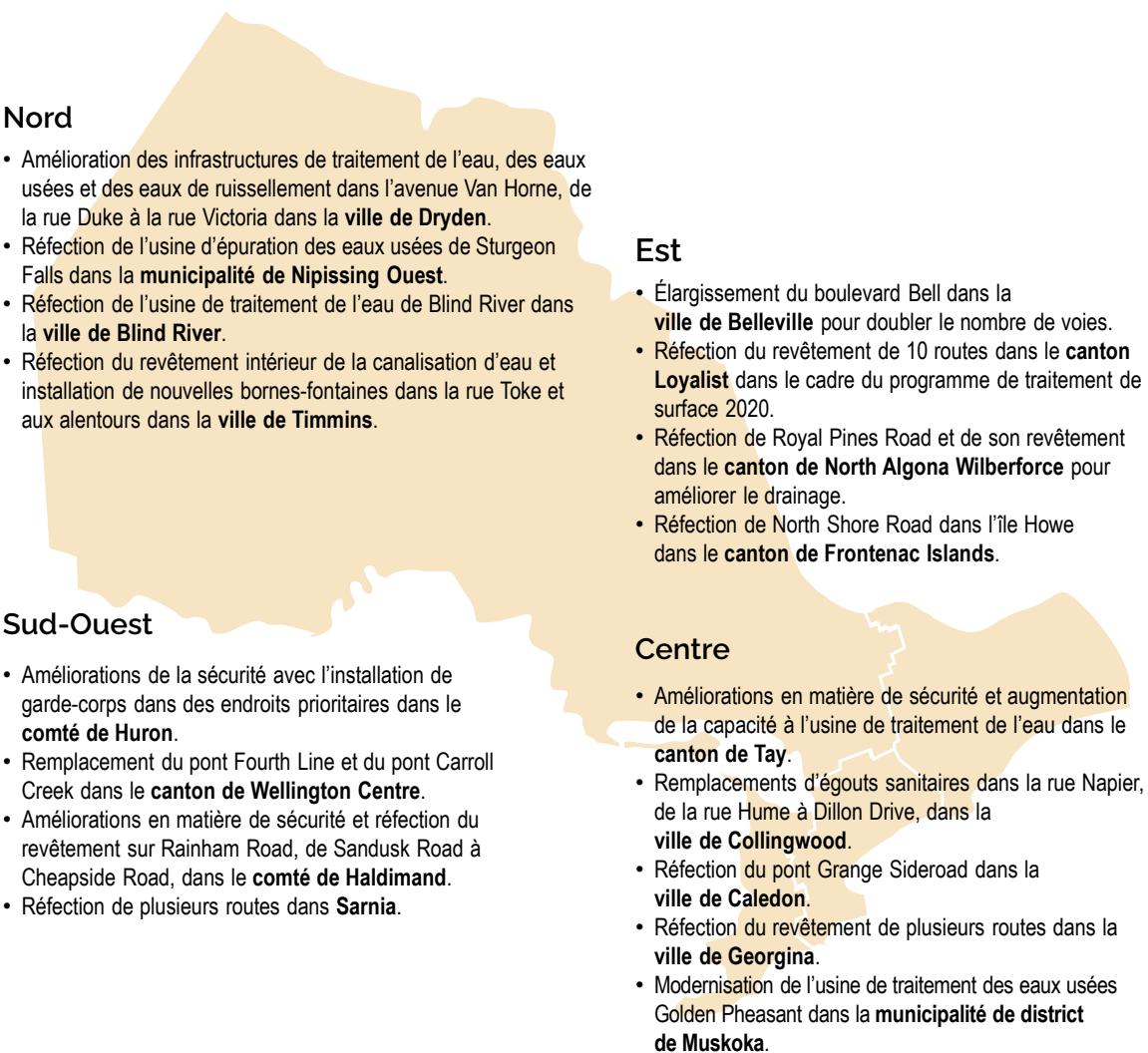
Le Cercle de feu est un projet crucial, et il lui faut un partenaire financier fédéral à part entière. Le gouvernement du Canada doit en faire plus et consentir des investissements équivalents à ceux de l'Ontario. Pendant des années, l'Ontario a demandé au gouvernement fédéral d'investir dans ce projet; il est temps, maintenant, qu'il contribue et soutienne cette occasion économique d'importance nationale.

Construire des infrastructures communautaires

Il est essentiel de construire des infrastructures municipales et de les réparer pour fournir des services fiables et durables à la population ontarienne. Ces investissements soutiennent directement la protection du public, la création d'emplois et la croissance économique.

C'est ce qui incite l'Ontario à doubler son investissement annuel dans le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire (FOIC) en y injectant 1 milliard de dollars de plus sur cinq ans. Le financement total du FOIC s'élève ainsi à près de 2 milliards de dollars sur cinq ans afin d'aider 424 collectivités de petite taille, rurales et du Nord à construire et à réparer des routes, des ponts et des infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Il s'agit notamment de projets essentiels comme la réparation de routes à Sarnia, à Georgina et dans le comté de Haldimand, et la modernisation d'usines de traitement des eaux dans le canton de Tay, à Blind River et à Nipissing Ouest.

Ces projets d'infrastructure contribueront à la croissance économique de la province en créant 1 500 emplois annuellement au cours des cinq prochaines années et permettront de jeter les bases de la reprise économique et de la prospérité à long terme.

Graphique 1.5**Exemples de projets d'infrastructure communautaire locale**

Source : ministère de l'Infrastructure de l'Ontario.

Aménager de meilleurs lits de soins de longue durée plus rapidement

Disposer d'un lit de soins de longue durée en temps voulu est un élément clé pour redresser ce secteur et assurer le bien-être de nos proches.

Le gouvernement prend des mesures pour créer un secteur des soins de longue durée qui fournit la meilleure qualité de soins aux personnes les plus vulnérables de l'Ontario. L'aménagement de nouveaux lits selon des normes de conception modernes aidera à prévenir et à circonscrire les maladies infectieuses et à faire en sorte que les résidents aient accès aux soins voulus dans un milieu sûr et confortable.

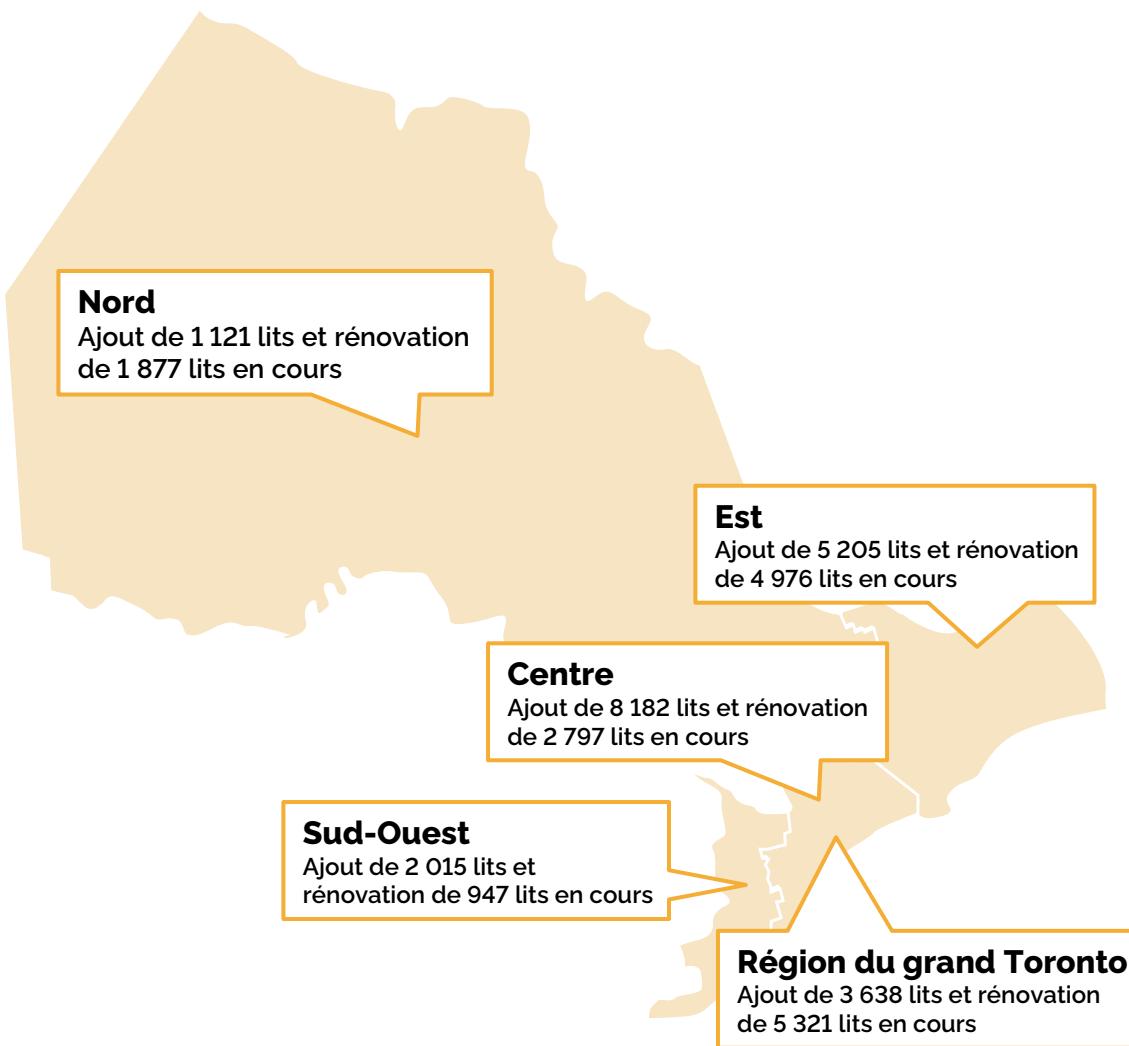
Comme il l'avait annoncé au printemps 2021, le gouvernement a réalisé des investissements record de 2,68 milliards de dollars pour permettre d'ajouter 20 161 nouveaux lits de soins de longue durée et d'en mettre 15 918 à niveau. On atteint ainsi les deux tiers de l'objectif, le gouvernement s'étant engagé à créer 30 000 nouveaux lits de soins de longue durée, en chiffres nets, d'ici 2028.

Pour renforcer ce soutien, le gouvernement entend investir 3,7 milliards de dollars de plus, à compter de 2024-2025, pour aménager 10 000 nouveaux lits, en chiffres nets, dans ce secteur et mettre à niveau plus de 12 000 lits existants afin qu'ils soient conformes aux normes actuelles.

Ces investissements historiques qui totaliseraient ainsi 6,4 milliards de dollars depuis le printemps 2019 entraîneront la création de plus de 30 000 nouveaux lits, en chiffres nets, et la rénovation d'environ 28 000 lits.

Graphique 1.6

Aménager des lits de soins de longue durée



Source : ministère des Soins de longue durée de l'Ontario.

Programme pilote d'accélération de la construction

Outre ces investissements sans précédent, l'Ontario progresse pour renforcer la capacité dans ce secteur grâce au novateur Programme pilote d'accélération de la construction, lequel mise sur des terrains appartenant à des hôpitaux et sur des techniques de construction accélérées pour construire quatre nouveaux foyers plus rapidement. La construction va bon train sur les chantiers d'hôpitaux à Mississauga, à Ajax et à Toronto. Récemment, l'Ontario a souligné la clôture du chantier de construction du foyer de soins de longue durée à l'Hôpital d'Ajax et de Pickering (Lakeridge Health) après seulement huit mois de travaux. Lorsqu'il sera prêt, ce foyer abritera 320 nouveaux lits de soins de longue durée.

D'autres projets récents axés sur les soins de longue durée ont atteint des étapes importantes. Par exemple, le gouvernement célébrait récemment l'ouverture des maisons de soins infirmiers The Grove à Arnprior et Faith Manor à Brampton, ainsi que celle du centre de soins de longue durée Mon Sheong Stouffville à Whitchurch-Stouffville. Ensemble, ces projets ont permis d'ajouter 396 nouveaux lits de soins de longue durée, en chiffres nets, d'en mettre 180 à niveau et ainsi d'aménager des places modernes, sécuritaires et confortables pour les résidents de ces collectivités.

Bâtir de nouvelles infrastructures hospitalières

Pour faire face aux pressions à la hausse sur le système de santé, l'Ontario investit 30,2 milliards de dollars sur les 10 prochaines années dans l'infrastructure pour surmonter les défis de longue date entourant les pénuries de lits dans les hôpitaux. Ces investissements permettront d'accroître la capacité dans les hôpitaux, de construire de nouveaux établissements de santé ainsi que de rénover des hôpitaux et des centres de santé communautaire.

L'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux demeurent une priorité pour veiller à ce que le système de soins de santé de la province soit avant tout axé sur les patients. Afin de répondre à la demande croissante dans les collectivités en expansion, le gouvernement investit dans des projets de construction et d'agrandissement d'hôpitaux partout dans la province. Parmi ces projets sans précédent figurent la construction d'une nouvelle unité de soins aux patients hospitalisés dans le William Osler Health System — Centre Memorial de Peel pour les services intégrés de santé et de mieux-être (Centre Memorial de Peel) à Brampton, ainsi que des agrandissements indispensables des hôpitaux de Trillium Health Partners à Mississauga et à Etobicoke.

Des établissements, dont ceux de Bruce County, de Kingston, de Collingwood et de Moosonee, auront bientôt accès à de nouveaux centres de soins ultramodernes. La planification est en cours au London Health Sciences Centre dans le but de doubler la capacité de l'unité de greffe de cellules souches pour répondre à la demande régionale. La province finance la planification d'un nouvel hôpital régional de soins actifs dans Windsor-Essex, lequel permettra de centraliser les services de soins actifs en un seul endroit.

Soutenir le plan de lutte contre la pandémie par le biais de l'Hôpital Cortellucci Vaughan

Au plus fort de la pandémie de COVID-19, Mackenzie Health a reporté l'ouverture complète du nouvel Hôpital Cortellucci Vaughan afin que l'établissement puisse servir de ressource pour le système de santé dans sa lutte contre la pandémie. Le 7 février 2021, l'Hôpital Cortellucci Vaughan a ouvert dans le seul but de soigner les patients atteints de la COVID-19 provenant d'autres hôpitaux. L'établissement a atténué les pressions sur le système de santé en ouvrant un service de soins intensifs supplémentaire et des lits pour soins non intensifs.

L'Hôpital Cortellucci Vaughan est le premier nouvel hôpital net construit en Ontario depuis plus de 30 ans, le premier hôpital à être construit à Vaughan et le premier hôpital intelligent au Canada. Le 6 juin 2021, l'Hôpital Cortellucci Vaughan a officiellement ouvert ses portes à titre d'hôpital communautaire offrant des soins complets.

Graphique 1.7

Renforcer le système de santé

Nord

- Centre régional des sciences de la santé de Thunder Bay – Programme en chirurgie cardiovasculaire** – Nouvel investissement pour rapprocher les soins cardiaques des foyers et permettre l'expansion future des services de dialyse.
- Autorité sanitaire de la région de Weeneebayko – Complexe de soins de santé** – Nouveau complexe de soins de santé adaptés à la culture qui comprendra un nouvel hôpital et un pavillon à Moosonee, ainsi qu'un nouveau centre de soins ambulatoires dans l'île de Moose Factory.
- Horizon Santé-Nord – Projet axé sur la capacité en lits** – Rénovations d'une aile d'hôpital vacante pour y aménager des lits classiques afin d'accroître la capacité d'hospitalisation et de répondre aux besoins des patients.

Sud-Ouest

- London Health Sciences Centre – Agrandissement de l'unité de greffe de cellules souches** — Rénovations pour accroître le nombre de lits pour patients hospitalisés et la capacité en matière de soins ambulatoires afin de pouvoir traiter des cancers très complexes.
- Hôpital régional de Windsor – Nouvel hôpital de soins actifs dans Windsor-Essex** – Planification d'un nouvel hôpital pour consolider les services de soins actifs tout en conservant l'emplacement Ouellette pour les soins urgents et les services ambulatoires.
- Hôpital Hôtel-Dieu Grace à Windsor – Augmentation du nombre de lits pour patients hospitalisés en santé mentale** – Dans le cadre de la planification régionale, rénovation du campus Tayfour de l'Hôtel-Dieu afin d'élargir l'accès aux services de santé mentale dans un seul lieu pour les patients.
- Services de santé Grey Bruce – Projet de réaménagement de l'hôpital Greenfield Capital à Markdale** – Construction d'un nouvel hôpital offrant plus de services, dont un service des urgences jour et nuit, une unité pour patients hospitalisés pour une courte durée, une salle pour des interventions mineures ainsi que des services cliniques et de laboratoire pour préserver l'accès aux services de santé essentiels en région rurale.
- South Bruce Grey Health Centre – Projet de réaménagement de l'emplacement Kincardine, phase 1** – Rénovation et agrandissement des installations désuètes afin de moderniser l'infrastructure et de maintenir et d'élargir les services de soins de santé dans une région rurale.
- Hôpital Memorial de Lincoln Ouest – Projet de réaménagement (Grimsby)** – Nouvel hôpital de remplacement sur l'emplacement actuel pour fournir des installations modernes destinées, entre autres, aux services des urgences, de soins de maternité, de chirurgie et de soins ambulatoires, qui prennent de l'expansion.

Est

- Centre des sciences de la santé de Kingston – Projet de réaménagement** – Réaménagement de l'Hôpital général de Kingston pour répondre à la demande croissante dans les unités pour patients hospitalisés, les services de chirurgie et l'urgence, et fournir des soins dans des installations modernes.
- Projet de réaménagement de l'Hôpital Memorial Quinte Health Care du comté de Prince Edward** – Remplacement de l'hôpital actuel à l'emplacement de Picton par un nouvel établissement pour répondre à la demande accrue de services de santé dans la région.
- Centre de santé communautaire Carlington – Projet d'agrandissement** – Rénovation des installations actuelles et aménagement des nouvelles installations adjacentes pour élargir les services du Centre et créer un carrefour de santé communautaire en partenariat avec la Société de logement communautaire d'Ottawa.
- L'Hôpital d'Ottawa – Projet de réaménagement du campus Civic** – Réaménagement de l'hôpital et du centre de traumatologie régional actuels à un nouvel emplacement pour élargir l'accès aux programmes et services, remplacer les installations vieillissantes et désuètes, et répondre aux besoins en matière de capacité en lits.

Centre

- The Hospital for Sick Children – Projet Horizon** – Planification visant la construction d'une nouvelle tour destinée aux soins aux patients pour remplacer l'infrastructure vieillissante et ajouter des lits pour patients hospitalisés, et pour rénover les lieux actuels afin de soutenir les services de soins ambulatoires actuels et élargis.
- Trillium Health Partners – Projet de réaménagement élargi** – Construction d'une tour pour patients hospitalisés à l'emplacement Queensway à Etobicoke, et reconstruction complète de l'Hôpital de Mississauga pour en augmenter la capacité et répondre à la croissance.
- William Osler Health System – Hôpital Peel Memorial, phase 2 du projet de réaménagement** – Transformation de l'emplacement actuel et du centre de soins urgents en un nouvel hôpital pour patients hospitalisés, accessible jour et nuit, pour permettre la future mise en place d'un service des urgences et répondre à la demande croissante d'une des collectivités de l'Ontario dont l'expansion est parmi les plus rapides.
- Hôpital General and Marine de Collingwood – Réaménagement** – Réaménagement et nouvelle construction à l'emplacement actuel afin de répondre à la demande accrue de services de santé.
- Oak Valley Health – Hôpital d'Uxbridge – Réaménagement** – Planification d'un nouveau centre hospitalier moderne sur l'emplacement actuel de l'hôpital à Uxbridge pour remplacer le bâtiment désuet et permettre l'expansion des cliniques externes spécialisées et la création d'un carrefour de santé communautaire offrant des services de soins de longue durée.

Source : ministère de la Santé de l'Ontario.

Revitaliser la Place de l'Ontario

En juillet, le gouvernement a présenté les détails de son plan pour revitaliser la Place de l'Ontario et en faire une destination de classe mondiale. La Place de l'Ontario demeurera ouverte au public 365 jours par année, l'accès en sera gratuit et tous pourront jouir de ce secteur riverain.

Dans l'ensemble du site, les espaces publics seront revalorisés et mis aux normes modernes, ce qui comprendra de nouveaux aménagements comme des parcs, des promenades, des sentiers, ainsi que des plages. Les principales caractéristiques patrimoniales et récréatives de la Place de l'Ontario seront conservées et intégrées dans le réaménagement, notamment la Cinésphère, le complexe de pavillons, la marina, le parc Trillium et le sentier William G. Davis. La province travaillera également avec le Centre des sciences de l'Ontario pour examiner les possibilités de mettre en place des programmes d'éducation et de tourisme axés sur les sciences à la Cinésphère et au complexe de pavillons qui auront été conservés et restaurés.

La province a activement cherché les meilleurs partenaires mondiaux avec lesquels collaborer pour le réaménagement de la Place de l'Ontario. Les trois partenaires qui ont été retenus contribueront à offrir une expérience passionnante, inclusive et familiale qui jouera un rôle clé dans la relance postpandémique de la province, à la fois comme destination touristique et comme manifestation de la forte identité culturelle de l'Ontario.

S'appuyant sur des consultations menées auprès de la population de l'Ontario, le réaménagement de la Place de l'Ontario devrait créer plus de 3 600 emplois dans la construction et autres postes lorsque les attractions seront ouvertes au public. On s'attend à ce que le site accueille environ cinq millions de visiteurs par année.

Bâtir des écoles et créer des places en garderie

Investir dans les écoles permet de favoriser la réussite à long terme des élèves. C'est ce qui incite le gouvernement à investir environ 14 milliards de dollars en subventions d'immobilisations sur 10 ans pour construire plus d'écoles, améliorer celles déjà en place un peu partout en Ontario et appuyer des projets liés à l'éducation. Dans le cadre de cet investissement, le gouvernement consacre 1,4 milliard de dollars pour l'année scolaire 2021-2022 à la réparation et à la rénovation des écoles, notamment pour améliorer les systèmes de ventilation. Le gouvernement investit jusqu'à 1 milliard de dollars sur cinq ans pour créer jusqu'à 30 000 places dans des services de garde agréés pour les familles et les collectivités dans l'ensemble de la province.

Bâtir plus de logements

En juin 2019, l'Ontario adoptait la *Loi de 2019 pour plus de logements et plus de choix*. Cette loi exhaustive était un élément central du plan du gouvernement *Plus d'habitations, plus de choix* : *Plan d'action pour l'offre de logements de l'Ontario*, lequel décrivait une série de modifications aux lois, aux règlements et aux politiques. Ces modifications ont permis de jeter les bases nécessaires pour s'attaquer à la crise du logement en Ontario en éliminant les doubles-emplois et les obstacles dans le but de construire plus d'habitations pour la population ontarienne. Tout en réduisant les formalités administratives, le gouvernement a maintenu son engagement à continuer à protéger la santé et la sécurité de la population, l'environnement, la ceinture de verdure, les terres agricoles, ainsi que le riche patrimoine naturel et culturel de l'Ontario.

Les initiatives lancées dans le cadre du *Plan d'action pour l'offre de logements de l'Ontario* parviennent déjà à simplifier et à accélérer la construction d'habitations neuves. Par exemple :

- Pour construire plus de logements répondant aux besoins de la population de l'Ontario, 25,6 milliards de dollars ont été investis dans de nouveaux logements en 2020 — soit 4,5 milliards de dollars de plus qu'en 2019. Cette tendance s'est maintenue — l'investissement depuis le début de l'année 2021 est de 49 % plus élevé qu'à la même période en 2020¹;
- Davantage d'habitations ont été mises en chantier en 2020 (73 838) que n'importe quelle autre année de la dernière décennie. En outre, il y a à ce jour, en 2021, 16 % plus de mises en chantier qu'à la même période en 2020²;
- La construction de logements locatifs a fortement augmenté — le nombre de mises en chantier en 2020 (10 954) a été le plus élevé depuis 1992; à ce jour, il y a 14 % plus de mises en chantier de ce type en 2021 qu'à la même période en 2020³.

Après leur mise en œuvre intégrale, d'ici 2022, les initiatives pour simplifier les approbations de projets aboutiront à des échéanciers plus courts et à des économies de coûts. Le gouvernement apporte également d'autres améliorations au système de l'aménagement du territoire, par exemple, en permettant aux municipalités de déléguer à leur personnel la gestion de modifications mineures à leurs règlements de zonage.

Le gouvernement propose d'améliorer le Programme d'encouragement fiscal et financier pour le nettoyage des friches contaminées afin d'assainir les terrains pollués et de soutenir la construction d'habitations neuves.

La province continuera de travailler avec tous les ordres de gouvernement pour s'assurer que tous en Ontario disposent d'un logement qui convient à leurs moyens.

¹ Société canadienne d'hypothèques et de logement, Relevé des mises en chantier et des achèvements, agglomérations de plus de 50 000 habitants, données mensuelles (données cumulatives de janvier à septembre d'une année donnée. Les données sont à jour en date du 18 octobre 2021).

² Relevé des mises en chantier et des achèvements 2021.

³ Relevé des mises en chantier et des achèvements 2021.

Bien que l'Ontario voie déjà des signes de progrès et que les mises en chantier de logements ont suivi une tendance à la hausse, il reste beaucoup à faire. Le gouvernement propose comme prochaine étape de mettre sur pied un groupe d'étude sur le logement abordable qui aura comme mission de formuler des recommandations au ministre des Affaires municipales et du Logement quant à d'éventuelles mesures pour rendre les logements plus abordables pour les familles ontariennes.

Élargir l'accès à Internet haute vitesse

L'accès à Internet haute vitesse est primordial pour accéder à des services essentiels comme les soins de santé, l'éducation et l'emploi, ainsi que pour promouvoir les débouchés économiques et les occasions d'affaires pour la population de l'Ontario. On estime que pas moins de 700 000 foyers et entreprises en Ontario n'ont pas accès à Internet haute vitesse ou n'ont aucun accès à Internet. Dans le budget de 2021, la province s'est engagée à consacrer une somme historique de 2,8 milliards de dollars pour permettre l'accès au réseau Internet haute vitesse dans toutes les régions d'ici la fin de 2025, ce qui porte à près de 4 milliards de dollars sur six ans, à partir de 2019-2020, l'investissement global de l'Ontario dans l'infrastructure à large bande.



Le gouvernement agit rapidement pour accélérer l'expansion de la large bande en Ontario. Le 12 avril 2021, l'Assemblée législative de l'Ontario a adopté la *Loi de 2021 soutenant l'expansion de l'Internet et des infrastructures* afin d'accélérer la mise en service d'une infrastructure à large bande et de connecter les foyers plus rapidement.

La province s'est également jointe au gouvernement fédéral pour investir jusqu'à 1,2 milliard de dollars dans le but de connecter jusqu'à 300 000 foyers dans des centaines de collectivités par le biais du Programme ICON d'amélioration de la connectivité en Ontario et du Fonds pour la large bande universelle, un programme fédéral.

L'Ontario diversifie aussi l'infrastructure à large bande de la province en investissant plus de 109 millions de dollars dans le réseau de satellites sur orbite basse de prochaine génération de Telesat, ce qui permettra d'assurer un accès futur à un réseau à large bande haute vitesse dédié aux collectivités.

Le gouvernement procède également à des investissements dans l'ensemble de la province, dont 71 millions de dollars dans l'organisme Eastern Ontario Regional Network pour améliorer l'accès au réseau cellulaire et aux services à large bande dans l'Est de l'Ontario. En outre, la province investit jusqu'à 64 millions de dollars dans le projet Southwestern Integrated Fibre Technology (SWIFT) afin d'offrir Internet haute vitesse à 63 000 foyers et entreprises de plus dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Par ailleurs, l'Ontario investit dans des initiatives visant à améliorer la connectivité dans le Nord de la province, ce qui comprend 10,9 millions de dollars pour fournir des connexions Internet plus rapides à plusieurs communautés des Premières Nations et collectivités du Nord.

L'Ontario respecte aussi le plan du gouvernement qui vise à accélérer l'accès à la large bande en rendant publique l'orientation du programme d'expansion de la large bande, de calibre mondial, laquelle vient davantage soutenir et approfondir les relations positives fondées sur la collaboration entre les fournisseurs d'accès Internet, les sociétés de services publics et les municipalités, tout en exigeant des comptes de toutes les parties. Ce partenariat favorisera l'expansion de la large bande, en temps opportun et de manière efficiente, partout dans la province.

Renforcer nos chaînes d'approvisionnement

La pandémie de COVID-19 a révélé des difficultés à obtenir les fournitures et les équipements essentiels, comme l'équipement de protection individuelle (ÉPI), pour protéger la population de l'Ontario, notamment les travailleurs de première ligne et les personnes vulnérables. Depuis le début de la pandémie, l'Ontario obtient ces fournitures et ces équipements auprès de ses fournisseurs habituels et en collaborant directement avec des fabricants, notamment des fournisseurs établis en Ontario qui ont pu se réoutiller et répondre à l'appel à l'action de l'Ontario. Par exemple, l'entreprise Southmedic Inc. de Barrie, forte du soutien du fonds L'Ontario, ensemble, tire parti des processus de production, des matériaux et des réseaux de chaînes d'approvisionnement existants pour renforcer l'offre d'ÉPI en Ontario.

Le 16 novembre 2020, le gouvernement a officiellement annoncé la création d'ApprovisiOntario, un nouvel organisme d'approvisionnement centralisé qui permettra de recourir à une approche pangouvernementale pour l'achat de biens et de services destinés aux secteurs public, parapublic et de la santé, en misant sur un pouvoir d'achat à l'échelle de la province pour assurer un accès permanent à des produits fiables et de haute qualité au meilleur rapport qualité-prix, au bénéfice de la population de l'Ontario. Afin de renforcer davantage les chaînes d'approvisionnement de l'Ontario, le gouvernement lance également l'Initiative de développement des entreprises ontariennes, qui permettra de créer des conditions équitables en réduisant les obstacles et en donnant aux entreprises de l'Ontario et du Canada des occasions de signer des contrats avec le secteur public et de créer des débouchés et des emplois pour l'Ontario.

Transformer l'approche du gouvernement en matière de biens immobiliers

Bien que l'immobilier soit l'une des plus importantes ressources du gouvernement, il n'existe pas de cadre uniforme en matière de pratiques exemplaires pour orienter la prise de décisions. L'adoption d'une approche à l'échelle gouvernementale contribuera à simplifier les processus et à accroître l'efficacité de sorte que le gouvernement pourra optimiser la valeur de ses biens immeubles avec souplesse et efficience, ce qui maximisera la valeur pour les contribuables ontariens.

À cette fin, le gouvernement instaurera un «centre d'excellence en gestion des biens immobiliers» (CEGBI) afin de présenter une perspective globale dans tout le secteur public qui lui permettra de déterminer quels sont les biens-fonds excédentaires prioritaires correspondant à des initiatives clés, dont la construction de centres de soins de longue durée.

Section C : Soutenir les travailleurs

Introduction

Les travailleuses et travailleurs de première ligne de l'Ontario ont assuré le maintien des stocks dans les magasins et des chaînes d'approvisionnement pendant la pandémie, mais depuis trop longtemps, ils connaissent des difficultés financières. Les salaires nets ne suivent pas l'augmentation du coût de la vie et beaucoup trop de travailleurs se retrouvent coincés dans une situation d'emploi précaire.

Les travailleurs ontariens doivent avoir la possibilité d'améliorer leur sort plutôt que de voir leur situation se détériorer. C'est pourquoi le gouvernement augmente le salaire minimum, investit dans les occasions de perfectionnement professionnel et attire l'investissement qui permettra de créer de bons emplois bien rémunérés dans toutes les régions de la province.

Le gouvernement soutient les travailleurs.

Faits saillants

Soutenir les travailleurs

- Pour soutenir les travailleurs, le gouvernement propose d'augmenter, à compter du 1^{er} janvier 2022, le salaire minimum général pour le porter à 15 \$ l'heure et d'éliminer le taux du salaire minimum spécial pour les serveurs de boissons alcoolisées afin que ceux-ci bénéficient du salaire minimum général. Les travailleurs ontariens doivent avoir la possibilité d'améliorer leur sort plutôt que de voir leur situation se détériorer.
- Pour protéger les travailleurs ontariens contre l'exploitation et le travail forcé, le gouvernement investit 1,1 million de dollars en 2021-2022 pour mettre en place une équipe spécialisée d'agents chargés d'entreprendre des inspections ciblées d'agences de placement temporaire et d'organismes de recrutement de travailleurs migrants. L'équipe pilote permettra de protéger certains des travailleurs les plus vulnérables et marginalisés.

Soutenir la main-d'œuvre qualifiée

- Pour permettre aux travailleurs de suivre la formation dont ils ont besoin, le gouvernement propose d'étendre le crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation jusqu'en 2022. Le prolongement du crédit d'impôt fournirait un montant estimé à 275 millions de dollars à quelque 240 000 personnes, soit 1 150 \$ en moyenne.
- Pour aider les travailleurs à trouver de bons emplois, l'Ontario investit 90,3 millions de dollars supplémentaires sur trois ans dans la Stratégie relative aux métiers spécialisés à compter de 2021-2022. Les nouvelles mesures clés comprennent la création d'un salon des carrières dans les métiers spécialisés ainsi que l'amélioration du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario et du Programme de préapprentissage.
- Pour soutenir les travailleurs qui ont besoin de suivre une formation afin de trouver un emploi, le gouvernement investit 5 millions de dollars supplémentaires en 2021-2022 pour étendre le programme Deuxième carrière.

Soutenir la croissance économique

- Pour soutenir les entreprises et leurs employés, l'Ontario a permis d'obtenir une aide et des économies de coûts estimées à 10,1 milliards de dollars en 2021, dont plus de 60 %, soit 6,3 milliards de dollars, ira aux petites entreprises.
- Pour encourager l'entrepreneuriat, le gouvernement octroie un nouveau financement de 1 million de dollars à Futurpreneur Canada en 2021-2022 pour soutenir davantage les jeunes entrepreneurs ontariens.
- Pour relancer les secteurs du tourisme, de l'accueil et de la culture et encourager les familles ontariennes à découvrir la province, le gouvernement propose un nouveau crédit d'impôt temporaire pour les vacances en Ontario pour 2022. Le crédit devrait fournir une aide estimée à 270 millions de dollars à quelque 1,85 million de familles, soit 145 \$ en moyenne.
- Pour renforcer la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire de l'Ontario, le gouvernement investit jusqu'à 25 millions de dollars sur trois ans dans un nouveau fonds stratégique pour le secteur agroalimentaire visant la transformation des aliments afin de soutenir des projets qui permettront d'améliorer la capacité de transformation et la salubrité alimentaire.

Soutenir les travailleurs

Augmenter le salaire minimum

Nous avons une dette de reconnaissance infinie envers les travailleuses et travailleurs de première ligne de l'Ontario. Ces femmes et ces hommes ont travaillé sans relâche pour assurer le maintien des stocks dans les magasins et des chaînes d'approvisionnement pendant la pandémie. Ils ont veillé sur l'Ontario, et le gouvernement veille sur eux en retour. Depuis trop longtemps, les salaires ne suivent pas le coût de la vie. Les travailleurs ontariens doivent avoir la possibilité d'améliorer leur sort plutôt que de voir leur situation se détériorer.

Le gouvernement propose d'augmenter le salaire minimum général à 15 \$ l'heure à compter du 1^{er} janvier 2022. Ce montant représente une augmentation de 4,5 % par rapport au salaire minimum actuel de 14,35 \$ l'heure. Dans le cadre des modifications proposées, le taux du salaire minimum spécial qui s'applique aux serveurs de boissons alcoolisées serait éliminé et ceux-ci bénéficieraient du salaire minimum général. Les taux du salaire minimum pour les étudiantes et les étudiants, les travailleurs à domicile, les guides de chasse et de pêche ainsi que les guides en milieu sauvage seraient augmentés proportionnellement à l'augmentation du salaire minimum général. Les augmentations annuelles déterminées en fonction de l'indice des prix à la consommation de l'Ontario continueraient à avoir lieu, et ce à compter du 1^{er} octobre 2022.

Avantages de l'augmentation du salaire minimum proposée

Greg travaille à temps plein au salaire minimum général. Grâce à l'augmentation du salaire minimum, son salaire annuel augmenterait d'environ 1 350 \$ en 2022.

Angèle travaille à temps plein au salaire minimum de 12,55 \$ applicable aux serveurs de boissons alcoolisées. Grâce à l'élimination du taux spécial pour les serveurs de boissons alcoolisées, elle gagnerait 5 100 \$ de plus en 2022.

Nicholas est un étudiant de 17 ans travaillant à temps partiel au salaire minimum de 13,50 \$ applicable à la population étudiante. Grâce à la même augmentation proportionnelle dont bénéficient les personnes payées au salaire minimum général (4,5 %), son revenu annuel augmenterait d'environ 780 \$ en 2022.

Agir contre les courtiers et les traîquants de main-d'œuvre clandestine

Personne en Ontario ne devrait avoir peur d'aller travailler. C'est pourquoi le gouvernement protège les travailleurs en sévissant contre l'exploitation et le trafic de main-d'œuvre. L'Ontario investit 1,1 million de dollars en 2021-2022, pour mettre en place une équipe pilote d'agents chargés d'inspecter les agences de placement temporaire et les agences de recrutement soupçonnées d'exploitation des travailleurs et de trafic de main-d'œuvre. L'équipe contribuera à protéger certains des travailleurs les plus vulnérables et marginalisés en Ontario, notamment les travailleurs autochtones, les nouveaux arrivants, les jeunes travailleurs, les travailleurs migrants et les femmes.

Cette mesure permettra de s'assurer que tous les travailleurs, quel que soit leur statut, seront entièrement protégés par les lois ontariennes sur le travail. La province a récemment déposé un projet de loi sur la délivrance de permis aux agences de placement temporaire et aux agences de recrutement. L'équipe pilote sera déployée avant l'entrée en vigueur de l'exigence imposant à toutes les agences de placement temporaire d'être titulaires d'un permis et encouragera une plus grande conformité.

Soutenir la main-d'œuvre qualifiée

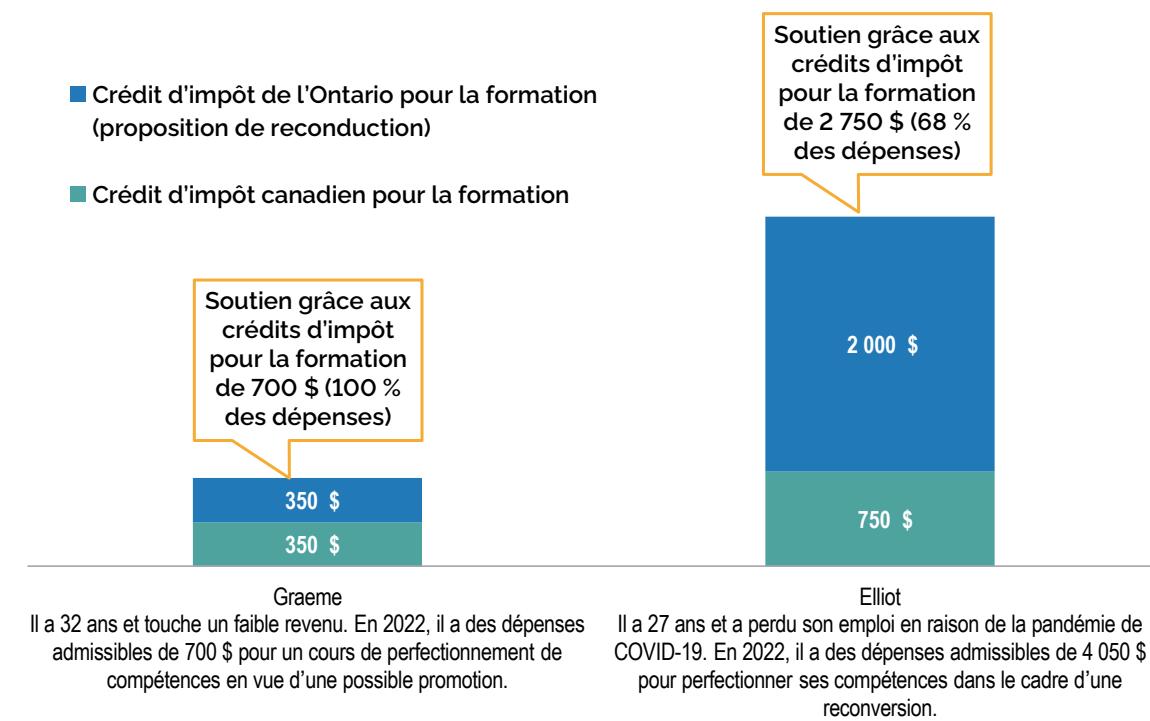
Aider les travailleurs à obtenir la formation nécessaire

Dans le budget de 2021, le gouvernement a instauré un crédit d'impôt de l'Ontario temporaire pour la formation pour 2021 afin de permettre aux travailleurs de suivre la formation nécessaire.

Ce crédit d'impôt procure un allégement maximal de 2 000 \$ applicable à 50 % des coûts de formation admissibles pour une personne en 2021, tels que les frais de scolarité dans un établissement canadien admissible et les droits versés à certaines institutions pour des examens de formation professionnelle en 2021. Ce crédit est remboursable, ce qui signifie que les personnes peuvent y avoir droit, qu'elles doivent ou non de l'impôt sur le revenu des particuliers en Ontario.

Pour permettre aux personnes de continuer à parfaire leurs compétences et à réintégrer le marché du travail, le gouvernement propose d'étendre le crédit d'impôt à l'année d'imposition 2022. Cette mesure engloberait aussi les personnes qui n'ont pas utilisé le crédit d'impôt en 2021 (p. ex., en raison de préoccupations concernant la pandémie). Le prolongement du crédit procurerait un allégement maximal de 2 000 \$ applicable à 50 % des coûts de formation admissibles pour une personne en 2022, soit un maximum de 4 000 \$ au cours des deux années d'imposition. Le prolongement du crédit d'impôt en 2022 fournirait une aide supplémentaire estimée à 275 millions de dollars à quelque 240 000 personnes, soit 1 150 \$ en moyenne.

Graphique 1.8

Soutenir les dépenses de formation des travailleurs

Nota : Les exemples supposent qu'en 2022, la limite du crédit d'impôt canadien pour la formation de Graeme est d'au moins 350 \$ et celle d'Elliot, de 750 \$.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Pour de plus amples renseignements, voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*.

Créer des débouchés dans les métiers spécialisés

Les travailleurs qui exercent un métier spécialisé sont essentiels à la santé de l'économie de l'Ontario. Les métiers spécialisés offrent de bons emplois qui soutiennent les familles et les collectivités. À compter de 2021-2022, le gouvernement investit 90,3 millions de dollars supplémentaires sur trois ans dans sa Stratégie relative aux métiers spécialisés annoncée dans le budget de 2020.

En s'appuyant sur les recommandations des conseillers en questions relatives aux jeunes et à l'apprentissage nommés en août 2020, le gouvernement améliore sa Stratégie relative aux métiers spécialisés pour fournir des renseignements supplémentaires, promouvoir davantage la valeur des métiers, définir des cheminement précis, favoriser la diversité et l'inclusion et améliorer les relations entre le gouvernement, les conseils scolaires et l'industrie, dans le but de rendre l'apprentissage d'un métier en Ontario plus facile que jamais.



Stratégie relative aux métiers spécialisés



Mettre fin aux préjugés

- Étendre les cheminement
- Campagnes de publicité
- Améliorations du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario
- Lancement d'un salon annuel des carrières dans les métiers spécialisés
- Investissements dans le Programme de préapprentissage

Technologies, métiers spécialisés et plan d'apprentissage

- Apprentissage professionnel pour les éducatrices et les éducateurs et accompagnement de conseillers
- Dons de fournitures et de matériel d'entreprise aux écoles

Simplifier le système

- Service continu à la clientèle
- Métiers spécialisés Ontario
- Prestation pour la formation en apprentissage
- Portail numérique à guichet unique
- Subvention pour les outils
- Sensibilisation accrue aux soutiens offerts en matière de soins pour la petite enfance et les enfants

Agents de formation

- Fonds pour la formation en classe
- Subvention d'immobilisations pour les agences de formation par l'apprentissage

Encourager la participation des employeurs

- Relier les entreprises et les talents
- Améliorations du Programme d'incitatifs pour la réussite
- Formation des compagnons et après apprentissage
- Accélération pour les talents en infrastructure
- Subvention de parrainage collectif
- Fonds pour le développement des compétences

Sources : ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences de l'Ontario et ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Élargir le programme Deuxième carrière

Le programme Deuxième carrière permet aux travailleurs mis à pied et aux chômeurs de suivre la formation nécessaire pour se spécialiser dans les métiers recherchés et bien rémunérés, tout en mettant les employeurs locaux en relation avec les travailleurs qualifiés dont ils ont besoin. Le gouvernement investit 5 millions de dollars supplémentaires en 2021-2022 pour étendre l'admissibilité au programme Deuxième carrière et soutenir davantage de personnes, dont les nouveaux arrivants, les travailleurs à la demande et les personnes handicapées.

Avantages du programme Deuxième carrière élargi

Pendant la pandémie de COVID-19, Marie a découvert qu'elle souhaitait avoir un métier procurant une plus grande stabilité, et elle a décidé de reprendre des études pour devenir technicienne de réseau informatique. À compter de ce printemps, grâce à l'élargissement de l'admissibilité au programme Deuxième carrière, elle pourra recevoir jusqu'à 28 000 \$ pour payer les frais de formation, dont les droits de scolarité, les livres et les frais de subsistance de base, ainsi que des aides supplémentaires pour la garde d'enfants. Cela lui permettra de se former à un métier recherché, de subvenir aux besoins de sa famille et de stimuler la croissance économique de l'Ontario.

Améliorer le Fonds pour le développement des compétences

Le Fonds pour le développement des compétences appuie les projets qui permettent de supprimer les obstacles à l'embauche, à la formation et au perfectionnement des travailleurs en raison de la pandémie. Avec près de 150 projets jusqu'à maintenant, la première série de versements dans le cadre du Fonds permet d'aider plus de 260 000 travailleurs et chercheurs d'emplois dans la province. L'Ontario s'engage à verser plus de 200 millions de dollars dans le Fonds et accepte les propositions pour la deuxième série de financement, et étend l'admissibilité au Fonds pour permettre à un plus grand nombre d'organismes de déposer une demande, notamment les centres d'acquisition de compétences et de formation à l'emploi destinés aux personnes autochtones ainsi que les hôpitaux.

Soutenir la qualité de vie des travailleurs dans les métiers spécialisés

Dans le cadre du Fonds pour le développement des compétences, l'Ontario a investi 475 800 \$ pour soutenir un projet de collaboration entre le Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario et le De Novo Treatment Centre, un organisme sans but lucratif spécialisé dans le traitement des problèmes de dépendances et de santé mentale des travailleurs dans les métiers de la construction. Le projet permettra de mener des recherches pour déterminer les causes profondes et les facteurs des dépendances et des troubles, élaborer des outils de formation pour les centres de formation, les affiliations syndicales et les employeurs afin de mieux comprendre et de régler les problèmes, et établir un rapport visant à améliorer la productivité et la qualité de vie des travailleurs spécialisés.

Aider les entrepreneurs immigrants à trouver des occasions d'affaires

De nombreux nouveaux immigrants recherchent des occasions d'affaires, alors que les petites collectivités cherchent des investissements. Dans le but de permettre de créer plus d'emplois dans les petites collectivités, le gouvernement investit 6 millions de dollars sur trois ans dans un programme pilote pour donner aux investisseurs étrangers plus de possibilités de créer, d'acheter ou d agrandir des entreprises en Ontario, à l'extérieur de la région du grand Toronto (RGT). Le programme pilote devrait permettre de recevoir 100 demandes supplémentaires dans le cadre du volet Entrepreneurs grâce au Programme ontarien des candidats à l'immigration, ce qui aidera à créer des emplois dans les régions qui ont le plus besoin d'aide pour se relever des effets de la COVID-19. Les demandes reçues dans le cadre de cette mesure pour le développement économique feront l'objet d'un traitement prioritaire.

Groupe de travail de l'Ontario sur les femmes et l'économie

Dans le budget de 2021, le gouvernement a annoncé la création d'un groupe de travail pour conseiller le ministre des Finances et la ministre associée déléguée au dossier de l'Enfance et à la Condition féminine pour éliminer les obstacles économiques uniques et disproportionnés auxquels font face les femmes.

Le Groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'été pour examiner trois secteurs d'intérêt concernant la participation des femmes à la croissance économique. Son travail a été façonné par les opinions diverses des secteurs public, privé et sans but lucratif.

Secteurs d'intérêt clés du Groupe de travail sur les femmes et l'économie



Aider les femmes à mesure qu'elles intègrent et réintègrent le marché du travail



Soutenir l'entrepreneuriat des femmes



Éliminer les obstacles pour les femmes dans les secteurs où elles sont sous-représentées, notamment les métiers spécialisés et les domaines liés aux sciences, aux technologies, à l'ingénierie et aux mathématiques (STIM)

Sources : ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Afin d'éliminer les obstacles économiques uniques auxquels font face les femmes, et s'appuyant sur les efforts du Groupe de travail, l'Ontario prend des mesures immédiates, à savoir :

- Un engagement à verser 500 000 \$ en 2021-2022 dans le programme Investir dans l'avenir des femmes qui propose des occasions de formation gratuite et des soutiens globaux aux femmes victimes de violence, d'isolement et qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale, afin qu'elles puissent acquérir les compétences en demande nécessaires pour intégrer la population active. En 2019-2020 et en 2020-2021, le programme Investir dans l'avenir des femmes a permis à 1 110 femmes de trouver un emploi ou de lancer leur propre entreprise et à 880 femmes de suivre une formation ou de poursuivre leurs études.
- Un investissement de 5 millions de dollars dans les soutiens ciblés pour aider les entrepreneurs autochtones, noirs et racisés à lancer ou à faire prospérer leur entreprise grâce à la subvention pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones (SERA). Cette subvention permettra de faire la promotion des occasions offertes aux entrepreneures, d'éliminer les obstacles aux débouchés économiques et de progresser en matière d'équité raciale.
- L'établissement d'une structure de gouvernance fondée sur la diversité et l'inclusion au sein de Métiers spécialisés Ontario.
- La modernisation du curriculum afin de s'assurer que tous les élèves, y compris les jeunes femmes, ont les compétences de base et en entrepreneuriat nécessaires dans un monde en évolution rapide, et mettant davantage l'accent sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM).
- Un supplément de 20 % pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allégement des dépenses (crédit d'impôt ASGE) en 2021, ce qui porte l'aide de 1 250 \$ à 1 500 \$ en moyenne.
- L'admissibilité élargie au programme Deuxième carrière, ce qui fournit une aide financière visant à compenser les coûts de la vie, notamment la garde d'enfants, et permet aux familles, y compris aux femmes, d'intégrer et de réintégrer le marché du travail.
- La mise en œuvre du cadre le plus exhaustif du Canada pour toutes les agences de placement temporaire, visant à exiger que toutes ces agences et les agences de recrutement soient autorisées et titulaires d'un permis, et proposant d'adopter de nouvelles pénalités pour lutter contre le trafic de main-d'œuvre et le recrutement sans scrupule de travailleurs. Ce cadre d'autorisation intégrerait des mesures d'application proactive grâce à la formation d'une équipe d'agents spécialisés. Cela permettrait de protéger certains des travailleurs les plus vulnérables et marginalisés en Ontario, comme les travailleurs autochtones, les travailleurs migrants, les nouveaux arrivants, les jeunes travailleurs et les femmes.
- La planification nécessaire en prévision de l'augmentation du salaire minimum général à 15 \$ l'heure à compter du 1^{er} janvier 2022. Cela fournirait un salaire plus élevé aux travailleurs précaires et à faible revenu, qui sont de façon disproportionnée des femmes.

Améliorer le choix et l'abordabilité dans le secteur des services de garde d'enfants

L'Ontario continue à rendre les services de garde d'enfants plus abordables, à améliorer les options proposées aux parents et à soutenir une croissance économique inclusive. Récemment, l'Ontario et le gouvernement fédéral ont fait des progrès dans ce sens grâce au renouvellement de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, qui prévoit un financement accru de la part du gouvernement du Canada jusqu'en 2024-2025. L'Ontario a également obtenu un financement fédéral ponctuel pour soutenir les efforts continus de la province en matière de recrutement et de maintien en poste des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.

L'Ontario reconnaît l'engagement du gouvernement fédéral à investir dans les services de garde d'enfants afin d'en améliorer l'accès et l'abordabilité. Il se réjouit de continuer à tirer parti des progrès réalisés à ce jour pour répondre aux besoins des familles de l'Ontario, tout en veillant à ce que les nouveaux engagements fédéraux tiennent compte des investissements en cours dans la province, comme la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein. La province s'attend à ce que le gouvernement fédéral prévoit, d'une part, un financement adéquat et durable qui permettra d'améliorer l'abordabilité et, d'autre part, une approche souple tenant compte de la taille et de la complexité du système de garde d'enfants de l'Ontario.

Soutenir la croissance économique

Réduire les coûts des employeurs et soutenir la croissance

Depuis juin 2018, le gouvernement réduit les coûts des employeurs pour leur permettre de prospérer, de protéger les emplois existants et de créer des débouchés pour les travailleurs. En fait, l'Ontario a permis aux entreprises de la province d'obtenir une aide estimée à 10,1 milliards de dollars en 2021, dont plus de 60 %, soit 6,3 milliards de dollars, ira aux petites entreprises¹. Par exemple :

- Soutenir la réduction des primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB).
- Permettre aux entreprises de recourir à l'amortissement accéléré de leurs dépenses en immobilisations aux fins de l'impôt.
- Baisser à 3,2 % le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises.
- Mettre en œuvre et bonifier temporairement le crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional pour encourager les investissements dans certaines régions de l'Ontario où la croissance de l'emploi est à la traîne.
- Réduire les taux élevés de l'impôt scolaire applicable aux entreprises pour les créateurs d'emplois.
- Porter de 490 000 \$ à 1 million de dollars l'exonération de l'impôt-santé des employeurs.
- Réduire les factures d'électricité grâce à des mesures comme le programme de transfert des coûts de l'énergie renouvelable, la province payant une partie des contrats coûteux de l'énergie renouvelable non hydroélectrique.

¹ Source : ministère des Finances de l'Ontario.

- Fournir des mesures de soutien ciblées liées à la COVID-19 grâce à la Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises, qui a permis de fournir une aide d'urgence et sans précédent de 3 milliards de dollars à plus de 110 000 petites entreprises dans la province.
- Appliquer des remises de l'impôt foncier et des coûts énergétiques pour les entreprises admissibles touchées par les mesures de santé publique provinciales.

Soutenir l'entrepreneuriat et la croissance

L'entrepreneuriat fait partie intégrante de l'économie de l'Ontario en créant des emplois et en favorisant la croissance économique. Les propriétaires d'entreprises dans la province éprouvent toujours des difficultés à mobiliser de nouveaux capitaux. L'Ontario offre un nouveau financement de 1 million de dollars à Futurpreneur Canada en 2021-2022 pour aider davantage les jeunes entrepreneurs ontariens. Cet organisme sans but lucratif propose des programmes de mentorat aux entreprises dirigées par de jeunes entrepreneurs. Il offre également des capitaux d'emprunt d'une valeur maximale de 20 000 \$, auxquels peuvent éventuellement s'ajouter 40 000 \$ supplémentaires de la Banque de développement du Canada (BDC). Ce nouvel investissement permettra de s'assurer que les petites entreprises disposent des ressources nécessaires pour exploiter leur plein potentiel.

Créer un guichet unique pour les entreprises

Il devrait être simple et direct de lancer, de faire prospérer et de gérer une entreprise en Ontario. La province a recherché des idées créatrices et des solutions pour créer un point d'entrée unique afin de permettre aux entreprises d'accéder aux renseignements et aux services du gouvernement. Il s'agit ici d'une seule des nombreuses mesures prises par le gouvernement pour éliminer les formalités administratives et la réglementation accablante afin que les entreprises puissent prospérer.

Aider les petites entreprises à prendre le virage numérique

En réponse au ralentissement économique mondial causé par la pandémie de COVID-19, de nombreuses petites entreprises de l'Ontario ont trouvé d'autres solutions pour faire des affaires, comme des plateformes numériques et la vente en ligne. Avant la pandémie, si environ 60 % des petites entreprises de l'Ontario avaient un site Web, seulement 7 % proposaient des solutions de paiement en ligne.

En 2020-2021, le Programme pour le numérique et les rues principales a permis à plus de 20 000 entreprises de la province d'augmenter leur présence numérique, notamment plus de 14 000 entreprises et artistes indépendants qui ont reçu de l'aide pour créer des magasins en ligne, et plus de 4 000 entreprises qui ont reçu des subventions pour les aider à assumer les coûts d'adoption du numérique.

Grâce au nouveau plan d'action de l'Ontario pour la numérisation et les petites entreprises, le gouvernement élargit et renforce le Programme pour le numérique et les rues principales. Au cours des deux prochaines années, 40 millions de dollars seront investis dans le programme afin que les entreprises de l'Ontario soient mieux équipées pour être compétitives et améliorer la productivité de leurs travailleurs :

- en accordant aux petites entreprises des subventions, en offrant une formation technique aux travailleurs et en fournissant des ressources numériques pour aider les entreprises à élargir leur clientèle en personne et en ligne;
- en soutenant l'ouverture de magasins en ligne dans le cadre du programme ShopHERE;
- en permettant l'accès à des équipes de services numériques, qui fournissent une assistance individuelle et donnent accès à des subventions pour la conversion au numérique qui financeront la mise en œuvre de stratégies numériques pour les petites entreprises.

L'élargissement du Programme pour le numérique et les rues principales devrait permettre de soutenir 36 000 entreprises au cours des deux prochaines années.

Dans le cadre du plan d'action, le gouvernement investit 10 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour créer un nouveau centre des compétences en numérisation pour les petites entreprises. Le centre de compétences offrira aux petites entreprises de la formation et un soutien pour l'équipement et les processus émergents, et aidera les entreprises à comprendre les avantages du virage numérique.

Soutenir les travailleurs dans les secteurs du tourisme, de l'accueil, de la culture et du sport

La pandémie de COVID-19 a particulièrement touché les secteurs du tourisme, de l'accueil et de la culture de l'Ontario en raison, notamment, des restrictions de déplacement. Pour soutenir les secteurs du tourisme, de la culture, du sport et des loisirs, l'Ontario a investi plus de 800 millions de dollars depuis le début de la pandémie.

Encourager les résidents à découvrir l'Ontario

Pour aider les secteurs du tourisme, de l'accueil et de la culture à se remettre de la pandémie et encourager les familles ontariennes à redécouvrir ce que la province a de mieux à offrir, le gouvernement propose un nouveau crédit d'impôt temporaire pour les vacances en Ontario pour 2022.

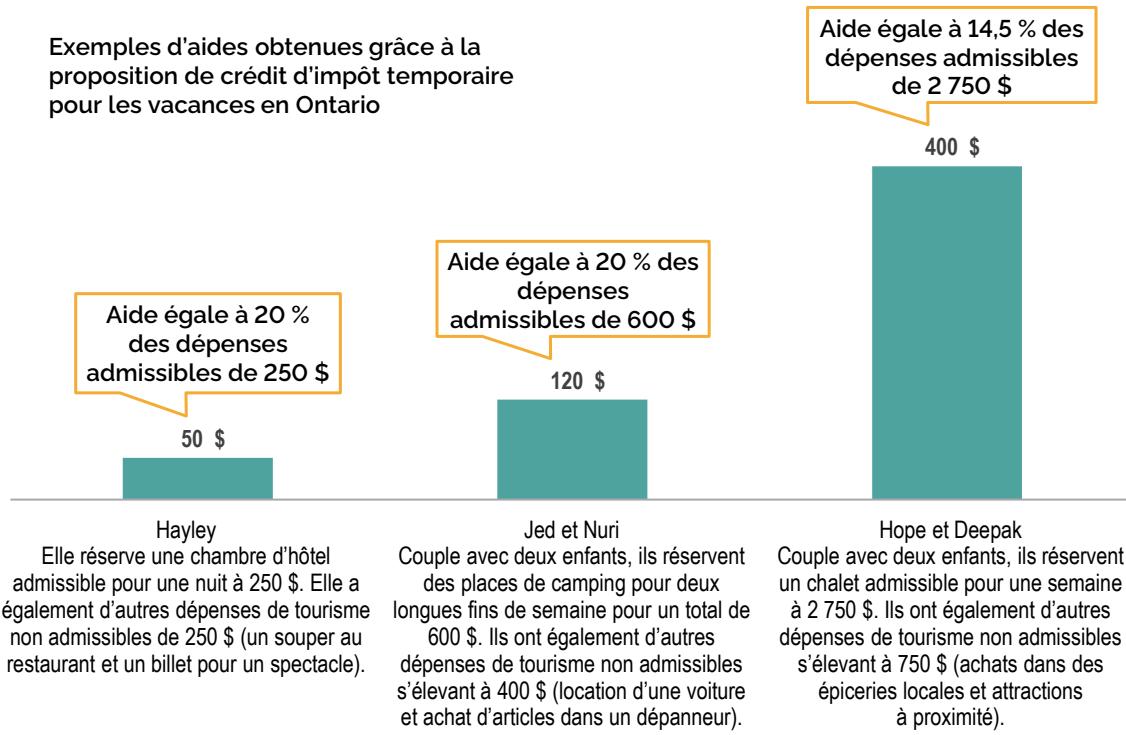


Par ailleurs, ce nouveau crédit d'impôt sur le revenu des particuliers fournirait aux résidentes et aux résidents de l'Ontario admissibles une aide de 20 % pour les dépenses de logement admissibles en Ontario en 2022 jusqu'à concurrence de 1 000 \$ pour une personne ou de 2 000 \$ pour une famille. Au total, le crédit doit fournir une aide estimée à 270 millions de dollars à quelque 1,85 million de familles ontariennes en 2022. Le crédit permettrait à une personne de recevoir jusqu'à 200 \$ et à une famille, jusqu'à 400 \$.

Le nouveau crédit reposera sur un large éventail d'initiatives gouvernementales visant à aider ces secteurs pendant la pandémie de COVID-19, notamment le programme ontarien de relance du tourisme et la subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises du secteur du tourisme et du voyage.

En rendant le tourisme en Ontario plus abordable, le crédit encouragerait la population à découvrir la province tout en y maintenant les revenus du tourisme.

Graphique 1.9 Soutenir le secteur du tourisme de l'Ontario



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Pour de plus amples renseignements, voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*.

Soutenir les industries du cinéma et de la télévision et des produits multimédias interactifs numériques

Investir dans l'industrie du cinéma et de la télévision

L'industrie du cinéma et de la télévision représente une part dynamique de l'économie de l'Ontario, reposant sur les travailleurs qualifiés de la province dans les studios de production de pointe et les collectivités locales pour les lieux de tournage. En 2020, l'industrie du cinéma et de la télévision a contribué à hauteur de 1,5 milliard de dollars à l'économie de l'Ontario, malgré les défis découlant de la COVID-19. Cette activité a créé 29 700 emplois de grande valeur, équivalents à temps plein, directs et indirects pour les Ontariennes et Ontariens².

Le gouvernement propose trois crédits d'impôt remboursables pour soutenir l'industrie du cinéma et de la télévision, notamment le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne (CIPCTO), le crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production (CIOSP) et le crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques (CIOESAI). Ces mesures incitatives jouent un rôle important en augmentant la création d'emplois et en améliorant l'activité économique en Ontario, tout en rehaussant le profil culturel de la province.

En réponse à la COVID-19, le gouvernement a prolongé de façon temporaire certaines échéances et modifié certaines exigences pour ces crédits d'impôt, en permettant aux entreprises de conserver leur admissibilité aux crédits d'impôt malgré les retards causés par la pandémie.

En juillet 2021, le gouvernement a annoncé un montant de plus de 7,3 millions de dollars pour soutenir l'industrie du cinéma et de la télévision dans le Nord-Est de l'Ontario. Cet investissement se fait par l'intermédiaire de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) pour favoriser la réussite de projets de production et de postproduction dans le Nord. Le financement permettra de créer des emplois et de promouvoir le développement économique de collectivités du Nord comme North Bay et Sudbury.

Le gouvernement est déterminé à fournir la stabilité et le soutien nécessaires aux travailleurs et aux entreprises de ce secteur clé, tout en examinant les occasions visant à optimiser les avantages pour l'Ontario. La province reconnaît le travail du Comité consultatif pour la production cinématographique et télévisuelle, et continuera de collaborer avec l'industrie pour accroître les productions de films et de télévision de grande valeur en Ontario.

² Ontario Créatif, statistiques sur la production 2020, 2021. Les données représentent les dépenses de toutes les productions utilisant les mesures incitatives et les services régis par Ontario Créatif. Les données ne prennent pas en compte les publicités pour la télévision, les vidéos d'entreprise, les vidéos musicales ni les productions internes de diffuseurs.

Soutenir l'industrie des produits multimédias interactifs numériques

L'énorme bassin de talents techniques et créatifs de l'Ontario ainsi que son crédit d'impôt concurrentiel sur les produits multimédias interactifs numériques permettent à la province d'être un lieu idéal pour la création de jeux vidéo dans l'industrie des produits multimédias interactifs numériques. En 2019, cette industrie comptait plus de 25 000 personnes en Ontario et a contribué à l'économie de la province à hauteur de 3,7 milliards de dollars³.

En août, le gouvernement a annoncé un investissement de près de 1 million de dollars pour étendre la formation sur le lieu de travail à 350 jeunes dans des industries de création comme le cinéma, la musique, les jeux et l'animation. Cette initiative cible les jeunes handicapés de plus de 16 ans qui sont de nouveaux arrivants en Ontario, autochtones ou noirs.

Le gouvernement continuera d'explorer les possibilités de collaborer avec l'industrie des produits multimédias numériques pour attirer de nouveaux investissements et créer des emplois en Ontario.

Améliorer la mise en application de la *Loi sur le financement des élections*

La province propose des modifications à la *Loi sur le financement des élections* afin de rationaliser la mise en œuvre des changements récents visant à réduire l'influence de la publicité des tiers dans les élections en Ontario. Les modifications élimineraient l'obligation pour le secteur de la publicité de vérifier les activités et la conformité des tiers aux plafonds de dépenses prévues par la Loi. Cette mise à jour réduirait le fardeau administratif imposé aux fournisseurs de publicité et alignerait l'approche de l'Ontario en matière de vérification des plafonds de dépenses des tiers sur celle d'autres compétences canadiennes comparables.

Investir dans la recherche et l'innovation

La recherche et l'innovation sont des moteurs essentiels de la productivité et de la croissance économique. C'est pourquoi l'Ontario investit un total de 48 millions de dollars au cours des deux prochaines années dans des soutiens à la recherche qui représentent une valeur stratégique pour la province.

Ce financement fournira la stabilité essentielle pour assurer la pérennité des emplois dans les domaines prioritaires pour l'Institut Périmètre, le Sudbury Neutrino Observatory Laboratory (SNOLAB) et les installations de calcul pour la recherche de pointe. L'Institut Périmètre continuera de faire de la recherche fondamentale dans la cosmologie et l'informatique quantique, et SNOLAB recherchera des idées novatrices dans l'étude des neutrinos solaires. Les installations de calcul pour la recherche de pointe continueront de fournir l'infrastructure informatique nécessaire aux instituts et aux entreprises de recherche de l'Ontario.

³ Statistique Canada. Tableau 36-10-0452-01, *Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective du produit*.

Les investissements de l'Ontario permettront de mobiliser du financement de partenaires fédéraux et du secteur privé, et attireront des talents de calibre mondial pour que l'Ontario puisse demeurer compétitif en matière d'activités de recherche-développement à l'échelle internationale.

Moderniser les services financiers

Le gouvernement respecte son engagement de mettre en œuvre les sept recommandations formulées à l'issue de l'examen de 2019 de la *Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques*. Le gouvernement instaure également un nouveau cadre législatif pour les caisses populaires et les credit unions, comme cela a été présenté dans la *Loi de 2020 sur les caisses populaires et les credit unions*.

Le gouvernement respecte également son engagement de mieux protéger les consommateurs. Le fait de donner les moyens à l'ARSF d'élaborer un programme de protection des dénonciateurs permettrait à cette dernière de mieux repérer les actes répréhensibles et de mener des enquêtes de conformité. Un programme qui protège les dénonciateurs contre la divulgation de leur identité, les représailles et les recours en responsabilité civile permettra aux Ontariennes et aux Ontariens témoins de comportements préjudiciables à l'encontre d'autrui de signaler tout problème à l'organisme de réglementation sans crainte de conséquences fâcheuses.

Par ailleurs, pour améliorer la protection des consommateurs, le gouvernement propose des changements qui permettront à l'ARSF de définir des règles de conduite précises au sein du marché concernant la conception, la commercialisation, la vente, l'émission et l'administration de fonds distincts.

Moderniser les marchés financiers de l'Ontario pour attirer des investissements et créer des emplois

Le gouvernement de l'Ontario donne suite à son engagement de moderniser les marchés financiers de l'Ontario afin de renforcer la position de la province en tant que compétence affichant des marchés financiers concurrentiels sur la scène mondiale. Grâce à des marchés financiers stables et modernes, au sein desquels les investisseurs sont protégés et les consommateurs jouissent de choix, l'Ontario aura un outil de taille pour consolider sa prospérité.

Dans le budget de 2021, le gouvernement annonçait qu'il allait mettre en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers visant à accroître l'efficacité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO), qui est l'organisme de réglementation des marchés financiers.

Le mandat de la CVMO a été élargi. Il inclut la promotion de la formation de capital et de la concurrence sur les marchés afin de dynamiser la croissance économique et d'établir des règles équitables pour tous les participants. Le gouvernement entend également scinder le poste de président du conseil d'administration et de chef de la direction et de séparer les fonctions d'arbitrage et de réglementation au sein de la CVMO.

De plus, le gouvernement a maintenant mené à terme son engagement budgétaire de 2021 de publier, à des fins de consultation publique, un avant-projet de Loi sur les marchés financiers. Ce dernier adopte une approche de plateforme en énonçant les dispositions fondamentales de la législation sur les marchés financiers, tout en laissant les règles dicter les exigences détaillées sur des questions spécifiques.

Le gouvernement continue d'examiner attentivement les autres recommandations formulées par le Groupe de travail et s'engage à prendre d'autres mesures pour moderniser les marchés financiers et protéger les consommateurs.

Collaborer avec la Société ontarienne de gestion des placements

Société de gestion des actifs communs, la Société ontarienne de gestion des placements (SOGP) a été créée pour les établissements du secteur parapublic de l'Ontario. La SOGP est indépendante du gouvernement et vise à fournir des solutions de placement dynamiques et rentables pour les régimes de retraite et les fonds de placement du secteur parapublic. Grâce à une gestion des actifs consolidés de ce secteur, la SOGP vise à réduire les coûts de gestion des actifs de placement et à fournir un accès à un vaste éventail de stratégies de placement. Cela comprend une gestion solide des portefeuilles clients, ainsi qu'un accès amélioré aux placements et aux capacités de gestion des risques. Le gouvernement continuera de collaborer avec la SOGP dans l'exercice de son mandat.

Soutenir les agriculteurs

Le secteur agroalimentaire est fortement touché par la pandémie de COVID-19 à cause du manque de capacités de transformation et des perturbations des chaînes d'approvisionnement qui nuisent à la productivité et à la croissance. L'Ontario soutient des investissements clés dans les innovations, les immobilisations et l'équipement pour permettre de moderniser la capacité de transformation de la province et placer le secteur sur la voie de la croissance, renforçant ainsi la chaîne d'approvisionnement et la salubrité agroalimentaires de l'Ontario. En outre, le gouvernement propose d'apporter des améliorations aux programmes d'impôt foncier qui soutiennent les exploitations agricoles.

Soutenir les emplois dans l'industrie de transformation agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire de l'Ontario met sa diversité et son dynamisme au service de l'économie de la province en produisant certaines des denrées les meilleures et les plus sûres au monde, tout en proposant des emplois à forte valeur dans la province. L'Ontario investira jusqu'à 25 millions de dollars sur trois ans à compter de 2021-2022 dans un nouveau fonds stratégique pour le secteur agroalimentaire visant la transformation des aliments qui permettra d'améliorer la capacité de transformation et la salubrité alimentaire. Cet investissement permettra de pallier le manque de capacités de transformation, notamment grâce à un volet rural/Nord qui ciblera les régions mal desservies ou affichant une faible croissance économique par rapport au reste de la province.

Grâce à des subventions d'un maximum de 3 millions de dollars accordées aux entreprises de transformation alimentaire, le fonds encouragera les entreprises à investir dans les technologies novatrices, les immobilisations et l'équipement dont le secteur a besoin pour augmenter sa capacité et sa productivité. Ces investissements stratégiques amélioreront l'efficacité et renforceront la compétitivité et la résilience du secteur face aux prochaines perturbations. Grâce à ces investissements, l'industrie pourra profiter d'occasions dans le domaine de la transformation à valeur ajoutée et ainsi accroître les débouchés sur le marché national et international en matière d'échanges et d'exportations de l'Ontario.

Soutenir les travailleurs des secteurs de la fabrication et de l'automobile

Créer le volet Innovation et compétitivité dans le secteur de la fabrication de pointe du Programme pour le développement régional

À mesure que les marchés mondiaux rouvrent, les investissements sont soumis à une concurrence croissante sur la scène internationale. En raison d'une forte demande mondiale de marchandises et à cause de difficultés logistiques, les problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement se poursuivent. L'Ontario aidera les entreprises aux prises avec ces difficultés en investissant 40 millions de dollars sur deux ans à l'échelle de la province dans le nouveau volet Innovation et compétitivité dans le secteur de la fabrication de pointe du Programme pour le développement régional. Ce nouveau volet permettra aux entreprises ontariennes d'investir dans le matériel, les technologies de pointe et les travailleurs spécialisés nécessaires pour accroître leur compétitivité, soutenir leur croissance ainsi que créer et conserver des emplois dans toutes les régions de la province.

Reconnaitre le secteur manufacturier en Ontario

En octobre 2021, le gouvernement, en partenariat avec Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC), a annoncé que le 1^{er} octobre sera la Journée du secteur manufacturier. Cette journée rend hommage aux fabricants de l'Ontario, à leurs employés dévoués et à leur engagement collectif à faire en sorte que l'Ontario conserve son statut de moteur économique du Canada. En octobre dernier, la Journée du secteur manufacturier a donné le coup d'envoi à un mois complet d'activités visant à célébrer tous les fabricants de l'Ontario, du petit atelier d'impression 3D au grand constructeur automobile.

Pour promouvoir encore plus la fabrication en Ontario, le gouvernement a soutenu le lancement du programme Fabriqué en Ontario par MEC. Le gouvernement a investi 1 million de dollars en 2021-2022 pour soutenir les améliorations apportées au programme Fabriqué en Ontario afin d'aider davantage de détaillants et de fabricants, d'encourager la participation et de faire connaître les produits fabriqués en Ontario auprès des consommateurs. Ce programme permet aux acheteurs d'identifier et d'acheter plus facilement des produits fabriqués ici même, dans la province. Dans le cadre du programme, plus de 2 400 fabricants ont inscrit plus de 10 800 produits et 400 détaillants y participent.

Faire prospérer le secteur de l'automobile de l'Ontario

L'Ontario abrite un secteur de l'automobile prospère avec plus de 200 entreprises œuvrant dans les technologies de véhicules connectés et autonomes. En 2020, l'industrie automobile de l'Ontario employait plus de 120 000 personnes.

La province prévoit aider le secteur de l'automobile, les travailleurs et les collectivités qui en dépendent à prospérer et à croître en Ontario. L'Ontario met en œuvre la phase deux de son plan Piloter la prospérité qui permettra de poursuivre la transformation de la chaîne d'approvisionnement automobile de la province en créant un écosystème national de batteries, et en s'assurant que les travailleurs de l'Ontario dans le secteur de l'automobile possèdent les compétences nécessaires pour occuper des emplois très bien rémunérés dans ce secteur et l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Le plan soutiendra également la croissance dans les entreprises de technologies liées à l'automobile, permettra d'attirer de nouveaux investissements, créera des partenariats en recherche et développement, stimulera l'innovation et assurera de bons emplois dans le secteur de l'automobile.

L'Ontario consolide également le statut de la province à titre de chef de file de l'industrie de la fabrication en Amérique du Nord, en collaborant avec le secteur de la sidérurgie pour encourager des investissements à grande échelle afin de se tourner vers la production d'acier à faible émission de carbone. La transition renforcerait la position de l'Ontario en tant que producteur d'acier à forte valeur jouissant d'un emplacement stratégique, un élément essentiel aux secteurs de l'automobile et de la fabrication.

Encourager la construction de véhicules électriques

Selon les perspectives de 2021 de Bloomberg pour les véhicules électriques, les véhicules électriques à batterie (VEB) devraient représenter plus de 25 % des ventes mondiales de voitures de tourisme neuves d'ici 2030. On prévoit que, d'ici 2040, les ventes mondiales de véhicules électriques auront dépassé la production de véhicules à moteurs à combustion interne. La fabrication de véhicules électriques et l'adoption de ce mode de transport sont une excellente occasion d'aider l'Ontario à conforter sa position en Amérique du Nord relativement à la production d'automobiles et de pièces d'automobile, d'assurer la croissance économique à long terme de ce secteur, de fournir des débouchés aux travailleurs ontariens et d'atteindre les objectifs en matière de réduction des émissions. L'un des principaux objectifs du gouvernement est de concevoir un écosystème de chaîne d'approvisionnement en batteries et des véhicules électriques de nouvelle génération en Ontario.

Jusqu'à ce jour, de grands constructeurs automobiles se sont engagés à investir dans la capacité de la chaîne d'approvisionnement en véhicules électriques de la province, ce qui indique que l'industrie ontarienne de l'automobile reste mondialement concurrentielle et qu'elle continue de croître. Les investissements que les grands constructeurs automobiles se sont engagés à faire dans le secteur de l'automobile de l'Ontario totalisent 5,6 milliards de dollars, créant et protégeant les emplois de haute qualité pour les travailleurs.

Élaborer la stratégie ontarienne relative aux minéraux critiques

Les minéraux critiques sont importants dans l'élaboration de nouvelles technologies et les secteurs à forte croissance, comme les énergies renouvelables, l'électronique, les véhicules électriques et les technologies propres, si nous voulons de faibles émissions de carbone pour l'avenir. En Ontario, l'abondance de minéraux critiques permettra à la province de jouer un rôle essentiel dans leur développement et de garantir des investissements comme la nouvelle technologie de véhicules électriques, créant ainsi de nouveaux débouchés pour les travailleurs dans le secteur des ressources et celui de l'automobile.

En mars 2021, l'Ontario a annoncé des plans visant à élaborer sa toute première Stratégie relative aux minéraux critiques et a publié, aux fins de consultation, un document de travail appelé Cadre stratégique relatif aux minéraux critiques. Cette stratégie renforcera la position de chef de file que l'Ontario occupe en Amérique du Nord en ce qui concerne les minéraux critiques de source responsable, y compris les éléments des terres rares. Elle appuiera également l'exploration et l'exploitation minières en réduisant les obstacles réglementaires, en créant des emplois, en attirant des investissements et en favorisant la transition vers une économie sobre en carbone, tout en respectant l'environnement ainsi que les droits ancestraux et issus de traités des Autochtones. Les consultations sur le document de travail ont pris fin en juin 2021 et les commentaires sont examinés tandis que l'Ontario prépare sa Stratégie relative aux minéraux critiques.

Soutenir les travailleurs dans chaque région

Soutenir les occasions d'investissement dans les régions

Les initiatives de développement économique régional soutiennent les travailleurs, les familles et les collectivités de la province. Dans la *Mise à jour économique et financière de mars 2020*, l'Ontario avait annoncé le crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional visant à encourager les entreprises à investir dans les régions de la province où la croissance de l'emploi était plus lente que la moyenne provinciale. Il s'agit d'un crédit d'impôt sur les sociétés remboursable de 10 % destiné aux entreprises admissibles qui construisent, rénovent ou achètent des immeubles commerciaux ou industriels admissibles dans une région autorisée de la province.

Pour fournir un soutien supplémentaire aux entreprises qui envisagent la reprise ou la transformation de leurs activités en raison des perturbations dues à la COVID-19, l'Ontario a temporairement doublé le taux du crédit d'impôt dans le budget de 2021, pour le faire passer de 10 % à 20 % des dépenses admissibles pour des biens qui deviennent prêts à être mis en service durant la période commençant le 24 mars 2021 et se terminant avant le 1^{er} janvier 2023. Cette modification a doublé le soutien maximal accordé au moyen de ce crédit pour l'investissement régional, le faisant passer de 45 000 \$ à 90 000 \$ par an, et devrait fournir une aide supplémentaire de 61 millions de dollars en crédits d'impôt, ce qui porterait le soutien total accordé à 155 millions de dollars d'ici 2022-2023.

Soutenir le Nord de l'Ontario

Promouvoir la prospérité économique dans le Nord de l'Ontario

Pour soutenir les travailleurs et assurer la prospérité dans les collectivités du Nord, le gouvernement a annoncé en février 2021 une version améliorée du programme de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) axé sur la culture, le talent, le développement des entreprises et les infrastructures communautaires. Le programme cible les marchés existants et émergents, fournit des occasions d'emploi supplémentaires aux peuples autochtones et permet de combler la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le Nord. Parallèlement aux améliorations apportées au programme, l'Ontario s'engage à verser 100 millions de dollars par année au cours des deux prochaines années par l'intermédiaire de la SGFPNO afin de soutenir les investissements dans les infrastructures, la culture, le développement économique et la formation.

Créer des emplois par l'intermédiaire de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

Depuis juin 2018, le SGFPNO a investi plus de 374 millions de dollars dans 3 713 projets dans le Nord de l'Ontario, appuyant un investissement de plus de 1,3 milliard de dollars et créant ou maintenant plus de 5 500 emplois.

Soutenir la production de biomasse, le secteur forestier ainsi que les collectivités du Nord et leurs emplois

La province propose de financer le coût supérieur à celui du marché de tout remodelage ou de toute prolongation à court terme de contrats existants de production d'électricité de biomasse dans le Nord de l'Ontario par le biais de son programme de transfert des coûts de l'énergie renouvelable. Le financement de ces prolongations de contrats soutiendrait la production d'électricité propre, tout en maintenant la stabilité des tarifs d'électricité pour les entreprises et les ménages. Il permettrait également d'élaborer le plan d'action de la province en matière de biomasse forestière. Cela permettra de créer de bons emplois dans le Nord et de soutenir le secteur forestier et les travailleurs forestiers.

Encourager la croissance économique dans l'Est et le Sud-Ouest de l'Ontario

En 2019, l'Ontario a lancé le programme pour le développement régional afin d'aider les entreprises admissibles, les municipalités et les organismes de développement économique situés dans l'Est et le Sud-Ouest de l'Ontario à créer des emplois et des débouchés.

Soutenir les emplois grâce au programme pour le développement régional

Depuis le lancement du programme, la province s'est engagée à investir plus de 68 millions de dollars dans 67 projets, appuyant des investissements totalisant plus de 600 millions de dollars. Ces investissements permettent de créer et de maintenir 4 600 emplois environ.

Pour soutenir la croissance des entreprises ainsi que les priorités et les enjeux régionaux distincts dans ces régions, le gouvernement s'est engagé à verser plus de 100 millions de dollars sur la période allant de 2019 à 2023 par l'intermédiaire du Fonds de développement de l'Est de l'Ontario et du Fonds de développement du Sud-Ouest de l'Ontario, dans le cadre du Programme pour le développement régional.

Collaborer avec les partenaires autochtones

Élargir le Programme de garanties d'emprunt pour les Autochtones

La province élargit le Programme de garanties d'emprunt pour les Autochtones pour l'appliquer à un plus large éventail de projets d'infrastructure électrique et augmente l'enveloppe du programme pour la porter à 1 milliard de dollars. Les projets retenus permettront de créer des débouchés et des emplois dans les communautés autochtones. Le programme encourage la participation des Autochtones au secteur de l'énergie à un coût plus abordable en fournissant des garanties d'emprunt pour soutenir les investissements en capital des groupes autochtones.

Soutenir la communauté francophone de l'Ontario

Les entrepreneurs et les entreprises francophones contribuent grandement à la prospérité de l'Ontario et à l'économie. Pour soutenir les entreprises commerciales, le gouvernement investit 1,5 million de dollars sur trois ans dans le Réseau économique francophone et étend la gamme de services de soutien offerts aux entreprises, notamment la création d'un incubateur d'entreprises francophones. Cet investissement permettra d'appuyer les entreprises en démarrage, de mettre de l'avant les produits et les services franco-ontariens, d'encourager des partenariats stratégiques avec d'autres secteurs de compétence et de promouvoir la prochaine génération d'entrepreneurs francophones, notamment les femmes et les nouveaux arrivants.

L'Ontario reconnaît également l'importance d'une main-d'œuvre francophone et bilingue solide. C'est pourquoi la province instaurerait aussi une stratégie pour la prestation des services en français, notamment une modernisation de la *Loi sur les services en français*, pour améliorer l'accès à ces services.

A photograph of two women of African descent. The older woman on the left wears glasses and a zebra-print top, leaning in to look at a laptop screen. The younger woman on the right has her hair in a bun and wears a maroon long-sleeved shirt, smiling and also looking at the screen. They appear to be working or studying together.

Chapitre 2

Résultats économiques et perspectives

Introduction

En septembre 2021, le marché de l'emploi affichait 8 600 emplois nets de plus qu'à son niveau d'avant la COVID-19. La plupart des autres principaux indicateurs économiques se sont redressés pour avoisiner, voire dépasser, les niveaux d'avant la pandémie de COVID-19. Depuis le début de la pandémie, la province a apporté un soutien sans précédent pour protéger la santé de la population et l'économie. Pour de plus amples renseignements sur les autres mesures prises par l'Ontario, voir le chapitre 1 : *Bâtir l'Ontario*.

Selon les prévisions, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario devrait augmenter de 4,3 % en 2021, de 4,5 % en 2022, de 2,6 % en 2023 et de 2,0 % en 2024. Dans un souci de planification financière prudente, ces projections ont été établies légèrement au-dessous de la moyenne des prévisionnistes du secteur privé.

Tableau 2.1
Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario
(en pourcentage)

	2020	2021 p	2022 p	2023p	2024p
Croissance du PIB réel	(5,1)	4,3	4,5	2,6	2,0
Croissance du PIB nominal	(4,6)	9,0	6,6	4,6	4,1
Croissance de l'emploi	(4,8)	4,3	3,3	2,0	1,5
Inflation de l'IPC	0,7	3,1	2,6	2,1	1,9

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes.

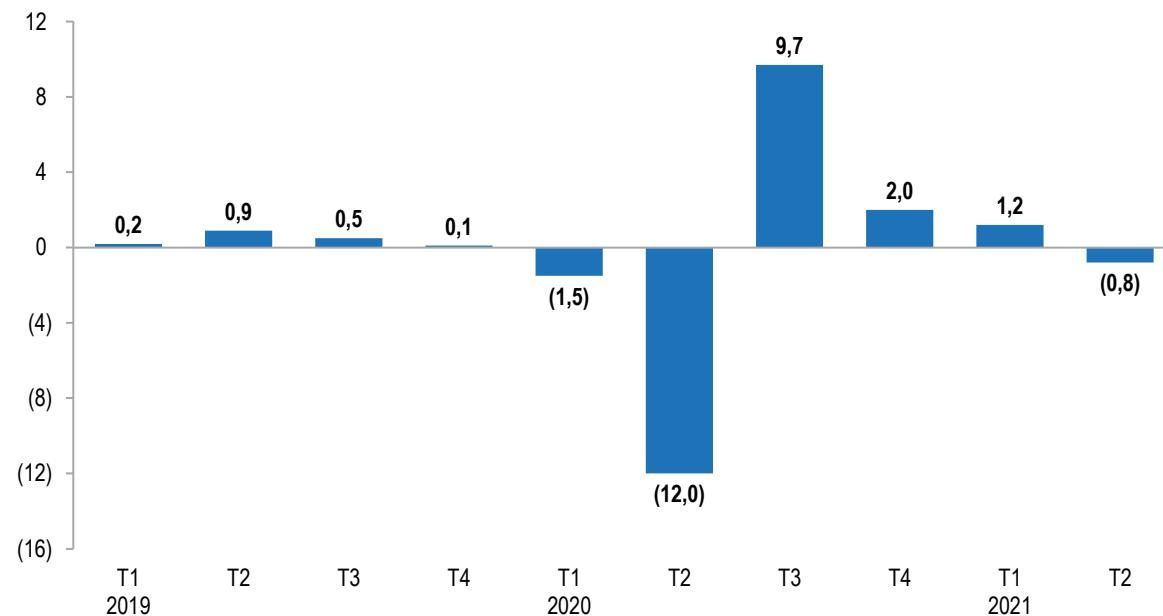
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Résultats économiques récents

Les économies du monde entier, y compris celle du Canada, ont connu un rebond important après les répercussions sans précédent de la pandémie de COVID-19. À la suite de trois augmentations trimestrielles consécutives, le PIB réel du Canada a fléchi de façon inattendue de 0,3 % au deuxième trimestre de 2021, le pays ayant subi la troisième vague de la pandémie et les exportations ayant été touchées par les perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement. Le PIB réel de l'Ontario a diminué de 0,8 % au deuxième trimestre de 2021, après avoir augmenté de 1,2 % au premier trimestre, en raison surtout de la baisse des exportations et de l'activité dans le secteur du logement. Au deuxième trimestre, le PIB réel de l'Ontario était inférieur de 2,5 % à son niveau d'avant la pandémie.

Graphique 2.1
La baisse du PIB au T2 de 2021 fait suite aux rebonds des trois trimestres précédents

Croissance du PIB réel de l'Ontario
(en pourcentage)

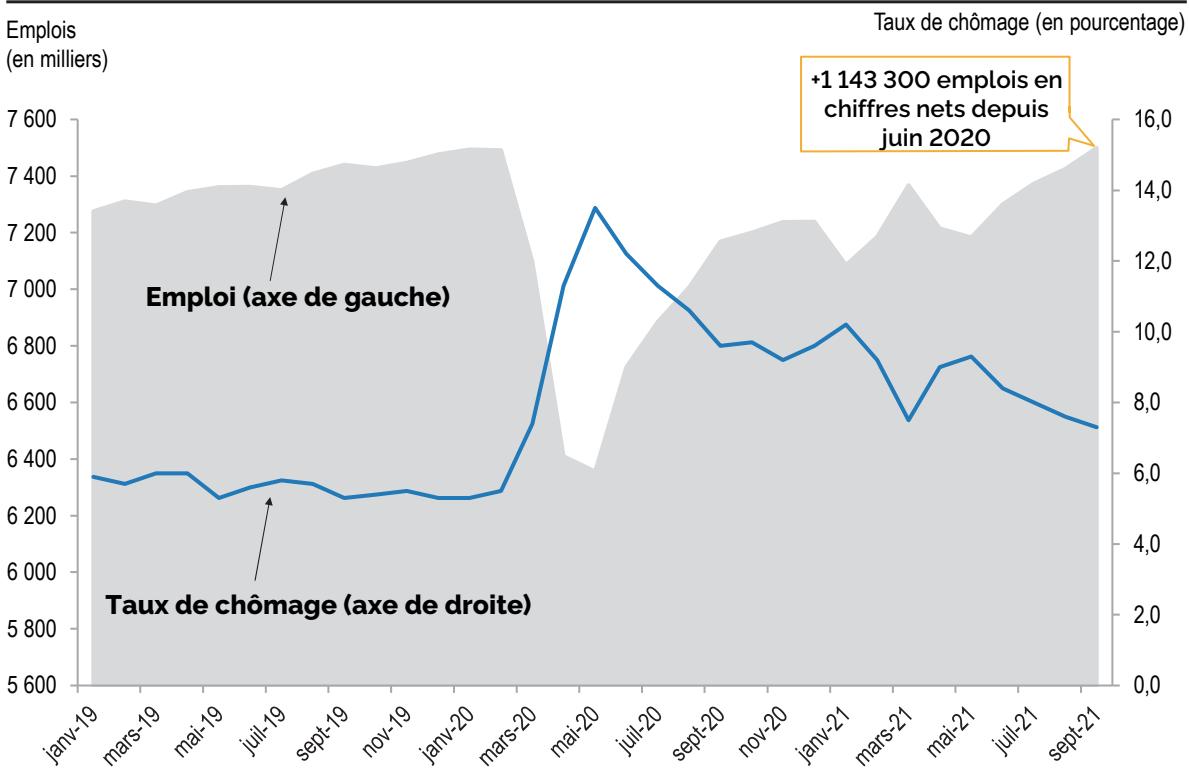


Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Reprise de l'emploi

Entre mai et septembre 2021, la province a ajouté un total de 315 900 emplois nets, ce qui témoigne de la réouverture de l'économie. Le nombre d'emplois nets a augmenté de plus de 1,1 million depuis juin 2020 et s'est rétabli à 8 600 emplois nets, soit 0,1 % de plus que le niveau de février 2020, avant la pandémie. La reprise de l'emploi en Ontario a surpassé celle du Canada et des États-Unis comparativement au niveau d'avant la pandémie. Le taux de chômage de l'Ontario, qui s'élevait à 7,3 % en septembre, est encore élevé par rapport au taux d'avant la récession, qui était de 5,5 % en février 2020, car la croissance de la population active a dépassé celle de l'emploi.

Graphique 2.2
Marché de l'emploi en Ontario



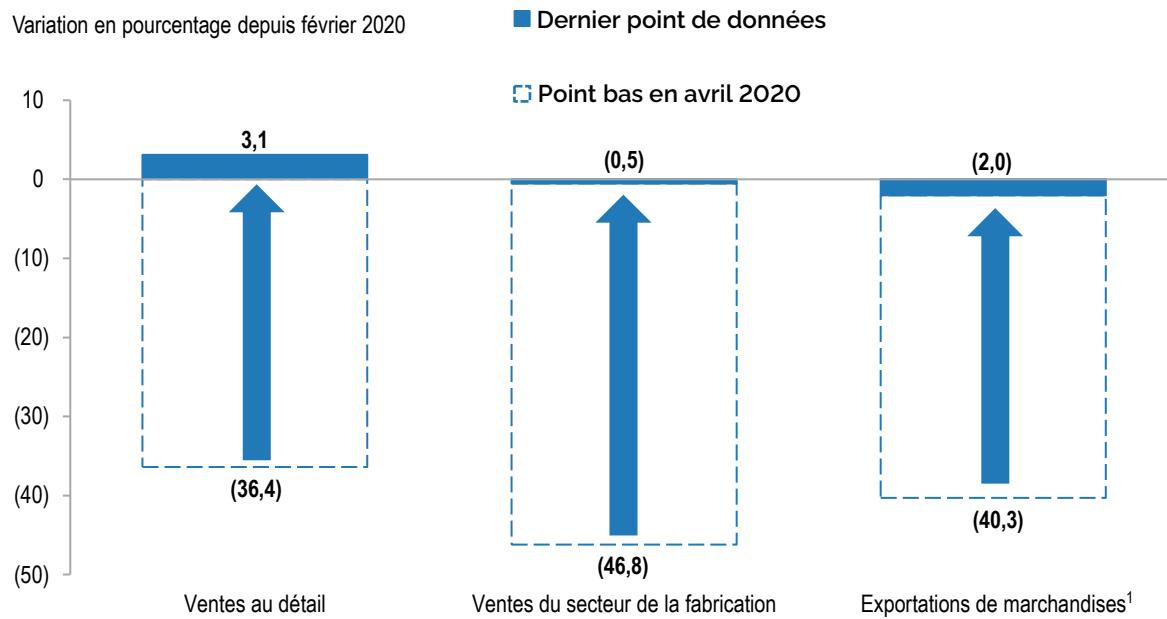
Source : Statistique Canada.

Rebond des principaux indicateurs économiques de l'Ontario

Les indicateurs économiques clés, tels que les ventes au détail et du secteur de la fabrication ainsi que les exportations de marchandises, ont également connu un rebond significatif, mais la reprise a été inégale. Après la vigueur enregistrée au premier trimestre de 2021, on a noté un fléchissement au cours du deuxième trimestre, coïncidant avec la troisième vague de la pandémie et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Selon les plus récentes données disponibles, les ventes au détail se situent maintenant au-dessus de leur niveau d'avant la pandémie, tandis que les ventes du secteur de la fabrication et les exportations de marchandises avoisinent les niveaux d'avant la pandémie.

Graphique 2.3

Rebond des indicateurs économiques clés



Perspectives économiques

Le ministère des Finances de l'Ontario consulte régulièrement les économistes du secteur privé et suit constamment leurs prévisions afin d'orienter les hypothèses de planification du gouvernement. Selon les prévisionnistes du secteur privé, l'économie de l'Ontario sera en expansion au cours des quatre prochaines années.

Le 31 août 2021, Statistique Canada a publié des données qui faisaient état d'une baisse inattendue du PIB réel du Canada au deuxième trimestre de 2021. Les résultats du deuxième trimestre, plus faibles que prévu, ont amené les prévisionnistes du secteur privé à revoir sensiblement à la baisse leurs perspectives de croissance du PIB réel de l'Ontario pour 2021. Selon les prévisions du secteur privé qui ont été mises à jour depuis le 31 août, la croissance moyenne du PIB réel pour 2021 se situe à 4,6 %, avec des prévisions allant de 4,3 % à 5,0 %. Dans un souci de planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant la croissance du PIB réel sont inférieures à la moyenne projetée par les prévisionnistes du secteur privé pour chacune des années visées par la période de projection. Pour 2021, l'hypothèse de planification de la croissance du PIB réel est de 4,3 %, soit 0,3 point de pourcentage de moins que la moyenne des prévisions mises à jour depuis le 31 août 2021.

Tableau 2.2
Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario
(en pourcentage)

	2021	2022	2023	2024
Quantitative Economic Decisions, Inc. (juillet)	7,2	4,1	2,7	2,5
Le Conference Board of Canada (août)	6,7	4,1	1,1	1,5
Stokes Economics (août)	5,1	4,9	2,3	1,8
Central 1 Credit Union (septembre)	4,3	4,9	2,7	–
Marchés des capitaux CIBC (septembre)	4,6	4,3	2,9	–
Groupe Desjardins (septembre)	4,5	4,2	2,5	2,0
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (septembre)	4,5	4,8	3,7	–
Banque Nationale du Canada (septembre)	4,8	4,2	–	–
Banque Royale du Canada (septembre)	5,0	4,5	–	–
Banque Scotia (septembre)	4,3	4,0	3,1	–
Groupe Banque TD (septembre)	4,4	5,0	2,8	–
Université de Toronto (septembre)	4,8	5,3	3,3	2,7
BMO Marchés des capitaux (octobre)	4,5	4,9	–	–
Moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé	5,0	4,6	2,7	2,1
Hypothèse de planification de l'Ontario	4,3	4,5	2,6	2,0

Sources : Enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (1^{er} octobre 2021) et ministère des Finances de l'Ontario.

La projection de planification du PIB réel du ministère des Finances intègre un degré modéré de prudence en raison des risques économiques persistants liés à la pandémie. Il existe un risque supplémentaire entourant les perspectives du PIB nominal en 2021 lié à l'incertitude concernant l'inflation du PIB. Parmi les prévisions du secteur privé qui ont été mises à jour depuis le 31 août, la moyenne des prévisions de croissance du PIB nominal pour 2021 est de 10,1 %, avec des prévisions allant de 8,7 % à 12,2 %. À des fins de planification financière prudente, les projections de croissance du PIB nominal du ministère des Finances de l'Ontario sont inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé pour chaque année de la période de projection. Pour 2021, l'hypothèse de planification de la croissance du PIB nominal est de 9,0 %, soit 1,1 point de pourcentage de moins que la moyenne des prévisions mises à jour depuis le 31 août 2021, ce qui reflète le degré relativement plus élevé d'incertitude entourant la projection du PIB nominal.

Tableau 2.3

**Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario
(en pourcentage)**

	2021	2022	2023	2024
Quantitative Economic Decisions, Inc. (juillet)	12,0	6,9	5,4	5,1
Le Conference Board of Canada (août)	12,9	5,7	2,5	3,3
Stokes Economics (août)	9,0	6,7	3,9	3,3
Central 1 Credit Union (septembre)	9,0	7,5	4,8	—
CIBC Marchés des capitaux (septembre)	9,6	5,6	4,2	—
Groupe Desjardins (septembre)	9,8	6,4	—	—
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (septembre)	12,2	7,8	5,6	—
Banque Nationale du Canada (septembre)	8,7	5,2	—	—
Banque Royale du Canada (septembre)	10,1	6,7	—	—
Banque Scotia (septembre)	11,1	6,1	5,6	—
Groupe Banque TD (septembre)	9,9	7,9	4,8	—
Université de Toronto (septembre)	11,5	7,1	5,5	4,9
BMO Marchés des capitaux (octobre)	9,5	7,2	—	—
Moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé	10,4	6,7	4,7	4,2
Hypothèse de planification de l'Ontario	9,0	6,6	4,6	4,1

Sources : enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (1^{er} octobre 2021) et ministère des Finances de l'Ontario.

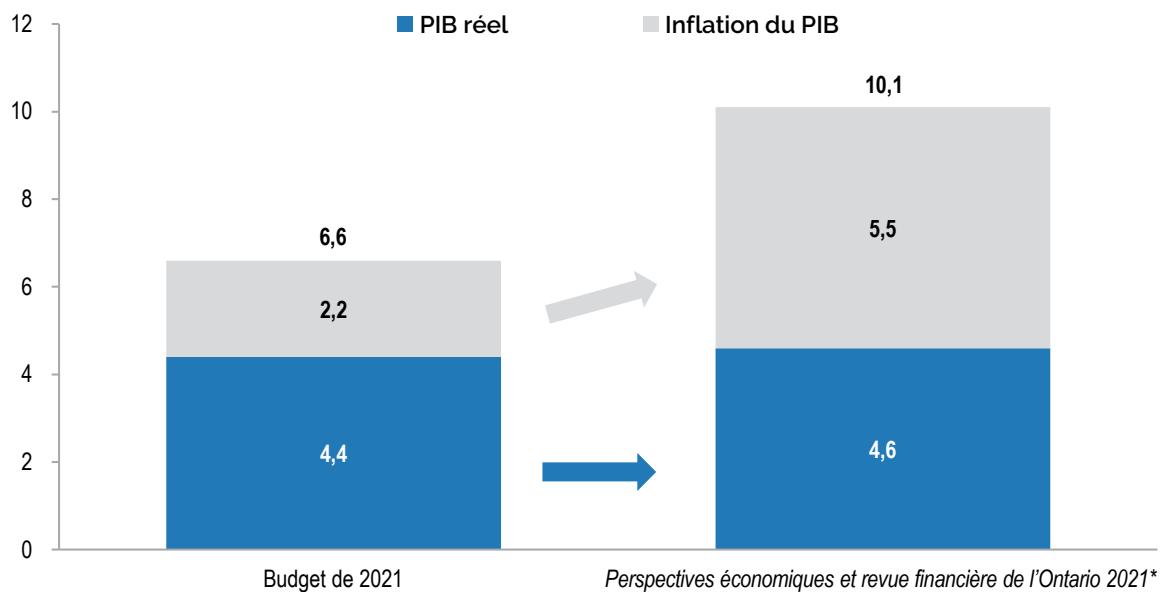
Depuis 1992, l'année suivant l'adoption par la Banque du Canada d'une cible d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2 %, l'inflation du PIB de l'Ontario s'est établie en moyenne à 1,5 % par année et est demeurée relativement stable, ayant connu des fluctuations modestes au cours de cette période entre un minimum de 0,4 % en 1992 et un maximum de 3,3 % en 2007. En 2021, la moyenne des prévisions de l'inflation du PIB récemment mises à jour par le secteur privé est de 5,5 %. Cette croissance est nettement supérieure aux moyennes affichées par le passé et constituerait le rythme d'inflation du PIB le plus rapide depuis 1988.

Depuis le budget de 2021, les attentes du secteur privé concernant la croissance du PIB réel en 2021 ont augmenté de façon modeste, tandis que les attentes concernant l'inflation du PIB ont augmenté de façon beaucoup plus marquée et contribué de façon significative à une importante révision à la hausse des attentes concernant la croissance du PIB nominal en 2021. Au moment du budget de 2021, la moyenne du secteur privé était de 4,4 % pour la croissance du PIB réel de 2021 et de 6,6 % pour le PIB nominal. Selon la moyenne actuelle des prévisions récemment mises à jour, la croissance du PIB réel serait de 4,6 % en 2021, soit une augmentation de 0,2 point de pourcentage par rapport au budget de 2021. Toutefois, toujours selon la moyenne actuelle des prévisions récemment mises à jour, le PIB nominal affichera une hausse de 10,1 % en 2021, soit une augmentation de 3,5 points de pourcentage par rapport au budget de 2021. La révision des perspectives du PIB nominal de 2021 est significative, car elle fournit une mesure globale de la croissance attendue dans l'assiette fiscale provinciale.

L'inflation du PIB est le principal facteur qui contribue à la révision à la hausse de la moyenne des prévisions du secteur privé récemment mises à jour concernant la croissance du PIB nominal de 2021. Cette inflation plus forte du PIB reflète les augmentations de prix à l'échelle de l'économie, notamment pour les investissements des entreprises, la consommation et les exportations.

Graphique 2.4 **Croissance accrue du PIB nominal prévue en 2021**

Moyenne des prévisions de croissance pour 2021 du secteur privé
(en pourcentage)



* Moyenne des prévisions du secteur privé mise à jour depuis le 31 août 2021.

Nota : Dans le budget de 2021, l'hypothèse de planification du ministère des Finances de l'Ontario pour la croissance du PIB nominal 2021 s'établissait à 6,2 %.

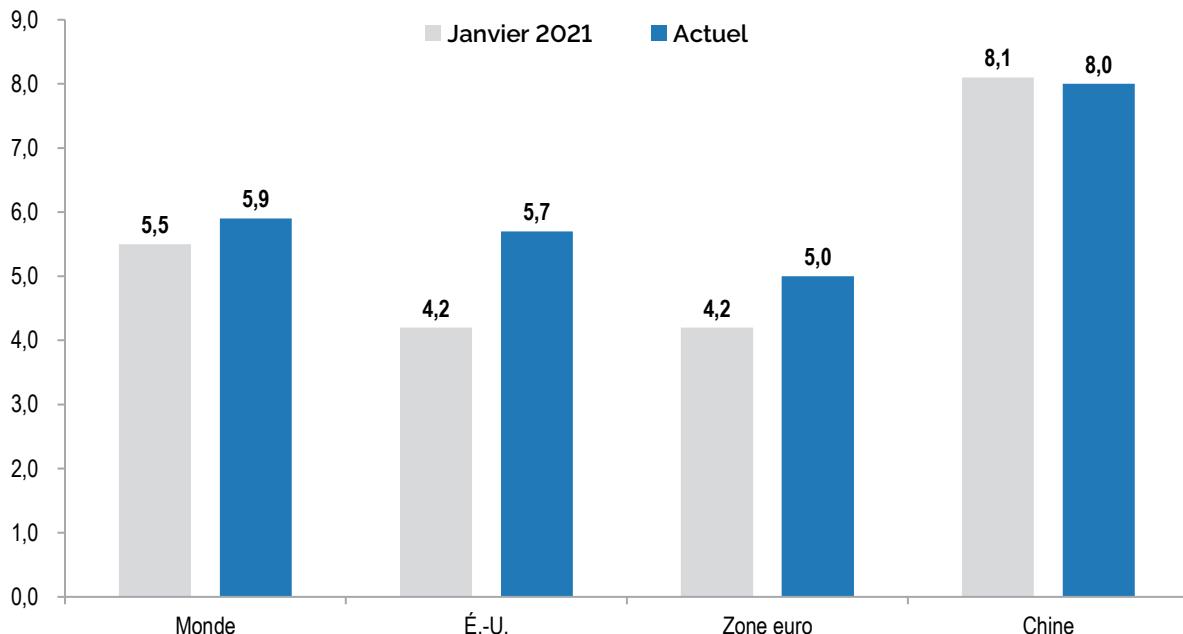
Sources : sondage du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes du secteur privé (3 février 2021 et 1^{er} octobre 2021) et ministère des Finances de l'Ontario.

Contexte économique mondial

Les prévisions de croissance économique mondiale sont plus encourageantes qu'elles ne l'étaient en début d'année, grâce à la progression de la vaccination contre la COVID-19 et aux assouplissements des mesures sanitaires. Selon le Fonds monétaire international, le PIB réel mondial devrait croître de 5,9 % en 2021, puis de 4,9 % en 2022.

Graphique 2.5
Projections révisées de croissance du PIB pour 2021

Croissance du PIB réel
(en pourcentage)



Sources : Fonds monétaire international (janvier et octobre 2021) et *Blue Chip Economic Indicators* (janvier et octobre 2021).

La reprise économique aux États-Unis a été robuste, le PIB réel dépassant son niveau d'avant la pandémie au deuxième trimestre de 2021. Le PIB réel des États-Unis devrait croître de 5,7 % en 2021 et de 4,1 % en 2022. La croissance du PIB réel dans la zone euro devrait être de 5,0 % en 2021 et de 4,3 % en 2022. On prévoit que le PIB réel de la Chine augmentera de 8,0 % en 2021, avant de connaître un ralentissement pour s'établir à 5,6 % en 2022.

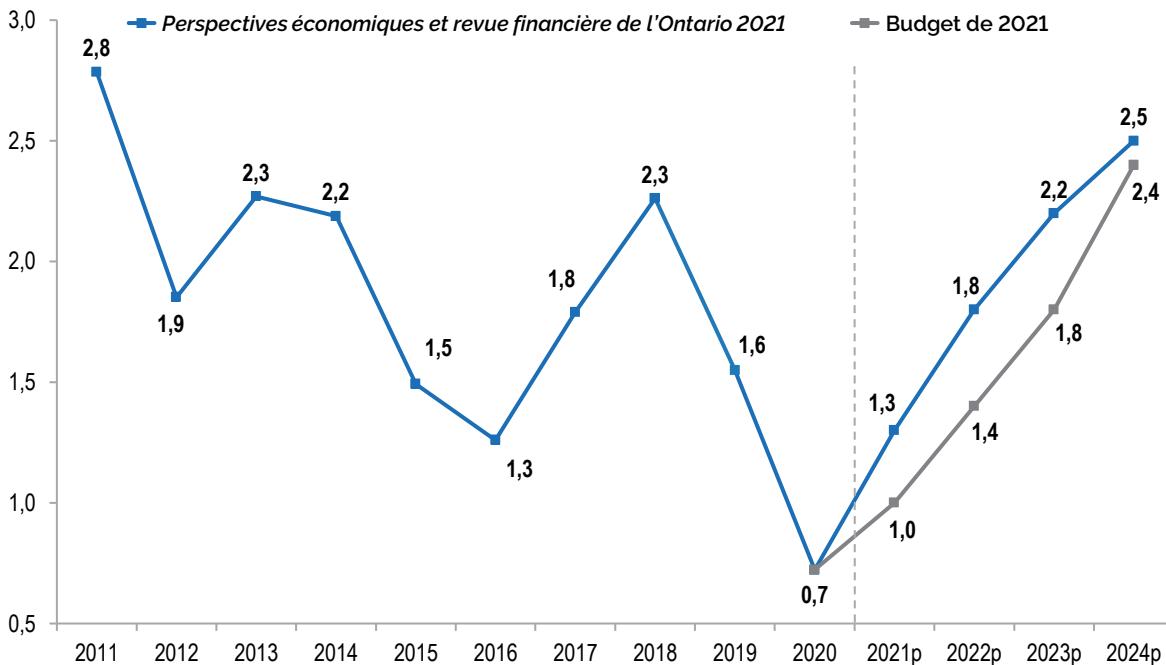
Les principales banques centrales ont continué de soutenir la relance économique en maintenant la souplesse de leurs politiques monétaires, notamment des taux d'intérêt directeurs bas et un assouplissement quantitatif. Les récentes améliorations de la croissance économique ainsi que la hausse de l'inflation ont fait naître l'espoir que les banques centrales commenceront à resserrer les politiques monétaires.

Plusieurs banques centrales ont commencé à signaler le ralentissement de leurs programmes d'achat d'actifs dans un avenir rapproché et indiqué que les taux d'intérêt directeurs pourraient augmenter en 2022 à mesure que l'activité économique se stabilisera. Comme les banques centrales commencent à augmenter leurs taux d'intérêt directeurs, les taux des obligations du gouvernement devraient suivre la même tendance. Le taux des bons du Trésor canadiens de trois mois devrait passer de 0,1 % en 2021 à 1,3 % en 2024. Parallèlement, le taux des obligations du gouvernement du Canada de 10 ans devrait passer de 1,3 % en 2021 à 2,5 % en 2024. Les taux des obligations projetés sont légèrement plus élevés qu'au moment du budget de 2021, ce qui témoigne d'une croissance économique plus forte et d'une inflation des prix en hausse.

Graphique 2.6

Projections du taux des obligations à 10 ans du gouvernement du Canada

(en pourcentage)



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes.

Sources : Banque du Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

La forte demande mondiale et des conditions d'approvisionnement serrées ont favorisé une augmentation des prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI), qui devraient passer de la moyenne annuelle de 39 \$ US le baril en 2020 à une moyenne d'environ 65 \$ US le baril au cours de la période de 2021 à 2024. Le dollar canadien devrait se situer en moyenne juste au-dessus de 0,80 \$ US pendant la période de projection.

Tableau 2.4
Facteurs externes

	2020	2021 p	2022 p	2023p	2024p
Croissance du PIB réel mondial (en pourcentage)	(3,1)	5,9	4,9	3,6	3,4
Croissance du PIB réel des États-Unis (en pourcentage)	(3,4)	5,7	4,1	2,5	2,1
Pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) (en \$ US le baril)	39	65	67	64	63
Dollar canadien (en cents américains)	74,6	80,0	80,0	80,0	80,5
Taux des bons du Trésor de trois mois ¹ (en pourcentage)	0,4	0,1	0,3	0,9	1,3
Taux des obligations du gouvernement de 10 ans ¹ (en pourcentage)	0,7	1,3	1,8	2,2	2,5

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes.

¹ Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international (octobre 2021), U.S. Bureau of Economic Analysis, U.S. Energy Information Administration, Banque du Canada, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2021) et enquête du ministère des Finances de l'Ontario menée auprès des prévisionnistes.

Détail des perspectives économiques de l'Ontario

Le ministère des Finances prévoit que le PIB réel de l'Ontario progressera de 4,3 % en 2021. Le PIB réel devrait ensuite augmenter de 4,5 % en 2022, de 2,6 % en 2023 et de 2,0 % en 2024. Le tableau 2.5 expose en détail les perspectives économiques du ministère des Finances de l'Ontario pour la période de prévision.

Tableau 2.5

L'économie de l'Ontario, 2020 à 2024

(variation en pourcentage)

	2020	2021 p	2022 p	2023p	2024p
Produit intérieur brut réel	(5,1)	4,3	4,5	2,6	2,0
Produit intérieur brut nominal	(4,6)	9,0	6,6	4,6	4,1
Rémunération des salariés	(1,5)	6,3	4,7	4,7	4,1
Excédent net d'exploitation — sociétés	(7,7)	30,6	9,1	1,5	3,3
Consommation nominale des ménages	(6,0)	6,2	7,6	4,8	4,3
Autres indicateurs économiques					
Emploi	(4,8)	4,3	3,3	2,0	1,5
Création d'emplois (en milliers)	(355)	304	242	151	116
Taux de chômage (en pourcentage)	9,6	8,2	6,6	6,2	6,1
Indice des prix à la consommation	0,7	3,1	2,6	2,1	1,9
Mises en chantier de logements (en milliers)	81,3	95,0	81,0	82,0	85,0
Reventes de logements	8,8	15,1	(14,7)	1,3	0,8
Prix de revente des logements	16,0	19,0	0,0	0,5	2,0
Principaux facteurs externes					
Produit intérieur brut réel des États-Unis	(3,4)	5,7	4,1	2,5	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	39	65	67	64	63
Dollar canadien (cents américains)	74,6	80,0	80,0	80,0	80,5
Taux des bons du Trésor de trois mois ¹	0,4	0,1	0,3	0,9	1,3
Taux des obligations du gouvernement de 10 ans ¹	0,7	1,3	1,8	2,2	2,5

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

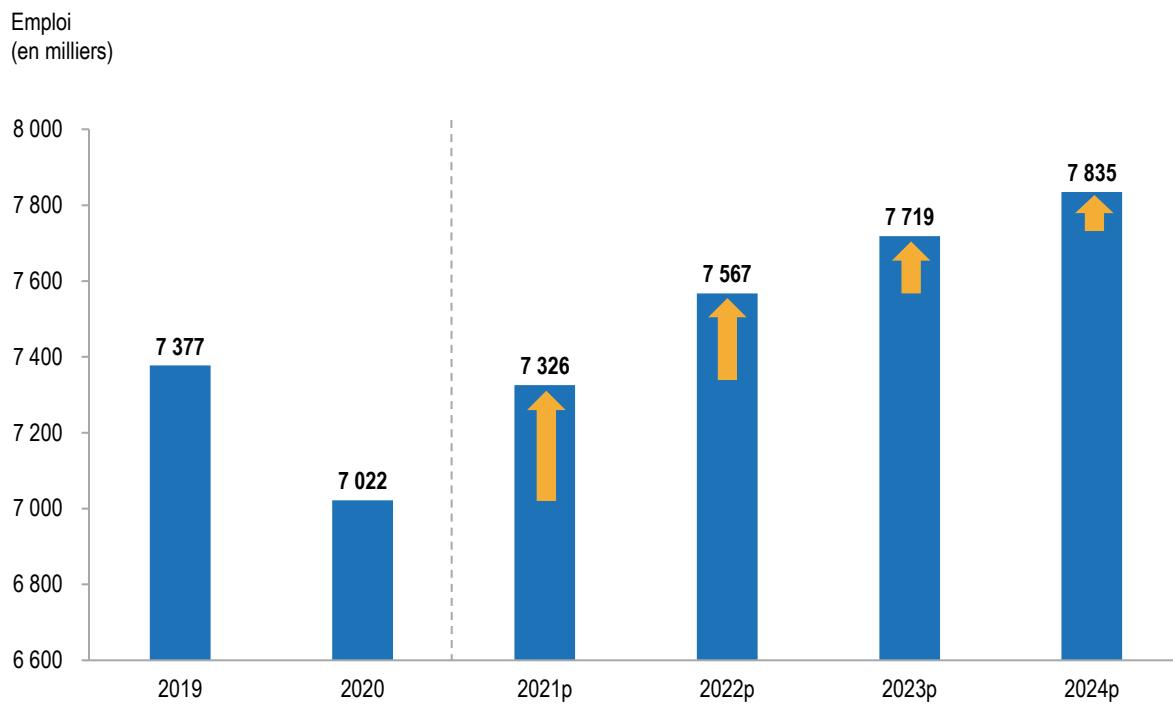
¹ Taux d'intérêt du gouvernement du Canada (en pourcentage).

Sources : Statistique Canada; Société canadienne d'hypothèques et de logement; Association canadienne de l'immeuble; Banque du Canada; United States Bureau of Economic Analysis; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2021); U.S. Energy Information Administration et ministère des Finances de l'Ontario.

Emploi

La création d'emplois devrait aller bon train avec le renforcement de l'activité économique et le regain de la confiance des entreprises. Le niveau d'emploi a dépassé le niveau d'avant la pandémie en septembre. Sur une base annuelle, il devrait y avoir plus de 300 000 nouveaux emplois nets en 2021 par rapport à 2020. La progression de l'emploi devrait se poursuivre au cours de la période de projection, pour atteindre plus d'un demi-million d'emplois supplémentaires d'ici 2024.

Graphique 2.7
Hausse continue de l'emploi prévue



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Revenu et dépenses des ménages

Les importants gains d'emploi devraient soutenir la croissance des revenus du travail et des ménages. La rémunération des salariés devrait augmenter de 4,9 % en moyenne, par année, au cours de la période allant de 2021 à 2024. On s'attend à ce que la forte croissance du revenu des ménages soutienne une solide hausse de leurs dépenses de consommation. En outre, les niveaux d'épargne accusés des ménages et la demande refoulée durant la pandémie alimenteront les dépenses de consommation. La croissance de la consommation devrait ralentir avec le temps, à mesure que la demande refoulée s'atténue, que l'épargne excédentaire diminue et que les taux d'intérêt augmentent. Les dépenses de consommation des ménages devraient augmenter de 5,7 % par année en moyenne au cours de la période de projection.

Inflation des prix à la consommation

L'Ontario, à l'instar de beaucoup d'autres provinces et territoires, a connu une inflation anormalement élevée de l'indice des prix à la consommation (IPC) en 2021. Cela reflète en partie le rebond des prix des biens et services qui avaient connu une baisse aux premiers stades de la pandémie. Par exemple, après avoir fléchi pendant la majeure partie de l'année 2020, le prix de l'essence a contribué à hauteur de près de 1 point de pourcentage au taux d'inflation de l'IPC mesuré sur 12 mois pendant la majeure partie de l'année 2021, en raison de la reprise de la demande et du resserrement continu de l'offre de pétrole.

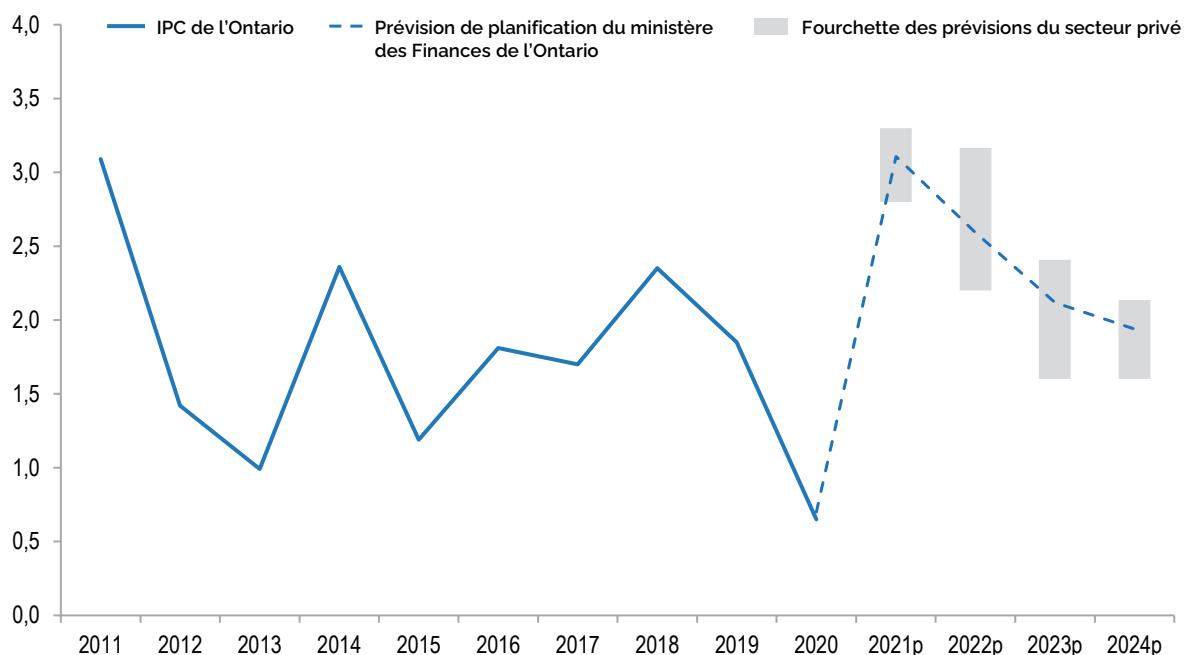
Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale ont également entraîné une hausse des prix de certains produits. Par exemple, la pénurie mondiale de puces à semi-conducteurs a contribué à la hausse des prix des véhicules et les goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement ont exercé une pression à la hausse sur les coûts des appareils ménagers. Il existe une grande incertitude quant à la durée de ces problèmes de chaîne d'approvisionnement, mais ces tensions sur les prix, ainsi que d'autres facteurs, devraient s'atténuer avec le temps.

L'inflation de l'IPC devrait passer de 3,1 % en 2021 à 2,6 % en 2022 et revenir près de la cible d'inflation de 2,0 % de la Banque du Canada en 2023 et en 2024. Les avis divergent sur l'inflation, mais les économistes du secteur privé, en moyenne, s'attendent à ce que celle-ci descende à environ 2,0 % en 2023 et en 2024. De même, les investisseurs s'attendent à ce que l'inflation soit inférieure à 2,0 % à long terme, ce que laisse entendre la différence entre les rendements réels et nominaux actuels des obligations du gouvernement du Canada. Le ministère des Finances de l'Ontario continuera de surveiller étroitement l'inflation à la lumière de l'incertitude actuelle, de même que les répercussions possibles sur les finances et l'économie de la province.

Graphique 2.8

Les prévisionnistes du secteur privé prévoient un ralentissement de l'inflation

Inflation de l'IPC en Ontario
(en pourcentage)



p = prévision de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

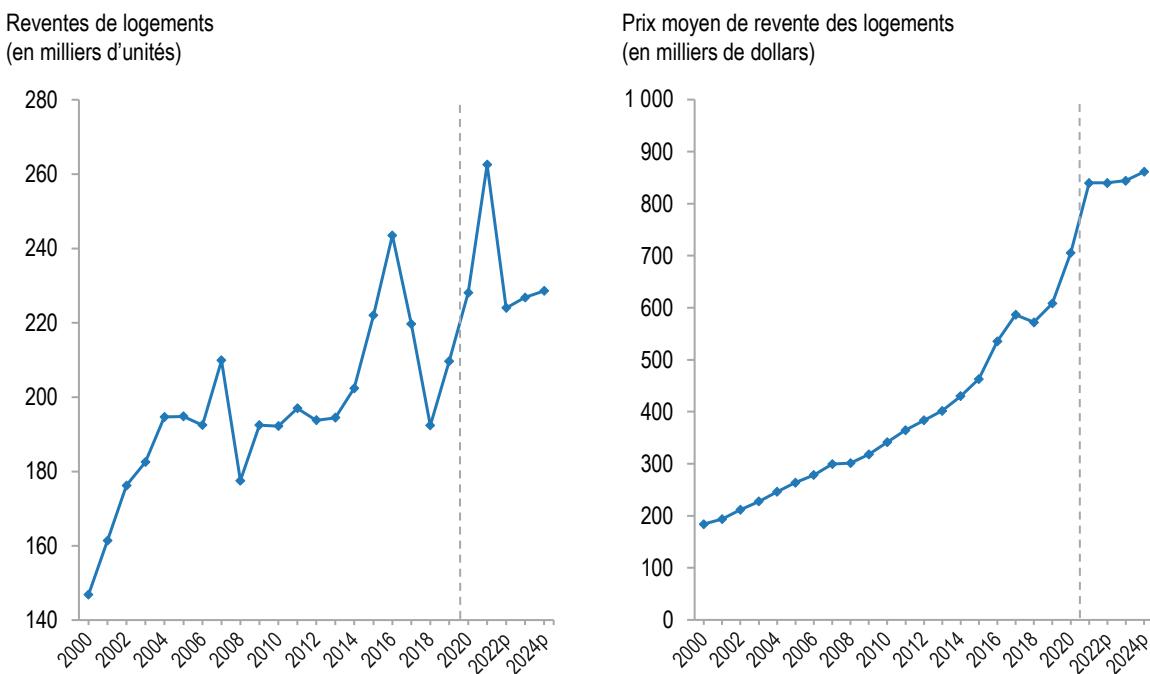
Sources : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et sondage du ministère des Finances auprès des prévisionnistes du secteur privé.

Logement

La forte demande de logements soutenue par les faibles taux d'intérêt, l'augmentation du revenu disponible global, le nombre restreint d'inscriptions sur le marché de la revente et l'évolution des préférences en matière de logement ont contribué à la hausse des reventes et des prix des logements en Ontario au cours de la dernière année. En mars 2021, les reventes de logements ont atteint un sommet. L'activité sur le marché du logement a ensuite ralenti, les reventes ayant diminué de 33,3 % en septembre par rapport au sommet atteint en mars. Les prix moyens de revente des logements sont en forte hausse depuis le début de la pandémie. En septembre 2021, le prix moyen de revente des logements en Ontario était de 31,4 % supérieur à ce qu'il était en février 2020, avant la pandémie.

Le dynamisme du début de l'année devrait contribuer à une hausse de 15,1 % des reventes annuelles de logements en 2021. Selon les prévisions, les ventes diminueront de 14,7 % en 2022, alors que l'activité devrait revenir à des niveaux compatibles avec les facteurs fondamentaux de la demande de logements, comme la croissance démographique. Les prix moyens de revente des logements devraient augmenter de 19,0 % en 2021, avant que les hausses de prix ne s'atténuent entre 2022 et 2024.

Graphique 2.9
Marché de la revente de logements en Ontario



p = prévision de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

Sources : Association canadienne de l'immeuble et ministère des Finances.

Risques pour les perspectives

La pandémie de COVID-19 demeure une importante source d'incertitude pour l'économie mondiale. Malgré l'augmentation des taux de vaccination, on continue de nager dans l'incertitude quant à l'évolution à l'échelle mondiale de la pandémie en raison des risques entourant l'émergence de nouveaux variants.

Les banques centrales du monde entier continuent d'assouplir leurs politiques monétaires afin de soutenir la relance économique. Plusieurs banques centrales ont commencé à signaler un futur resserrement de la politique monétaire. Selon les récentes déclarations, la Réserve fédérale américaine, la Banque centrale européenne et la Banque du Canada continuent de considérer la hausse actuelle de l'inflation comme temporaire. Si l'inflation élevée s'avère plus persistante, les banques centrales risquent de réagir en resserrant leur politique monétaire plus rapidement que prévu, ce qui pourrait ralentir la croissance économique.

En raison de la pandémie, les chaînes d'approvisionnement du monde entier ont fait face à des défis de taille, ce qui a entraîné des retards d'expédition et une augmentation des coûts. Par exemple, les difficultés d'approvisionnement en semi-conducteurs ont entraîné d'importantes perturbations de la production dans l'industrie automobile. Si cette situation s'aggrave, on pourrait assister à de nouvelles perturbations de la production.

Une croissance plus faible que prévu aux États-Unis, comme le suggèrent certains indicateurs récents, constitue un risque de perte pour l'économie ontarienne. Toutefois, une croissance économique américaine plus robuste découlant de la baisse des infections de COVID-19 ou de nouvelles mesures de relance budgétaire importantes aux États-Unis soutiendrait une demande américaine plus forte, ce qui pourrait stimuler les exportations et la croissance économique de l'Ontario.

Le tableau 2.6 présente les répercussions estimées des variations soutenues des principaux facteurs externes sur le PIB réel de l'Ontario, en supposant que les autres facteurs externes restent inchangés. Les fourchettes relativement importantes de ces répercussions estimées sont attribuables au degré d'incertitude entourant les réactions de l'économie aux variations des conditions externes.

Tableau 2.6

**Incidence des variations soutenues des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel
(variation en points de pourcentage)**

	Variation de la croissance du PIB réel	
	Première année	Deuxième année
Dépréciation du dollar canadien de 0,05 \$ US	+0,1 à +0,7	+0,2 à +0,8
Baisse des prix du pétrole brut de 10 \$ US le baril	+0,1 à +0,3	+0,1 à +0,3
Augmentation de la croissance du PIB réel américain de 1 point de pourcentage	+0,2 à +0,6	+0,3 à +0,7
Hausse des taux d'intérêt canadiens de 1 point de pourcentage	(0,1) à (0,5)	(0,2) à (0,6)

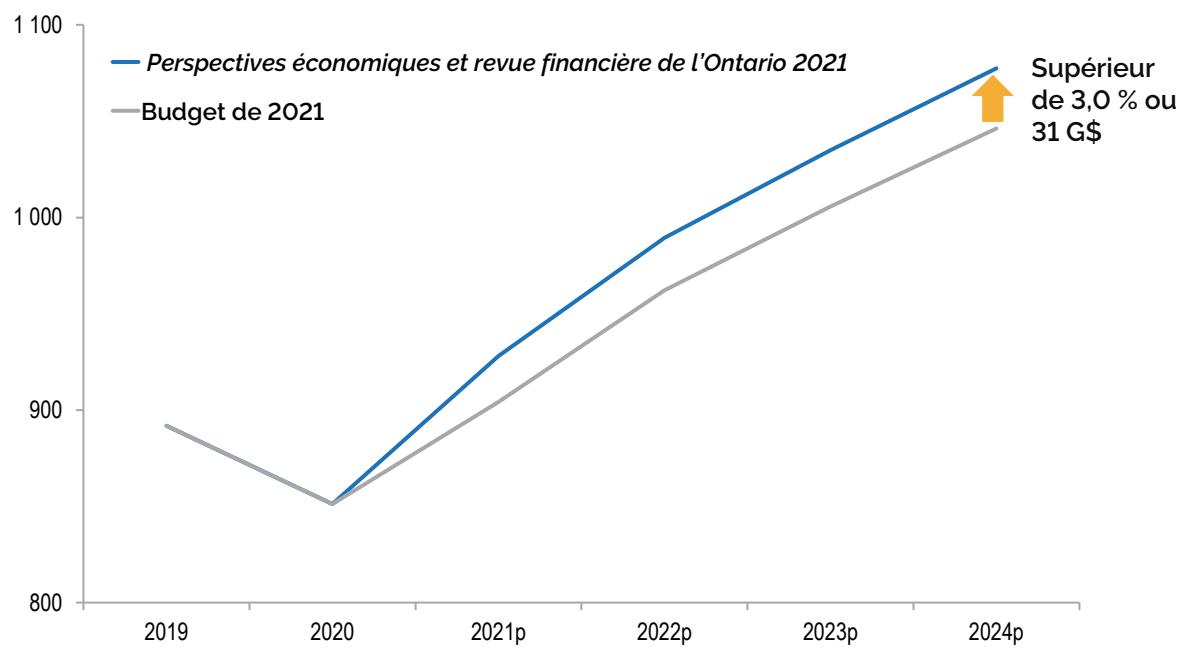
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Révision des perspectives depuis le budget de 2021

La révision la plus importante des perspectives depuis le budget de 2021 concerne la projection du PIB nominal. Le budget de 2021 prévoyait que, entre 2021 et 2024, le PIB nominal de l'Ontario connaîtrait une croissance de l'ordre de 23 %. Selon les prévisions de planification actuelles, le PIB nominal augmentera de 27 % pendant la même période. On prévoit que d'ici 2024, le PIB nominal sera de 3,0 %, ou 31 milliards de dollars, supérieur à ce qui avait été indiqué dans le budget de 2021.

Graphique 2.10
Comparaison des prévisions du PIB nominal

En milliards de dollars



p = prévision de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

Nota : Les données de 2020 sont les chiffres réels extraits des *Comptes économiques de l'Ontario* et la projection du budget de 2021 a été rajustée en fonction de ces données antérieures.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Le PIB réel de l'Ontario a fléchi de 5,1 % en 2020, ce qui est inférieur au déclin de 5,7 % prévu dans le budget de 2021. Le PIB réel devrait augmenter de 4,3 % en 2021, une augmentation plus importante que les 4,0 % prévus dans le budget de 2021. Les perspectives pour la période allant de 2022 à 2024 ont été révisées et sont légèrement supérieures aux projections du budget de 2021.

Parmi les principaux changements depuis le budget de 2021, citons :

- une croissance plus forte de l'excédent d'exploitation net des sociétés en 2021 et en 2022, suivie d'une croissance plus lente en 2023 et en 2024;
- une inflation plus rapide de l'IPC entre 2021 et 2023;
- une activité plus marquée sur le marché de la revente de logements en 2021, suivie d'un retour à la normale en 2022.

Tableau 2.7

Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2021 et le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021*

(variation en pourcentage)

	2021 p		2022 p		2023p		2024p	
	Budget 2021	EÉA 2021	Budget 2021	EÉA 2021	Budget 2021	EÉA 2021	Budget 2021	EÉA 2021
Produit intérieur brut réel	4,0	4,3	4,3	4,5	2,5	2,6	2,0	2,0
Produit intérieur brut nominal	6,2	9,0	6,4	6,6	4,5	4,6	4,0	4,1
Rémunération des salariés	4,2	6,3	5,0	4,7	4,8	4,7	4,1	4,1
Excédent net d'exploitation — sociétés	8,0	30,6	7,4	9,1	4,4	1,5	4,2	3,3
Consommation nominale des ménages	5,9	6,2	7,2	7,6	4,9	4,8	4,2	4,3
Autres indicateurs économiques								
Emploi	4,2	4,3	3,0	3,3	2,2	2,0	1,6	1,5
Création d'emplois (en milliers)	298	304	222	242	168	151	124	116
Taux de chômage (en pourcentage)	8,2	8,2	6,9	6,6	6,5	6,2	6,3	6,1
Indice des prix à la consommation	1,7	3,1	2,0	2,6	2,0	2,1	2,0	1,9
Mises en chantier de logements (en milliers)	80,2	95,0	79,3	81,0	80,2	82,0	81,2	85,0
Reventes de logements	5,5	15,1	(6,7)	(14,7)	1,3	1,3	0,8	0,8
Prix de revente des logements	7,5	19,0	0,0	0,0	0,5	0,5	2,0	2,0
Principaux facteurs externes								
Produit intérieur brut réel des États-Unis	4,9	5,7	3,8	4,1	2,3	2,5	2,1	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	47	65	52	67	56	64	57	63
Dollar canadien (cents américains)	78,5	80,0	78,5	80,0	79,2	80,0	80,2	80,5
Taux des bons du Trésor de trois mois ¹	0,2	0,1	0,2	0,3	0,5	0,9	1,1	1,3
Taux des obligations du gouvernement de 10 ans ¹	1,0	1,3	1,4	1,8	1,8	2,2	2,4	2,5

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

¹ Taux d'intérêt du gouvernement du Canada (en pourcentage).

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, L'Association canadienne de l'immeuble, Banque du Canada, Bureau of Economic Analysis des États-Unis, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2021), U.S. Energy Information Administration et ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de perspectives économiques

Bien que les hypothèses de planification concernant la croissance économique soient raisonnables et prudentes en fonction des prévisions du secteur privé, une vaste gamme de facteurs pourraient faire en sorte que la croissance économique soit relativement plus forte ou relativement plus faible. Dans le budget de 2020, l'Ontario a été l'un des premiers gouvernements du pays à fournir des scénarios économiques en réponse à l'incertitude résultant de la pandémie de COVID-19. Compte tenu du degré élevé d'incertitude économique et afin d'offrir une plus grande transparence quant aux perspectives économiques de la province, le ministère des Finances de l'Ontario a de nouveau produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas. Ils représentent plutôt des résultats possibles en cette période d'incertitude accrue.

Tableau 2.8
Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2021 p	2022 p	2023p	2024p
Scénario de croissance accélérée	4,9	6,0	2,9	2,3
Projection de planification	4,3	4,5	2,6	2,0
Scénario de croissance au ralenti	4,0	3,2	2,5	1,9

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario et autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Selon la projection de planification et le scénario de croissance au ralenti, le niveau du PIB réel dépassera, au premier trimestre de 2022, celui affiché au quatrième trimestre de 2019, avant la pandémie. Selon le scénario de croissance accélérée, le niveau du PIB réel d'avant la pandémie sera atteint au quatrième trimestre de 2021. Selon le scénario de croissance accélérée, d'ici 2024, le niveau du PIB réel dépassera de 2,6 % la projection de planification, tandis que, selon le scénario de croissance au ralenti, il sera de 1,7 % inférieur à cette projection.

Pour refléter l'incertitude supplémentaire liée aux perspectives du PIB nominal, des scénarios de croissance plus rapide et de croissance au ralenti sont aussi présentés pour la croissance du PIB nominal. Ces scénarios présentent une fourchette plus large au cours des prochaines années par rapport aux scénarios du PIB réel en raison de l'incertitude accrue concernant l'inflation du PIB.

Tableau 2.9
Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

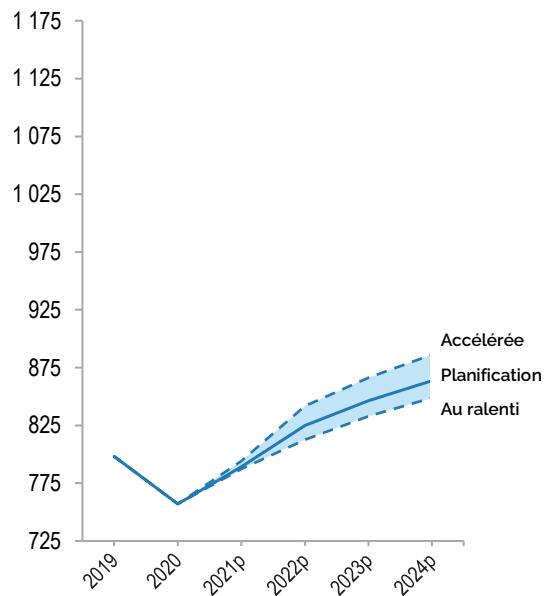
	2021 p	2022 p	2023p	2024p
Scénario de croissance accélérée	10,7	8,4	5,1	4,6
Projection de planification	9,0	6,6	4,6	4,1
Scénario de croissance au ralenti	8,4	5,0	4,3	3,8

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario et autres scénarios.

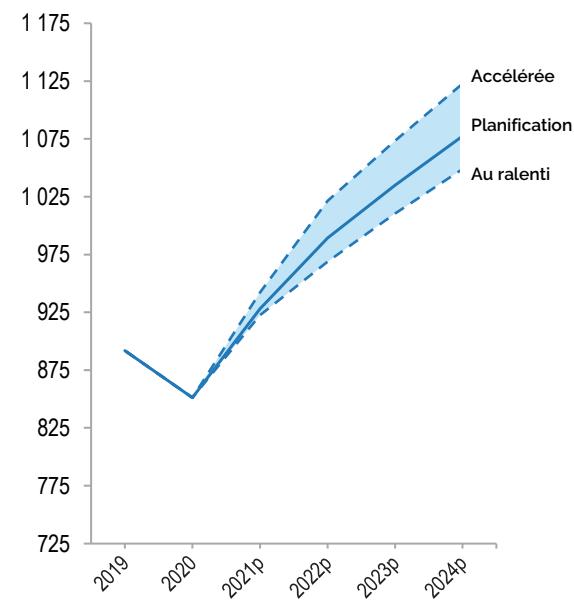
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 2.11
Scénarios de croissance du PIB de l'Ontario

PIB réel (en milliards de dollars de 2012)



PIB nominal (en milliards de dollars)



p = projections du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.



Chapitre 3

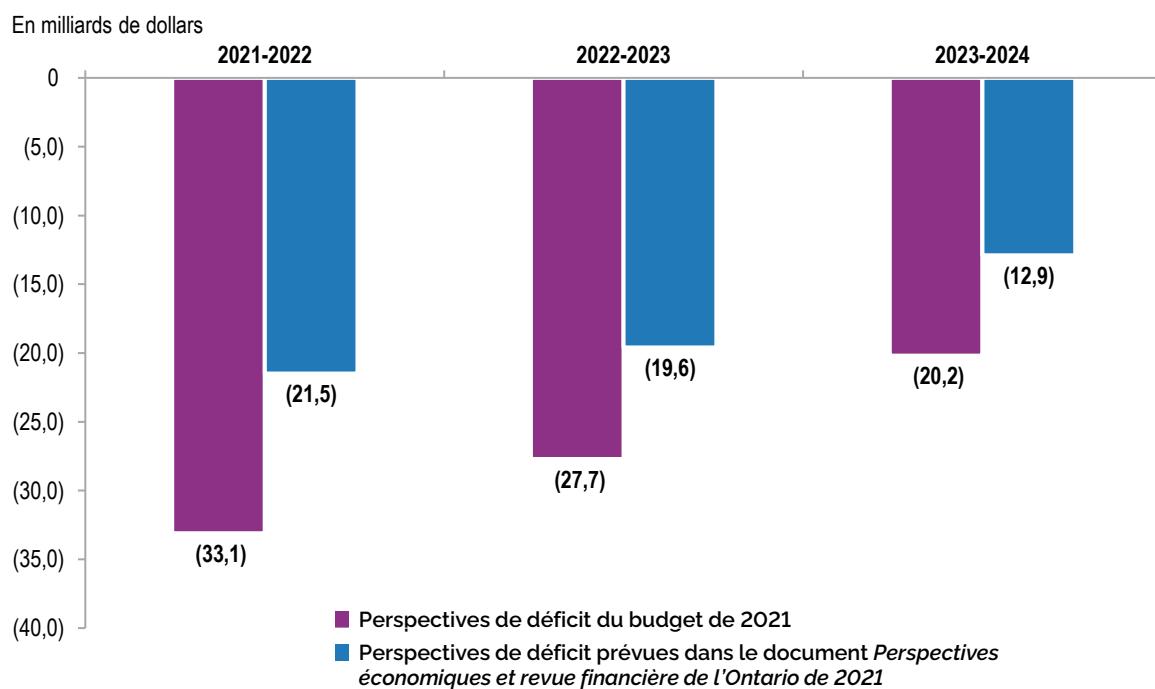
Plan financier et perspectives de l'Ontario

Introduction

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement de l'Ontario s'est donné comme priorité de protéger la santé de la population. Le gouvernement est à pied d'œuvre pour maintenir les progrès de l'Ontario dans sa lutte contre la COVID-19 tout en continuant de travailler pour la relance soutenue par la croissance économique.

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021* rend compte des progrès que la province a effectués, réalisant des améliorations financières à chaque exercice, par rapport au plan financier énoncé dans le budget de 2021.

Graphique 3.1
Perspectives de déficit du budget de 2021 comparées aux perspectives actuelles



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Le gouvernement prévoit maintenant un déficit de 21,5 milliards de dollars en 2021-2022. À moyen terme, il envisage un repli constant du déficit, qui devrait se chiffrer à 19,6 milliards de dollars en 2022-2023 et à 12,9 milliards de dollars en 2023-2024.

Selon les projections, le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) sera de 43,4 % en 2021-2022, ce qui représente 5,4 points de pourcentage de moins que le ratio de 48,8 % prévu dans le budget de 2021. À moyen terme, on prévoit également que les ratios de la dette nette au PIB resteront inférieurs aux prévisions de ce budget.

Tableau 3.1

Sommaire financier

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Perspectives	Perspectives à moyen terme	
		actuelles 2021-2022	2022-2023	2023-2024
Revenus	164,9	168,6	171,5	178,0
Charges				
Programmes	169,0	176,1	176,4	175,6
Intérêt sur la dette	12,3	13,0	13,1	13,8
Charges totales	181,3	189,1	189,6	189,5
Excédent / (Déficit) avant réserve	(16,4)	(20,5)	(18,1)	(11,4)
Réserve	—	1,0	1,5	1,5
Excédent / (Déficit)	(16,4)	(21,5)	(19,6)	(12,9)
Dette nette exprimée en pourcentage du PIB	43,9 %	43,4 %	43,5 %	43,6 %
Dette nette en pourcentage des revenus	226,5 %	238,7 %	251,0 %	253,3 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	7,4 %	7,7 %	7,7 %	7,8 %

Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Principaux changements en 2021-2022 depuis la publication du budget de 2021

L'Ontario s'attend à ce que le déficit atteigne 21,5 milliards de dollars en 2021-2022, ce qui représente une amélioration de 11,6 milliards par rapport aux prévisions du budget de 2021.

On prévoit qu'en 2021-2022, les revenus atteindront 168,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 14,6 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2021. Cela s'explique principalement par des revenus fiscaux supérieurs aux prévisions en 2020 suite au traitement des déclarations de revenus et à une croissance économique qu'on prévoit plus soutenue en 2021. Les prévisions sont fondées sur les renseignements disponibles au 1^{er} octobre 2021. Les données rendues publiques par la suite seront intégrées aux mises à jour financières suivantes.

On s'attend à ce que les charges de programmes s'élèvent à 176,1 milliards de dollars, soit 3,2 milliards de dollars de plus que ce qui était prévu dans le budget de 2021. Cela est surtout attribuable aux investissements additionnels faits pour protéger les progrès réalisés contre la COVID-19 et pour bâtir l'avenir de la province.

On estime que l'Ontario paiera des frais d'intérêt de 13,0 milliards de dollars en 2021-2022, ce qui est inférieur de 0,2 milliard de dollars aux prévisions du budget de 2021.

Selon les projections, le ratio de la dette nette au PIB sera de 43,4 % en 2021-2022, ce qui représente 5,4 points de pourcentage de moins que le ratio de 48,8 % prévu dans le budget de 2021. Ce ratio a diminué en raison de déficits inférieurs aux prévisions et de la croissance plus élevée du PIB nominal.

Dans les perspectives financières de 2021-2022, on prévoit une réserve de 1,0 milliard de dollars, tel que prévu dans le budget de 2021, visant à prémunir le plan financier contre les variations défavorables imprévues des revenus et des charges de la province pour le reste de l'exercice.

Tableau 3.2
Résultats financiers en cours d'exercice 2021-2022
(en milliards de dollars)

	Budget 2021	Perspectives actuelles	Variation en cours d'exercice
Revenus	154,0	168,6	14,6
Charges			
Programmes	173,0	176,1	3,2
Intérêt sur la dette	13,1	13,0	(0,2)
Charges totales	186,1	189,1	3,0
Excédent / (Déficit) avant réserve	(32,1)	(20,5)	11,6
Réserve	1,0	1,0	–
Excédent / (Déficit)	(33,1)	(21,5)	11,6

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Revenus

Les perspectives de revenus totaux pour 2021-2022 s'établissent à 168,6 milliards de dollars, ce qui est supérieur de 14,6 milliards de dollars aux prévisions du budget de 2021 et de 11,7 milliards de dollars aux prévisions du bulletin *Finances du premier trimestre de 2021-2022*. L'appréciation des revenus par rapport aux chiffres du bulletin s'explique principalement par la hausse prévue des revenus fiscaux.

Tableau 3.3

**Principales variations aux prévisions de revenus pour l'exercice 2021-2022
(en millions de dollars)**

	2021-2022
Total des revenus – Budget de 2021	154 012
Variations des revenus par rapport aux prévisions dans le bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2021-2022</i>	2 885
Variation des revenus depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2021-2022</i>	
Impôt sur le revenu des particuliers	4 944
Taxe de vente	3 354
Impôt sur les sociétés	2 041
Droits de cession immobilière	759
Contribution-santé de l'Ontario	325
Impôt-santé des employeurs	225
Taxes sur l'essence et les carburants	(629)
Tous les autres impôts et taxes combinés	80
Total – Revenus fiscaux	11 098
Transferts du gouvernement du Canada	358
Entreprises publiques	120
Autres revenus non fiscaux	145
Total de la variation des revenus depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2021-2022</i>	11 720
Total des variations des revenus depuis la publication du budget de 2021	14 605
Total des revenus – Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021	168 617

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les principales variations aux perspectives de revenus par rapport aux prévisions formulées dans le bulletin *Finances du premier trimestre de 2021-2022* :

- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers** sont de 4 944 millions de dollars supérieurs aux prévisions en raison surtout des montants plus élevés issus du traitement des déclarations de revenus de 2020 et de la croissance plus forte de la rémunération des salariés en 2021.
- Les revenus tirés de la **taxe de vente** sont de 3 354 millions de dollars supérieurs aux attentes en raison surtout des prévisions à la hausse sur le plan des dépenses de consommation des ménages et du nombre de logements construits.

- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des sociétés** sont de 2 041 millions de dollars supérieurs aux prévisions en raison des montants plus élevés issus du traitement des déclarations de revenus de 2020 et de prévisions plus favorables au chapitre des excédents nets d'exploitation des entreprises en 2021.
- Les revenus tirés des **droits de cession immobilière** sont supérieurs de 759 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par la hausse marquée de la revente de logements prévue en 2021.
- Les revenus tirés de la **Contribution-santé de l'Ontario** sont de 325 millions de dollars supérieurs aux prévisions en raison des montants plus élevés issus du traitement des déclarations de revenus de 2020 et de la forte croissance de la rémunération des salariés en 2021.
- Les revenus tirés de l'**impôt-santé des employeurs** sont majorés de 225 millions de dollars en raison de la croissance accrue de la rémunération projetée en 2021.
- Les **taxes sur le carburant et l'essence** sont abaissées de 629 millions de dollars en raison de la diminution prévue des volumes de consommation.
- Les revenus tirés de **tous les autres impôts et taxes** sont supérieurs de 80 millions de dollars, hausse principalement attribuable aux revenus plus élevés au titre des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires, de la taxe de vente sur la bière, le vin et les spiritueux et de divers autres impôts. Cette hausse est partiellement neutralisée par les revenus moins importants que prévu issus de la part de l'Ontario du droit d'accise fédéral sur le cannabis.
- Les **transferts du gouvernement du Canada** sont supérieurs de 358 millions de dollars, ce qui tient largement compte des 150 millions de dollars de financement versés au titre de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants et des 194 millions de dollars provenant de l'Entente Canada-Ontario sur le développement de la main-d'œuvre qui seront comptabilisés en 2021-2022 plutôt qu'en 2020-2021.
- Les revenus nets tirés des **entreprises publiques** sont accrus de 120 millions de dollars par rapport aux prévisions, en raison surtout de la hausse des revenus nets générés par la Société des loteries et des jeux de l'Ontario principalement attribuable à la réouverture des casinos.
- Les **autres revenus non fiscaux** sont supérieurs de 145 millions de dollars aux prévisions, principalement du fait que les revenus provenant du recouvrement des dépenses de l'exercice précédent pourraient être plus élevés que prévu. Il faut savoir que les revenus provenant des droits perçus sur les permis de conduire et l'immatriculation des véhicules ont été inférieurs aux prévisions parce que la période de la validité de nombreux produits et services pour les véhicules, les conducteurs et les services de transporteurs a été prolongée durant la pandémie de COVID-19.

Charges

Les perspectives de charges totales pour 2021-2022 se chiffrent à 189,1 milliards de dollars, ce qui est de 3,0 milliards de dollars supérieur aux prévisions du budget de 2021 et de 787 millions de dollars supérieur à celles du bulletin *Finances du premier trimestre de 2021-2022*. La hausse des charges depuis la publication de ce bulletin découle largement des investissements additionnels effectués dans les domaines de l'infrastructure, de la santé, de l'éducation, des services aux aînés et des soutiens à l'emploi.

Tableau 3.4

Principales variations des charges totales prévues pour l'exercice 2021-2022 (en millions de dollars)

	2021-2022
Total des charges prévu dans le budget de 2021	186 120
Total des variations des charges par rapport aux prévisions du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2021-2022</i>	2 208
Variations des charges de programmes depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2021-2022</i>	
Protéger nos progrès	
Soutien additionnel en raison de la COVID-19 pour l'année scolaire 2021-2022	78
Étoffement des mesures visant les foyers de soins de longue durée	61
Soutien à la relance du tourisme – Programme de reprise pour les festivals et les événements	30
Augmentation du personnel infirmier et des préposés aux services de soutien à la personne	20
Augmentation du nombre d'inspecteurs des foyers de soins de longue durée	15
Soutiens liés à la COVID-19 pour les maisons de retraite détentrices de permis	11
Prolongation proposée du crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile en 2022	10
Soutiens aux services traitant les troubles de l'alimentation pédiatrique	8
Financement additionnel pour les enquêtes sur les lieux de sépulture des pensionnats autochtones	4
Augmentation des soutiens en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les travailleurs de la santé	4
Intégration des données des foyers de soins de longue durée et des hôpitaux	4
Subvention pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones (subvention SERA)	3
Toutes les autres variations	65
Total – Protéger nos progrès	311

suite...

Tableau 3.4

Principales variations des charges totales prévues pour l'exercice 2021-2022
(en millions de dollars)

	2021-2022
Bâtir l'Ontario et Soutenir les travailleurs	
Soutiens aux services de transports municipaux	345
Construction d'infrastructures communautaires	200
Prolongation proposée du crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation en 2022	70
Transformation des services d'emploi	13
Élargissement des critères d'admissibilité au programme Deuxième carrière	5
Toutes les autres variations	33
Total – Bâtir l'Ontario et Soutenir les travailleurs	667
Autres variations	
Prolongation de la bonification salariale temporaire consentie aux préposés aux services de soutien à la personne	922
Supplément pour le fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19	500
Toutes les autres variations	145
Total – Autres variations	1 567
Prélèvement du fonds de prévoyance standard	(142)
Prélèvement du fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19	(535)
Dépenses effectuées grâce au cadre financier actuel	(922)
Total des variations des charges de programmes depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2021-2022</i>	947
Variation de l'intérêt sur la dette depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2021-2022</i>	(159)
Total des variations des charges de programmes depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2021-2022</i>	787
Total des variations des charges depuis le budget de 2021	2 996
Total des charges – Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021	189 115

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les principales variations aux prévisions des charges de programmes depuis la publication du bulletin *Finances du premier trimestre de 2021-2022* :

- Des ressources additionnelles affectées pour maintenir les progrès réalisés pour contrer la COVID-19 :
 - Un investissement de 78 millions de dollars visant des soutiens additionnels pour l'année scolaire 2021-2022, notamment un financement alloué pour favoriser les mesures de sécurité et la reprise de l'apprentissage.
 - Un investissement de 61 millions de dollars pour élargir les services de soins à domicile afin de permettre le transfert des patients se rétablissant d'interventions chirurgicales ou ayant des conditions nécessitant des soins complexes de l'hôpital à leur domicile, là où ils veulent être.
 - Un investissement additionnel de 30 millions de dollars visant à soutenir le Programme de reprise pour les festivals et les événements afin d'aider davantage l'industrie touristique à se remettre sur pied.
 - Un investissement de 20 millions de dollars pour soutenir le personnel de première ligne du système des soins de santé en augmentant le nombre d'infirmières et d'infirmiers et de préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) dans les secteurs cruciaux du système de santé et des soins de longue durée.

- Un investissement de 15 millions de dollars pour accroître la capacité dans le secteur des foyers de soins de longue durée, notamment en embauchant d'autres inspecteurs.
- Un investissement de 11 millions de dollars pour offrir des soutiens liés à la COVID-19 aux résidents des maisons de retraite détenant un permis.
- Un investissement de 10 millions de dollars pour financer le prolongement proposé du crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile en 2022.
- Un investissement de 8 millions de dollars pour soutenir les services traitant les troubles d'alimentation pédiatrique.
- Un investissement de 4 millions de dollars de plus pour favoriser la réconciliation avec les partenaires autochtones en travaillant avec eux à l'identification, aux enquêtes, à la protection et à la commémoration des lieux de sépulture des pensionnats autochtones à l'échelle de la province. Cela s'ajoute au montant de 10 millions de dollars sur trois ans annoncé précédemment.
- Un investissement de 4 millions de dollars pour accroître les soutiens en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les travailleurs de la santé et des soins de longue durée.
- Un investissement de 3,5 millions de dollars pour mettre en œuvre une solution technologique visant l'intégration des renseignements de soins cliniques des hôpitaux et des foyers de soins de longue durée.
- Un investissement de 3,0 millions de dollars pour financer la subvention pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones (subvention SERA).
- Un investissement de 65 millions de dollars pour toutes les autres modifications visant principalement à faire face aux conséquences de la COVID-19 et à renforcer le système de soins de santé.
- Voici certains des investissements additionnels effectués dans les volets Bâtir l'Ontario et Soutenir les travailleurs :
 - Un investissement de 345 millions de dollars en 2021-2022 pour aider les systèmes de transport en commun municipaux à se remettre de la pandémie de COVID-19.
 - Un investissement additionnel de 200 millions de dollars pour accroître le soutien à l'infrastructure municipale.
 - Un investissement de 70 millions de dollars pour financer le prolongement proposé du crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation en 2022.
 - Un investissement de 13 millions de dollars visant la création d'un système intégré pour les services d'emplois, faisant passer les programmes d'emplois de l'aide sociale à Emploi Ontario.
 - Un investissement de 5 millions de dollars pour élargir l'admissibilité au programme Deuxième carrière et soutenir les personnes occupant des emplois non traditionnels (par exemple les travailleurs à la demande, les nouveaux arrivants et les personnes handicapées) ou celles possédant peu d'expérience professionnelle.
 - Un investissement de 33 millions de dollars au poste Toutes les autres variations visant l'infrastructure, le soutien aux travailleuses et travailleurs et aux emplois et d'autres mesures.

- Les autres investissements comprennent :

- Un montant de 922 millions de dollars représentant la tranche de 2021-2022 de l'investissement du gouvernement pour prolonger la bonification temporaire du salaire des préposés offrant des services de soutien à la personne et des préposés prodiguant des soins directs subventionnés par les deniers publics à domicile et en milieu communautaire, dans les foyers de soins de longue durée, les hôpitaux publics et dans le secteur des services sociaux. Cette hausse salariale aura effet jusqu'au 31 mars 2022 inclusivement.
- Un montant additionnel de 500 millions de dollars versé en 2021-2022 au fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19. À mesure que les taux de vaccination augmentent et que la réouverture de la province se poursuit, ce financement contribuera à déployer les ressources dans les champs d'activité essentiels et à soutenir d'autres mesures de relance.
- Un investissement de 145 millions de dollars pour toutes les autres modifications.

Les charges liées à l'**intérêt sur la dette** devraient se chiffrer à 13,0 milliards de dollars, soit à 0,1 milliard de dollars de moins que les prévisions du bulletin *Finances du premier trimestre de 2021-2022*.

Prudence

Comme l'indique le budget de 2021, le gouvernement aura entièrement affecté, à l'exercice 2021-2022, les fonds de prévoyance extraordinaires qui avaient été débloqués auparavant pour protéger la santé de la population de l'Ontario et soutenir les familles, les employeurs et les emplois durant la pandémie de COVID-19. Dans le bulletin *Finances du premier trimestre de 2021-2022*, la province a doté le fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19 d'une réserve de 2,2 milliards de dollars en 2021-2022 afin de conserver sa marge de manœuvre vu l'incertitude persistante liée à la pandémie et au rythme futur de la reprise économique.

Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021*, la province a alloué au fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19 un montant additionnel de 500 millions de dollars en 2021-2022. À mesure que les taux de vaccination augmentent et que la réouverture de la province se poursuit, ce financement contribuera à déployer les ressources dans les champs d'activité essentiels et à soutenir d'autres mesures de relance. Après avoir tenu compte de ce supplément et des prélèvements faits depuis la publication du bulletin *Finances du premier trimestre de 2021-2022*, la position nette du fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19 reste inchangée, s'établissant à 2,2 milliards de dollars en 2021-2022. Les fonds de prévoyance standard sont également maintenus afin d'atténuer les risques liés aux charges – par exemple dans des cas où la santé et la sécurité seraient en péril – qui pourraient sinon avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'Ontario. On prévoit que le fonds de prévoyance standard s'élèvera à 1,4 milliard de dollars à l'exercice 2021-2022.

Conformément à la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, le plan financier de l'Ontario doit s'appuyer sur une approche prudente qui se caractérise par la mise de côté d'une réserve pour prémunir les perspectives financières de la province contre les variations défavorables et imprévues de ses revenus et charges, découlant notamment de changements au rendement économique de l'Ontario. La réserve établie dans le budget de 2021, chiffrée à 1,0 milliard de dollars pour 2021-2022, demeure inchangée dans les présentes perspectives financières afin d'assurer la mise en application d'une approche de gestion du risque prudente étant donné les incertitudes qui planent encore sur les perspectives financières pour l'exercice 2021-2022.

Plan financier à moyen terme

Le gouvernement entrevoit des déficits de 19,6 milliards de dollars en 2022-2023 et de 12,9 milliards de dollars en 2023-2024. Cela représente une amélioration de 8,1 milliards de dollars en 2022-2023 et de 7,2 milliards de dollars en 2023-2024 par rapport au budget de 2021.

À moyen terme, les revenus devraient s'accroître, passant de 168,6 milliards de dollars en 2021-2022 à 178,0 milliards de dollars en 2023-2024, et les charges totales devraient s'accentuer, passant de 189,1 milliards de dollars à 189,5 milliards de dollars durant la même période.

Perspectives de revenus à moyen terme

Tableau 3.5

Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme
(en milliards de dollars)

	Perspectives		
	actuelles	Perspectives à moyen terme	
	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Revenus			
Impôt sur le revenu des particuliers	41,3	42,4	44,0
Taxe de vente	31,0	33,2	34,9
Impôt sur les sociétés	17,0	17,3	17,4
Contribution-santé de l'Ontario	4,5	4,6	4,7
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5,8	5,7	5,8
Tous les autres impôts et taxes combinés	17,3	17,3	17,6
Total – Revenus fiscaux	116,9	120,5	124,4
Gouvernement du Canada	29,7	27,7	28,7
Revenus tirés des entreprises publiques	4,7	5,5	6,6
Autres revenus non fiscaux	17,3	17,8	18,2
Total des revenus	168,6	171,5	178,0

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les perspectives de revenus fiscaux témoignent de l'incidence des résultats pour 2020-2021 et de l'actualisation des perspectives de croissance économique depuis le budget de 2021.

Le principal facteur ayant une influence sur les prévisions de revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers** est la perspective de croissance concernant la rémunération des salariés. Les revenus en 2021-2022 tiennent aussi compte des versements prévus au titre de la Prestation canadienne de la relance économique que le gouvernement fédéral considère comme étant imposables. Entre 2021-2022 et 2023-2024, on prévoit que le revenu provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers progressera à un taux annuel moyen de 3,2 %.

Les prévisions de revenus tirés de la **taxe de vente** sont fondées principalement sur les perspectives de dépenses de consommation des ménages. Entre 2021-2022 et 2023-2024, on s'attend à ce que ces revenus augmentent à un taux annuel moyen de 6,2 %.

Les prévisions des revenus tirés de l'**impôt des sociétés** reposent sur l'excédent net d'exploitation attendu. Entre 2021-2022 et 2023-2024, on estime que ces revenus s'accentueront à un taux annuel moyen de 1,4 %.

Les prévisions de revenus tirés de la **Contribution-santé de l'Ontario** reposent principalement sur les perspectives de croissance prévue de la rémunération des salariés. Entre 2021-2022 et 2023-2024, il est prévu que ces revenus progresseront à un taux annuel moyen de 3,1 %.

Les revenus tirés des **impôts fonciers prélevés aux fins scolaires** reposent principalement sur les perspectives de croissance de l'assiette d'évaluation foncière générée par les mises en chantier. Ces revenus devraient demeurer relativement stables entre 2021-2022 et 2023-2024, étant donné que la hausse des évaluations sera neutralisée par l'incidence de mesures déjà annoncées, notamment la réduction des taux de l'impôt scolaire applicable aux entreprises.

On prévoit que les revenus tirés de tous les **autres impôts et taxes** augmenteront au taux annuel moyen de 0,7 % entre 2021-2022 et 2023-2024. Cela comprend les revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs, des droits de cession immobilière, des taxes sur la bière, le vin et les spiritueux, et des taxes basées sur le volume comme la taxe sur l'essence, la taxe sur le carburant et la taxe sur le tabac.

Les prévisions concernant les **transferts du gouvernement du Canada** sont fondées sur les ententes et les formules de financement fédérales-provinciales en vigueur. On s'attend à ce que ces transferts diminuent au taux annuel moyen de 1,7 % entre 2021-2022 et 2023-2024, en raison surtout du financement ponctuel de 2,4 milliards de dollars liés à la COVID-19 qui prendra fin en 2021-2022.

Les perspectives de revenus tirés des **entreprises publiques** reposent sur les estimations du ministère des Finances de l'Ontario pour Hydro One Ltd. (Hydro One) et les projections fournies par Ontario Power Generation (OPG), la Société ontarienne du cannabis (SOC), la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) et la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG). Selon les prévisions, les revenus nets tirés des entreprises publiques devraient monter à un taux annuel moyen de 19,2 % entre 2021-2022 et 2023-2024. Cette forte croissance s'explique surtout par l'augmentation des revenus nets de l'OLG, que la fermeture des casinos en vigueur durant la pandémie de COVID-19 pour protéger la santé du public avait fait chuter.

Les prévisions quant aux **autres revenus non fiscaux** sont issues des projections fournies par les ministères et les organismes provinciaux. Entre 2021-2022 et 2023-2024, ces revenus devraient progresser à un taux annuel moyen de 2,6 %, en raison surtout de la hausse prévue des revenus de tiers que les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges touchent et dont il est tenu compte dans les états financiers de la province.

Scénarios relatifs aux perspectives de revenus

Pour illustrer le degré élevé d'incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a produit deux scénarios plausibles qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 2, *Résultats économiques et perspectives*. Sur la base des deux scénarios possibles relatifs au PIB nominal, on a établi des scénarios relatifs aux revenus fiscaux en fonction d'une croissance accélérée et d'une croissance au ralenti. Chacun représente une voie raisonnable visant à illustrer un plus large éventail de résultats envisageables, mais ne doit pas être considéré comme le meilleur ou le pire des cas.

Tableau 3.6
Scénarios de revenus fiscaux pour l'Ontario
(en milliards de dollars)

	2021-2022p	2022-2023p	2023-2024p
Scénario de croissance accélérée	119,6	126,4	132,3
Projection de planification	116,9	120,5	124,4
Scénario de croissance au ralenti	115,3	116,0	118,5

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario et autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

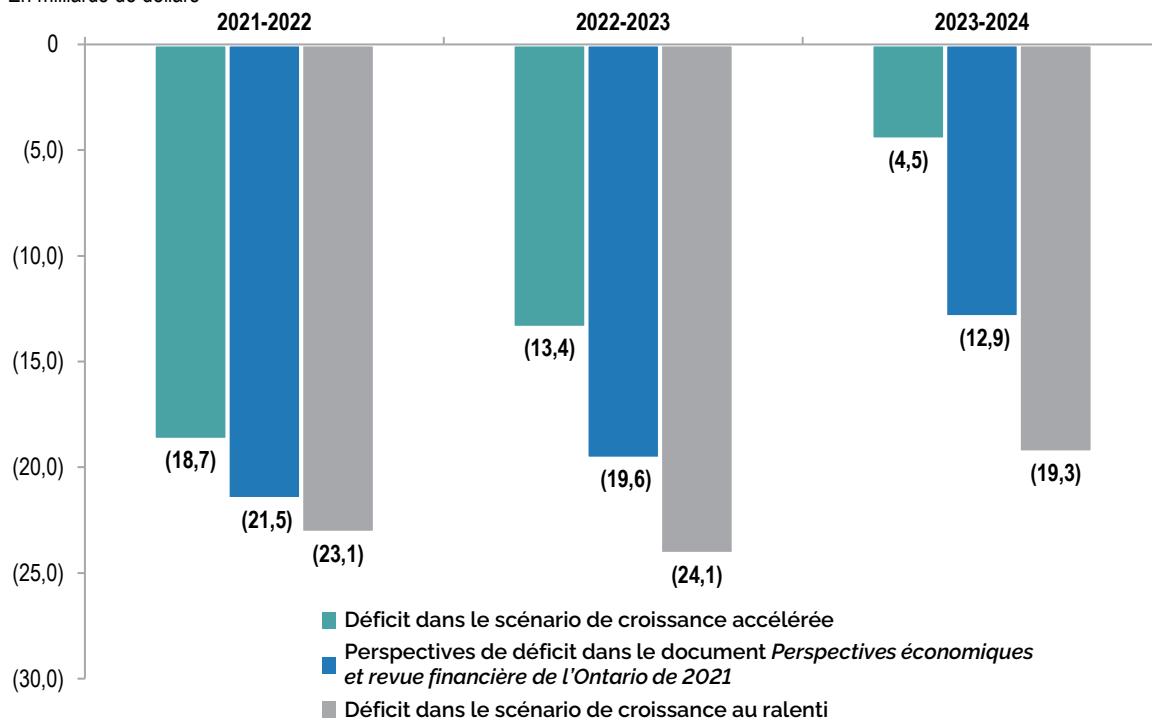
Dans le scénario de croissance accélérée, le total des revenus fiscaux à moyen terme est de 7,9 milliards de dollars supérieur aux projections de planification en 2023-2024, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, le total des revenus fiscaux est de 5,9 milliards de dollars inférieur aux projections.

Si, au lieu de la projection de planification, l'un des autres scénarios économiques se concrétisait, le plan financier de l'Ontario changerait.

Si le scénario de croissance accélérée se concrétisait, les perspectives de déficit prévu pourraient s'améliorer, passant à 18,7 milliards de dollars en 2021-2022, à 13,4 milliards de dollars en 2022-2023 et à 4,5 milliards de dollars en 2023-2024. Cependant, si le scénario de croissance au ralenti se concrétisait, le déficit prévu pourrait prendre de l'ampleur et atteindre 23,1 milliards de dollars en 2021-2022, 24,1 milliards de dollars en 2022-2023 et 19,3 milliards de dollars en 2023-2024.

Graphique 3.2 Étendue des perspectives de déficit de l'Ontario

En milliards de dollars



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives des charges à moyen terme

Les perspectives des charges de programmes de la province pourraient être revues à la baisse et passer de 176,1 milliards de dollars en 2021-2022 à 175,6 milliards de dollars en 2023-2024, car le financement de durée limitée lié à la COVID-19 sera graduellement éliminé d'ici 2023-2024. Par ailleurs, les charges de programmes de base devraient s'accentuer de 10,2 milliards de dollars au cours de la même période.

Tableau 3.7

Sommaire des perspectives de charges à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Perspectives actuelles	Perspectives à moyen terme	
		2021-2022	2022-2023
Programmes de base¹			
Secteur de la santé	69,9	71,6	73,2
Secteur de l'éducation ²	30,8	31,3	31,5
Secteur de l'éducation postsecondaire	10,7	11,0	11,2
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux	17,8	18,0	18,1
Secteur de la justice	4,8	4,8	4,8
Autres programmes	31,5	36,3	36,8
Total – programmes de base	165,5	173,0	175,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	10,7	3,4	–
Total des programmes	176,1	176,4	175,6
Intérêt sur la dette	13,0	13,1	13,8
Charges totales	189,1	189,6	189,5

¹ Aux fins de la présentation de l'information financière depuis le budget de 2021, les dépenses ponctuelles liées à la COVID-19 ont été incluses dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19. Ce changement dans la présentation n'a aucune incidence sur les affectations ou les structures ministérielles présentées dans le Budget des dépenses 2021-2022. Pour plus de détails sur le financement de durée limitée et les fonds de prévoyance, consulter le tableau 3.8.

² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, qui est inclus dans Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

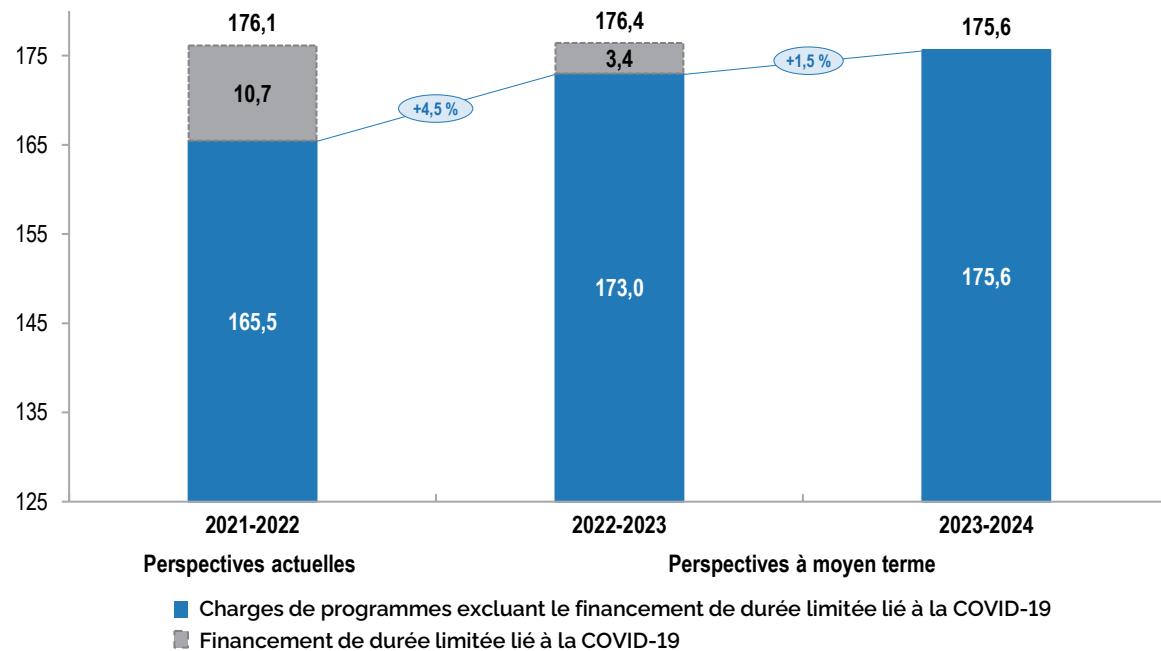
Fidèle à son engagement d'accorder la plus grande priorité à la santé et à la sécurité de la population de l'Ontario, le gouvernement a débloqué un financement d'une durée limitée lié à la COVID-19 pour protéger les progrès de la province en matière de lutte contre le virus. Ce financement est présenté séparément afin de cerner de façon plus transparente la nature temporaire de ces investissements.

À ces mesures temporaires s'ajoutent des investissements soutenus dans les programmes qui servent la population de l'Ontario. À moyen terme, on estime que les charges liées aux programmes de base augmenteront chaque année à un taux moyen de 3,0 % pour la période allant de 2021-2022 à 2023-2024.

Graphique 3.3

Croissance des charges de programmes excluant le financement de durée limitée lié à la COVID-19

En milliards de dollars



Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les points saillants des variations des perspectives de charges à moyen terme, principalement depuis le budget de 2021 :

- Les charges de base du **secteur de la santé** devraient s'accroître, passant de 69,9 milliards de dollars en 2021-2022 à 73,2 milliards de dollars en 2023-2024. Voici les principaux investissements :
 - Un financement additionnel de 1,5 milliard de dollars sur deux ans pour soutenir l'essor du secteur.
 - Un financement de 233 millions de dollars sur trois ans pour consolider les ressources humaines dans les services de santé en augmentant le nombre d'infirmières, d'infirmiers et de préposés aux services de soutien à la personne dans les domaines essentiels du système de santé et des soins de longue durée.
 - Un financement de 72 millions de dollars sur trois ans pour accroître la capacité dans le secteur des foyers de soins de longue durée en embauchant 156 inspecteurs d'ici 2022-2023.
 - Un financement de 29 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, pour recruter des infirmières et infirmiers praticiens dans le secteur des soins de longue durée.

- Un financement de 17 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, pour améliorer l'accès aux services de soins dentaires pour les aînés à faible revenu admissibles.
- Un financement de 12 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, pour élargir les services de soins de santé mentale et de lutte contre les dépendances des travailleuses et travailleurs de la santé et des foyers de longue durée.
- Les charges de base du **secteur de l'éducation** devraient s'accroître, passant de 30,8 milliards de dollars en 2021-2022 à 31,5 milliards de dollars en 2023-2024. Voici les principaux investissements :
 - Un montant de 263 millions de dollars sur trois ans dans le cadre d'un financement additionnel au titre de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, notamment un montant ponctuel provenant du gouvernement fédéral pour soutenir les efforts de recrutement et de maintien en poste des éducateurs de la petite enfance en Ontario.
 - Un financement aux conseils scolaires étant donné les hausses prévues d'effectifs.
- Les charges de base du **secteur de l'éducation postsecondaire** devraient augmenter, passant de 10,7 milliards de dollars en 2021-2022 à 11,2 milliards en 2023-2024. Voici les principaux investissements :
 - Un financement de 48 millions de dollars sur deux ans destiné à d'importants travaux de recherche de l'Institut Périmètre et du laboratoire Sudbury Neutrino Observatory Laboratory (SNOLAB) ainsi qu'aux installations de calcul pour la recherche de pointe.
 - Un financement pour maintenir la viabilité financière du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO).
- Les charges de base du **secteur des services à l'enfance et des services sociaux** devraient progresser, passant de 17,8 milliards de dollars en 2021-2022 à 18,1 milliards de dollars en 2023-2024. Voici les principaux investissements :
 - Un financement annuel de 60 millions de dollars, à compter de 2021-2022, dans le secteur de l'intervention précoce et des besoins particuliers afin de réduire considérablement les listes d'attente pour les enfants et les jeunes et améliorer l'accès aux programmes d'évaluation clinique et de réhabilitation.
 - Un montant de 32 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, pour aider plus de personnes ayant une déficience intellectuelle à accéder à un logement communautaire et pour aider les victimes de violence familiale et les survivants de traite des personnes à trouver un logement abordable.
- Les charges de base du **secteur de la justice** devraient demeurer stables, s'établissant à environ 4,8 milliards de dollars entre 2021-2022 et 2023-2024.
- Les charges de base du poste **Autres programmes** devraient s'accroître, passant de 31,5 milliards de dollars en 2021-2022 à 36,8 milliards de dollars en 2023-2024. Voici les principaux investissements :
 - Un investissement de près de 2 milliards de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, dans l'infrastructure à large bande pour s'assurer que toutes les régions de la province ont accès à des services à large bande fiables d'ici la fin de 2025.

- Des soutiens en 2021-2022 pour assumer les coûts de la Prestation ontarienne pour la protection du revenu des travailleurs en raison de la COVID-19 qui permettrait aux travailleuses et travailleurs de prendre congé en cas de maladie.
- Un investissement additionnel de 90 millions de dollars sur trois ans dans le cadre de la Stratégie relative aux métiers spécialisés en vue de mettre fin aux préjugés, de simplifier le système et d'encourager la participation des employeurs aux programmes d'apprentissage.
- Le poste Autres programmes comprend une marge de manœuvre financière qui permet de réaffecter des fonds à divers programmes gouvernementaux pour composer avec les risques pouvant surgir à moyen terme, à l'instar de l'approche bénéfique utilisée pour combattre la pandémie et soutenir la relance de l'Ontario.
- Le poste **Financement de durée limitée lié à la COVID-19** inclut principalement les principaux investissements additionnels qui suivent :
 - Un investissement de 701 millions de dollars en 2021-2022 et de 400 millions de dollars en 2022-2023 visant des soutiens additionnels liés à la COVID-19 pour l'année scolaire 2021-2022.
 - Un investissement de 297 millions de dollars sur deux ans pour élargir les services à domicile, facilitant ainsi le transfert des patients se rétablissant d'interventions chirurgicales ou ayant des conditions nécessitant des soins complexes de l'hôpital à leur domicile, là où ils veulent être.
 - Un financement de 307 millions de dollars en 2021-2022 dans le cadre du Fonds de secours pour les services sociaux et des programmes de logement communautaire afin d'aider les gestionnaires de services municipaux et les partenaires autochtones à fournir les services cruciaux durant la pandémie de COVID-19.
 - Un investissement de 17 millions de dollars sur deux ans pour mettre en œuvre une solution technologique conçue en Ontario qui permettra d'intégrer les renseignements cliniques des hôpitaux et des foyers de soins de longue durée afin d'éviter les réadmissions à l'hôpital, de communiquer l'information aux familles et de veiller à ce que les aînés vulnérables reçoivent les soins de la plus grande qualité possible.
- Les perspectives de charges totales tiennent compte des charges liées à l'intérêt sur la dette; elles devraient s'accroître et passer de 13,0 milliards de dollars en 2021-2022 à 13,8 milliards de dollars en 2023-2024.

Prudence

Conformément à des pratiques financières judicieuses, les perspectives de revenus de la province sont fondées sur des projections de planification économique prudentes dont il est question au chapitre 2, *Résultats économiques et perspectives*.

L'Ontario fait preuve de prudence en établissant une réserve visant à prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables imprévues relatives aux revenus et aux charges de la province, notamment celles découlant des variations de son rendement économique. La réserve, inchangée par rapport au budget de 2021, a été établie à 1,5 milliard de dollars en 2022-2023 et 2023-2024. Des fonds de prévoyance standard sont également maintenus afin d'atténuer les risques liés aux charges, par exemple dans des cas où la santé et la sécurité pourraient être en péril, qui pourraient sinon avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'Ontario.

Afin de conserver sa marge de manœuvre vu l'incertitude persistante découlant de la pandémie et le rythme de la reprise économique, la province a débloqué des fonds de durée limitée et des fonds de prévoyance extraordinaires dans le poste Fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19. Le financement dont on assurait auparavant le suivi dans les postes Fonds pour l'intervention contre la pandémie et Fonds de soutien à la population et à l'emploi en 2022-2023 a été réaffecté au fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19, ce qui facilitera l'optimisation des ressources. Les soldes de ce fonds serviront aussi à soutenir d'autres mesures de reprises.

Tableau 3.8

Fonds de prévoyance extraordinaires et financement d'une durée limitée lié à la COVID-19

(en millions de dollars)

	Perspectives actuelles		Perspectives à moyen terme	
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 et fonds de prévoyance extraordinaires				
Fonds pour l'intervention contre la pandémie ¹	4 000	–	–	
Fonds de soutien à la population et à l'emploi ¹	1 000	–	–	
Fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19	2 700	2 800	–	
Autre financement de durée limitée lié à la COVID-19	2 977	624	–	
Total – financement de durée limitée lié à la COVID-19 et fonds de prévoyance extraordinaires	10 677	3 424	–	
Soldes résiduels en date du document Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021				
Fonds pour l'intervention contre la pandémie ¹	–	–	–	
Fonds de soutien à la population et à l'emploi ¹	–	–	–	
Fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19	2 165	2 290	–	
Total des soldes résiduels en date du document Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021	2 165	2 290	–	

¹ Le financement dont on assurait auparavant le suivi dans le poste Fonds pour l'intervention contre la pandémie et le poste Fonds de soutien à la population et à l'emploi en 2022-2023 a été réaffecté au poste Fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19. Comme l'indique le budget de 2021, tous ces fonds avaient été entièrement affectés à l'exercice 2021-2022.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario

Transparence et risques

Le gouvernement est résolu à faire preuve d'ouverture et de transparence au sujet de l'état des finances publiques. Ce principe figure dans la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* qui prévoit que la politique budgétaire de l'Ontario doit être fondée sur des hypothèses prudentes.

Les mises à jour des finances de la province à la mi-exercice sont fondées sur les renseignements les plus récents. Néanmoins, des données importantes, qui pourraient présenter des risques tant positifs que négatifs et ainsi avoir une incidence marquée sur les perspectives financières, ne seront pas connues d'ici la fin de l'exercice. Ainsi, les revenus pourraient subir les conséquences de changements à la conjoncture, tandis que les charges pourraient subir les conséquences de changements dans l'utilisation de programmes d'envergure axés sur la demande.

Dans le cadre d'une gestion des finances transparente, le Conseil du Trésor de l'Ontario surveille les pressions financières tout au long de l'exercice pour faire en sorte que les prévisions soient formulées à l'aide de méthodologies robustes et prudentes. On fait aussi appel à d'autres outils de gestion importants, notamment le suivi étroit du rythme de mise en œuvre des mesures et la détection proactive des risques émergents liés aux programmes et aux politiques. Par ailleurs, les processus de planification financière sont fondés sur une analyse approfondie des risques connus. Il s'agit entre autres de créer des plans pour atténuer et gérer les risques financiers et de maintenir des fonds de prévoyance appropriés dans les prévisions financières à moyen terme.

Outre les principales sensibilités liées à la demande et les risques économiques clés auxquels il est exposé, le plan financier est soumis à des risques découlant du passif éventuel du gouvernement. La concrétisation de ces éventualités échappe au contrôle direct du gouvernement. Il pourrait par exemple s'agir de pertes résultant de règlements judiciaires, de manquements à des conventions d'exécution de projets ou encore d'une demande de remboursement de prêts ou de garanties de financement. Des provisions pour pertes susceptibles de se réaliser et dont on peut raisonnablement faire une estimation sont imputées au titre des passifs dans les états financiers de la province. Tout passif éventuel considérable ayant trait à l'exercice 2020-2021 a été présenté dans les *Comptes publics de l'Ontario 2020-2021* rendus publics en septembre.

Détails des finances de l'Ontario

Tableau 3.9

Revenus

(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres réels 2019-2020	Chiffres réels 2020-2021	Perspectives actuelles 2021-2022
Revenus fiscaux				
Impôt sur le revenu des particuliers	35 381	37 743	40 333	41 295
Taxe de vente	27 804	28 619	26 576	30 986
Impôt sur les sociétés	16 606	15 414	17 775	16 980
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	6 171	6 179	6 040	5 818
Impôt-santé des employeurs	6 544	6 731	6 537	6 670
Contribution-santé de l'Ontario	3 819	4 059	4 330	4 466
Taxe sur l'essence	2 709	2 783	1 898	1 914
Droits de cession immobilière	2 761	3 067	3 698	5 049
Taxe sur le tabac	1 241	1 118	1 099	1 056
Taxe sur les carburants	774	807	686	692
Taxes sur la bière, le vin et les spiritueux	607	582	624	649
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	435	505	563	454
Composante ontarienne du droit d'accise fédéral sur la vente du cannabis	19	48	106	185
Autres taxes et impôts	653	623	619	654
	105 524	108 278	110 884	116 867
Gouvernement du Canada				
Transfert canadien en matière de santé	14 852	15 640	16 206	16 737
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	5 451	5 650	5 815	6 005
Péréquation	963	—	—	—
Programmes d'infrastructure	605	400	626	1 086
Programmes du marché du travail	1 015	1 054	1 323	1 523
Entente sur le logement social	394	484	338	299
Autres paiements fédéraux	1 420	1 756	9 157	3 675
Transferts directs aux organismes du secteur parapublic	390	414	459	424
	25 090	25 398	33 924	29 749
Revenus tirés des entreprises publiques				
Régie des alcools de l'Ontario	2 276	2 402	2 539	2 435
Ontario Power Generation Inc./Hydro One Ltd.	772	1 167	2 044	670
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	2 464	2 309	359	1 401
Société ontarienne de vente du cannabis	(42)	19	67	155
	5 470	5 897	5 009	4 661

suite...

Tableau 3.9
Revenus (suite)
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres réels 2019-2020	Chiffres réels 2020-2021	Perspectives actuelles 2021-2022
Autres revenus non fiscaux				
Droits, dons et autres revenus provenant d'hôpitaux, de conseils scolaires et de collèges	9 237	9 281	7 790	9 758
Droits – Permis de conduire et immatriculation des véhicules	1 991	2 055	1 952	2 040
Divers – Autres revenus non fiscaux	1 873	1 222	1 857	1 547
Autres droits, permis et licences	1 088	1 156	1 017	1 207
Ventes et locations	1 477	1 369	680	1 402
Remboursements	998	1 005	1 277	1 031
Redevances	251	283	359	284
Recouvrements – Contrats d'approvisionnement en électricité	173	122	116	66
Réduction nette des contrats d'achat d'électricité	41	30	28	5
Produit tiré des quotas d'émission de carbone	472	–	–	–
Redevance de liquidation de la dette (électricité) ¹	15	–	–	–
Total des revenus	17 616	16 523	15 076	17 341
Total des revenus	153 700	156 096	164 893	168 617

¹ Le coût de la redevance de liquidation de la dette a été retiré des factures d'électricité pour les usagers résidentiels à compter du 1^{er} janvier 2016 et pour tous les autres usagers à compter du 1^{er} avril 2018. Les revenus résiduels comptabilisés par la suite en raison de paiements plus élevés que prévu après la fin de l'exercice 2017-2018 sont comparés aux estimations de montants à payer en 2017-2018.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.10

Total des charges¹

(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres réels 2019-2020	Chiffres réels 2020-2021	Perspectives actuelles 2021-2022
Charges des ministères				
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Base)	328	297	289	312,0
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux ²	96	94	—	—
Investissements des programmes d'infrastructure municipaux ²	257	222	—	—
Programmes de gestion des risques selon la demande et de durée limitée ³	383	518	458	417,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	41	26,2
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Total)	1 064	1 130	788	755,7
Procureur général (Base)	1 757	1 734	1 581	1 686,7
Crédits législatifs – <i>Loi de 2019 sur la responsabilité de la Couronne et les instances l'intéressant</i>	17	192	60	—
Redressement comptable ponctuel pour tenir compte du programme de suramende compensatoire	—	—	196	—
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	71	—
Procureur général (Total)	1 774	1 927	1 908	1 686,7
Commission de régie interne (Total)	371	257	248	273,0
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Base)	16 782	17 070	16 996	17 843,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	440	78,0
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Total)	16 782	17 070	17 436	17 920,9
Collèges et Universités (Base)	9 029	9 220	8 767	9 312,8
Aide financière aux étudiants	2 043	1 296	766	1 352,4
Financement de durée limitée dans l'infrastructure en vertu du Fonds d'investissement stratégique	119	2	—	—
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	292	21,4
Collèges et Universités (Total)	11 191	10 519	9 826	10 686,6
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Base)	354	315	391	377,5
Investissements d'une durée limitée	430	263	187	215,4
Charges pour mauvaises créances	—	—	211	—
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	3 106	344,7
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Total)	783	579	3 896	937,6
Éducation (Base)	28 742	30 177	28 390	30 796,0
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ⁵	1 678	1 570	1 607	1 630,9
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	2 885	760
Éducation (Total)	30 420	31 748	32 881	33 186,9
Énergie, Développement du Nord et Mines (Base) ⁶	1 361	1 099	897	1 084,0
Programmes d'allégement du coût de l'électricité	4 243	5 484	5 539	6 476,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	906	187,2
Énergie, Développement du Nord et Mines (Total)	5 604	6 583	7 342	7 747,8
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Base)	459	612	632	684,3
Investissements d'une durée limitée	223	2	—	—
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	3	12,9
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Total)	682	614	636	697,2

suite...

Tableau 3.10
Total des charges¹ (suite)
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres réels 2019-2020	Chiffres réels 2020-2021	Perspectives actuelles 2021-2022
Charges des ministères				
Bureaux du corps exécutif (Base)	33	32	32	40,4
Aide provisoire	–	–	2	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	–	6	3,0
Bureaux du corps exécutif (Total)	33	32	39	43,4
Finances (Base)	883	804	724	850,9
Société ontarienne de gestion des placements ⁷	67	88	128	185,4
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	510	503	502	501,9
Coûts des contrats d'approvisionnement en électricité	173	122	116	65,6
Fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19 ⁴	–	–	–	2 165,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	–	440	170,0
Finances (Total)	1 633	1 518	1 910	3 939,0
Affaires francophones (Total)	6	5	5	6,5
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	–	1	2,8
Affaires francophones (Total)	6	5	6	9,3
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs (Base)	706	683	627	752,3
Immobilier	1 012	924	1 099	1 144,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	–	423	–
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs (Total)	1 718	1 607	2 149	1 896,8
Santé (Total)⁸	57 566	59 286	59 875	64 089,1
Intervention sanitaire contre la COVID-19⁹	–	–	5 082	5 206,1
Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (Base)	934	907	719	1 028,2
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario	588	656	512	602,1
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario – Montants reliés aux exercices antérieurs	40	80	65	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	–	120	188,3
Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (Total)	1 562	1 643	1 416	1 818,7
Affaires autochtones (Base)	75	71	64	89,5
Investissements ponctuels, y compris les règlements	215	16	149	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	–	42	4,0
Affaires autochtones (Total)	289	86	256	93,5
Infrastructure (Base)	161	81	154	372,9
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux ²	352	160	227	582,5
Revitalisation du secteur riverain de Toronto (Protection des terres portuaires contre les inondations)	–	116	103	155,6
Investissements des programmes d'infrastructure municipaux ²	–	–	197	400,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	–	–	233,5
Infrastructure (Total)	512	358	682	1 744,5

suite...

Tableau 3.10
Total des charges¹ (suite)
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres réels 2019-2020	Chiffres réels 2020-2021	Perspectives actuelles 2021-2022
Charges des ministères				
Travail, Formation et Développement des compétences (Base)	175	121	161	189,3
Crédits d'impôt pour la formation (éducation coopérative et formation en apprentissage) ¹⁰	183	152	98	88,9
Programmes d'emploi et de formation selon la demande	943	922	1 142	1 171,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	33	579,4
Travail, Formation et Développement des compétences (Total)	1 301	1 194	1 434	2 028,7
Soins de longue durée (Total)¹¹	4 329	4 423	4 513	5 779,0
Affaires municipales et Logement (Base)	474	540	485	480,9
Investissements d'une durée limitée	636	317	224	349,2
Entente sur le logement social – Paiements aux gestionnaires de services ¹²	367	341	313	284,5
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	2 707	317,7
Affaires municipales et Logement (Total)	1 477	1 197	3 729	1 432,3
Richesses naturelles et Forêts (Base)	500	529	507	574,0
Redressement comptable ponctuel concernant les sites d'enfouissement	—	—	202	—
Lutte d'urgence contre les incendies de forêt	208	136	115	200,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	13	—
Richesses naturelles et Forêts (Total)	708	665	837	774,0
Services aux aînés et Accessibilité (Base)	51	52	55	66,5
Investissements d'une durée limitée	—	—	—	9,1
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	151	27,0
Services aux aînés et Accessibilité (Total)	51	52	206	102,7
Solliciteur général (Base)	2 670	2 763	2 825	3 122,4
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	94	4,0
Solliciteur général (Total)	2 670	2 763	2 919	3 126,4
Transports (Base) ⁶	4 536	4 950	4 668	5 541,6
Investissements des programmes d'infrastructure provinciaux-fédéraux	297	188	449	702,9
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	2 188	345,4
Transports (Total)	4 833	5 138	7 306	6 589,9

suite...

Tableau 3.10
Total des charges¹ (suite)
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres réels 2019-2020	Chiffres réels 2020-2021	Perspectives actuelles 2021-2022
Charges des ministères				
Secrétariat du Conseil du Trésor (Base)	227	214	217	411,4
Avantages sociaux et prestations de retraite ⁵	1 165	1 665	1 485	1 766,5
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	—	—	—	1 235,5
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	—	—	—	165,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	—	—	3	—
Secrétariat du Conseil du Trésor (Total)	1 392	1 879	1 705	3 578,8
Intérêt sur la dette¹³	12 384	12 495	12 274	12 971,0
Charges totales	161 135	164 768	181 297	189 115,4

¹ Le 18 juin 2021, le premier ministre a annoncé des changements au Conseil exécutif qui ont donné lieu à la création de nouveaux ministères et au transfert de responsabilités entre les ministères. Il sera tenu compte des changements correspondants à la nouvelle structure du gouvernement dans les documents ultérieurs.

² La prestation du programme d'infrastructure municipal et fédéral-provincial est transférée du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario en 2020-2021.

³ Le montant pour 2019-2020 inclut des règlements extraordinaires d'assurance-production de 175 millions de dollars supérieurs aux prévisions en raison de l'état des cultures en 2019.

⁴ Les charges ponctuelles relatives à la COVID-19 ont été présentées dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19; consulter le tableau 3.7. Pour de plus amples renseignements sur le financement de durée limitée et les fonds de prévoyance, consulter le tableau 3.8.

⁵ Les chiffres tiennent compte des charges des régimes de retraite qui ont été calculées d'après les recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur les finances, comme il est décrit dans la note 19 des états financiers consolidés des *Comptes publics de l'Ontario de 2017-2018*.

⁶ La responsabilité de la Commission de transport Ontario Northland a été transférée du ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario au ministère des Transports de l'Ontario au début de l'exercice 2020-2021.

⁷ Selon les exigences des normes comptables pour le secteur public, la province consolide les résultats de la Société ontarienne de gestion des placements avec ceux du ministère des Finances de l'Ontario.

⁸ Tient compte des rajustements comptables concernant principalement les subventions fournies pour financer des projets d'infrastructure et autres investissements reliés.

⁹ Aux fins de présentation de l'information financière dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021*, toutes les dépenses de durée limitée liées à la COVID-19 ont été incluses séparément plutôt que dans les charges du ministère de la Santé de l'Ontario ou du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario. Ce changement n'a pas d'incidence sur les affectations ministérielles qui tiennent compte de la structure des ministères présentée dans le *Budget des dépenses de 2021-2022*.

¹⁰ Le crédit d'impôt pour l'éducation coopérative demeure. Le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage est éliminé dans le cas des programmes d'apprentissage admissibles ayant démarré le 15 novembre 2017 ou par la suite. Les chiffres de 2018-2019 à 2020-2021 comprennent les montants des crédits d'impôt d'années antérieures.

¹¹ Le total des charges du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario tient compte des dépenses engagées par Santé Ontario pour financer les foyers de soins de longue durée. Ces montants seront consolidés dans le total des charges du ministère de la Santé de l'Ontario, ce qui inclut les charges de 4,2 milliards de dollars pour 2020-2021 et de 5,6 milliards de dollars pour 2021-2022.

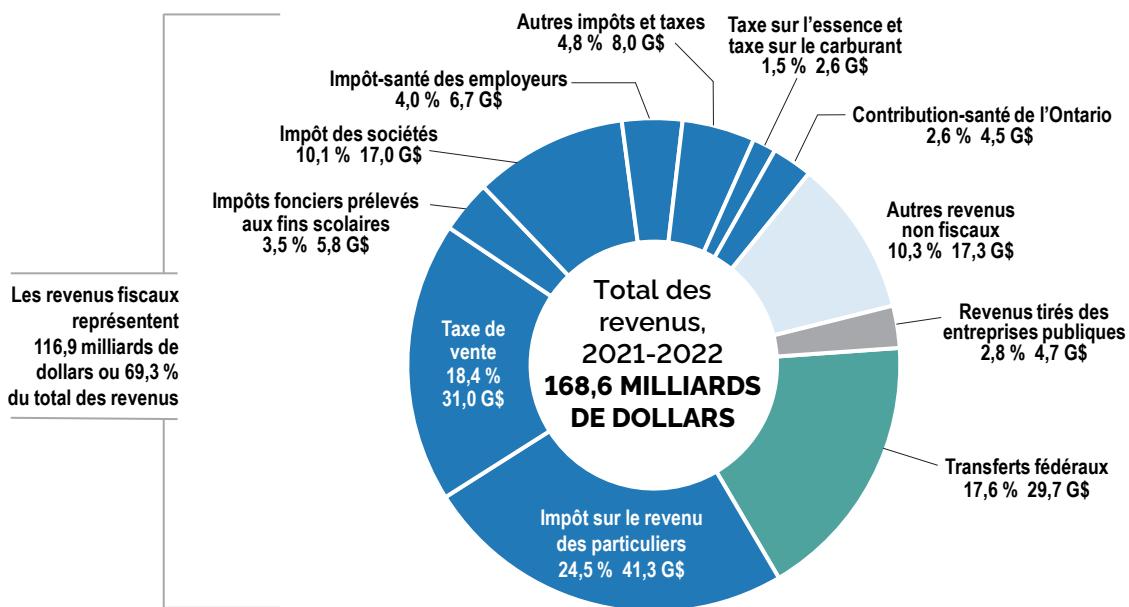
¹² Le repli annuel affiché au cours de la période de 2018-2019 à 2021-2022 est principalement attribuable au recul des obligations fédérales, comme les prêts hypothécaires venant à échéance, en vertu de l'Entente sur le logement social.

¹³ L'intérêt sur la dette exclut les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 175 millions de dollars pour 2018-2019, à 245 millions de dollars pour 2019-2020, à 230 millions de dollars pour 2020-2021 et à 236 millions de dollars pour 2021-2022.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

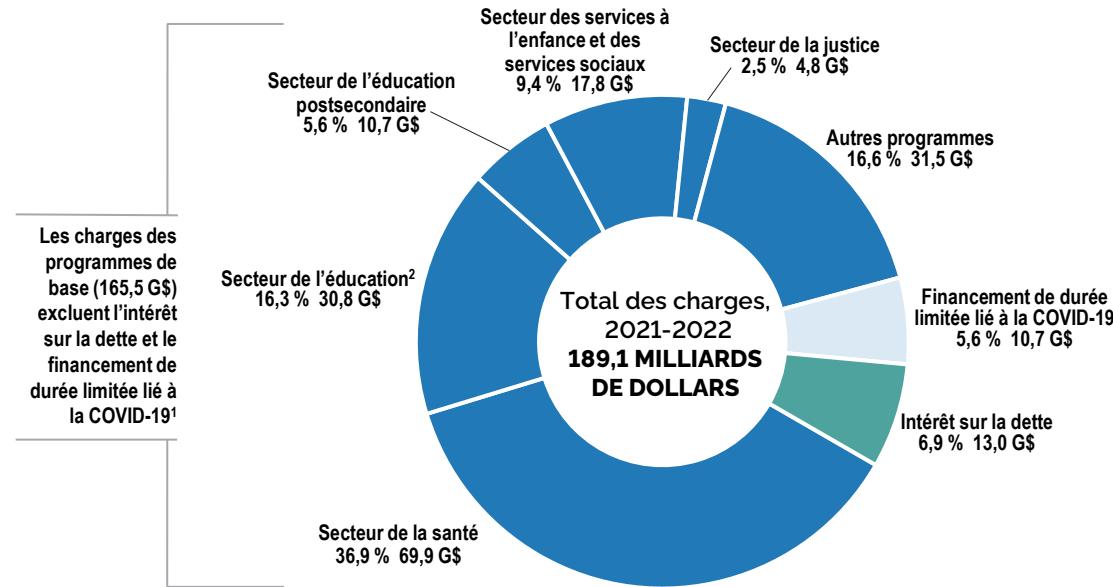
Graphique 3.4
Composition des revenus, 2021-2022



Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.5 Composition du total des charges, 2021-2022



¹ Aux fins de la présentation de l'information financière à compter du budget de 2021, toutes les dépenses ponctuelles liées à la COVID-19 ont été incluses dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19. Ce changement à la présentation n'a aucune incidence sur les affectations ou les structures ministérielles présentées dans le *Budget des dépenses 2021-2022*. Pour de plus amples renseignements sur le financement de durée limitée et les fonds de prévoyance, consulter le tableau 3.8.

² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.11
Dépenses liées à l'infrastructure
(en millions de dollars)

Secteur	Total Dépenses liées à l'infrastructure Chiffres réels¹ 2020-2021	Perspectives actuelles 2021-2022		
		Transferts et Investissements autres dépenses dans les immobilisations^{2,3}	Dépenses liées à l'infrastructure⁴	Total à l'infrastructure⁴
Transports				
Transports en commun	5 051	4 216	1 426	5 642
Routes provinciales	2 653	2 487	186	2 673
Autres – transports, biens et planification	246	107	75	182
Santé				
Hôpitaux	2 866	1 616	3	1 619
Autres – santé	254	60	244	304
Éducation				
Éducation postsecondaire	1 987	3 285	10	3 295
Collèges et autres	311	829	64	893
Universités	137	–	93	93
Services sociaux				
Justice	288	18	310	328
Autres secteurs ⁵	260	886	105	991
Total des dépenses liées à l'infrastructure	15 428	14 539	4 393	18 932
Moins : contributions d'autres partenaires ⁶	2 489	1 765	–	1 765
Total⁷	12 939	12 774	4 393	17 167

¹ Comprend des rajustements concernant la juste valeur comptable nette des actifs cédés en cours d'exercice et des variations dans les évaluations.

² Comprend 11,9 milliards de dollars au titre des investissements de la province dans les immobilisations.

³ Comprend 236 millions de dollars d'intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations.

⁴ Comprend les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

⁵ Comprend l'infrastructure à large bande, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.

Tableau 3.12

**Revue de certaines statistiques financières et économiques établies sur
dix exercices^{1,2}**
(en millions de dollars)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Revenus	120 319	122 955	126 152
Charges			
Programmes	120 103	123 330	126 199
Intérêt sur la dette ³	10 878	11 155	11 221
Charges totales	130 981	134 485	137 420
Réserve	—	—	—
Excédent / (Déficit)	(10 662)	(11 530)	(11 268)
Dette nette	259 947	276 169	294 557
Déficit accumulé	174 256	184 835	196 665
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	680 791	696 192	727 042
Revenu primaire des ménages	459 895	473 807	490 423
Population (en milliers) – juillet ⁴	13 391	13 511	13 618
Dette nette par habitant (\$)	19 413	20 441	21 631
Revenu des ménages par habitant (\$)	34 345	35 069	36 014
Dette nette en pourcentage des revenus	216,0 %	224,6 %	233,5 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	9,0 %	9,1 %	8,9 %
Dette nette exprimée en pourcentage du PIB	38,2 %	39,7 %	40,5 %
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	25,6 %	26,5 %	27,1 %

¹ Les chiffres tiennent compte d'une modification des charges des régimes de retraite, qui ont été calculées d'après les recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur les finances de l'Ontario, comme l'explique la note 19 des états financiers consolidés des *Comptes publics de l'Ontario de 2017-2018*. Les montants relatifs à la dette nette et au déficit accumulé tiennent aussi compte de cette modification.

² Les revenus et les charges ont été retraités pour tenir compte des modifications suivantes, neutres sur le plan financier : i) présentation révisée des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires, qui seront ajoutés aux revenus fiscaux; ii) reclassement de certaines entreprises publiques en autres organismes du gouvernement; iii) reclassement d'un certain nombre de mesures fiscales qui offrent un avantage financier dans le cadre du système fiscal et qui seront comptabilisées à titre de charges; iv) modification de la présentation des revenus provenant de tiers que tirent les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges et qui seront comptabilisés à titre de revenus.

³ L'intérêt sur la dette exclut les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 175 millions de dollars pour 2018-2019, à 245 millions de dollars pour 2019-2020, à 230 millions de dollars pour 2020-2021 et à 236 millions de dollars pour 2021-2022.

⁴ Les données sur la population sont celles en date du 1^{er} juillet de l'exercice indiqué (p. ex., en 2017-2018, les données sur la population sont celles du 1^{er} juillet 2017).

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Chiffres réels	Perspectives actuelles
					2020-2021	2021-2022
136 148	140 734	150 594	153 700	156 096	164 893	168 617
129 905	131 460	142 363	148 751	152 273	169 023	176 144
11 589	11 709	11 903	12 384	12 495	12 274	12 971
141 494	143 169	154 266	161 135	164 768	181 297	189 115
-	-	-	-	-	-	1 000
(5 346)	(2 435)	(3 672)	(7 435)	(8 672)	(16 404)	(21 499)
306 357	314 077	323 834	338 496	353 332	373 564	402 432
203 014	205 939	209 023	216 642	225 764	239 294	260 793
760 435	790 749	824 979	859 079	891 811	851 176	928 122
512 570	520 486	541 501	567 492	591 527	588 381	619 513
13 707	13 875	14 070	14 309	14 545	14 746	14 826
22 350	22 636	23 016	23 657	24 293	25 334	27 143
37 394	37 511	38 486	39 661	40 670	39 902	41 785
225,0 %	223,2 %	215,0 %	220,2 %	226,4 %	226,5 %	238,7 %
8,5 %	8,3 %	7,9 %	8,1 %	8,0 %	7,4 %	7,7 %
40,3 %	39,7 %	39,3 %	39,4 %	39,6 %	43,9 %	43,4 %
26,7 %	26,0 %	25,3 %	25,2 %	25,3 %	28,1 %	28,1 %



Chapitre 4

Emprunts et gestion de la dette

Introduction

La province exécute son programme d'emprunt de façon responsable afin de gérer prudemment les frais d'intérêt sur la dette.

Les besoins d'emprunt totaux prévus de l'Ontario en 2021-2022 ont diminué de 16,7 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2021, puisque les déficits moins élevés que prévu ont, par le fait même, réduit les besoins en matière de financement. Les prévisions relativement au programme d'emprunt à court et à long terme ont été réduites de 12,7 milliards de dollars et de 4,0 milliards de dollars, respectivement, en dépit d'un emprunt anticipé de 6,0 milliards de dollars envisagé pour 2022-2023. Jusqu'à présent, la province a mobilisé 28,8 milliards de dollars, soit 69 % des besoins d'emprunt à long terme actuellement établis pour l'année, qui se chiffrent à 42,0 milliards de dollars.

Selon les prévisions actuelles, le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario pour 2021-2022 sera de 43,4 % par rapport à celui de 48,8 % prévu dans le budget de 2021.

On s'attend à ce que la province paie 13,0 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2021-2022, ce qui est inférieur aux 13,1 milliards de dollars prévus dans le budget de 2021.

En 2021-2022, on prévoit que le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus sera de 7,7 %, soit 0,8 point de pourcentage de moins que la prévision de 8,5 % contenue dans le budget de 2021, signe que la dette continue d'être relativement abordable.

Programme d'emprunt

On prévoit que les emprunts à long terme contractés par la province en 2021-2022 totaliseront 42,0 milliards de dollars, soit 12,7 milliards de dollars de moins que ce qui était prévu dans le budget de 2021. Cela est principalement attribuable à un déficit moins élevé que prévu pour 2021-2022, conjugué à des niveaux de trésorerie plus élevés pour l'exercice en cours résultant d'un déficit plus bas que prévu pour 2020-2021.

Compte tenu du déficit déclaré dans les *Comptes publics de l'Ontario de 2020-2021*, le gouvernement s'est retrouvé avec des réserves de trésorerie de 10,1 milliards de dollars supérieures à ce qui avait été prévu dans le budget de 2021. Ce montant, combiné avec les emprunts de 0,8 milliard de dollars contractés entre la publication du budget de 2021 et la fin de l'exercice, a majoré les emprunts anticipés déclarés en 2020-2021, indiqués dans le tableau 4.1, de 10,9 milliards de dollars et a permis de réduire les besoins d'emprunt d'un montant équivalent en 2021-2022.

Les besoins d'emprunt à long terme devraient totaliser 45,3 milliards de dollars pour 2022-2023 et 45,9 milliards de dollars pour 2023-2024, soit respectivement 13,8 milliards de dollars et 9,3 milliards de dollars de moins que ce qui avait été prévu dans le budget de 2021 pour ces exercices.

Sur une période de trois ans, on prévoit maintenant que les besoins d'emprunt à long terme de la province seront inférieurs de 35,8 milliards de dollars à ce qui avait été prévu dans le budget de 2021. Par ailleurs, les emprunts à court terme devraient eux aussi être inférieurs de 4,0 milliards en 2021-2022, réduisant ainsi les besoins d'emprunt de la province de 39,8 milliards de dollars au cours de cette période comparativement aux prévisions contenues dans le budget de 2021.

Tableau 4.1

Programme d'emprunt pour 2021-2022 et perspectives à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Budget 2021	Variation en cours d'exercice	Perspectives actuelles	Perspectives à moyen terme	
			2021-2022	2022-2023	2023-2024
Déficit/(Excédent)	33,1	(11,6)	21,5	19,6	12,9
Investissements dans les immobilisations	11,8	0,1	11,9	12,7	12,2
Redressements sans effet sur la trésorerie	(9,5)	–	(9,5)	(9,5)	(9,5)
Prêts à Infrastructure Ontario	0,2	(0,0)	0,2	(0,1)	(0,0)
Autres prêts/investissements nets	1,3	(0,3)	1,0	0,3	(1,0)
Dette arrivant à échéance/Rachats	25,0	(0,0)	25,0	30,5	31,2
Total des besoins en matière de financement	61,9	(11,8)	50,1	53,3	45,9
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(6,0)	4,0	(2,0)	(2,0)	–
Augmentation/(Diminution) des espèces et des quasi-espèces	4,0	–	4,0	–	–
Emprunts anticipés en 2020-2021 pour 2021-2022 ¹	(5,2)	(10,9)	(16,2)	–	–
Emprunts anticipés pour 2022-2023	–	6,0	6,0	(6,0)	–
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	54,7	(12,7)	42,0	45,3	45,9

Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

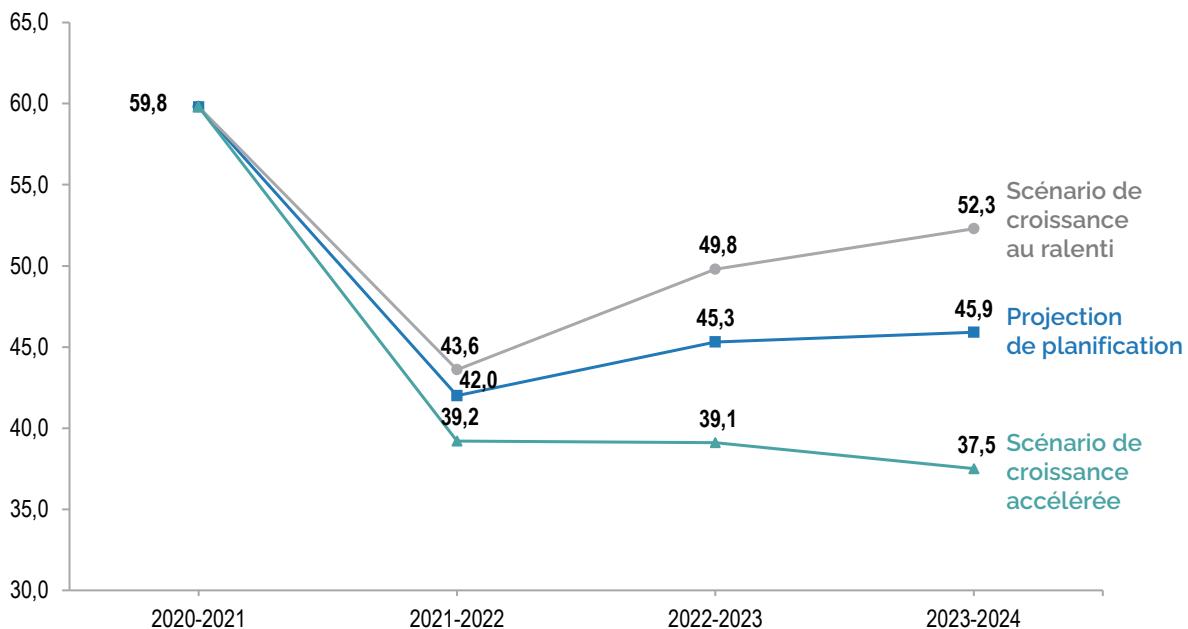
Source : Office ontarien de financement.

Au 19 octobre 2021, la province avait contracté des emprunts de 28,8 milliards de dollars, ce qui représente 69 % de son programme d'emprunt à long terme sur les marchés publics pour l'exercice. Elle s'attend à compléter son programme d'emprunt à long terme sur les marchés publics de 2021-2022 avant la fin de l'exercice et, si les conditions du marché sont favorables, à procéder à des emprunts anticipés de 6,0 milliards de dollars pour 2022-2023.

Si d'autres scénarios économiques se matérialisaient, les besoins d'emprunt de la province pour les trois prochaines années changerait également. Voir *Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref* pour plus de détails et une description des scénarios connexes relatifs aux perspectives à moyen terme. Selon le scénario de croissance accélérée, les emprunts à long terme de la province diminuerait de 17,4 milliards de dollars sur cet horizon de trois ans, tandis que selon le scénario de croissance au ralenti, ils augmenteraient de 12,5 milliards de dollars sur la même période.

Graphique 4.1 Étendue des scénarios des perspectives d'emprunt à long terme

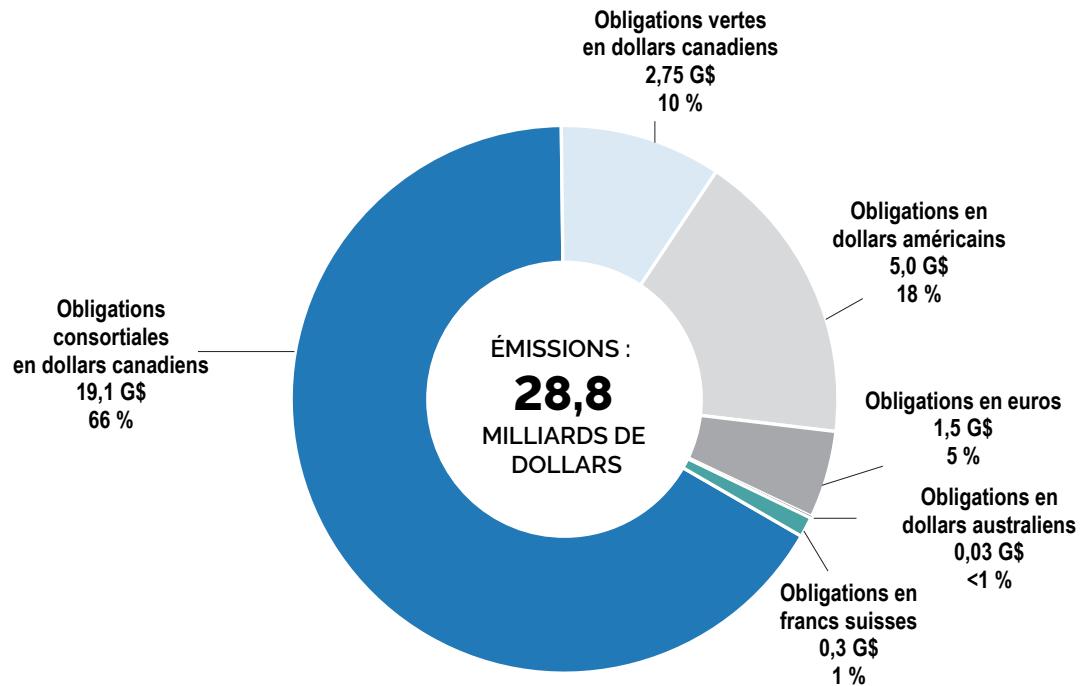
Total des emprunts à long terme
(en milliards de dollars)



Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

Environ 76 % des emprunts de 2021-2022 ont été contractés en dollars canadiens, grâce à l'émission de 25 obligations consortiales et d'une série d'obligations vertes. La cible des emprunts de la province sur le marché intérieur pour 2021-2022 demeure la même, soit entre 65 et 80 %. Cette fourchette sera modifiée ultérieurement, au besoin, selon l'évolution de la demande des investisseurs sur les marchés de la dette en dollars canadiens et en devises.

Graphique 4.2
Emprunts, 2021-2022

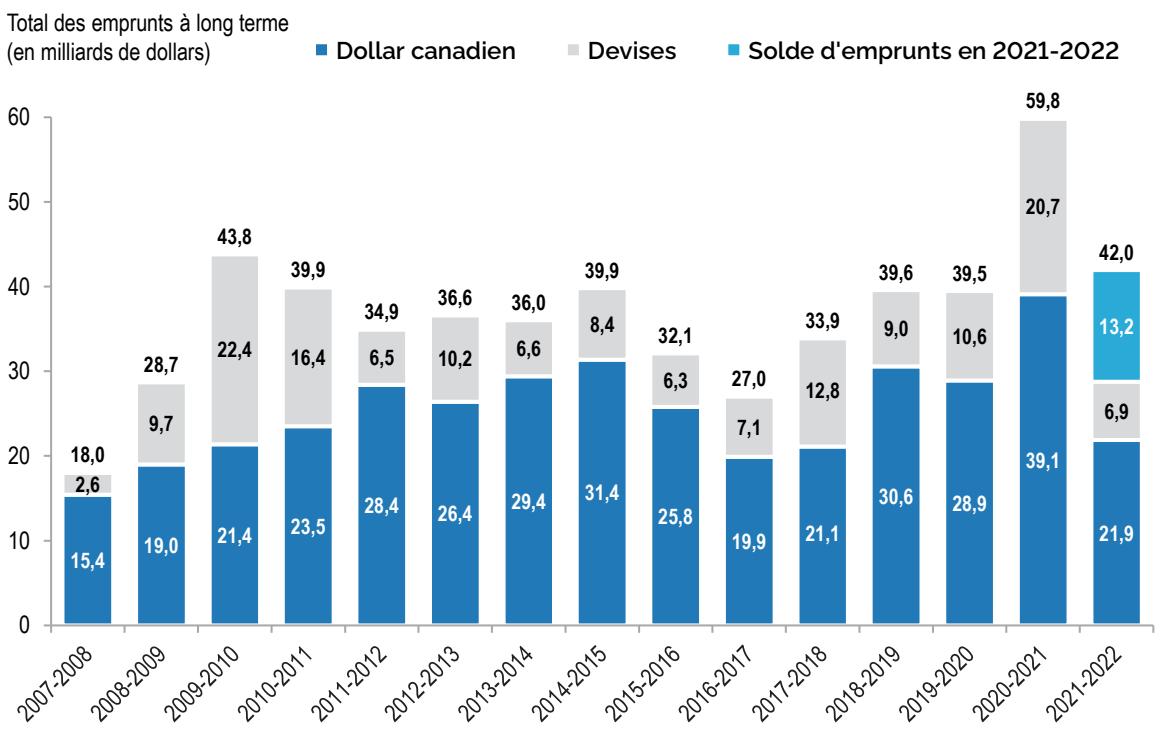


Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

Les emprunts en devises contribuent à réduire les coûts globaux d'emprunt de l'Ontario en poursuivant la diversification du bassin d'investisseurs de la province. Cette diversification permet au gouvernement de continuer d'avoir accès à du capital, même si les conditions du marché canadien deviennent moins favorables. Jusqu'à présent, environ 6,9 milliards de dollars, ou 24 % des besoins d'emprunt à long terme de cette année, ont été empruntés en devises, principalement en dollars américains et en euros.

Graphique 4.3 Emprunts en dollars canadiens et en devises



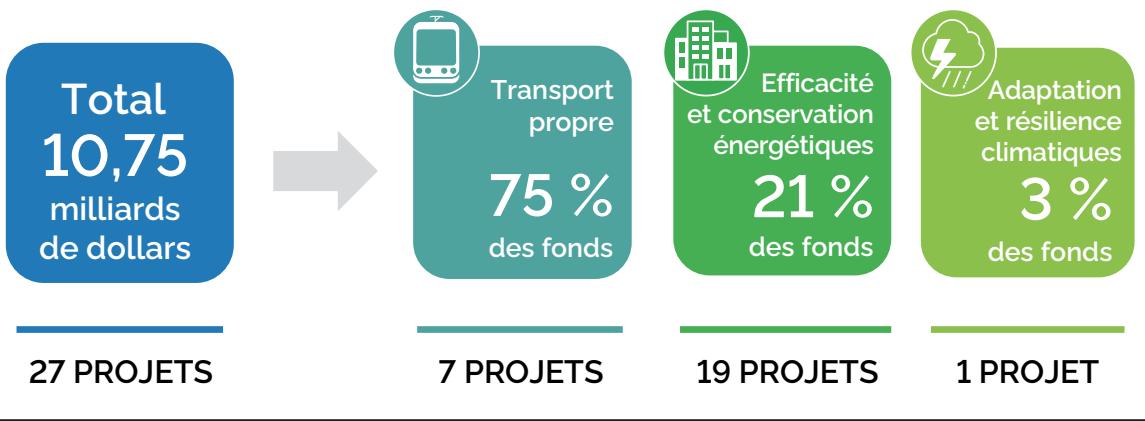
Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

Programme des obligations vertes

Les obligations vertes constituent toujours un aspect essentiel du programme d'emprunt de l'Ontario et un outil important utilisé pour financer les initiatives de transport en commun, l'infrastructure résistant aux phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que les projets d'efficacité et de conservation énergétiques. Avec des émissions totalisant 10,75 milliards de dollars depuis 2014-2015, l'Ontario est toujours le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens, dont 10,25 milliards de dollars sont actuellement en circulation.

Graphique 4.4
Affectation des produits des obligations vertes par catégorie selon le Cadre

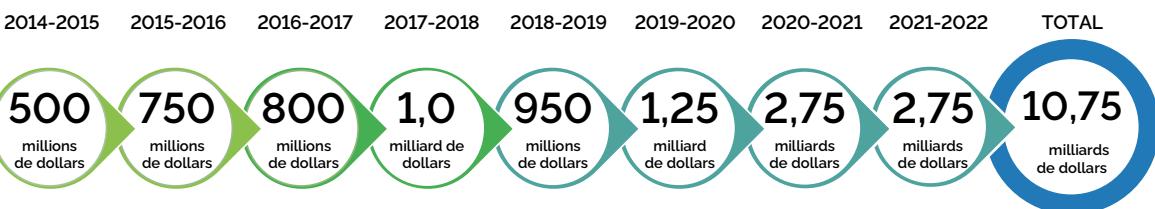


Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

En juillet 2021, l'Ontario a procédé à une émission d'obligations vertes, sa première de l'exercice 2021-2022 et la dixième globalement. Cette émission, d'une valeur de 2,75 milliards de dollars, représentait la plus importante émission d'obligations vertes en dollars canadiens jamais réalisée. Huit projets ont été jugés admissibles à recevoir des fonds issus de cette récente série d'obligations vertes dans les catégories suivantes du cadre : transports propres, efficacité et conservation énergétiques, adaptation au climat et résilience. Sous réserve des conditions du marché, l'Ontario prévoit continuer à émettre plusieurs séries d'obligations vertes durant chaque exercice, notamment en 2021-2022.

Graphique 4.5
Émissions d'obligations vertes de l'Ontario



Source : Office ontarien de financement.

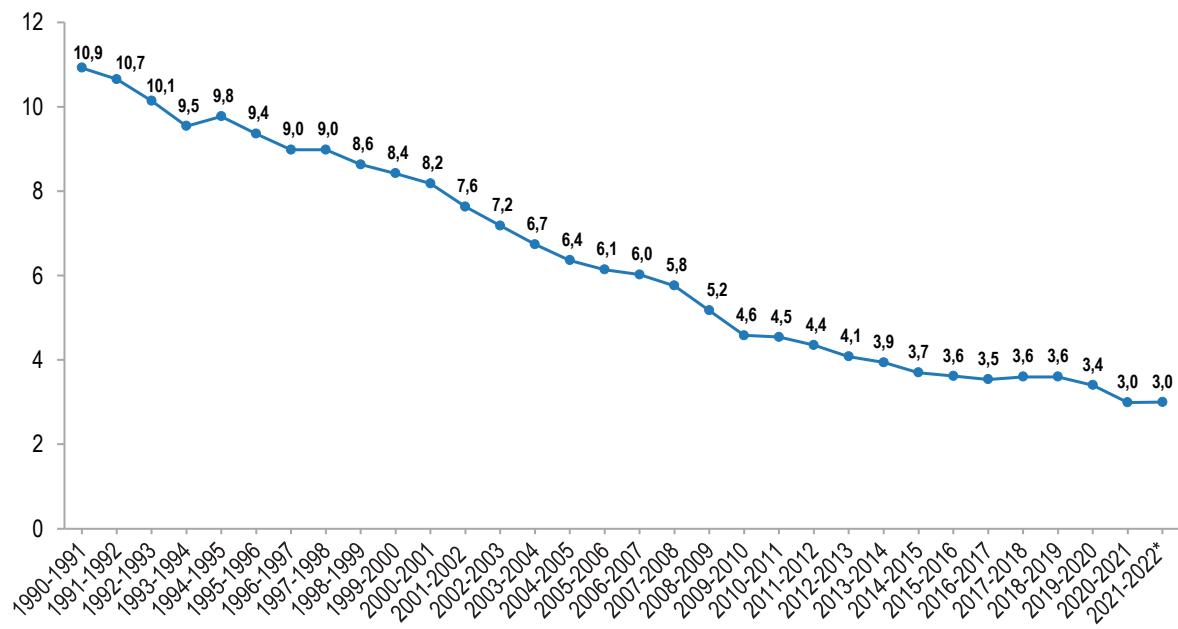
Coût de la dette

La baisse des taux d'intérêt sur une période de 30 ans a signifié que l'intérêt sur la dette n'a pas augmenté aussi rapidement que la dette de l'Ontario elle-même. Le graphique 4.6 illustre le taux d'intérêt effectif à la baisse que paie l'Ontario sur son portefeuille de dette totale.

Graphique 4.6

Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale

En pourcentage



* Au 30 septembre 2021.

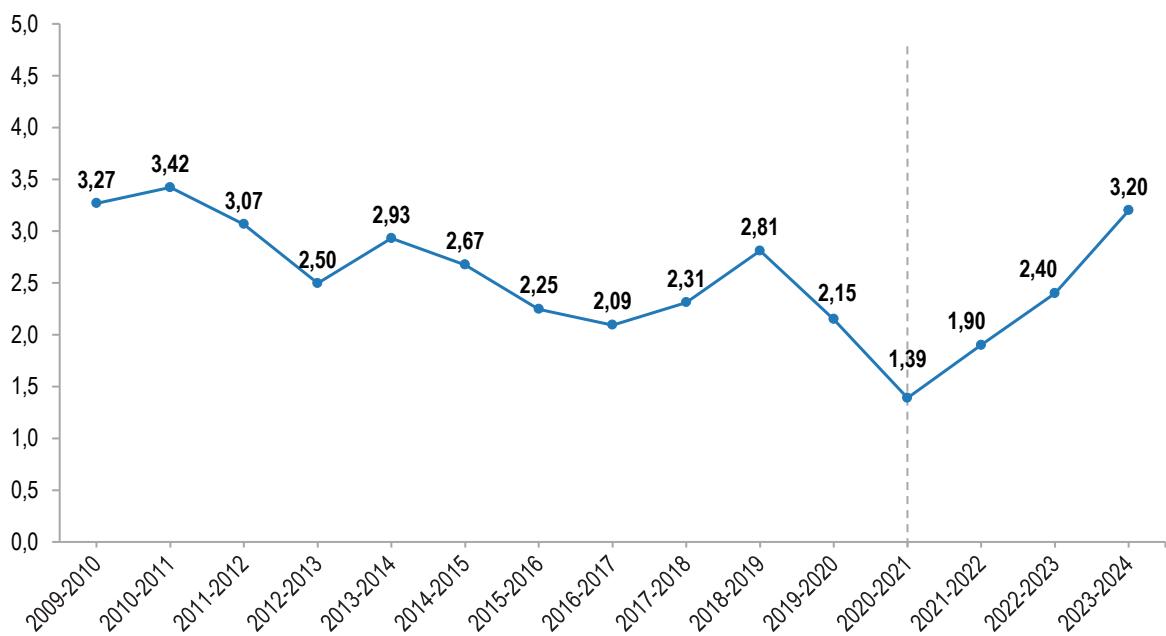
Sources : Comptes publics de l'Ontario (de 1990-1991 à 2020-2021) et Office ontarien de financement.

Le coût moyen des emprunts de l'Ontario en 2021-2022 s'établira, selon les prévisions, à 1,90 %, taux inchangé par rapport aux prévisions du budget de 2021. On estime qu'un changement de un point de pourcentage des taux d'intérêt, à la hausse ou à la baisse, par rapport à ce qui est actuellement prévu, entraînerait une variation correspondante des frais d'intérêt de l'Ontario d'environ 0,7 milliard de dollars au cours de la première année complète.

Le graphique 4.7 illustre les taux d'emprunt sur la dette contractée au fil des ans et les prévisions utilisées pour évaluer le futur coût des emprunts ou de l'intérêt sur la dette.

Graphique 4.7 Taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario

En pourcentage

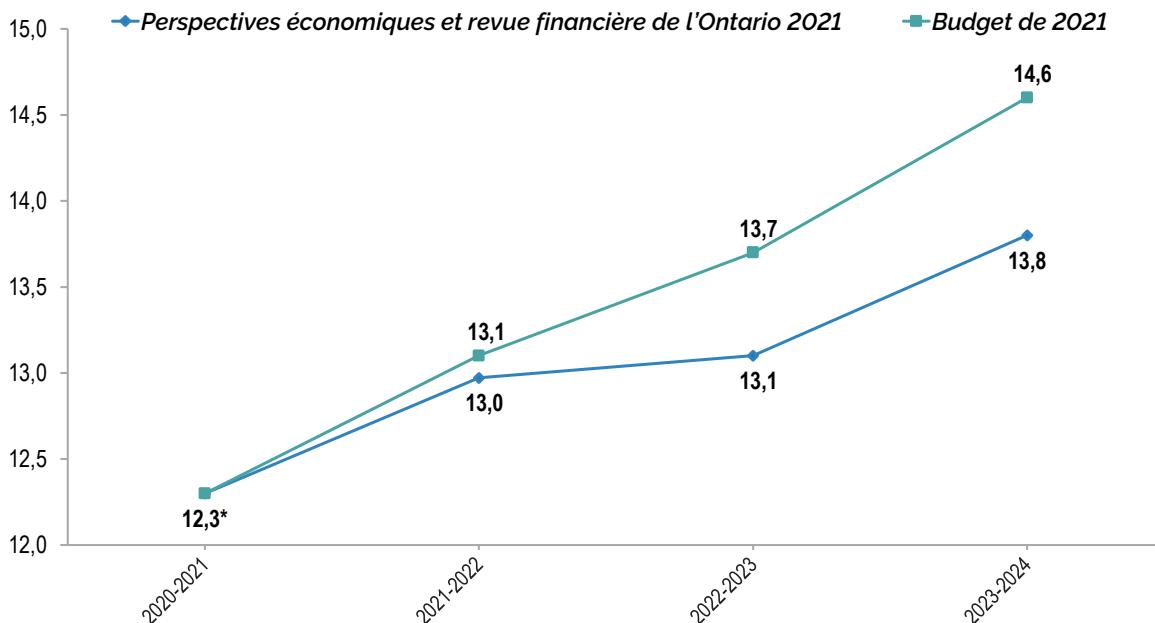


Sources : Comptes publics de l'Ontario (de 2009-2010 à 2020-2021) et Office ontarien de financement.

Les déficits et les besoins d'emprunt moins élevés que prévu ont réduit les frais d'intérêt de l'Ontario. L'intérêt sur la dette devrait atteindre 13,0 milliards de dollars en 2021-2022, un chiffre inférieur aux 13,1 milliards de dollars prévus dans le budget de 2021. Il devrait totaliser 13,1 milliards de dollars en 2022-2023 et 13,8 milliards de dollars en 2023-2024, soit des montants inférieurs respectivement de 0,5 milliard de dollars et de 0,8 milliard de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2021. Cependant, l'intérêt sur la dette demeure la quatrième dépense en importance de l'Ontario après la santé, l'éducation et les services sociaux.

Graphique 4.8 Prévisions des charges liées à l'intérêt sur la dette

En milliards de dollars



* Comptes publics de l'Ontario 2020-2021.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

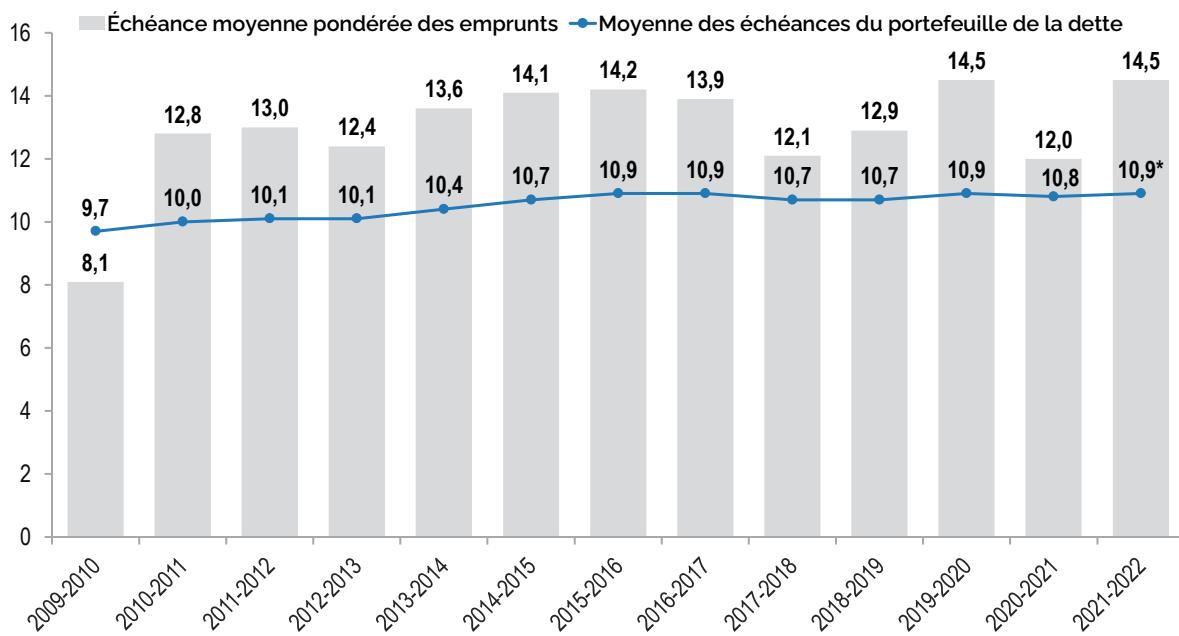
Échéance de la dette

L'Ontario continue de prolonger l'échéance de sa dette, lorsque la demande des investisseurs le permet, en vue de réduire le risque de refinancement pour sa dette arrivant à échéance et de profiter de taux d'intérêt historiquement bas. Cela permet également de protéger à long terme l'intérêt sur la dette prévu contre les hausses des taux d'intérêt par rapport aux taux actuels historiquement faibles. Depuis 2010-2011, l'Ontario a émis des obligations d'une valeur de 111,0 milliards de dollars, soit plus du quart de la dette totale, assorties d'échéances de 30 ans ou plus, dont 7,5 milliards de dollars jusqu'ici en 2021-2022.

Par conséquent, l'échéance moyenne du portefeuille de la dette de l'Ontario, qui est maintenant de 10,9 années, a été prolongée d'un an en 2014-2015 par rapport à son niveau de 2009-2010, et a été maintenue à ce niveau depuis. Compte tenu des bas taux d'intérêt et de l'importance du programme d'emprunt, on planifie de maintenir l'échéance de la dette de l'Ontario à ce niveau.

Graphique 4.9
Échéance moyenne pondérée des emprunts

Échéance moyenne
(en années)



* Au 30 septembre 2021.

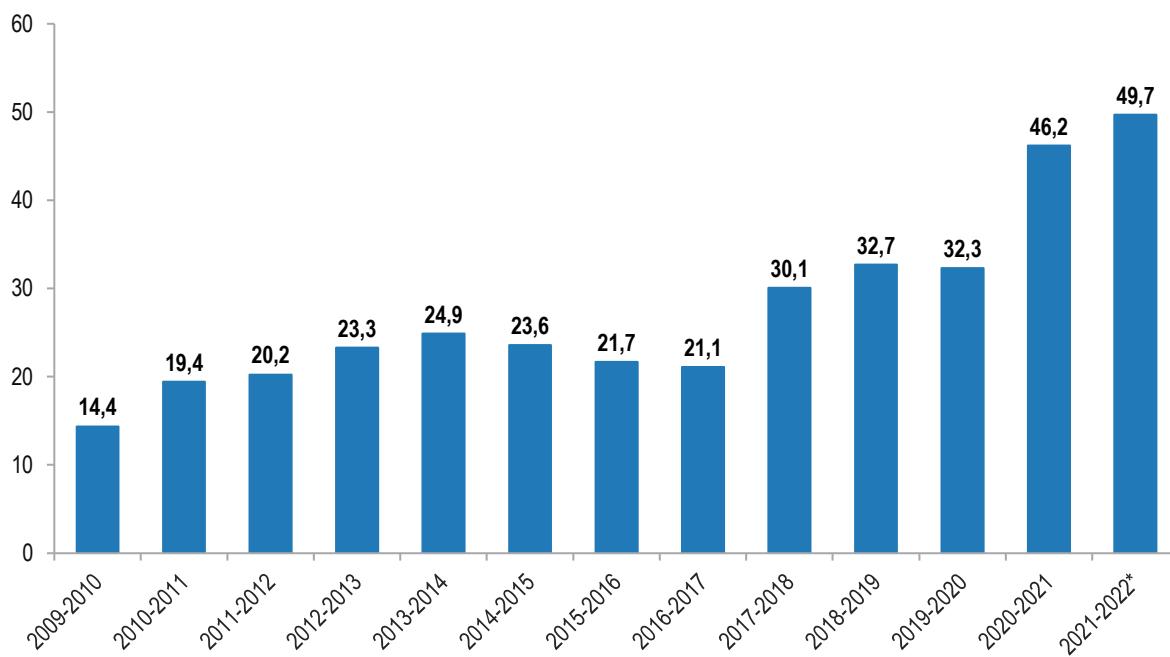
Source : Office ontarien de financement.

Assurer des niveaux de liquidités adéquats

L'Ontario a constitué et maintenu des réserves comme l'indique le graphique 4.10. Ces liquidités sont nécessaires pour couvrir d'importantes sorties de fonds en un seul jour, y compris lorsque des obligations de référence liquides de plus de 10 milliards de dollars viennent à échéance, et pour permettre au gouvernement de faire face rapidement à toute circonstance imprévue sur le plan économique ou de la santé publique.

**Graphique 4.10
Moyenne de niveaux de liquidités non affectées**

En milliards de dollars



* Selon une prévision en date du 30 septembre 2021.
Source : Office ontarien de financement.

Progrès réalisés quant à la stratégie d'allégement du fardeau de la dette

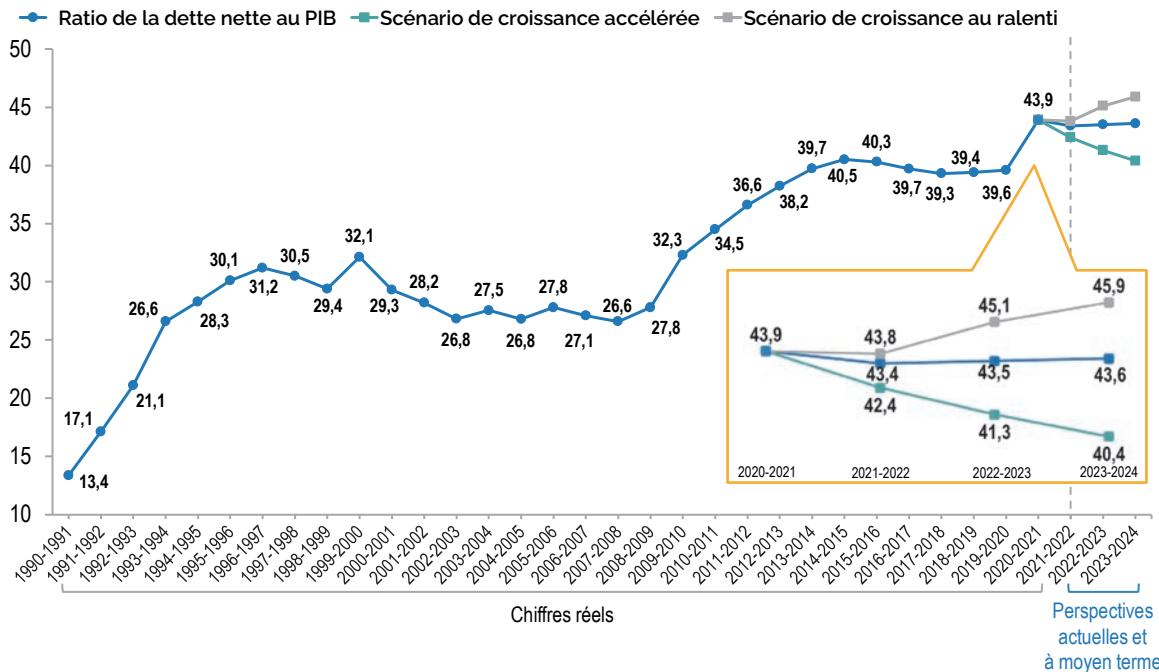
Dans le budget de 2021, la province a établi des objectifs précis concernant les principaux ratios afin de mesurer la viabilité de la dette, dont une cible pour la dette nette au PIB à moyen terme. Le gouvernement demeure résolu à réduire le fardeau de la dette et à rétablir les finances de l'Ontario à un niveau plus viable soutenu par la croissance du PIB.

Les objectifs précis de l'Ontario quant à cette stratégie traduisaient la grande incertitude qui régnait sur le plan économique au moment du budget de 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Comme l'incertitude persiste, la province évaluera ces objectifs et cibles et les rajustera au besoin dans le budget de 2022.

On prévoit maintenant que le ratio de la dette nette au PIB sera de 43,4 % en 2021-2022, soit 5,4 points de pourcentage de moins que la prévision de 48,8 % contenue dans le budget de 2021. Cette diminution est due à des déficits plus bas que prévu et à une croissance plus élevée du PIB nominal. À moyen terme, le ratio de la dette nette au PIB devrait rester bien en deçà de la cible de 50,5 % visée dans le budget de 2021. On prévoit maintenant que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera de 43,5 % en 2022-2023 et de 43,6 % en 2023-2024, comparativement aux ratios de 49,6 % et de 50,2 %, respectivement, prévus dans le budget de 2021.

Graphique 4.11
Ratio de la dette nette au PIB

En pourcentage



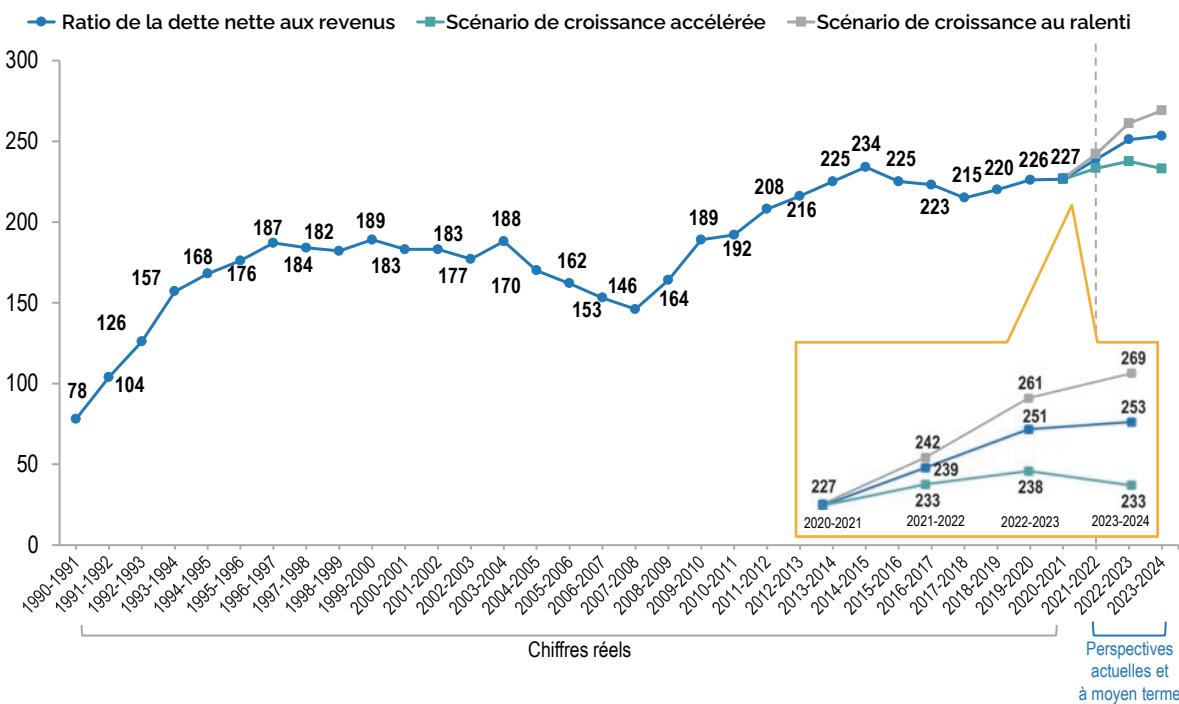
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Dès le budget de 2021, outre le ratio de la dette nette au PIB, le gouvernement a commencé à rendre compte du ratio de la dette nette aux revenus ainsi que du ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus dans le cadre de sa stratégie globale d'allégement du fardeau de la dette.

Selon les projections, le ratio de la dette nette aux revenus sera de 239 % en 2021-2022, soit 47 points de pourcentage inférieur au chiffre de 286 % prévu dans le budget de 2021. À moyen terme, ce ratio devrait s'établir à 251 % en 2022-2023 et à 253 % en 2023-2024, soit une baisse de 46 et de 48 points de pourcentage, respectivement, par rapport aux prévisions figurant dans le budget de 2021.

Graphique 4.12 Ratio de la dette nette aux revenus

En pourcentage

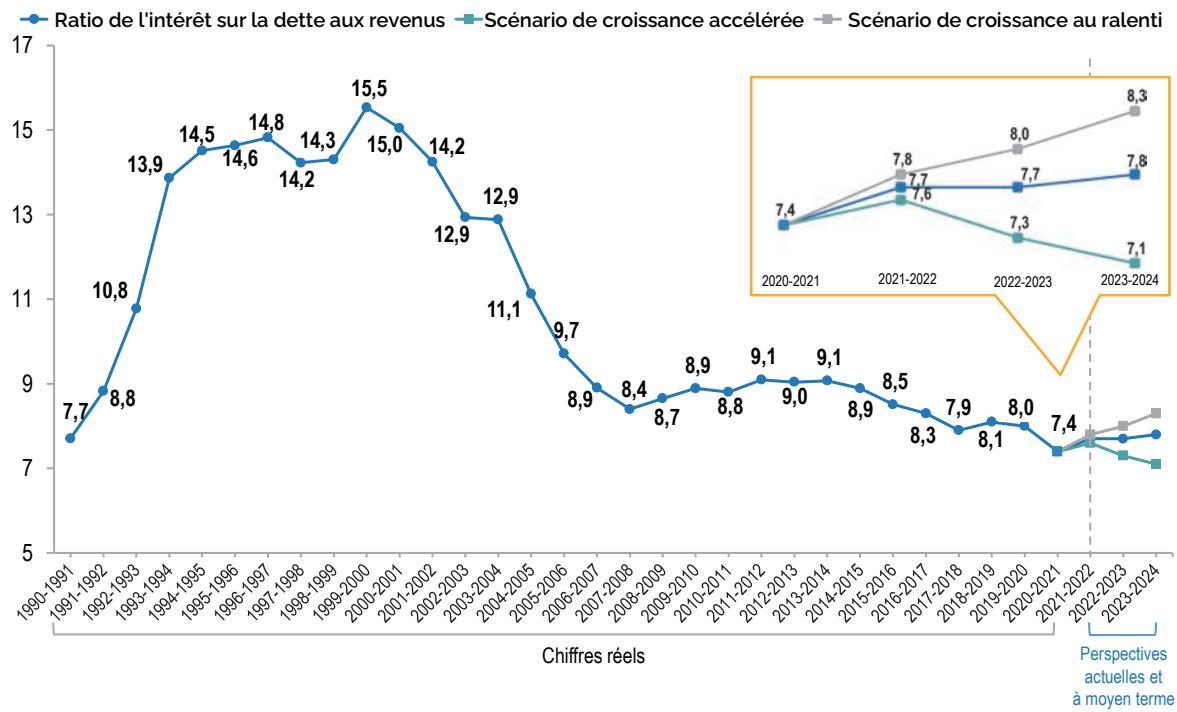


Sources : Comptes publics de l'Ontario (de 1990-1991 à 2020-2021) et Office ontarien de financement.

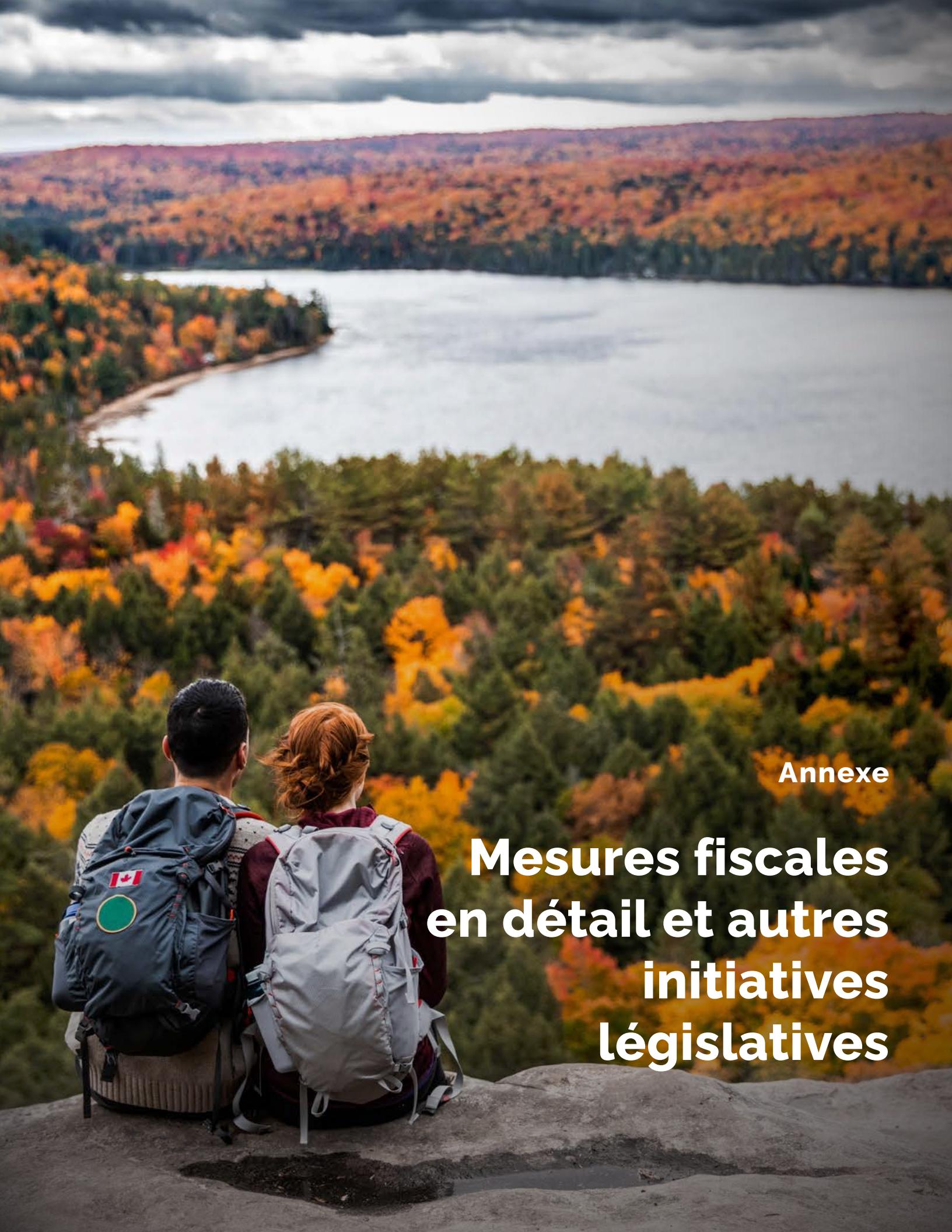
Selon les projections, le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus sera de 7,7 % en 2021-2022, soit 0,8 point de pourcentage inférieur à ce qui était prévu dans le budget de 2021. En dépit de la hausse des déficits et des besoins d'emprunt due à la pandémie, à moyen terme, le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus demeure inférieur aux prévisions du budget prépandémie de 2019. Il est également inférieur à moyen terme comparativement aux prévisions du budget de 2021, signe que la dette de l'Ontario continue d'être relativement abordable. Ce ratio devrait demeurer inférieur au sommet atteint après la crise financière mondiale de 2008-2009 et inférieur aux niveaux atteints du début des années 1990 au milieu des années 2000.

Graphique 4.13 Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus

En pourcentage



Sources : Comptes publics de l'Ontario (de 1990-1991 à 2020-2021) et Office ontarien de financement.

A photograph of a man and a woman with backpacks sitting on a large rock, looking out over a lake and a forest in autumn colors. The sky is cloudy.

Annexe

Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Aperçu

La présente annexe contient des renseignements détaillés sur des mesures fiscales et d'autres initiatives législatives proposées dans le présent document.

Introduction du crédit d'impôt pour les vacances en Ontario

Le gouvernement propose, pour 2022, un nouveau crédit d'impôt temporaire, crédit d'impôt pour les vacances en Ontario. Ce crédit d'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) offrirait aux résidents de l'Ontario une aide de 20 % sur les frais d'hébergement admissibles en Ontario pour 2022, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ pour un particulier ou de 2 000 \$ pour une famille, soit un crédit maximal de 200 \$ ou de 400 \$ respectivement.

Les résidents de l'Ontario pourraient demander ce crédit remboursable au moment de produire leur déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers de 2022 et pourraient en bénéficier même s'ils ne doivent aucun impôt sur le revenu des particuliers. Voici les dépenses de logement admissibles :

- séjour de moins de un mois dans un établissement admissible, comme un hôtel, un motel, un centre de villégiature, une auberge, un gîte touristique, un chalet ou un terrain de camping en Ontario;
- séjour entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022;
- séjour effectué à des fins récréatives (non à des fins professionnelles ou d'affaires);
- note payée par un déclarant de l'Ontario, son époux ou conjoint de fait, ou son enfant admissible, comme il est indiqué sur un reçu détaillé;
- note non remboursée à un déclarant de l'Ontario, à son époux ou conjoint de fait, ou à son enfant admissible par toute personne, y compris par un ami ou un employeur;
- dépense assujettie à la taxe sur les produits et services (TPS) ou à la taxe de vente harmonisée (TVH), comme il est indiqué sur un reçu détaillé.

Reconduire le crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation

Dans le budget de 2021, le gouvernement a annoncé le crédit d'impôt de l'Ontario temporaire pour la formation pour l'année d'imposition 2021. Le gouvernement propose de reconduire de un an ce crédit d'impôt sur le revenu des particuliers (IRP), pour 2022.

Les paramètres de ce crédit pour 2022 seraient les mêmes que ceux qui étaient en vigueur en 2021. Ce crédit d'impôt sur le revenu des particuliers serait remboursable et fournirait un soutien aux personnes admissibles, qu'elles doivent ou non payer de l'impôt sur le revenu des particuliers. Ce crédit représenterait 50 % des dépenses admissibles pour l'année. Le crédit maximal serait de 2 000 \$ par année.

Les personnes intéressées pourraient se prévaloir du crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation dans leur déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers pour l'année en cours si elles remplissent les conditions qui suivent :

- résider en Ontario le 31 décembre de l'année en cours;
- avoir un montant maximal supérieur à zéro, pour l'année, au titre du crédit canadien pour la formation.

Le montant maximal au titre du crédit canadien pour la formation pour une année d'imposition donnée se trouve sur le dernier avis de cotisation ou de nouvelle cotisation de l'année précédente fourni par l'Agence du revenu du Canada (ARC). Pour pouvoir avoir un solde au titre du crédit canadien pour la formation en 2022, il faut notamment satisfaire aux critères de revenu énoncés dans la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* pour 2019, 2020 ou 2021. En outre, les particuliers admissibles au crédit provincial pour 2022 seraient âgés d'au moins 26 ans et d'au plus 65 ans à la fin de 2022.

Les dépenses admissibles sont les mêmes que ceux dont on peut se prévaloir au titre du crédit canadien pour la formation. Ceux-ci comprennent les frais d'inscription et les autres droits à payer à un établissement d'enseignement admissible au Canada pour des cours suivis pendant l'année, ou encore des droits versés à certains organismes pour des examens de formation professionnelle ou d'apprentissage de métiers passés durant l'année.

Grâce à cette reconduction proposée, les personnes pourraient se prévaloir du crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation dans leur déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers de 2021 et de 2022.

Reconduire le crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile

Dans le budget de 2020, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre du crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile à titre temporaire pour l'année d'imposition 2021. Le gouvernement propose de prolonger de un an ce crédit pour 2022.

Les paramètres de ce crédit pour 2022 seraient les mêmes que ceux qui étaient en vigueur en 2021. Ce crédit d'impôt serait remboursable et fournirait un soutien aux personnes admissibles, qu'elles doivent ou non payer de l'impôt sur le revenu des particuliers. Les personnes âgées, propriétaires ou locataires, ainsi que les personnes vivant avec des aînés membres de leur famille, pourraient se prévaloir de ce crédit d'impôt au titre des dépenses admissibles.

Les dépenses admissibles sont celles qui seraient payées ou payables en 2022 et serviraient à financer des rénovations améliorant la sécurité et l'accessibilité ou permettant à une personne âgée d'avoir une plus grande autonomie fonctionnelle ou une plus grande mobilité à domicile. Les dépenses admissibles comprendraient :

- les rénovations effectuées pour permettre l'occupation d'un rez-de-chaussée ou d'un logement secondaire par une personne âgée;
- les barres d'appui et d'autres équipements utiles autour de la toilette, de la baignoire et de la douche;
- les rampes d'accès pour fauteuils roulants, des monte-escaliers et des ascenseurs;
- les revêtements de sol antidérapants;
- les appareils d'éclairage supplémentaires dans la maison et à l'extérieur;
- les ouvre-portes de garage automatiques;
- les versions modulaires ou amovibles d'accessoires permanents tels que des rampes modulaires et des sièges élévateurs de bain amovibles.

Des renseignements supplémentaires sur l'admissibilité sont communiqués dans le texte de loi.

La valeur du crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile représenterait 25 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 10 000 \$, engagées dans l'année pour la résidence principale d'une personne âgée en Ontario. Le crédit maximal serait de 2 500 \$ par année. Comme en 2021, le maximum annuel de 10 000 \$ par ménage pourrait être partagé entre les personnes qui cohabitent, y compris les conjoints et les conjoints de fait.

Une personne pourrait se prévaloir du crédit pour les dépenses qu'elle a engagées si elle a apporté des améliorations à sa résidence principale ou à une résidence qui, selon des attentes raisonnables, devrait devenir sa résidence principale dans les 24 mois suivant la fin de l'année. De plus, le crédit pourrait être réclamé par une personne pour sa part des améliorations apportées par une association condominiale, ou par une entité semblable, à un bien qui abrite la résidence principale de cette personne, pourvu que les améliorations répondent aux critères d'admissibilité.

Si des améliorations sont payées par versements, toutes les dépenses pour ces améliorations seraient considérées comme étant réglées lorsque le versement final devient exigible. Ce versement devrait être exigible durant l'année d'imposition 2022.

Pour se prévaloir de ce crédit d'impôt, les personnes âgées ou les membres de leur famille doivent obtenir des reçus auprès des fournisseurs. L'obtention des reçus aurait pour effet d'encourager les fournisseurs à déclarer ces montants aux fins de l'impôt.

Grâce à la reconduction proposée, les particuliers pourraient se prévaloir du crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile dans leur déclaration de revenus de 2021 et de 2022.

Lutter contre la criminalité financière et l'évasion fiscale

L'Ontario propose des modifications législatives à la *Loi sur les sociétés par actions* afin d'introduire des exigences en matière d'information sur la propriété bénéficiaire de manière à prévenir et à mieux déceler l'utilisation de sociétés pour l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent ou d'autres activités financières illicites. En proposant ces mesures, l'Ontario se joindrait à la plupart des autres provinces et territoires canadiens.

Le gouvernement propose que les sociétés par actions privées soient tenues de recueillir et de conserver des renseignements sur la propriété bénéficiaire et de les mettre à la disposition, sur demande, des organismes d'application de la loi, des administrations fiscales et de certains organismes de réglementation, notamment la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers et le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada. Les sociétés qui font un appel à l'épargne, ainsi que leurs filiales en propriété exclusive, seraient exemptées des exigences proposées en matière d'information. Ces modifications entreraient en vigueur le 1^{er} janvier 2023 afin que les entreprises aient le temps de s'adapter aux nouvelles exigences. Le gouvernement consultera les parties prenantes relativement à la mise en œuvre de ces mesures afin de veiller à ce que ces dernières n'imposent pas un fardeau indu aux propriétaires d'entreprises.

Particulier ayant un contrôle important

Les exigences proposées en matière d'information s'appliqueraient à un particulier, appelé « personne ayant un contrôle important », qui :

- possède, contrôle ou dirige 25 % ou plus des actions avec droit de vote de la société ou des actions qui valent 25 % ou plus de la juste valeur marchande de toutes les actions en circulation de la société; ou
- a une influence directe ou indirecte sur la société sans posséder au moins 25 % des actions.

Une personne serait également définie comme un particulier ayant un contrôle important si elle possède ou contrôle un nombre important d'actions conjointement avec d'autres personnes. En outre, si un groupe de personnes liées contrôle collectivement au moins 25 % des actions d'une société, chaque personne sera considérée comme un particulier ayant un contrôle important. Une personne liée s'entend d'un particulier et de son ou sa conjoint(e), de son fils ou de sa fille, ou de tout autre parent vivant dans le même logement.

Exigences en matière d'information

Les sociétés devraient conserver l'information suivante sur chaque particulier ayant un contrôle important :

- leur nom, leur date de naissance et leur adresse;
- leur territoire de résidence aux fins de l'impôt sur le revenu;
- le jour où il devient ou cesse d'être un particulier ayant un contrôle important;
- une description de la manière dont le particulier exerce un contrôle important sur la société, y compris une description de tous les intérêts et droits qu'il détient dans les actions de la société;
- une description des mesures prises par la société pour tenir cette information à jour chaque année.

Des mises à jour seraient nécessaires au moins une fois au cours de chaque exercice financier de la société, et dans les 15 jours suivant la prise de connaissance par la société d'une modification de toute information pertinente.

Stabilité dans les impôts fonciers et compétitivité

En 2019, le gouvernement a annoncé un plan visant à procéder à un examen du système d'évaluation et d'impôts fonciers de l'Ontario et à une consultation dans le but :

- d'accroître l'exactitude et la stabilité des évaluations foncières;
- de soutenir un climat d'affaires concurrentiel;
- de renforcer la gouvernance et la responsabilité de la Société d'évaluation foncière des municipalités (MPAC).

Lors de rencontres, le ministère des Finances de l'Ontario a sollicité l'avis des municipalités, des contribuables, des entreprises, des associations de l'industrie et d'autres parties intéressées. Les consultations municipales se sont tenues par l'entremise de diverses tribunes, dont un comité consultatif composé de représentants nommés par l'association des municipalités de l'Ontario et de la ville de Toronto, ainsi que de rencontres avec des représentants de diverses municipalités. Le milieu des affaires a pu faire part de ses commentaires lors de rencontres avec des représentants d'associations d'affaires, d'associations de l'industrie et de secteurs clés. Des parties intéressées pouvaient également soumettre leurs commentaires par écrit ou dans le cadre d'autres activités ciblées.

Le gouvernement est reconnaissant des observations et des idées constructives qu'ont formulées les représentants des municipalités, des entreprises, des associations de l'industrie et d'autres parties intéressées dans le cadre de cet examen. Le gouvernement continue d'étudier les commentaires reçus, ce qui ne l'empêche pas de prendre dès maintenant certaines mesures. Elles sont résumées ci-dessous et regroupées en fonction des trois thèmes de l'examen.

Améliorer l'exactitude et la stabilité des évaluations foncières

Assurer une stabilité permanente

Comme l'a annoncé le gouvernement dans *la Mise à jour économique et financière de mars 2020* et dans le budget de 2021, les nouvelles cotisations qui devaient être établies pour les années d'imposition 2021 et 2022 ont été reportées. Cela a fourni la stabilité et la certitude dont les résidents et les entreprises avaient vivement besoin, et a permis aux municipalités de se concentrer sur la réponse aux défis posés par la pandémie de COVID-19.

L'examen de l'évaluation foncière et de l'impôt foncier a permis de recueillir des commentaires relativement au moment et à la date d'évaluation de la prochaine nouvelle cotisation. Au cours de ces consultations, le gouvernement a entendu un large éventail d'opinions exprimées par les représentants des municipalités et des contribuables.

Le gouvernement a tenu compte des avis reçus et en est venu à la conclusion qu'il faut accorder la priorité à la stabilité pour les contribuables et les municipalités. Ainsi, les évaluations foncières pour les années d'imposition 2022 et 2023 continueront d'être fondées sur la même date d'évaluation que celle ayant été utilisée pour 2021.

Les commentaires reçus au cours de l'examen contribueront à éclairer les décisions concernant les nouvelles cotisations futures. Le gouvernement reste disposé à recevoir d'autres conseils concernant l'exactitude et la stabilité des évaluations foncières.

Améliorer la stabilité et clarifier les lois

Au cours des consultations, des commentaires ont été reçus sur un certain nombre de questions générales quant à l'exactitude et à la stabilité des évaluations foncières. Deux exemples clés ont trait à l'importance d'un échange de renseignements productif et efficace entre la MPAC et les propriétaires de biens commerciaux, et aux préoccupations concernant les répercussions possibles des activités de vente spéculative. Le gouvernement examine actuellement les approches envisageables pour répondre à ces commentaires.

En plus des discussions relatives à des questions plus générales sur l'évaluation des biens, certains conseils ciblaient certains types de biens.

Aéroports

Les autorités fédérales qui exploitent des aéroports en Ontario sont tenues de verser aux municipalités des paiements tenant lieu d'impôt foncier (PERI) en fonction du nombre de passagers qui transitent annuellement par les aéroports. Ces aéroports comprennent l'Aéroport Billy Bishop de Toronto, l'Aéroport international de London, l'Aéroport international d'Ottawa, l'Aéroport international Pearson de Toronto et l'Aéroport international de Thunder Bay.

Par le passé, le cadre de ces PERI comprenait un plafond de 5 % sur les augmentations annuelles. Les municipalités ont exprimé certaines craintes quant à ce plafond en raison des contrecoups de la pandémie de COVID-19.

La pandémie de COVID-19 a entraîné une baisse sans précédent du trafic aérien de passagers, ce qui réduira considérablement le montant des PERI que les autorités aéroportuaires versent aux municipalités hôtes. Tant les municipalités que les autorités aéroportuaires craignent que le plafond de 5 % freine la hausse des paiements de PERI lors de la progression du nombre de passagers.

En réponse aux commentaires reçus lors des consultations, la province suspendra temporairement le plafond de 5 % jusqu'à ce que le nombre de passagers revienne aux niveaux d'avant la pandémie pour chaque aéroport. Cela permettra aux PERI de croître parallèlement à l'accentuation du nombre de passagers, ce qui assurera l'équité pour les municipalités tout en maintenant une prévisibilité à plus long terme pour les administrations aéroportuaires. Le gouvernement poursuivra le dialogue avec les parties prenantes afin de tenir compte de leur contribution sur les questions relatives aux PERI.

Université de l'Ontario français

Le gouvernement propose de modifier la *Loi sur l'évaluation foncière* pour que le nouveau campus de l'Université de l'Ontario français (UOF) soit exempt d'impôts fonciers. Cette approche permettrait à l'UOF d'avoir un traitement semblable aux autres universités et aiderait l'établissement à consacrer des fonds à des initiatives prioritaires pour soutenir les étudiants et les programmes d'études.

Autres occasions de clarifier les lois

La province poursuit son étroite collaboration avec la MPAC pour garantir l'exactitude des évaluations foncières et clarifier le régime d'impôt foncier. Par exemple, le gouvernement propose de modifier la *Loi sur l'évaluation foncière* en simplifiant ses exigences législatives sur l'évaluation des pipelines, y compris la désignation des pipelines par les propriétaires.

Favoriser un climat propice aux affaires

Favoriser le réaménagement des friches industrielles

Le Programme d'encouragement fiscal et financier pour le nettoyage des friches favorise le réaménagement des terrains contaminés improductifs en accordant une réduction de l'impôt foncier municipal et scolaire sur les friches industrielles en cours de revitalisation.

Afin d'accroître l'incitatif offert dans le cadre de ce programme, la province prolongera la période d'aide de contrepartie au titre des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires de trois à six ans pour les développements commerciaux et de dix ans pour les ensembles résidentiels. En outre, la province prévoit simplifier les processus administratifs entourant ce programme, surtout en ce qui a trait aux délais d'examen des demandes.

Ces mesures viendront également appuyer les objectifs énoncés dans le document *Plus d'habitations, plus de choix : Plan d'action pour l'offre de logements de l'Ontario*.

Soutenir les entreprises exploitées à la ferme

Les consultations menées auprès du secteur agricole et des municipalités ont mis en lumière des possibilités d'améliorer les programmes d'impôt foncier qui soutiennent les exploitations agricoles et encouragent leur expansion. À la lumière de ces commentaires, la province propose d'aller de l'avant dans la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures.

Actuellement, les municipalités ont la possibilité d'adopter une sous-catégorie de petites entreprises agricoles qui offre un taux d'imposition réduit sur la première tranche de 50 000 \$ d'évaluation admissible. Le gouvernement augmente ce seuil d'évaluation à 100 000 \$ afin de soutenir l'établissement et l'expansion des activités à valeur ajoutée à la ferme. Alors que la province appliquera une réduction du taux d'impôt scolaire applicable aux entreprises à ce seuil accru de 100 000 \$ pour tous les biens admissibles, les municipalités auront la possibilité de maintenir le seuil d'évaluation actuel de 50 000 \$ aux fins de l'impôt municipal.

De plus, les mesures suivantes seront mises en œuvre :

- élargir le traitement de l'imposition foncière des biens agricoles qui s'applique actuellement aux producteurs de sève d'érable à toutes les exploitations de sève d'arbres comestible de la province;
- augmenter la limite actuelle de l'exemption de l'impôt foncier pour les boisés de ferme de 20 à 30 acres afin de suivre le rythme de croissance des exploitations agricoles en Ontario;
- rationaliser et simplifier les processus d'application du Programme d'imposition foncière des propriétés agricoles.

Renforcer la gouvernance et la responsabilité de la Société d'évaluation foncière des municipalités

Améliorer la transparence

Dans un souci de favoriser l'amélioration continue et la transparence accrue, des travaux sont en cours avec la MPAC pour élaborer un cadre exhaustif de mesure du rendement qui débouchera, entre autres, sur la publication d'un rapport annuel du rendement à partir de 2022.

Améliorer la gouvernance du conseil d'administration de la MPAC

La MPAC est régie par un conseil d'administration de 13 membres, composé de sept représentants municipaux, de quatre représentants des contribuables et de deux représentants provinciaux. La réglementation actuelle restreint la capacité du conseil de fonctionner en cas de vacance d'un seul poste.

Pour assurer le fonctionnement efficace du conseil, le gouvernement propose d'apporter une modification législative qui garantirait qu'une vacance au sein du conseil n'entrave pas les activités de la société, tant que les deux tiers des postes du conseil sont pourvus (c'est-à-dire neuf représentants) et que les représentants municipaux constituent une majorité.

Ainsi, le conseil serait en mesure de prendre des décisions efficaces, continues et en temps opportun et d'harmoniser son approche avec celle des autres organismes de l'Ontario.

Sommaire des mesures

Le tableau A.1 illustre l'incidence financière des mesures fiscales proposées dans le présent document sur les revenus du gouvernement.

Tableau A.1
Sommaire des mesures
(en millions de dollars)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Crédit d'impôt pour les vacances en Ontario	70	200	-
Reconduction du crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation	70	205	-
Reconduction du crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile	10	25	-
Réaménagement des friches industrielles	-	2	3
Soutiens aux entreprises exploitées à la ferme	f	f	f
Total	150	432	3

Nota : Les chiffres tiennent compte des avantages pour les particuliers, les familles, les entreprises et les autres bénéficiaires. Ils représentent également une augmentation des dépenses publiques ou une diminution des recettes publiques. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

= un montant nul.

f = un faible montant (moins de 1 million de dollars).

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Modifications de forme

Des modifications de forme à diverses lois dont le ministre des Finances veille à l'application seront proposées afin d'améliorer l'efficacité administrative, de mieux appliquer la loi, de maintenir l'intégrité et l'équité du régime fiscal et du système de perception des revenus de l'Ontario, de clarifier les lois ou d'assouplir les règlements afin de préserver l'intention des politiques.

Sont proposées des modifications de forme à la *Loi de 2007 sur les impôts* qui auraient pour effet ce qui suit :

- Clarifier qu'il est possible de se prévaloir de la réduction de l'impôt sur le revenu et du crédit d'impôt pour les personnes et les familles à faible revenu (CIPFR) dans la déclaration de revenus finale d'une personne décédée.
- Empêcher que la réduction de l'impôt sur le revenu, le CIPFR et certains crédits remboursables soient offerts à un failli.
- Mettre à jour la définition, aux fins de la Prestation ontarienne pour enfant (POE), de l'expression «parent ayant la garde partagée» de façon à tenir compte d'une modification apportée récemment à la définition de l'expression au niveau fédéral.
- Clarifier la possibilité de se prévaloir du crédit d'impôt pour la partie inutilisée des crédits d'impôt pour frais de scolarité et pour études.

Une modification à la *Loi sur l'imposition des sociétés* est proposée pour clarifier que la règle concernant l'établissement stable énoncée au sous-paragraphe 4 (12) ne s'applique pas à l'impôt sur les primes auquel sont assujetties les sociétés d'assurance autorisées à vendre des assurances en Ontario. La modification proposée serait réputée être entrée en vigueur le 9 décembre 2002.

Une modification à la *Loi sur l'impôt-santé des employeurs* est proposée pour mettre à jour les seuils de versement liés aux intérêts et aux pénalités de façon à les faire passer de 600 000 \$ à 1 200 000 dollars. Cela suivrait une augmentation préalable des autres seuils de versement.

Une modification de la *Loi sur l'éducation* est proposée afin de préciser que les taux prescrits par le ministre des Finances pour le calcul des paiements tenant lieu d'impôts tiennent compte du taux d'imposition qui s'appliquerait si les propriétés faisant l'objet de paiements tenant lieu d'impôts étaient imposables.

Une modification de la *Loi de 2001 sur les municipalités* et de la *Loi de 2006 sur la cité de Toronto* est proposée afin de clarifier le pouvoir réglementaire du ministre des Finances en ce qui concerne la détermination des fardeaux fiscaux relatifs aux biens d'entreprise établis par les municipalités.

Un plan éclairé par la population

Tout au long de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a mené des consultations auprès de la population de l'Ontario pour guider l'intervention de la province dans sa lutte continue contre le virus. Ces consultations ont donné au gouvernement l'occasion d'écouter des gens un peu partout en Ontario.

Dans le cadre de son plan pour protéger nos progrès tout en bâtissant l'Ontario, le gouvernement poursuivra ses consultations auprès des Ontariennes et des Ontariens sur ce qu'ils aimeraient voir dans le budget de 2022.

Les détails de ces consultations seront rendus publics prochainement. Entre-temps, la population de l'Ontario peut faire part de ses idées pour le budget de 2022 par courriel ou les envoyer directement par la poste au ministre des Finances :

Par la poste

L'honorable Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances
a/s du Secrétariat du budget
Édifice Frost Nord
3^e étage
95, rue Grosvenor
Toronto ON M7A 1Z1

Par courriel

submissions@ontario.ca



ISSN 1483-5983 (IMPRIMÉ)
ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021